

NOTRE AMI LE CHAT
PAUL MÉGNIN



Paul Mégnin

Notre Ami Le Chat



Préface
par

FRANÇOIS COPPÉE



Paris
J. Rothschild Editeur

LES CHATS DANS LES ARTS — L'HISTOIRE— LA LITTÉRATURE
HISTOIRE NATURELLE DU CHAT LES RACES DE CHATS — CHATS SAUVAGES
CHATS DOMESTIQUES — LES MALADIES DES CHATS
LE CHAT DEVANT LES TRIBUNAUX
CHATS MODERNES

PRÉFACE DE FRANÇOIS COPPÉE
D'e l'Académie française

Ouvrage orné de 200 Illustrations et de 5 Eaux-fortes

PAR

MM. ADAM — BREUGHEL — BRUNER — BURBANK — MME CHAMPFLEURY —
CRAFTY
EUG. DELACROIX — FOU-SOU-KAI (HOK-SAI) — A. GAUTIER — J.-J.
GRANVILLE
KREUTZBERGER — EUGENE LAMBÈRT — MANET — PIERRE MEGNIN — MILLOT
GODFRIED MIND — PILLE — HENRIETTE RÖNNER — ROUVIÈRE — SAINT-
GERMAIN
SPECHT — WIR — CH. WEISSER — CORNÉLIUS WISCHER — WHISTLER,
ETC.

PARIS
J. ROTHSCHILD, ÉDITEUR
13, RUE DES SAINTS-PÈRES, 13

1899.
Tous droits réservés

A CET EXCELLENT AMI
ARTHUR PORTE

Directeur du Jardin d'Acclimatation de Paris

QUI, AVEC FERNAND XAU, DIRECTEUR DU *Journal*, ORGANISA EN
FRANCE LA PREMIERE EXPOSITION FELINE

TRÈS CORDIAL HOMMAGE
PAUL MÉGNIN

PAUL MÉGNIN

NOTRE AMI
LE CHAT

LES CHATS DANS LES ARTS — L'HISTOIRE — LA LITTÉRATURE
HISTOIRE NATURELLE DU CHAT
LES RACES DE CHATS — CHATS SAUVAGES
CHATS DOMESTIQUES — LES MALADIES DES CHATS
LE CHAT DEVANT LES TRIBUNAUX
CHATS MODERNES

PRÉFACE
DE FRANÇOIS COPPÉE

De l'Académie française

Ouvrage orné de 200 Illustrations et de 5 Eaux-fortes

PAR

MM. ADAM — BREUGHEL — BRUNER — BURBANK — M^{me} CHAMPFLEURY — CRAFTY
EUG. DELACROIX — FOU-SOU-KAI (HOK-SAI) — A. GAUTIER — J.-J. GRANVILLE
KRETZBERGER — EUGÈNE LAMBERT — MANET — PIERRE MÉGNIN — MILLOT
GODFRIED MIND — PILLE — HENRIETTE RÖNNER — ROUVIÈRE — SAINT-GERMAIN
SPECHT — WEIR — CH. WEISSER — CORNELIUS WISCHER — WHISTLER, ETC.



PARIS
J. ROTHSCHILD, ÉDITEUR

13, RUE DES SAINTS-PÈRES, 13

1899

Tous droits réservés

19251

Fonds ancien

A CET EXCELLENT AMI

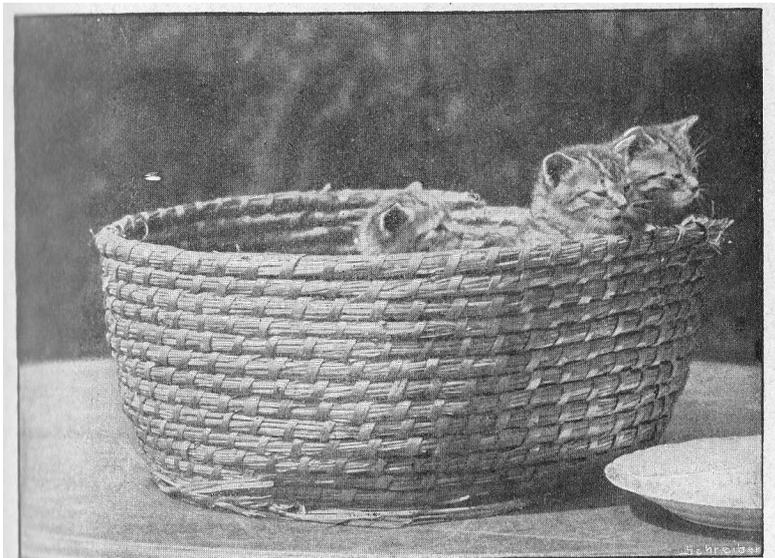
ARTHUR PORTE

Directeur du Jardin d'Acclimatation de Paris

QUI, AVEC FERNAND XAU, DIRECTEUR DU *Journal*, ORGANISA
EN FRANCE LA PREMIÈRE EXPOSITION FÉLINE

TRÈS CORDIAL HOMMAGE

PAUL MÉGNIN



PRÉFACE

J'ai lu avec un extrême plaisir, mon cher confrère, votre charmant livre : « Notre Ami le Chat ». Vous avez parlé de lui avec beaucoup de science et beaucoup d'esprit, et, pour le louer plus délicatement encore, vous lui avez emprunté sa qualité principale, — la grâce. C'est là qu'on reconnaît l'écrivain véritablement ami du Chat ; c'est sa marque ou, pour mieux dire, sa griffe.

Vous me demandez, en guise de préface, une page sur ces aimables félins. Mais que dirai-je ? J'ai, depuis longtemps,

épuisé toutes mes histoires de chats et j'ai, notamment, décrit les miens, depuis le bout de la queue jusqu'à la pointe de la moustache.



Heureusement, pour me tirer d'affaire, je trouve, dans mes papiers, un sonnet que j'ai adressé, il y a quelques années, à Mme Henriette Rönner, l'artiste belge, l'émule de notre Lambert, qui, sachant ma tendresse pour les Chats, avait bien voulu m'envoyer un très bel Album contenant d'excellents portraits de ces jolis animaux.

Bien entendu, en me rappelant le chef-d'oeuvre de Baudelaire, je rougis de ces méchantes rimes. N'importe ! Joignez-les, s'il vous plaît, à votre livre, afin qu'on sache que j'ai rendu hommage au Chat en prose et en vers, — à pied et à cheval.

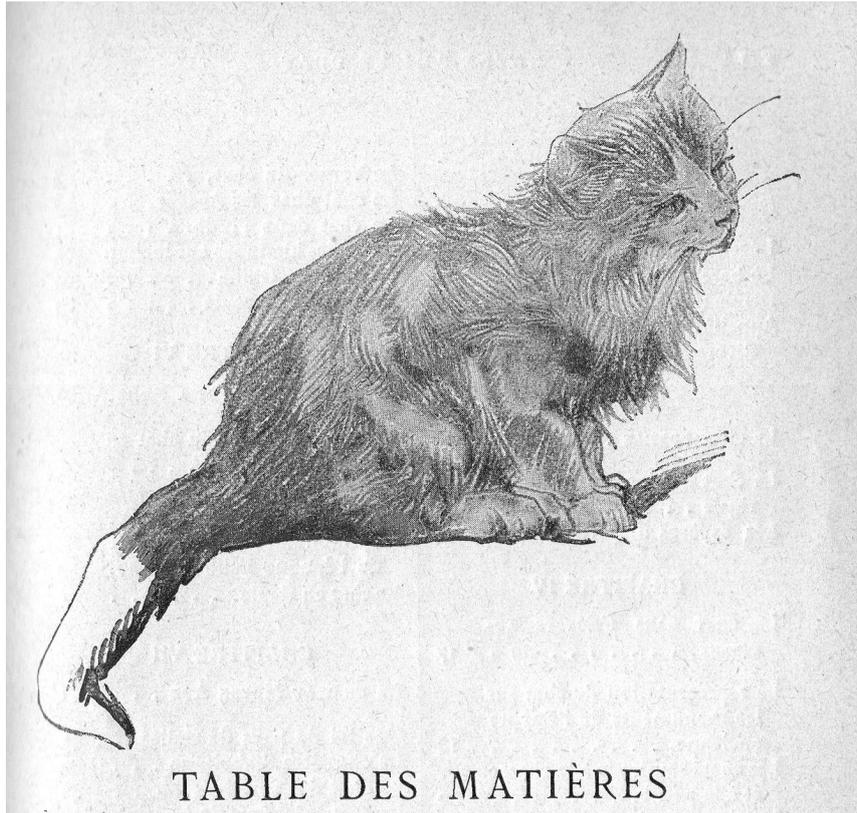
Je regarde, en ce bel album, paru d'hier,
Ces Chats pris sur le vif avec un talent rare.
Jamais il ne fut mieux compris, je le déclare,
Le tigre familier, caressant quoique fier.

Vos félins sont exquis, Henriette Rönner,
Je les admire et, non sans orgueil, les compare
Au charmant Angora dont mon logis se pare
Et qui vient de vêtir sa fourrure d'hiver.

Comme vous, pour les Chats j'ai tant de sympathie !
Chez moi, fai vu régner de longues dynasties
De ces rois fainéants au pelage soyeux ;

Et, dans mon calme coin de vieux célibataire,
Toujours lès Chats prudents, les Chats silencieux
Promènent leur beauté, leur grâce et leur mystère.





Préface, par François Coppée, de l'Académie française.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER - CONSIDERATIONS GÉNÉRALES SUR LE CHAT ET SON CARACTÈRE. - 1

Opinion de Lenz. - 1

Le chat est un philosophe et un indépendant. - 2

Quelques mots sur la domesticité du chat. - 4

Le chat être sociable. - 6

Chats de salon et chats souriciers. - 7

Les chats et la valériane. - 8

CHAPITRE II - ORIGINE DU CHAT. - 11

Légendes sur l'origine du chat. - 12

Le berceau de l'espèce chat. - 12

Origine du mot : chat. - 13

Appellation du chat dans les divers dialectes. - 14

CHAPITRE III - LE CHAT FOSSILE. - 15

Le chat à l'époque préhistorique. - 16

Les espèces disparues. - 16

CHAPITRE IV - LE CHAT DANS L'EGYPTE ANCIENNE. - 17

- La représentation du chat sur les monuments de l'Egypte ancienne. - 18
- Les chats employés à la chasse et à la pêche. - 20
- Le chat ganté. - 21
- La vénération du chat chez les Egyptiens. - 21
- Symbolisme du chat. - 22
- L'oeil du chat. - 22
- Les chats dans les temples. - 23
- Les momies de chats. - 24
- Le chat Dieu et vengeur des dieux. - 24
- Temples consacrés aux chats. - 25
- Les causes du culte des chats en Egypte. - 26

CHAPITRE V - LE CHAT EN ORIENT. - 27

- La domestication du chat dans les pays orientaux. - 28
- Le Verger du chat. - 28
- Le chat chez les Arabes. - 29
- Le chat dans l'Inde. - 31
- Légendes hindoues sur le chat. - 32
- Le chat en Chine. - 34
- Le chat en Turquie. - 34

CHAPITRE VI - LE CHAT EN GRECE ET A ROME. - 35

- La représentation du chat en Grèce. - 35
- Epigrammes des Poetae minores. - 37
- Les monuments romains et de l'époque gallo-romaine. - 39
- Le chat en Gaule. - 40

CHAPITRE VII - LE CHAT AU MOYEN AGE - 41

- Une loi du pays de Galles. - 41
- Le chat être diabolique. - 42
- Le chat des sorcières. - 42
- Le chat et les feux de la Saint-Jean. - 45
- Les chats à Metz. - 46
- Les chats en Picardie. - 47
- Légende des chats de Beaugency. - 48

CHAPITRE VIII - LE CHAT DEPUIS LE MOYEN AGE JUSQU'A NOS JOURS - 51

- Poésies populaires sur le chat. - 52
- Le chat et les enfants. - 52
- Contes relatifs aux chats. - 55
- Histoire de Bis, le Rothschild des chats. - 57
- Les Cat's meat men en Angleterre. - 61

CHAPITRE IX - LES ENNEMIS DES CHATS. - 63

- Toussenel et Honoré Scheffer. - 64
- Les chasseurs et les chats. - 65
- Chats sauvages et chats de gouttières. - 65
- Une statistique effrayante, mais fausse. - 67
- Ronsard et les chats. - 67
- Léo Lespès et Nadar.
- Antikatzen-Verein à Munich. - 67
- Les chats et les architectes. - 67

CHAPITRE X - LES AMIS DES CHATS. - 69

- Théoph. Gautier et les chats, tigres des pauvres diables. - 69
- Vénération des Arabes pour les chats. - 70
- Légende du chat de Mahomet. - 70
- Pourquoi les chats retombent-ils toujours sur leurs pattes ? - 72
- Le chat de Pétrarque. - 73
- Le chat du Tass. - 74
- Richelieu et ses chats. - 75
- Colbert. - 76
- Autres amis des chats au XVIIe et au XVIIIe siècle. - 77
- Chateaubriand et son amour pour le chat. - 78
- L'Histoire des chats de Moncriff. - 80
- L'Historiogrieffe du Royaume. - 80
- Le chat de Victor Hugo. - 81
- Palémon, le chat de Sainte-Beuve. - 83
- Les chats de Baudelaire. - 84
- Un sonnet de Baudelaire. - 85
- L'opinion de Théodore Barrière. - 86
- Le crime de Fanfan. - 86
- François Coppée et les chats. - 88

CHAPITRE XI - LE CHAT DANS LES ARTS - 89

- La représentation du chat en Egypte. - 89
- Hok'sai, peintre japonais. - 90
- Les croquis d'Hok'sai. - 91
- Godfried Mind, le Raphaël des chats. - 92
- Le Hollandais Cornélius Wischer. - 95
- La physionomie des chats d'après Granville. - 96
- Le comédien Rouvière peintre de chats. - 102
- Un successeur de Rouvière : Saint-Germain. Son opinion sur le chat. - 103
- Les peintres de chats modernes. - 1-4
- Lés chats dans l'architecture. - 105

CHAPITRE XII - BLASONS ET ENSEIGNES RELATIFS AU CHAT. - 107

- Le chat animal héraldique. - 107

Le chat sur les « Targues et Pavois » dès Romains. - 109
Quelques blasons anciens. - 109
Les « Marqués » d'imprimerie. - 111
Le chat et la République. - 111
Les vieilles enseignes. - 112
Le journal *le Chat Noir*. - 113
Salis et son cabaret. - 113
Lou Matagot. - 114
Le chat gris. - 114

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER - HISTOIRE NATURELLE DU CHAT. - 117

Le genre chat et le chat domestique. - 117
Caractères zoologiques généraux. - 118
Les griffes du chat. - 119
Les sens du chat. - 120
Classification. - 121
Le Manul. - 121

CHAPITRE II - OPINION DES NATURALISTES SUR LE CHAT - 123

Buffon et le chat. - 123
Un terrible ennemi de l'espèce chat. - 123
Boitard, défenseur des chats. - 129
Un collaborateur de Buffon ami des chats, Sonini. - 130
Une lettre de Mme d'Epinay. - 130

CHAPITRE III - INTELLIGENCE DU CHAT. - 133

L'intelligence des grandes espèces félines. - 133
La caractéristique de l'intelligence du chat. - 134
Quelques faits curieux d'intelligence, d'esprit, d'observation
et de raisonnement des chats. - 136
Chats et singes. - 137
Le chat berger. - 137
Le chat garde-poulés. - 138
Le chat de chasse. - 139
Le chat de pêche. - 139
Les chats et l'eau. - 140
Les chats savants. - 140
Leoni Clarke, le Roi des chats. - 141
Les chats boxeurs. - 142
Le chat aéronaute. - 143
Le chat de Guignol. - 144
Le piano félin. - 145
Le chat d'Arnould Galopin. - 145
Le chat de Sébàstopol. - 147
Le chat et les côtelettes. - 148
Le langage des chats. - 149

Les chats qui parlent. - 150
Appellation des chats dans les différentes langues. - 151

CHAPITRE IV - HABITUDE ET MOEURS DU CHAT, SON ENFANCE, SES SENTIMENTS DE FAMILLE. - 153

Les petits chats. - 153
L'amour de la chatte pour ses petits. - 155
Chattes nourrissant l'autres animaux. - 158
Sentiment de la propreté chez le chat. - 160
Les miaulements du chat. - 163
Attachement du chat à son maître. - 164
Le chat et la valériane. - 165

CHAPITRE V - UTILITE DU CHAT. - 167

Services rendus par le chat. - 167
Ce que peut détruire un chat. - 168
Les chats des réfrigérateurs de Pittsburg. - 170
Les chats de l'île de Chypre, destructeurs de serpents. - 172
Les chats destructeurs d'insectes. - 172
Le chat de Richard Whittington. - 173

CHAPITRE VI - CONSIDERATIONS GENERALES SUR LES RACES. - 175

Synopsis des races de chats. - 176
Le chat sauvage. - 177
Moeurs du chat sauvage. - 178
Les chats marrons. - 180
Le manul et le chat ganté. - 181

CHAPITRE VII - LES RACES DE CHATS DOMESTIQUES. - 183

Caractères généraux. - 183
Le chat ibérique. - 184
Le cypriote. - 184
L'Islandais. - 184
Le chat du Cap. - 184
Le chat de Gambie. - 184
Chat d'Abyssinie. - 185
Le chat des chartreux. - 185
Le chat d'Angora ou Angora. - 185
Le chat persan. - 190
Le chat russe. - 190
Le chat chinois. - 191
Les races de chat à queue courte. - 192
Le chat de Siam. - 193
Le chat sauvage de Siam. - 194
Les chats sans queue de l'île de Man. - 197
Les variétés de chats créées en Angleterre. - 199
Le chat écaille de tortue. - 200



- Abélard, d'après un dessin de Viollet-Je-Duc. - 215
Amour incompris, dessin de Specht - 35
Angora jeune, dessin de H. Weir - 182
Autographe de Victor Hugo. - 81
- Baudelaire, par Morin. - 84
Blason des Katzen. - 109
Boîte de momie-de chat (Musée du Louvre). - 22
Bonne mère, dessin de H. Weir. - 157
Bonne mère, dessin de Specht. - 41
Bronze du Musée égyptien du Louvre. - 18
Bronze égyptien, dessin de M. Prisse d'Avesnes. - 29
- Champfleury, par Morin. - 87
Chapiteau de la collection du Musée de la ville de Troyes. - 102
Chateaubriand, par Morin. - 78
Chat d'Abyssinie, dessin de H. Weir. - 185
Chat acrobate (Le), par H. Weir. - 133
Chatte allaitant ses petits, d'après un bronze du Musée égyptien. - 28
Chat angora, dessin de Pierre Mégnin. - 187
Chat angora, dessin de H. Weir. - 186

Chat demi-angora, dessin de H. Weir. - 188
Chat 'd'Arkangel, dessin de H. Weir. - 201
Chat canonnier (Le). - 46
Chat de campagne (Le), dessin de Ribot. - 218
Chat chinois, dessin de Bungartz. - 191
Chat écaille de tortue, des sin de H. Weir. - 200
Chat étranglant un oiseau, d'après une mosaïque du Musée de Naples. - 36
Chat ganté. - 17
Chat de l'île de Man, dessin de H. Weir. - 196
Chat de l'île de Man. - 195
Chat noir (Le), frontispice du journal. - 113
Chat persan, dessin de H. Weir. - 189
Chat persan (Jeune), dessin de H. Weir. - 189
Chatreuse, dessin de H. Weir. - 190
Chat sauvage, dessin de Specht. - 175
Chat sauvage, par Werner. - 13
Chat sauvage de France, dessin de Pierre Mégnin. - 177
Chat sauvage de Grande-Bretagne, dessin de H. Weir. - 178
Chat de Siam, dessin de Pierre Mégnin. - 193
Chat sauvage de Siam, dessin de Millot. - 194
Chat rayé, dessin de H. Weir. - 198
Chat tigré, dessin de H. Weir. - 199
Chat èt les poissons (Le), par Bungartz. - 10
Chat de V. Hugo (Le). - 81
Chinois en famille (Enfants et chats), d'après une tasse en porcelaine de la collection de M. Jacquemard. - 104
Concert de chats, d'après le tableau de Breughel. - 55
Coquetterie, dessin de Specht. - 183
Courteline (G.) et ses chats, par Ch. Weisser. - 253
Croquis d'après Mind. - 158
Croquis de Kreutzberger, d'après Delacroix. - 93. 94

Déclaration, par Ch. Weisser. - 27
Devant le feu. - 69
Duo sur un toit, dessin de Ch. Weisser. - 51

Écran japonais de la collection de M. James Tissot. - 89
Enseigne de la rue Saint-Denis. - 113
Etendard des anciens Romains. - 110
Exposition du Crystal-Palace de Londres (A l'), croquis de H. Weir. - 235
Èn famille, croquis de H. Weir. - 123

Famille de chats, croquis de H. Weir. - 205
Famille de chats (Une), dessin d'Eug. Lambert. - 50
Fruit défendu, par Henriette Ronner. - 106
Gâlopin et son chat Minou. - 146
Granville (J.-J), croquis. - 96, 97, 98
Griffe du chat. - 119
Groupe de chats, caprice japonais tiré de la collection de M,

J. Tissot. - 99

Haute école, par Adam. - 62
Hoffmann, par Morin. - 83
Huysmans (S.-K.) et son chat, par Delâtre fils. - 244

Jury (Le) de la première Exposition féline de Paris. - 237

La Jeunesse (E.) et ses chats, croquis par lui-même. - 256
Lauréats (Les) de la première Exposition féline dessins de Weisser. - 240, 241
Liberté (La), d'après Proudhon. - 112
Lilith, croquis de Whistler. - 251

Mallarmé (Stéphane). - 251
Manul. (Le), dessin de Bungartz. - 117
Marque d'imprimerie du XVIIe siècle. - 108
Marque d'imprimerie des Sessa. - 111
Mère chatte, croquis de H. Weir. - 156
Mère (La) et son petit chat, d'après une peinture du comédien Rouvière. - 5
Minet malade, croquis de Kreutzberger. - 203
Momie de chat (Musée égyptien). - 23
M. de Moncriff, par Morin. - 80
Montaigne, par Morin. - 77
Montaigne, d'après un portrait de la collection du Dr Payen. - 71
Montreur de chats savants, d'après une gravure ancienne. - 132

Nourrice, dessin de Ch. Weisser. - 153

Peinture égyptienne du British Muséum, dessin de Mérimée. - 19
Petits chats, croquis de H. Weir. - 157
Petit ménage (Le), croquis de Saint-Germain. - 260, 261, 262
Petit Minet, d'après une photographie. - 202
Piano félin, d'après une gravure ancienne. - 145
Pour l'amour d'une belle, par Ch. Weisser. - 15
Premières escarmouches, dessin de Specht. - 63

Quatuor affamé, dessin de Adam. - 174
Querelle de chats, par Specht. - 11

Rendez-vous de chats, par E. Manet. - 166
Reproduction d'une peinture japonaise de Hok'sai. - 91
Richelieu, par Morin. - 75

Squelette du chat. - 118
Sommeil tranquille, d'après une estampe de Cornélius Wischer. - 1
Succulent déjeuner, par Specht. - 107

Tête de chat, croquis d'Eug. Delacroix. - 124
Toilette (La), d'après une aquarelle de Mind. - 160
Tombeau gallo-romain (Musée de Bordeaux). - 39
Tribunal de chats, dessin de H. Weir. - 219

Victoire (La) des souris sur le chat, gravure populaire de
Russie. - 54
Weir (Harrison). - 101

TABLE DES EAUX-FORTES

Le Chat et les Fleurs, par E. MANET - 1
Jeux de Chats, par Eug. LAMBERT. - 49
A la poursuite d'un Chat, par CRAFTY. - 129
La mère Chatte, par Armand GAUTIER. - 161
Le Déjeuner, par Mme CHAMPFLEURY. - 225



TABLE DES NOMS CITÉS

Abel -	76
Achille -	38
Actéon -	38
Agathias -	37
Aizac (Mlle Félicie d') -	105
Allais (Alph.) -	113
Amyot -	22
Anaker -	213
Apollon -	11
Arène (Paul) -	114
Aristote -	36
Pages	
Armentières (la maréchale d') -	46
Aumale (d') -	259

Auriol (G.) - 113

Barrier - 203
Barrière (Théodore) - 86
Balzac - 2
Baudelaire - 2, 81, 85, 192
Bell - 213
Bellay (Joachim du) - 47
Bernardin de Saint-Pierre - 77
Bertillon - 39
Blainville (de) - 15, 24
Blyth - 13
Boitard - 129
Boukay (M.) - 113
Brehm - 137
Breughel - 55
Brown - 136
Bruner - 145
Bubastis - 19
Buffon - 2, 4, 63, 79, 123
Bujeaud (Jérôme) - 53, 161
Buniva (Dr) - 205
Burbank - 95

Cambyse - 27
Cammass (H.) - 25
Caribert (Octave Lebesgue) - 38
César - 28
Chabouillet - 38
Chafiardon - 111
Champfleury - 2, 3, 20, 38, 55, 81, 90, 105, 153, 264
Chateaubriand - 56, 78
Chetardie (La) - 110
Clarcke (Léoni) - 141
Colbert - 76
Combourg (Comte de) - 56
Coppée (Fr.) - 88, 196, 239, 246
Cornevin - 121, 175
Couch - 136
Courteline (G.) - 253
Çouturat - 239
Crémieux - 220
Cuvier - 15, 24

Damocharis - 38
Darnisei - 12
Darwin - 13
Debrèves - 172
Delacroix(Eug.) - 95
Delapalme - 230
Della Gatta - 110

Delassus (Jules) - 42
Depping (G.) - 92
Desbordes-Valmore (Mme) - 78
Deschaumes (E.) - 239, 253
Deshoulières (Mme) - 78
Desprez (Marcel) - 78
Devendiren - 32
Diane - 41
Diodore de Sicile - 21
Docquois(G.) - 246
Donnay (M.) - 113
Dufresne (Mlle) - 240, 243
Dumas (Alexandre) fils - 2
Dupont de Nemours - 120, 150, 152, 155

Edelestand du Ménil - 45
Ehrenberg - 24
El-Daher Beybars - 28
Epinay (Mme d') - 130
Estienne (Henri) - 111
Fadyau - 211
Feydeau - 103, 259
Finazzi - 207
Flourens - 4
Fontenelle - 77
Fou-sou-Kay (Hok'sai) - 90
Fréret - 31
Freytag - 14

Galiani (l'abbé) - 130, 152, 164
Galopin (Arnould) - 145
Garguille (Gauthier) - 143
Gauthier (Th.) - 69, 81
Geffroy (E.) - 24
Giebel - 138
Goya - 90, 91
Grammont (Louis de) - 148, 258
Granville (J.-J.) - 98
Gratiolet - 154
Gray (J.-J.) - 208
Greuer Leclerc - 144
Grimm - 80
Guersant (Dr). - 205
Guillaume de Tripoli - 28
Guyot-Desherbiers - 66

Hana - 18, 19
Henri III - 66
Hérodote - 23, 36
Hoffmann - 85
Horapollon - 21

Howel le Bon - 41
Hubert (Lucien) - 113
Hugo (V.) - 81
Huysmans (S.-K.) - 249
Isidore - 13

La Jeunesse (Ernest) - 255
Jullemier - 233
Justinien - 37
Katzen - 110
Khil - 242
Klein - 135
La Fontaine - 82
Lambert (Eug.) - 103, 104, 239
Landon - 77
Landrin (A.) - 203
Larchey (Loredan) - 47
Larousse - 23
Leboeuf (l'Abbé) - 45
Lebrun (Mme) - 93
Lefèvre - 24
Lenz - 2, 136, 168, 180,
Léon XII - 80
Le Noir (l'abbé) - 34
Leroux de Lincy - 48
Lesdiguières (De) - 77
Lespès (Léo) - 144
Lésy - 242
Levesque (Mme) - 173
Lévy (Maurice) - 73
L'Hoest - 239
Linné - 118
Littré - 14
Loti (Pierre) - 247

Mahomet - 69
Maine (Duchesse du) - 77
Mallarmé (Stéphane) - 251
Marcellus (de) - 78
Marin (Aug.) - 114
Maupassant (Guy de) - 9
Meek - 134
Mégnin (Pierre) - 213, 239
Mendès (Catulle) - 216, 239, 247
Mérimée - 8, 19, 20, 81, 84
Meunier (Victor) - 138
Michelet - 81
Michelet , (Mme) - 81
Milne-Edwards - 196
Mind (Godfried) - 92, 158
Mirbeau (O.) 239

Mirepoix (Duchesse de) - 77
Mistral - 114
Moncriff - 12, 31, 46, 76, 81, 144
Monomagne .(Constantin) - 34
Montaigne - 77, 152
Moreau de Saint-Méry - 157
Mulla - 12
Muller - 139
Murger (H.) - 87

Nadar - 67
Nasica (Scipion) - 73
Nehring - 20
Néron - 28
Noé - 12
Ochus - 24
O'Larry (Mme) - 79
Osman Bey (Dr) - 20

Pacht - 25
Palladius - 14
Palliot - 109, 110
Perrault - 53
Pétrarque - 73
Pierquin de Gemloux - 157
Pille - 113
Piot-Bey - 21
Plutarque - 21
Poë (Edgard) - 85
Pommereux (Lucas) - 45
Porte (Arthur) - 7, 140, 235, 239
Praxinoé - 37
Prisse d'Avesnes - 28, 30
Proudhon - 112
Ptolémée - 21
Pyrrhus - 38

Ramsès - 19
Récamier (Mme) - 78
Rengger - 172
Richard - 220
Richelieu - 75
Romanes - 134
Rönner (Henriette) - 104
Ronsard - 67
Rousseau (J.-J) - 77
Rouvière - 102
Sablière (Mmc de la) - 81
Saint-Germain - 103, 259
Sainte-Beuve - 2, 82
Salangham - 31

Salis - 113
Say (J.-B) - 77
Scheffer (Honoré) - 63, 231
Scheitlin - 121, 158
Schweinfurth - 21
Sessa - 111
Silvestre (Armand) - 252
Sonini - 130
Specht- 104
Steinlen - 104, 113, 239
Sully-Prudhomme - 249

Tantet - 59
Tchudi - 179
Teyssandier - 76
Théocrite - 36
Theuriet (A.) - 239
Torquato Tasso - 74
Tournefort - 34
Toussenel - 63, 65, 67, 103, 230, 231
Vadon - 243
Valadon - 231, 234
Waldeck-Rousseau - 196, 241
Valmont de Bomarc - 145
Vaucaire (M.) - 239
Vogler - 114
Voltaire - 80
Weir (H.) - 104, 157, 193, 236, 242
Whistler - 252
White - 158
Whittington (Richard) - 173
Vigneux-Marville - 6
Wilkinson - 20
Villequez - 233
Willetta - 104, 113
Willy - 114
Wirchow - 21
Wischer (Cornélius) - 95
Wood - 148
Vulson de la Colombière - 107
Xau (Fernand) - 235
Zola (Emile) - 265





Manet

J. Rothschild, Editeur.

LE CHAT ET LES FLEURS.



SOMMEIL TRANQUILLE. — D'après une estampe de Cornélius Wischer.

CHAPITRE PREMIER - CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE CHAT ET SON CARACTÈRE

« Si vous avez un chat qui égratigne et qui morde les enfants, qui brise sans cesse marmites et poêlons, qui dérobe les saucisses, le beurre et la viande, qui étrangle les poules et les petits oiseaux, sans essayer jamais de prendre ni rats ni souris, ce que vous avez de mieux à faire, est de le noyer ou de lui donner le coup de grâce.



« Mais si vous avez un gentil minet qui soit le joujou favori des enfants, qui ne cause pas le moindre désordre au logis et qui s'occupe nuit et jour de faire la chasse aux rats et aux souris, alors vous faites très bien de l'entourer de soins comme un bienfaiteur. » Cette opinion de Lenz sur le chat pourra satisfaire les dénigreur et les défenseurs acharnés de messire Rominagrobis.

Cependant le chat aussi bien que le chien n'a-t-il pas droit au qualificatif d'« ami de l'homme » ? Car c'est une erreur de croire que le chat ne s'attache qu'au foyer où il gîte ; il n'est pas seulement, selon le mot de Buffon, « le domestique infidèle qu'on ne garde que par nécessité », il est l'animal caressant par excellence, n'accordant ses caresses qu'à ceux chez lesquels il trouve réciprocité ; du reste — est-ce caprice, est-ce question de caractère et d'affinité ? — le chat a pour lui les femmes et les poètes. Dans notre siècle principalement, les écrivains les plus célèbres, Balzac, Hugo, Baudelaire, Gautier, Dumas fils, Sainte-Beuve, Champfleury, pour ne citer que ceux-là, ont été des *félinophiles* enragés et n'ont pas cru déroger en affirmant hautement leurs sympathies pour ce « tigre des pauvres diables ».

Le chat est un philosophe et un indépendant. Tous les actes de sa vie dénotent un sens réfléchi beaucoup plus développé que chez certains autres animaux ; on l'accuse volontiers de se trop souvent servir de ses griffes, mais je ne crois pas qu'on puisse citer d'exemples de chats qui griffent pour le simple plaisir de griffer. Voyez-le quand il joue, il fait patte douce ; par exemple, si on lui fait mal, il ne craint pas de rendre oeil pour oeil, dent pour dent, quand bien même il se sentirait le plus faible ; ce petit côté de son caractère est plutôt à sa louange.

Intelligent ? Certes il le montre dans maintes et maintes circonstances ; j'aurai l'occasion de citer de nombreux exemples de sa sagacité. Je me contenterai pour l'instant de ce fait rocessivement curieux rapporté par Champfleury.

« Après le déjeuner, j'avais l'habitude de jeter le plus loin possible, dans une pièce voisine, un morceau de mie de pain, qui, en roulant, excitait mon chat à courir. Ce manège dura plusieurs mois ; le chat tenait cette miette de pain pour le dessert le plus friand. Même après avoir mangé de la viande, il attendait l'heure du pain, et avait calculé juste le moment où il lui semblait extraordinairement gai de courir après le morceau de mie. Un jour, je balançais longuement ce pain que le chat regardait avec convoitise et, au lieu de le lancer par la porte dans la pièce voisine, je le jetai derrière le haut d'un tableau, séparé du mur par une inclinaison légère. La surprise du chat fut extrême ; épiant mes mouvements, il avait suivi la rojection du morceau de pain, qui, tout à coup, disparaissait. Le regard inquiet de l'animal indiquait qu'il avait conscience qu'un objet matériel traversant l'espace ne pouvait être annihilé.

« Un certain temps le chat réfléchit. Ayant argumenté suffisamment, il alla dans la pièce voisine, poussé par le raisonnement suivant : Pour que le morceau de pain ait

disparu, il faut qu'il ait traversé le mur. Le chat désappointé revint, le pain n'avait pas traversé le mur.

« La logique de l'animal était en défaut.

« J'appelai de nouveau son attention par mes gestes, et un nouveau morceau de pain alla rejoindre le premier derrière le tableau.

« Cette fois, le chat monta sur un divan et alla droit à la cachette. Ayant inspecté de droite et de gauche le cadre, l'animal fit si bien de sa patte, qu'il écarta du mur le bas au tableau, et s'empara ainsi des deux morceaux de pain. »

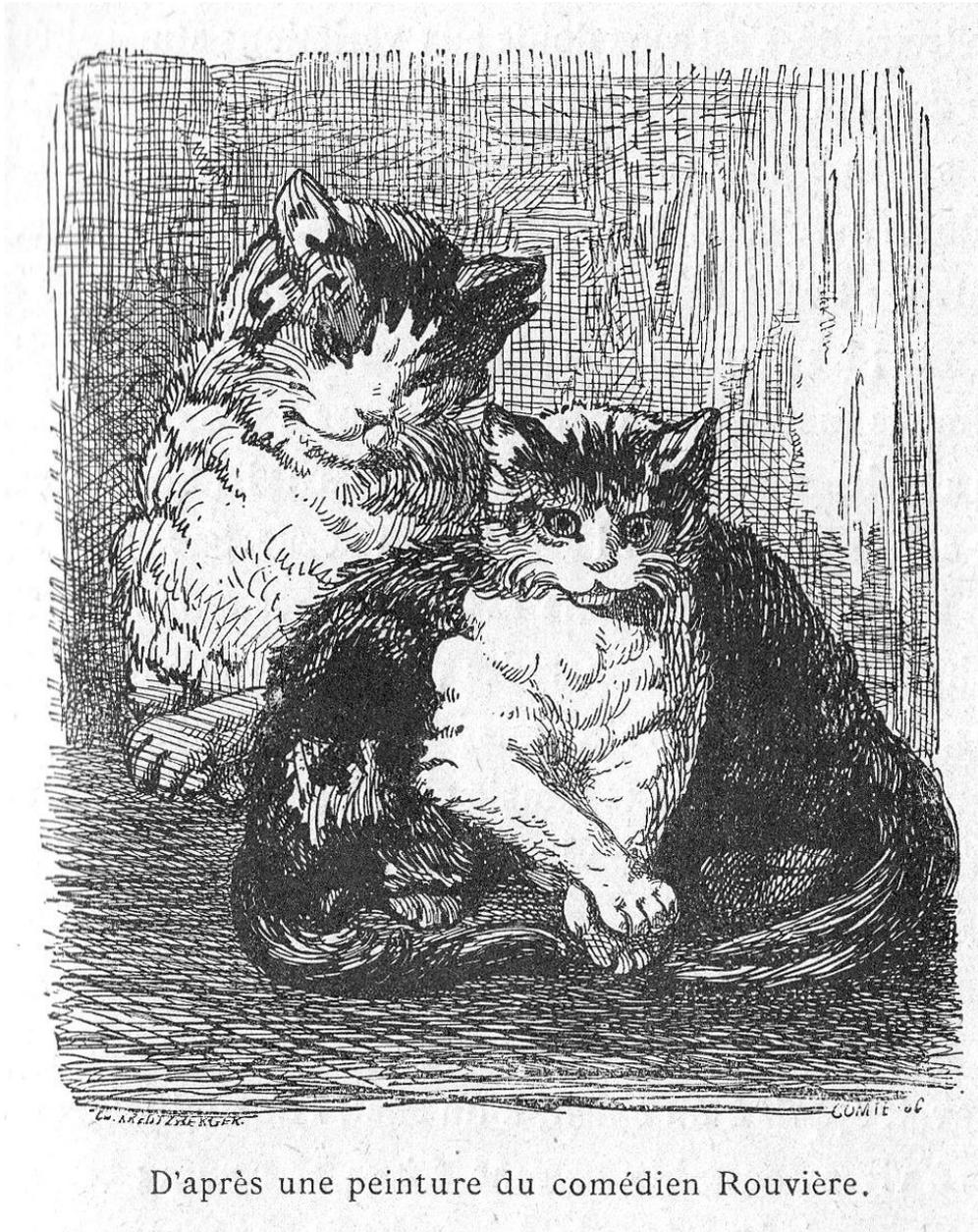
N'est-ce pas là de l'intelligence doublée de sagacité, d'observation et de raisonnement ? Un chien, auquel pareille aventure serait arrivée, aurait eu plus vite peut-être l'explication du mystère ; son nez le guidant, il serait allé droit au tableau, et aurait aboyé au pain ; le chat a raisonné, et c'est sa perspicacité qui l'a fait agir.

Quant à la domesticité du chat, personne je pense, ne voudra la mettre en doute. Ce qui a fait dire à Buffon, à Flourens et à quelques autres que le chat n'était pas un animal domestique, c'est qu'ils ont vu en lui un solitaire qui veut être et rester indépendant.

Assurément, si la domesticité consiste à changer les habitudes d'un animal, à lui rendre agréables et forcées nos caresses, à le fixer malgré lui au foyer, à le faire vivre contre son gré au milieu de nous, le chat n'est pas un animal domestique au même titre que le cheval, le boeuf, la chèvre et même le chien. Le chat, lui, consent à être notre hôte, mais il ne veut pas aliéner sa liberté, ni être notre serviteur. Néanmoins il est susceptible d'attachement, même à un très haut degré, mais il faut le laisser aller à ses allures et ne pas solliciter ses flatteries. Combien de chats vont au-devant de leurs maîtres qui rentrent après une absence ? Voici à ce sujet un exemple qui m'est personnel. Un chat, pauvre abandonné, vint un jour se réfugier dans une maison qu'il sentait amie, et où il savait trouver bonne pitance et bon gîte ; il se prit de suite d'affection pour la personne qui la première le cajola et restaura son pauvre ventre affamé ; depuis, devenu très sociable avec tout le monde, il réservait néanmoins ses caresses pour son sauveur.

Si cette personne s'absentait, notre chat se désolait, la cherchait et, ne la trouvant point, il allait cacher son chagrin on ne sait où, et disparaissait aussi longtemps que son amie n'était pas là ; mais qu'il était prompt à reparaître, et quelle joie il manifestait à son retour ! Pour

obtenir l'affection d'un chat, il faut souvent peu de chose, mais il en faut encore moins pour la perdre.



D'après une peinture du comédien Rouvière.

J'ai dit déjà que le chat ne griffait pas sans motifs, quoi qu'on ait pu prétendre... Le chat du reste n'est jamais agresseur ; on a donc tort de le dire traître ; mais le chat étant très excitable par l'électricité, c'est sans doute aux variations atmosphériques qu'on doit ses inégalités d'humeur.

Le système nerveux du chat — qui aurait en cela assez d'analogie avec celui des jolies femmes — est d'une excessive délicatesse ; c'est à force de le taquiner qu'on le pousse à sortir ses griffes ; les caresses trop prolongées l'énerveront aussi, car, s'il aime la main qui le flatte, il se refuse à vivre en esclavage.

On a également accusé le chat – de quoi ne l'a-t-on pas accusé, notre ami ? – de n'être ni sociable, ni docile. Sociable ? Mais il vit en très bonne compagnie avec les autres animaux ; j'ai vu des chats avoir pour camarades de jeux, et même de lit, des chiens, des singes, voire des rats ; d'autres vivent avec des perroquets, des oiseaux, sans jamais chercher à leur faire aucun mal, mais souvent à la condition que ces derniers ne soient pas en cage !

Le chartreux Vigneux-Marville, dans ses *Mélanges*, rapporte qu'il vit à Paris une dame qui, par la force de l'éducation, avait appris à un chien, à un chat, à un moineau et à une souris à vivre ensemble comme frères et soeurs ; ces quatre animaux couchaient dans le même lit et mangeaient dans le même plat. Le chien, à la vérité, se servait bien et le premier, mais il n'oubliait pas le chat qui avait l'honnêteté de donner à la souris certains petits ragoûts qu'elle préférait et laissait au moineau les miettes de pain que les autres ne lui enviaient pas.

« Après la panse, venait la danse, ajoute Vigneux-Marville, le chien léchait le chat, et le chat léchait le chien ; la souris se jouait entre les pattes du chat, qui, étant bien appris, retirait ses grilles et ne lui en faisait sentir que le velours.

« Quant au moineau, il voltigeait haut et bas, et becquetait tantôt l'un, tantôt l'autre, sans perdre une plume. Il y avait enfin la plus grande union entre ces confrères d'espèces si différentes, et l'on n'entendait parler ni de querelles, ni du moindre trouble entre eux, tandis qu'il est impossible à l'homme de vivre en paix avec son semblable, »

Cette même douceur sociale se retrouve lorsqu'on possède plusieurs chats et qu'on les fait manger au même plat ; ils font de suite très bon ménage, chose rare chez les chiens ; ainsi cet animal qu'on dit être égoïste et tartufe laisse la pitance à ses compagnons, tandis que le chien, doux et caressant, arrachera à son voisin l'os qu'il convoite.

Il y a quelques années, au Jardin d'acclimatation de Paris, un singe victime de ses trop joyeuses gambades dut subir l'amputation d'un bras ; on l'isola pendant sa maladie, et ce fut un chat qu'on lui donna comme compagnon. Rien n'était curieux comme de voir les soins maternels dont le chat entourait son ami le singe. C'est du reste ce qui suggéra l'idée au directeur du Jardin, M. Porte, de mettre dans la rotonde des singes une collection de chats qui vivent là en très bonne intelligence avec la gent simiesque.

Par exemple, le chat est d'une curiosité tout à fait étonnante, j'allais dire... féminine, il faut qu'il sache tout ce qui se passe, il s'informe de tout, il cherche à se rendre compte des actes et des choses qui le frappent, et cela souvent sans bouger.

Est-ce bien un défaut, et ne ressemble-t-il pas en cela à l'homme, au singe et aussi aux petits chiens ? Voyez ce beau chat, paresseusement replié dans un fauteuil, fermant à demi les paupières, un philosophique sourire caché dans sa barbe ; au moindre bruit il dresse les oreilles, et regarde curieusement ; s'il a vu ce qui l'intriguait, il reprend sa somnolence interrompue, sinon, sans avoir l'air de s'intéresser outre mesure à la chose, il se lève, s'étire, fait un gros dos et doucement va s'enquérir de ce qui se passe. C'est de la malice, direz-vous ? Le chat serait-il chat, s'il n'était pas malin ?

Mérimée, qui aimait volontiers à causer avec son chat des heures entières, disait de lui : « Il a tant d'esprit ! quel dommage qu'il soit si susceptible ! » La susceptibilité, en effet, est un défaut du chat, je vous l'avoue ; mais une caresse donnée au moment opportun en a vite raison.

L'instinct maternel et les sentiments de famille sont très développés chez les chats ; je reviendrai du reste sur ce sujet, et montrerai par de nombreux exemples que les détracteurs du chat ne l'ont jamais ni bien connu, ni bien étudié.

Souvent on fait un crime à messire matou de ne point faire la chasse aux souris. A qui la faute ? Je ne crains pas de dire que c'est au maître qui aura négligé son éducation ; car, malgré sa plus grande indépendance, il en est du chat comme du chien de chasse ; son instinct le porte à faire une chose, mais si on ne l'y habitue pas, il se néglige rapidement. Cela est si vrai que j'ai vu dans la même maison, chez un peintre de mes amis, deux chats : l'un prenait les souris, l'autre s'en souciait comme de son premier coup de griffe, parce que le premier avait été habitué dès son jeune âge à la chasse aux souris ; son maître avait eu la patience de prendre des souris à des souricières, et il les lâchait sous le nez du petit chat, qui, en peu de jours, comprit ce qu'on lui demandait ; depuis, il est devenu chasseur enragé et fait des hécatombes de petits rongeurs. L'autre chat, son compagnon, s'était éduqué seul ; ayant à manger à satiété, par-ci, par-là, il prenait bien quelque souris, mais simplement comme distraction.

Ne faites donc pas aux chats un crime d'un défaut de dressage qui vous est imputable.

Fait curieux et qui mérite d'être noté : le chat a pour la valériane une véritable passion ; lorsqu'il rencontre cette plante, il se roule et se jette dessus, paraissant trouver à ce jeu un délice inouï. Pourquoi la valériane produit-elle cet effet ? Est-ce en raison de son odeur, quelque peu analogue à celle de l'urine du chat ? Est-ce simplement un phénomène nerveux, le même, qui se produit chez ceux qui aiment à caresser un chat ? Guy de Maupassant ne disait-il pas que pour lui il n'était pas de « sensation plus délicate et plus raffinée que la caresse donnée à leur robe tiède et vibrante ».





LE CHAT ET LES POISSONS, par J. Bungartz.

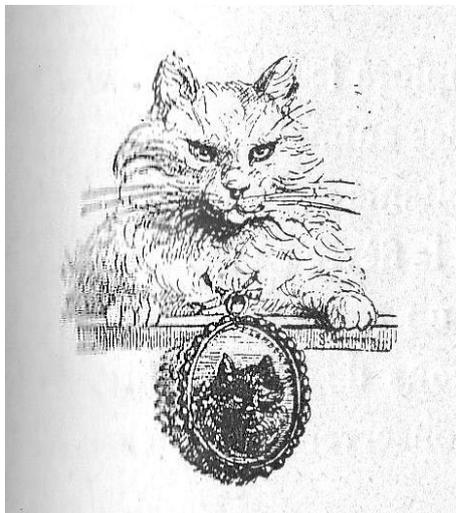


QUERELLE DE CHATS, par Specht.

CHAPITRE II - ORIGINE DU CHAT

Tous les Félines sont cousins germains ; le chat appartient à cette grande famille.

Mais certes aucun animal n'a une origine entourée de plus de légendes ; c'est là encore un témoignage de l'intérêt et de la vénération toute particulière dont il a été l'objet de la part des peuples de l'antiquité.



Si l'on en croit la mythologie grecque, Apollon, voulant effrayer sa soeur, créa le lion ; Diane, pour se venger et ridiculiser en même temps celui qu'on voulut appeler le Roi des animaux, créa à son tour le chat.

Dans son *Histoire des Chats*, Moncriff rapporte une curieuse légende sur l'origine du chat, légende qui lui aurait été contée par un ministre de la religion musulmane, Mulla :

« Les premiers jours que les animaux

furent renfermés dans l'Arche, étonnés des mouvements de la barque et du nouveau séjour qu'ils habitaient, ils restèrent chacun dans leur ménage... Le singe fut le premier à s'ennuyer de cette vie sédentaire, il alla faire des agaceries à une jeune lionne... Ce fut des amours du singe et delà lionne que naquirent un chat et une chatte. »

D'autre part, dans le livre de Darnisei (VIIIe siècle de l'hégire) je trouve cette autre légende arabe :

« Lorsque Noé fit entrer dans l'arche un couple de chaque bête, ses compagnons ainsi que les autres membres de sa famille lui dirent : « Quelle sécurité peut-il y avoir pour nous et pour les autres animaux tant que le lion habitera avec nous dans cet étroit bâtiment ? »

« Le patriarche se mit en prières et implora le Seigneur.

« Aussitôt la fièvre s'empara du Roi des animaux, afin que la tranquillité d'esprit fut rendue aux habitants de l'arche. Il n'y a pas d'autre explication de l'origine de la fièvre en ce monde.

« Mais il y avait dans le vaisseau un autre ennemi non moins nuisible, la souris. Les compagnons de Noé lui firent observer qu'il leur serait impossible de conserver leurs effets et leurs provisions.

« Après une nouvelle prière adressée au Tout-Puissant par le patriarche, le lion éternua, et il sortit de ses naseaux un chat. C'est depuis ce moment que la souris est devenue si craintive et qu'elle a contracté l'habitude de se cacher dans les trous. »

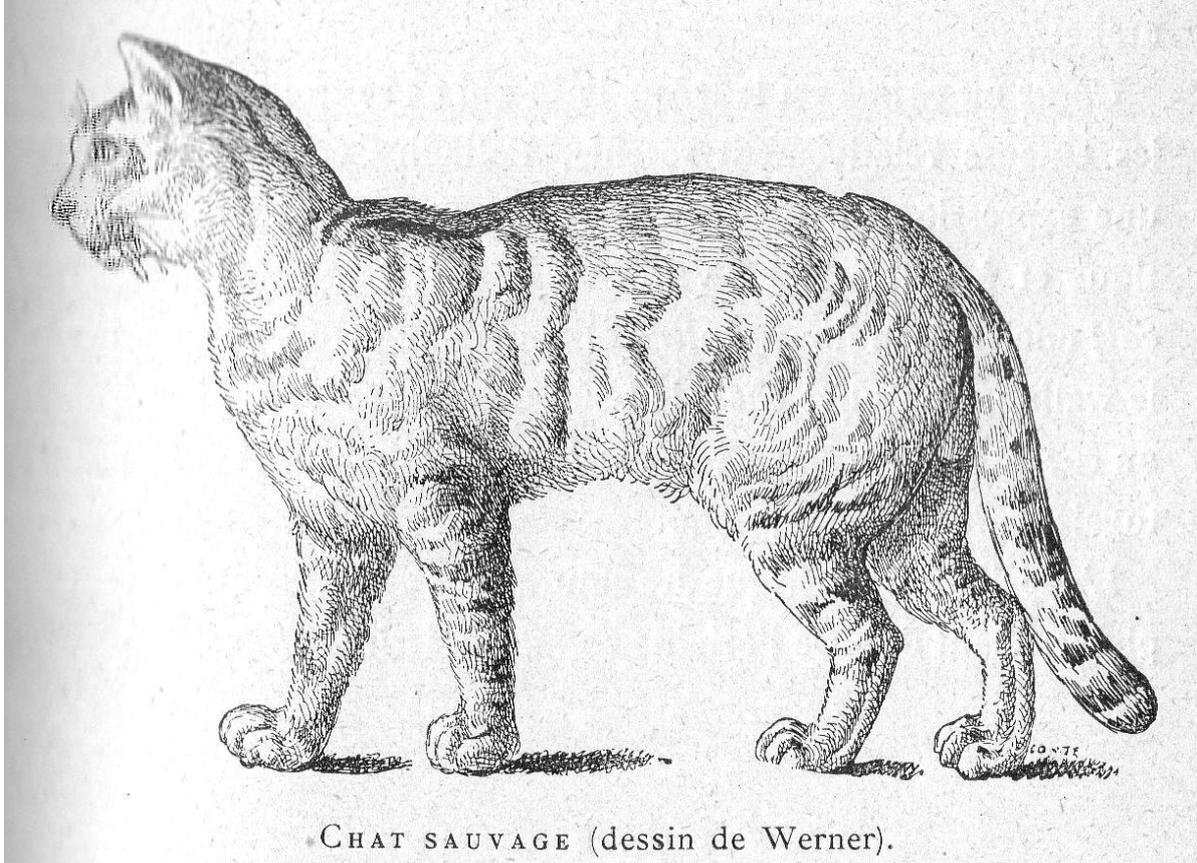
Le berceau du chat a été, dit-on, l'Égypte ; c'est de là qu'il s'est répandu en Europe, à la suite de l'immigration des rats.

Le chat sauvage européen pourrait bien avoir une autre souche.

Dans son livre : *De l'Origine des Espèces*, Darwin s'était déjà occupé des chats ; il y revient dans la *Variation des animaux et des plantes sous l'action de la domestication* et leur donne comme berceau l'Orient ; « c'est en Orient, dit-il, que le chat a été domestiqué dès l'abord, et M. Blyth m'apprend qu'il est fait mention de cet animal dans un manuscrit sanscrit datant de plus de 2.000 ans ».

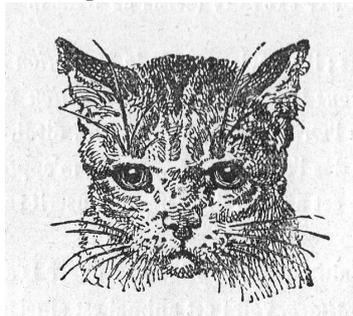
D'où vient maintenant l'appellation : chat ? D'après Isidore, *catus* vient de *càttàre*, voir ; cet animal est ainsi nommé parce qu'il voit, qu'il guette ; *catar*, regarder, est dans le provençal et l'ancien français *chater*. Littré ajoute qu'on ne

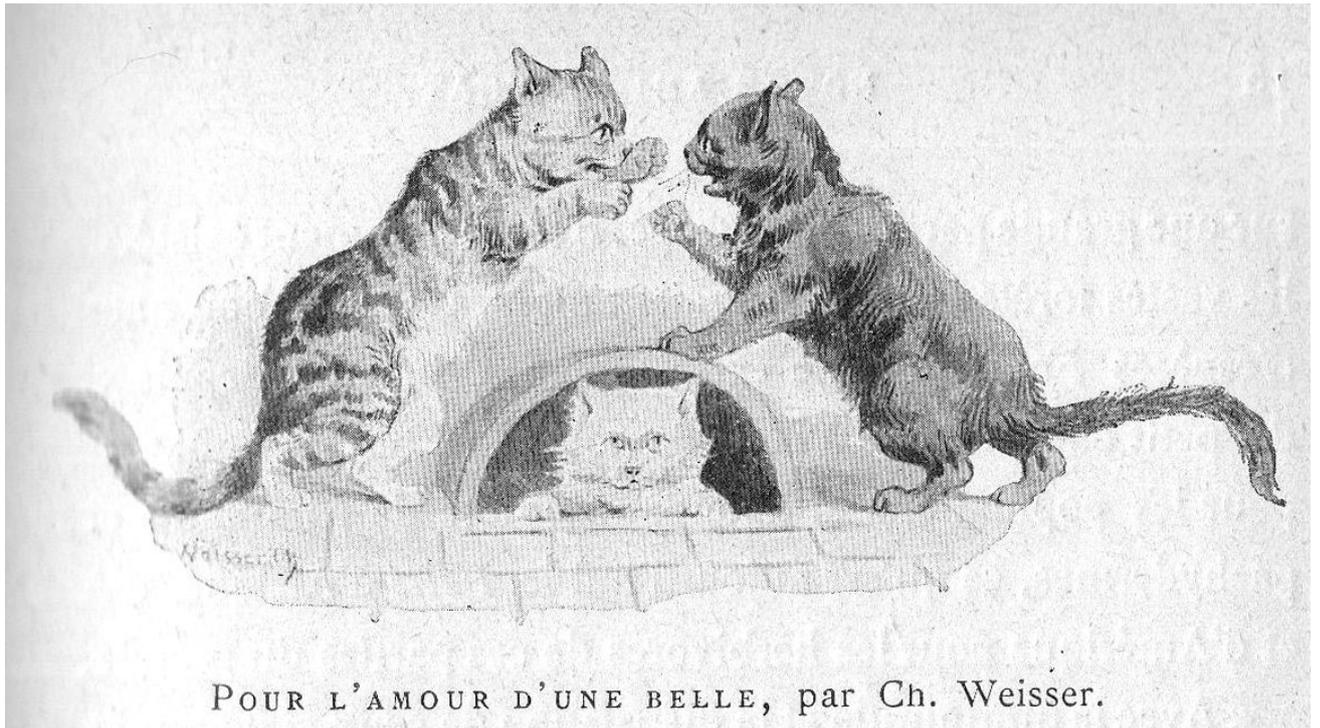
sait à quoi se rattachent *catus* ni *catar* ; la tardive apparition que ces mots font dans le latin porte à croire qu'ils sont d'origine celtico-germanique. Il y a bien dans l'arabe le mot : *gittoun*, chat mâle, mais Freytag doute que ce mot appartienne à l'ancien arabe.



Catus ou *cattus* est le terme latin qui ne se trouve que dans les auteurs relativement récents, Palladius et Isidore, c'est une expression du latin vulgaire. Ce mot appartient au celtique et à l'allemand : Vil., *cat* ; kymri, *kâth* ; anglo-saxon, *cat* ; ancien Scandinave *kottr* ; allemand moderne, *katze*. Dans le wallon, on trouve *chet* ; le bourguignon, *chai* ; le picard, *ca* ou *co* ; le provençal, *cat* ; le catalan, *gat* ; l'espagnol et le portugais, *gato* ; l'italien, *gatto*.

L'appellation générique des naturalistes est *catus* qui devrait plutôt, étant donnée l'origine *cattare*, s'écrire *cattus*.

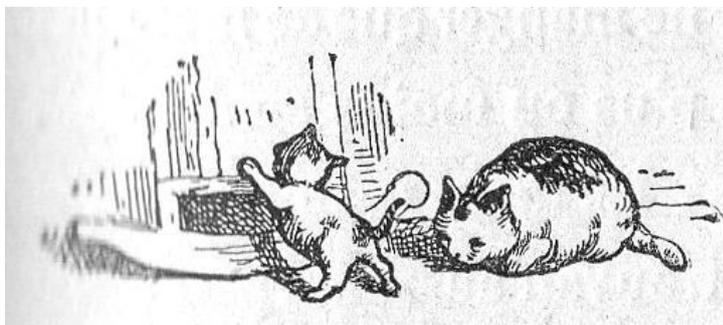




POUR L'AMOUR D'UNE BELLE, par Ch. Weisser.

CHAPITRE III - LE CHAT FOSSILE

Dans les fouilles préhistoriques, faites surtout ces dernières années, on rencontre souvent le chat. Ce fait attesterait l'ancienneté des espèces du genre *Felis* ou *Catus*.



On a trouvé des ossements fossiles dans les cavernes de l'Allemagne, dans celles de Kent en Angleterre, ainsi que dans celles de Belgique et de Hollande ; en France aussi et en

particulier dans celles de Lunel-Viel, Cuvier a signalé le fait, mais c'est surtout le naturaliste de Blainville qui s'est occupé de ces découvertes. D'après lui, le nombre des espèces fossiles connues serait de quatorze ; mais les récentes découvertes portent ce nombre à vingt au moins.

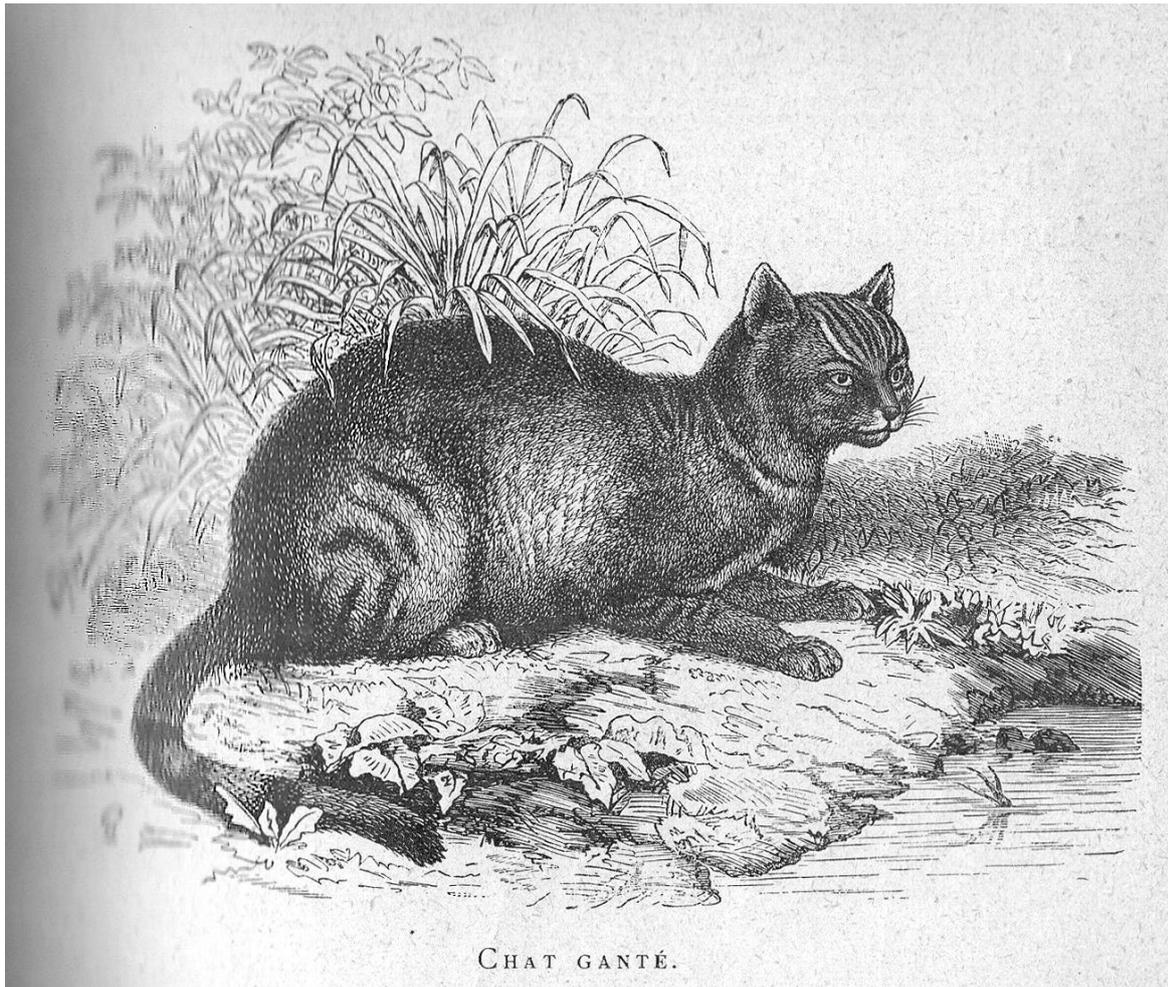
« Depuis le temps fort éloigné sans doute, écrit de Blainville, où se produisaient par la dégradation des formations précédentes les terrains tertiaires moyens, jusqu'à celui où notre sol a été recouvert de l'énorme couche de *diluvium* qui s'observe sur une grande partie de l'Europe, il a constamment existé, dans les vastes forêts qui la couvraient alors, un assez bon nombre d'espèces *Felis* de taille extrêmement différente, depuis celle du petit cheval jusqu'à

celle de notre chat, espèces qui étaient pour les populations si abondantes alors de ruminants et de pachydermes, ce qu'est aujourd'hui le *Felis* d'Afrique, d'Asie et d'Amérique pour les herbivores de ces parties du monde.

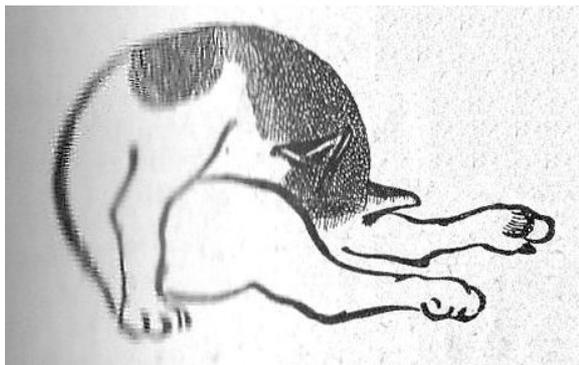
« Avec la diminution et la disparition de ceux-ci déterminées sans doute par celles des forêts et par les inondations partielles et générales, ont dû successivement diminuer et disparaître les espèces carnassières créées par l'harmonie des êtres ; mais il semble que leur disparition a précédé celle des autres espèces moins éminemment disposées pour ne manger que de la chair.»

La plupart de ces espèces étaient plus ou moins analogues à celles qui existent aujourd'hui dans les deux grandes parties de l'ancien continent ; mais il s'en trouvait aussi qui paraissent ne plus exister actuellement à la surface de la terre, et remplissent les lacunes de la série zoologique. L'une, entre autres, de ces espèces est pourvue de ces longues canines cultriformes à la mâchoire supérieure. Cette disposition en rapport avec la mâchoire inférieure et les dents de devant paraît avoir été propre à l'Europe tempérée. Du moins, jusqu'ici, nous ne connaissons à l'état vivant aucune espèce de *Felis*, petite ou grande, qui offre quelque chose d'analogue à ce *Felis cultridens*.

On a trouvé également des restes assez nombreux du chat dans les kjoekkenmoeddings (tourbières du Danemark), et le palafittes de Robenhausen, Moossedorf, Wauwyl, Lüscherz, Moeringen et Rosen-Insel.



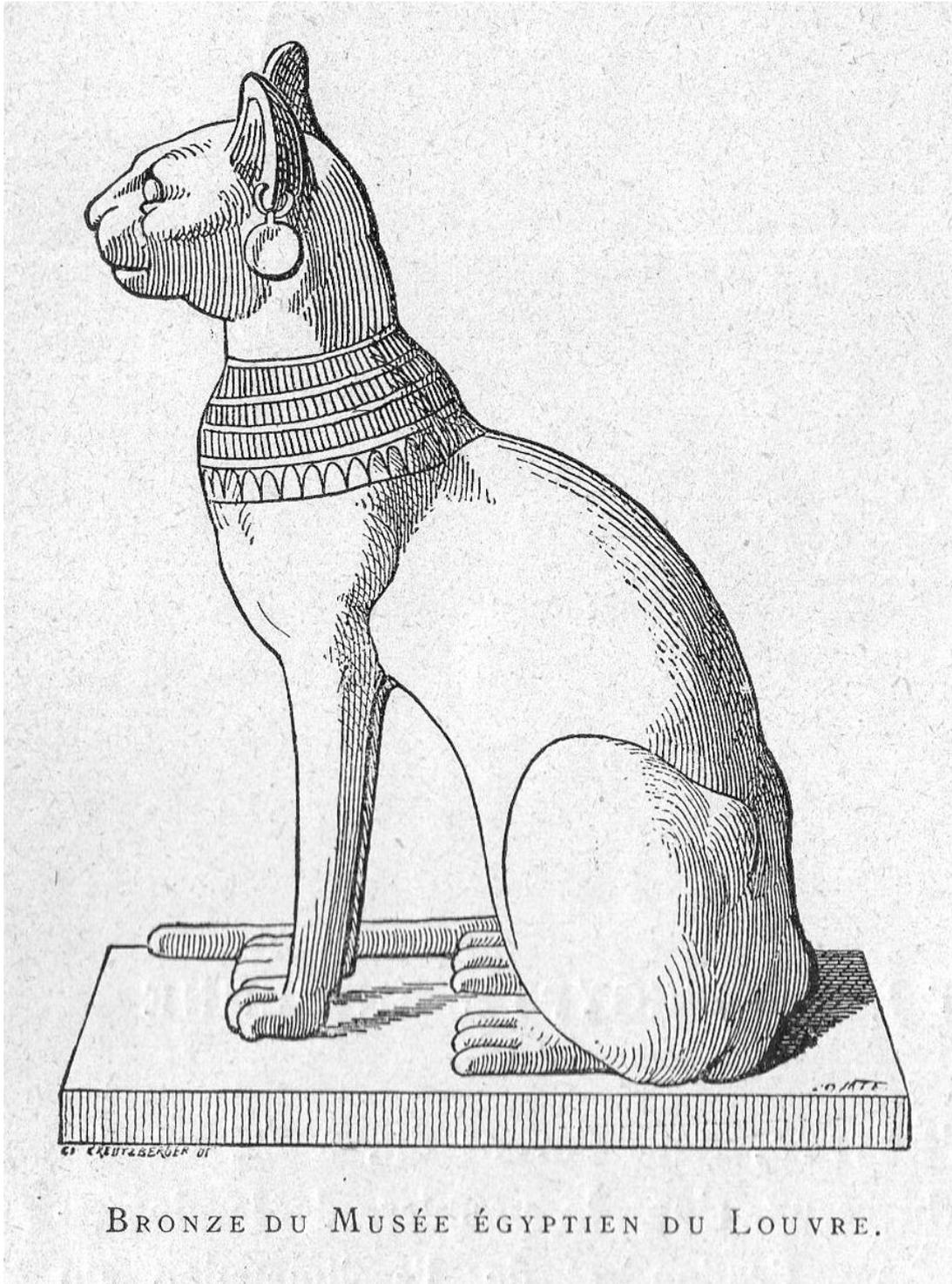
CHAPITRE IV - LE CHAT DANS L'ÉGYPTÉ ANCIENNE



L'Égypte, nous l'avons dit, a été un des berceaux, sinon le premier de la domestication et de l'acclimatation du chat. Tous les monuments de l'antique Égypte, ainsi que la grande quantité de chats momifiés ou représentés en bronze qu'on y trouve, témoignent de l'ancienneté du chat dans ce pays ainsi que de la vénération

dont il était l'objet. Cet animal paraît avoir été amené en même temps que le cheval, c'est-à-dire au commencement du nouvel empire (vers 1668 av. J.-C.). La plus ancienne rédaction connue jusqu'ici du *Rituel funéraire* ne remonte pas au delà de cette époque. C'est à ce moment qu'on voit, dans les peintures murales des hypogées, le chat représenté sous le fauteuil de la maîtresse de maison. Le chat avait reçu chez les Égyptiens le nom de Maï, Maau, qui forme une de ces onomatopées si fréquentes dans les langues primitives : dans

quelques monuments cependant on le trouve désigné sous le vocable de Chaou. Sur les tombeaux de Thèbes, qui appartiennent à la XVIIIe et à la XIXe dynastie (vers 1638 et 1440 av. J.-C.), figurent des chats sous diverses formes. Un des plus anciens monuments relatifs à cet animal existe dans la nécropole de Thèbes qui renferme le tombeau de Hana : sur la stèle se tient debout la statue de ce roi, ayant entre ses pieds son chat nommé Bou-haki. Ce roi Hana paraît avoir fait partie de la XIe dynastie ; dans tous les cas, il est antérieur à Ramsès VII de la XXe, qui fit explorer ce tombeau.



BRONZE DU MUSÉE ÉGYPTIEN DU LOUVRE.

Parmi les figurines égyptiennes en bronze ou en terre émaillée de nos musées nationaux, on remarque souvent un chat accroupi, portant gravé sur son collier l'oeil symbolique, emblème du soleil. Les oreilles percées de l'animal étaient, dans ce cas, ornées de bijoux en or.

Egalement le chat est représenté sur certaines médailles du nom de *Bubastis* ; - la déesse en Égypte. - Cette déesse, forme secondaire de Pacht, avait la tête d'une chatte et portait

dans sa main le sistre, symbole de l'harmonie du monde.

La rareté et l'utilité du chat le firent placer de bonne heure par les Égyptiens au rang des divinités. Cette vénération reposait aussi sur la croyance qu'ils avaient qu'Isis, pour éviter la fureur de Typhon et des Géants, s'était dérobée à leur poursuite en prenant la forme d'un chat.

Les Egyptiens, extraordinairement habiles à dresser les animaux, utilisaient le chat pour chasser au marais ; aujourd'hui, qui ne crierait au miracle si un chat rapportait un canard ou une poule d'eau tués sur un étang !



Wilkinson, dans son *Manners and Customs of the ancient Egyptians*, donne la description d'une peinture d'un tombeau de Thèbes qui représente une barque dans laquelle un chat se dresse comme un petit chien contre les genoux de son maître, lequel va lancer le bâton courbé appelé *schbot*, semblable au *bommerang* des Australiens. Une autre peinture d'un tombeau de Thèbes se trouve au British Muséum. Mérimée en avait communiqué à Champfleury un dessin d'après ce fragment ; le chat y jouait le rôle principal, rapportant des oiseaux à son maître qui attend dans une barque.

L'historien Wilkinson hésite à voir des animaux domestiques semblables aux nôtres dans les chats qui se jettent à l'eau pour aller chercher dans les roseaux les oiseaux blessés par le bâton des Egyptiens ; peut-être n'était-ce qu'une sorte de guépard dont la robe et les formes offrent une certaine analogie avec celle du chat ?

Le guépard, du reste, est encore employé de nos jours, en Orient, pour la pêche. Quant aux chats qui pêchent, il en existe même des plus domestiques ; j'en ai vu un, entre autres, d'une habileté extraordinaire à attraper des petits poissons rouges dans un bassin : un rapide coup de patte, et le poisson était vivement hors de l'eau.

Plusieurs savants, parmi lesquels Virchow et Nehring, ont recherché à quelle espèce exactement appartenait le chat des Égyptiens ; ils ont vu en lui le chat ganté ou sauvage qui lit aurait vécu à l'état domestique dans les régions nilotiques supérieures, c'est-à-dire dans le Soudan égyptien et la Nubie. Mais ce ne sont là que des conjectures, car, d'après un travail de M. Piot-Bey, secrétaire général de l'institut égyptien, résumant ses propres observations ainsi que celles du Dr Osman-Bey, Ghaleb et du voyageur Schweinfurth, consultés par lui, le chat domestique de l'Égypte ancienne serait exactement le même que le chat actuel. « Le chat ganté (*F. maniculata*), écrit-il, n'existe pas à l'état domestique dans les limites de l'Égypte actuelle, pas plus d'ailleurs qu'en Nubie où il vit à l'état sauvage. » S'il en est ainsi, il faut admettre qu'il y a eu erreur de la part de certains savants dans les déterminations faites d'après les monuments, ou qu'après avoir domestiqué le chat ganté, les Égyptiens l'ont abandonné pour adopter le chat européen. »

Ce qui est certain, c'est que le chat était tellement vénéré en Égypte que les supplices les plus cruels attendaient ceux qui se rendaient coupables de la mort d'un de ces animaux. Diodore de Sicile écrit, environ trente ans avant l'ère chrétienne :

« Celui qui tue un chat en Egypte est voué à la mort, qu'il ait commis ce crime volontairement ou non ; le peuple s'amasse et le tue. Un malheureux Romain qui avait involontairement tué un chat ne put être sauvé ni par le roi Ptolémée, ni par la crainte qu'aurait pu inspirer Rome. »

Toutefois le symbolisme du chat reste encore entouré d'un certain mystère, tant à cause des récits de Plutarque que de ceux d'Horapollon qui admettent des légendes contradictoires.



BOÎTE DE MOMIE DE CHAT (Musée du Louvre).

Horapollon voit de secrètes analogies entre la pupille des chats et le soleil ; on adorait le chat, dit-il, dans le temple d'Héliopolis consacré au soleil, parce que la pupille de cet animal suit dans ses proportions la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon et en cette qualité représente l'astre merveilleux. Plutarque, lui, conte que si l'on plaçait l'image d'une chatte au sommet du sistre, c'était comme emblème de la lune « à cause, dit Amyot, dans sa traduction du *Traité d'Isis et d'Osiris*, de la variété de sa peau et a parce qu'elle besoine la nuict, et qu'elle porte premièrement un chaton à la première portée, puis à la seconde deux, à la troisième trois, et puis quatre et puis cinq, jusques à sept

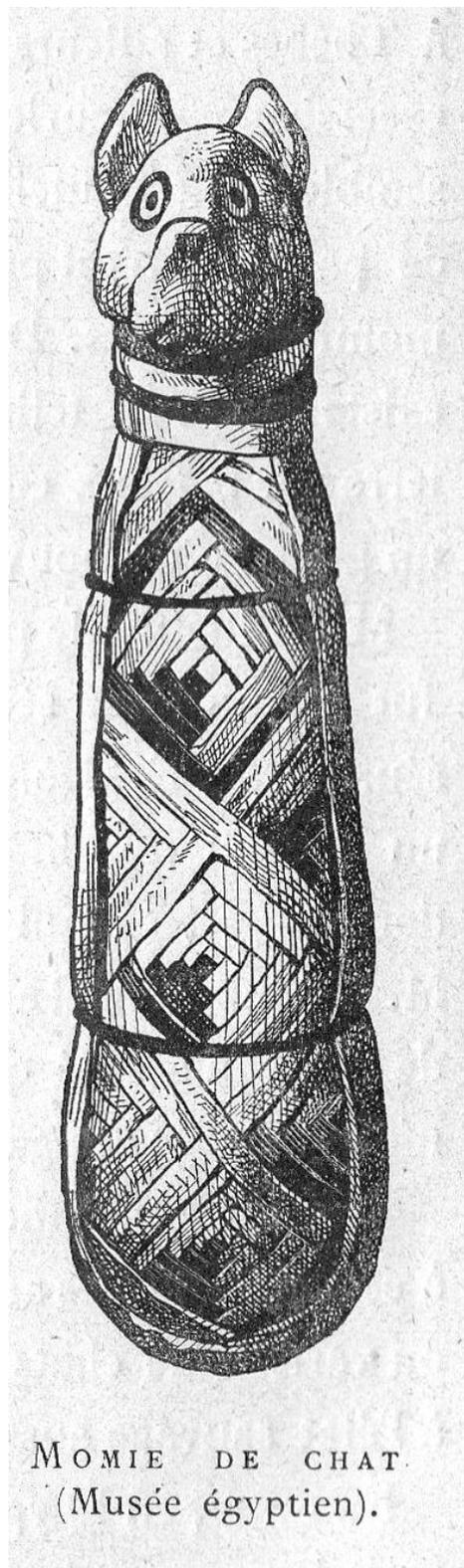
fois tant qu'elle en porte en tout vingt-huit, autant comme il y a de jours dans la lune : ce qui à l'aventure est fabuleux, mais est bien véridique que les prunelles de ses yeux se remplissent et s'élargissent en la plein lune et au contraire se retrôississent et se diminuent au décours d'icelle.»

La science moderne a abandonné aux nécromanciens l'explication des influences astrales sur l'homme et sur les animaux ; elle a expliqué ces phénomènes de vision par l'optique et la conformation de l'oeil du chat.

Ce qui paraît certain, c'est que non seulement on élevait en Egypte des temples aux chats ; mais ces animaux existaient dans toutes les habitations. Quand le chat mourait, d'après Hérodote, tous les habitants de la maison se rasaient les sourcils en signe de deuil. D'autre part, l'auteur de l'article *Chat*, dans le dictionnaire Larousse, nous apprend qu'il en était de même dans les temples.

« Il n'y avait pas de temple, du reste, qui n'eut une famille de chats. Alors, on vouait les enfants aux chats comme on voue aujourd'hui à la Vierge, ou au blanc, ou au bleu. Les enfants ainsi consacrés portaient au cou un petit médaillon sur lequel était figuré la tête du chat du Temple où le vœu avait été prononcé. La vente de ces médaillons produisait de gros bénéfices aux prêtres de ce culte. »

Dans les tombeaux égyptiens, on retrouve également de nombreuses momies de chats, à Bubastis, à Speos-Artemidos, à Thèbes et ailleurs ; certaines ont le visage peint. Elles sont excessivement curieuses, ces momies : très allongées, elles semblent des bouteilles de vin précieux entourées de tresses, de paille. Il n'est pas de musée qui n'ait aujourd'hui de ces momies de chats. Dans certaines régions de l'Egypte, il y en existe même de telles quantités qu'on les exporte en Angleterre par bateaux entiers pour servir à fumer les terres. C'est un guano d'un nouveau genre, un guano sacré.



MOMIE DE CHAT.
(Musée égyptien).

M. de Blainville parle d'un chat momifié dont le squelette fut dépouillé de ses bandelettes pour les collections du Muséum. « M. E. Geoffroy, dit-il, a reconnu ainsi que G. Guvier, un animal ne différant en aucune manière de notre chat domestique, ce qui n'est pas exactement vrai. Depuis lors, M. Ehrenberg, qui a eu également l'occasion de voir les momies de chats, a assuré qu'elles provenaient d'une espèce actuellement sauvage et également domestique en Abyssinie. »

Diverses autres momies de chats ont amené M. de Blainville à conclure que les anciens Egyptiens possédaient trois espèces ou variétés de chats connues encore aujourd'hui en Afrique, à l'état sauvage aussi bien qu'à l'état domestique.

En outre, en Égypte, le Chat était non seulement un dieu, mais le vengeur des autres dieux.

Le roi de Perse Ochus, après avoir dévasté l'Égypte, profané ses temples, commit, aux yeux des Egyptiens, un grand sacrilège, en immolant le taureau sacré Apis qui était adoré par eux. Il en fut terriblement puni par les Égyptiens qui firent manger par des chats son corps, haché en petits morceaux.

On rencontre beaucoup d'hypogées où ont été déposés les chats consacrés à Pacht, autour d'un petit temple nommé la Grotte de Diane et situé à Beni-Hassan.

MM. H. Cammas et Lefèvre, qui ont consacré, dans leur *Vallée du Nil*, un passage à ce sujet, disent : « Tous les héros de cette race, qui, pour être belle, ne méritait pas peut-être les honneurs divins, jonchent le sol de leurs momies desséchées. Leurs maîtres eussent bien mieux fait assurément de les écorcher d'abord et d'utiliser leurs fourrures ; mais ils n'auraient pas cru rendre un hommage suffisant aux gardiens de leurs greniers, aux amis de leur maison. Les Chats sont la vivante représentation des Pénates et des Lares ; ils ressemblent aux dieux, car ils aiment les caresses et n'en rendent pas : il y a en eux je ne sais quoi de céleste et de mystérieux : ils voient la nuit comme le jour, et leurs yeux clairs semblent des reflets des astres ; tout leur corps recèle une lumière qui apparaît la nuit, lorsqu'on leur passe la main sur le dos. C'est pourquoi laloi des emblèmes donna une tête de Chatte ou de Lionne et des yeux phosphorescents à Bubastis, nom sacré de la clarté qui ne vient pas du soleil, déesse lumineuse et nocturne ; c'est pourquoi les Chats lui sont consacrés. Ainsi les pontifes partageaient leurs soins entre la statue de Pacht et un peuple de Chats qui grimpaient sur les autels ou dormaient sur les genoux de la déesse. Aucun geste, aucune démarche de ces heureuses bêtes ne restait sans commentaire ; des oracles étaient fondés sur leurs ébats et

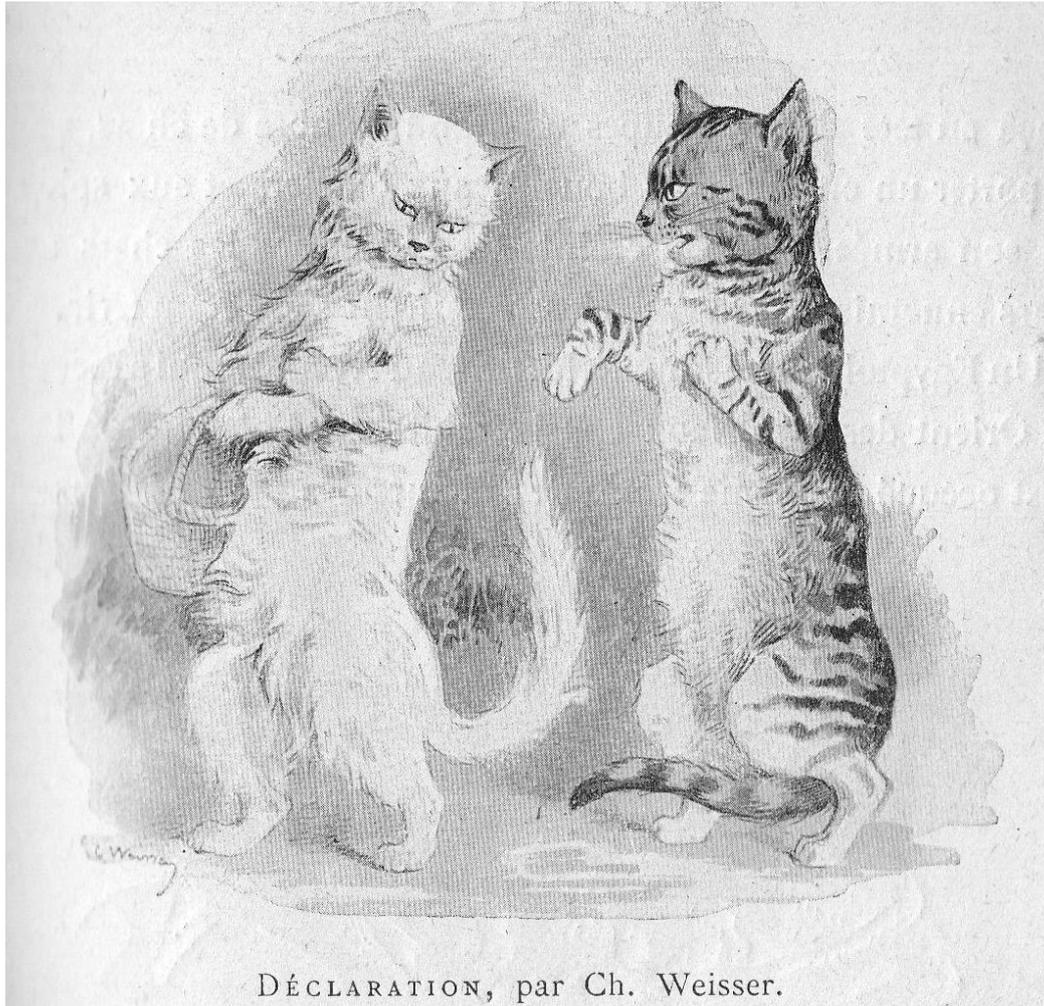
leurs miaulements, comme ailleurs sur le vol de l'ibis ou du vautour ; ce sont les prêtres de Pacht qui ont les premiers reconnu l'imminence de la pluie, lorsque les Chats passent leurs pattes par-dessus leurs oreilles.

« On peut supposer, d'après le classement des momies, qu'il y eut, parmi les Chats, une hiérarchie rigoureuse. Les uns sont enroulés seuls dans des bandelettes couvertes d'hiéroglyphes à leur louange ; d'autres ont été embaumés en famille ; une seule enveloppe en contient plusieurs. Le poil, la couleur, l'âge et bien d'autres circonstances déterminaient sans doute la mesure des honneurs qui leur étaient dus.

« Mais les parfums dont ils ont été imprégnés n'ont pas assez préservé leurs restes, pour qu'on puisse rétablir dans leurs dignités ceux que les siècles ou la main des profanateurs ont jetés pêle-mêle dans les galeries souterraines. »

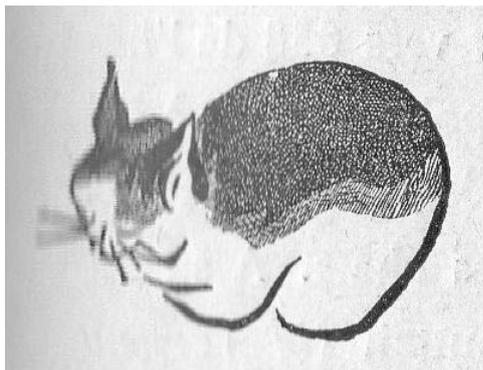
Le culte des chats en Egypte se perd dans l'origine du pays. C'était pour le peuple un dieu bienfaisant, auquel on attribuait toutes les qualités, car il avait su dès l'origine débarrasser le pays d'un fléau : les invasions de petits rongeurs que chassaient dans les habitations les périodiques inondations du Nil.





DÉCLARATION, par Ch. Weisser.

CHAPITRE V - LE CHAT EN ORIENT

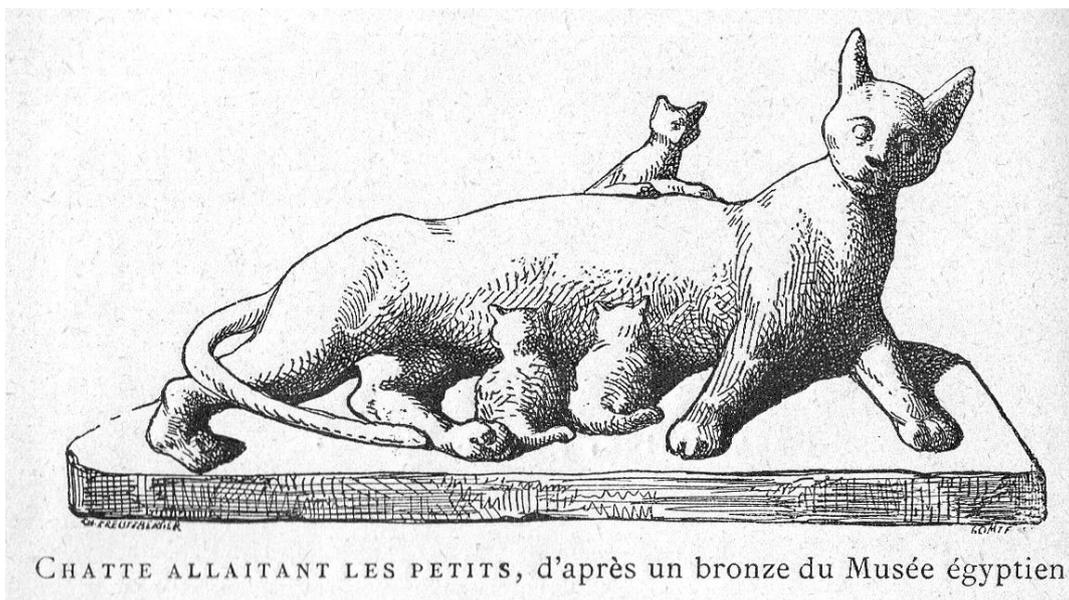


Si le chat inspirait aux Egyptiens une grande vénération, il n'en fut pas de même dans tout l'Orient ancien. Les Perses n'avaient aucun respect pour le chat ; il paraîtrait même qu'ils s'en servirent pour effrayer certains de leurs ennemis. Ainsi, connaissant la crainte qu'éprouvaient les Égyptiens à faire le moindre mal aux chats, Cambyse, roi des Perses, voulant s'emparer de

la ville de Péluse dont la garnison était composée d'Égyptiens, plaça en tête de ses troupes un grand nombre de chats, et en fit porter un en guise de bouclier aux officiers et aux soldats de son armée. Dans la crainte de confondre les chats avec leurs ennemis, les Egyptiens se rendirent sans coup férir.

Un Égyptologue distingué, M. Prisse d'Avennes, qui a recueilli en Orient des matériaux considérables sur l'histoire de l'art,

s'est occupé en même temps des moeurs des pays où il vivait.



Dans ses notes le savant voyageur parle de la domestication du chat dans les pays orientaux : « Le sultan El-Daher-Beybars, dit-il, qui régnait en Egypte et en Syrie vers 658 de l'hégire (1260 de J.-C.) et que Guillaume de Tripoli compare à César pour la bravoure et à Néron pour la méchanceté, avait, lui, une affection toute particulière pour les chats. A sa mort, il légua un jardin appelé Ghey-el-Qouttah (*le Verger du chat*), situé près de la mosquée et en dehors du Caire, pour l'entretien des chats nécessiteux et sans maîtres. Depuis cette époque et sous prétexte qu'il ne produisait rien, le jardin a été vendu par l'intendant, revendu maintes fois par les acheteurs ; par suite de dilapidations successives il ne rapporte qu'une rente honorifique de 15 piastres par an, qui est appliquée avec quelques autres legs du même genre à la nourriture des chats. Le kadi, étant, par office, gardien de tous les legs pieux et charitables, fait distribuer chaque jour à l'asr (heure de la prière entre midi et le coucher ; du soleil), dans la grande cour du Mehkémeh, ou tribunal, une certaine quantité d'entrailles d'animaux et de rebuts de boucherie qui servent de pâture aux chats du voisinage. A l'heure habituelle toutes les terrasses en sont couvertes ; on les voit, aux alentours du Mehkémeh, sauter d'une maison à l'autre, à travers les ruelles du Caire, pour ne pas manquer leur pitance, descendre de tous côtés le long des moucharabychs et des murailles, se répandre dans la cour où ils se disputent avec des miaulements et un acharnement effroyables, un repas fort restreint pour le nombre des convives. Les habitués ont fait table rase en un instant : les jeunes et les nouveaux venus qui n'osent participer à la lutte en sont réduits à lécher la place. Quiconque veut se débarrasser de son chat va le perdre dans la cohue de cet

étrange festin ; j'y ai vu porter des couffes pleines de jeunes chats au grand ennui des voisins. »



On trouve encore dans quelques pays de semblables refuges pour les chats : en Italie, à Florence, près de l'église San-Lorenzo, en Suisse, à Genève, en Angleterre dans plusieurs villes ; en France même, l'essai a été tenté à Paris.

« En Égypte, continue M. Prisse d'Avesnes, les chats sont beaucoup plus attachés et sociables qu'en Europe probablement à cause des soins qu'on leur donne et de l'affection qui va souvent jusqu'à leur permettre de manger à la même gamelle que

le maître.

« Les Arabes[1] ont d'autres motifs de respecter les chats et d'épargner leur vie. Ils croient généralement que les Djinns prennent cette forme pour hanter les maisons et racontent gravement à ce sujet des histoires extravagantes dignes des *Mille et une Nuits*. Les habitants de la Thébaïde sont plus superstitieux encore et leur imagination poétise à leur insu le sommeil léthargique de la catalepsie. Ils prétendent que lorsqu'une femme met au monde deux jumeaux, garçons ou filles, le dernier né qu'ils appellent *baracy* et quelquefois tous les deux éprouvent, pendant un certain temps et souvent toute leur vie, d'irrésistibles envies de certains mets, et que pour satisfaire leur gourmandise plus facilement ils prennent souvent la forme de divers animaux et en particulier du chat. Pendant cette transmigration de l'âme dans un autre corps, l'être humain reste inanimé comme un cadavre ; mais dès que l'âme a satisfait ses désirs, elle revient vivifier sa forme habituelle. Ayant un jour tué un chat qui faisait maints ravages dans ma cuisine à Louqsor, un droguiste du voisinage vint, tout effrayé, me conjurer d'épargner les animaux et me raconta que sa fille, ayant le malheur d'être *baracy*, adoptait souvent la forme d'une chatte pour manger ma desserte.²

[1.- Le chat était l'animal favori du prophète Mahomet. (Note de l'A.)]

« Les femmes condamnées à mort pour cause d'adultère sont jetées dans le Nil, cousues dans un sac avec une chatte : raffinement de cruauté, dû peut-être à cette idée orientale que de toutes les femelles d'animaux, la chatte est celle qui ressemble le plus à la femme par sa souplesse, ses câlineries, son inconstance et ses fureurs. »

Il est certain que le chat était aussi en haute estime dans l'Inde. Voici comment l'origine de cette autorité est racontée dans un manuscrit qui a été découvert et étudié par Fréret, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et reproduit par Moncrif dans ses *Lettres sur les Chats* :

« Un roi des Indes, nommé Salangham, avait à sa cour un brahmane et un pénitent, célèbres l'un et l'autre par leur vertu : il en résultait entre eux une rivalité et une dissension qui causaient souvent des événements merveilleux.

« Un jour que ces illustres athlètes disputaient devant le roi, sur le degré de vertu que l'un prétendait avoir sur l'autre, le brahmane outré de voir le pénitent partager avec lui l'estime de la cour, déclara hautement que sa vertu était

recommandable auprès du dieu Parabaravarastou, qui est, dans l'Inde, le roi des divinités de premier ordre : qu'à l'instant même il pouvait, à son gré, se transporter dans l'un des sept ciels où les Indiens aspirent.

« Le pénitent prit au mot le brahmane ; et le roi, qu'ils avaient choisi pour juge de leur différend, lui prescrivit d'aller dans le ciel de Devendiren et d'en rapporter une fleur de l'arbre appelé Parisadam, dont la seule odeur communique l'immortalité. Le brahmane salua profondément le roi, prit son élan et disparut comme un éclair : la cour resta étonnée ; mais on ne doutait pas cependant que le brahmane ne perdît la gageure. Le ciel de Devendiren n'avait jamais été accessible aux mortels. Il est le séjour de quarante-huit millions de déesses, qui ont pour maris cent vingt-quatre millions de dieux, dont Devendiren est le souverain ; et la fleur Parasadam, dont il est extrêmement jaloux, fait le principal délice de son ciel.

« Le pénitent avait grand soin de faire valoir toutes ces difficultés, et s'applaudissait déjà de la honte prochaine de son rival, lorsque tout à coup le brahmane reparut avec la fleur céleste qu'il n'avait pu cueillir que dans les jardins du dieu Devendiren ; le roi et toute la cour tombèrent d'admiration à ses genoux, et on exalta sa vertu au degré suprême. Le pénitent seul se refusa à cet hommage.

« Roi, dit-il, et vous, cour trop facile à séduire, vous regardez l'accès du brahmane « dans le ciel de Devendiren « comme une grande merveille ! Ce n'est que l'ouvrage d'une « vertu commune ; sachez que j'y envoie mon Chat quand bon me « semble, et que Devendiren le reçoit avec toutes sortes « d'amitiés et de distinctions. »

« Il dit, et sans attendre de réplique, fit paraître son Chat qui s'appelait Patripatan ; il lui dit un mot à l'oreille et voilà le Chat qui s'élançait et qui, à la vue de la cour extasiée, va se perdre dans les nues ; il perce dans le ciel de Devendiren, qui le prend entre ses bras et lui fait mille caresses.

« Jusque-là le projet du pénitent allait à merveille ; mais la déesse favorite de Devendiren fut frappée comme d'un coup de foudre, d'un goût si emporté pour l'aimable Patripatan qu'elle voulut absolument, le garder.

« Devendiren, à qui le Chat avait d'abord expliqué le sujet de son ambassade, s'y opposa. Il représenta que Patripatan, était attendu avec impatience à la cour du roi Salângham, qu'il y allait de la réputation du pénitent, que le plus grand affront qu'on pût faire à quelqu'un était de lui dérober son Chat. La déesse ne voulut rien entendre ; tout ce que Devendiren put

obtenir fut qu'elle le garderait deux ou trois siècles, après lesquels elle le renverrait fidèlement à la cour qui l'attendait.

« Salangham s'impatientait cependant de ce que le Chat né revenait pas ; le pénitent seul avait un front assuré ; enfin ils attendirent trois siècles entiers, sans autre inconvénient que l'impatience, car le pénitent, par le pouvoir de sa vertu, empêcha que personne ne vieillît. Ce temps écoulé, on vit tout à coup le ciel s'embellir, et d'un nuage de mille couleurs sortir un trône formé de différentes fleurs du ciel de Devendiren.

« Le Chat était majestueusement placé sur ce trône ; et, étant arrivé auprès du roi, il lui présenta avec sa charmante patte une branche entière de l'arbre qui porte la fleur du Parasidam. Toute la cour cria victoire. Le pénitent fut félicité universellement, mais le brahmane osa à son tour lui disputer ce triomphe ; il représenta que la vertu du pénitent n'avait pas opéré seule ce grand succès ; qu'on savait le goût déterminé que Devendiren et sa déesse favorite avaient pour les Chats, et que, sans doute, Patripatan, dans cette merveilleuse aventure avait au un moins la moitié de la gloire. Le roi, frappé de cette judicieuse réflexion, n'osa décider entre le pénitent et le brahmane ; mais tous les suffrages se réunirent d'admiration pour Patripatan, et, depuis cet événement ce Chat illustre fit les délices de cette cour, et soupa chaque soirée sur l'épaule du monarque. »

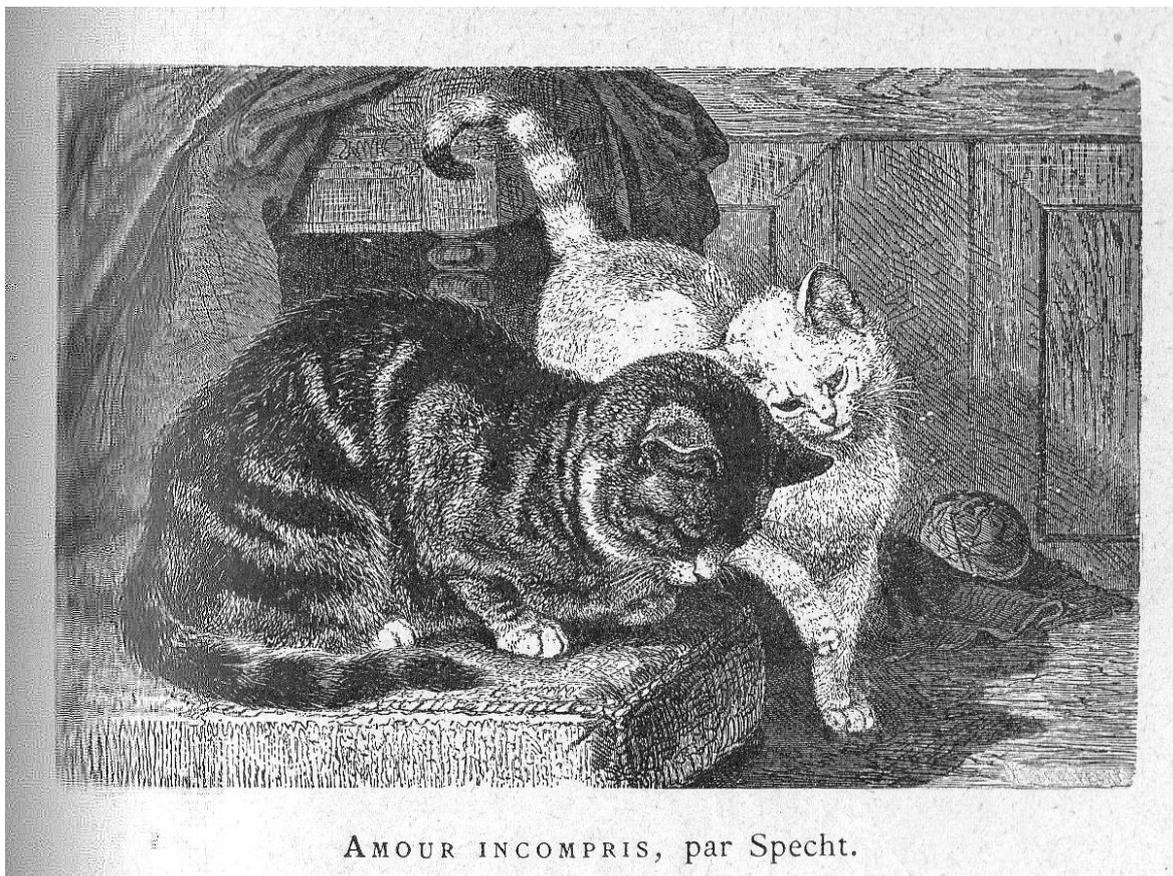
Les Chinois, plus pratiques, font du chat, comme de certaines races de chiens, un mets national. Loin de servir du chat pour du lapin, comme la légende veut que cela existe ; dans, certaines gargottes parisiennes, le chat est tenu en Chine pour un plat de luxe. L'abbé Le Noir dit dans ses relations de voyage en extrême Orient que chez les marchands de comestibles de la plupart des villes, des chats énormes sont suspendus à l'étal avec leur queue et leur tête. Dans toutes les fermes, on trouve de ces animaux attachés à de petites chaînes pour être engraisés avec des restes de riz ; ce sont de gros chats qui ressemblent assez à ceux de nos pays. Le repos qu'on, leur impose facilite et accélère leur engraissement.

En Turquie, comme du reste dans tous les pays de religion musulmane, les chats ont été, de tous temps, l'objet d'une sollicitude toute particulière. Dans son *Voyage au Levant*, le naturaliste Tournefort écrit :

« Les chats sont traités à Constantinople avec les mêmes égards que les enfants de la maison. On ne voit que fondations, faites par des gens de là plus haute considération, pour l'entretien des chats qui veulent vivre dans

l'indépendance. Il est des maisons ouvertes où ils sont reçus avec politesse, et ils peuvent y passer les nuits. »

Jonatas n'a-t-il pas raconté que la femme d'un empereur de Constantinople qui vivait au 11e siècle, Constantin Monomagne, avait un chat favori qui était servi à la table impériale dans une vaisselle d'or ?



CHAPITRE VI - LE CHAT EN GRECE ET A ROME.



AVANT de se répandre dans les pays voisins, le chat a dû rester confiné longtemps en Egypte ; dans la Bible, il n'en est pas fait une seule fois mention ; chez les Grecs et chez les Romains, il paraît avoir été complètement délaissé. Sans être

inconnu chez ces derniers, le chat n'était pas un animal domestique habituel ; à Rome, pour se débarrasser des petits rongeurs, on employait la fouine, la belette. Si le chat, du

reste, avait été le commensal des habitations, très certainement, les Romains, qui se plaisaient à la représentation des scènes d'intérieur, n'auraient pas systématiquement négligé le chat. On ne trouve pas le chat mentionné dans les historiens grecs avant Hérodote, et Aristote le décrit avec une si grande exactitude, qu'il est bien évident que sa description a été faite de visu. Peut-être cet animal a-t-il subi à Athènes et à Rome le contre-coup de sa popularité en Egypte, car, s'il en est question chez les poètes, ce n'est que chez ceux de la décadence. Grecs et Romains ne se souciaient probablement pas de faire entrer dans les maisons des animaux utiles pour la chasse, mais d'une nature qui leur semblait trop sauvage pour des intérieurs tranquilles.



Entre les artistes égyptiens de la XVIIIe dynastie (1638 av. J.-C.), qui décoraient les tombeaux de représentations de chats, et le poète Théocrite qui naquit 260 ans avant l'ère chrétienne, on ne trouve pas à proprement parler de chat domestique autre que celui du charmant dialogue des Syracusaines où Théocrite fait gourmander une esclave par sa maîtresse :

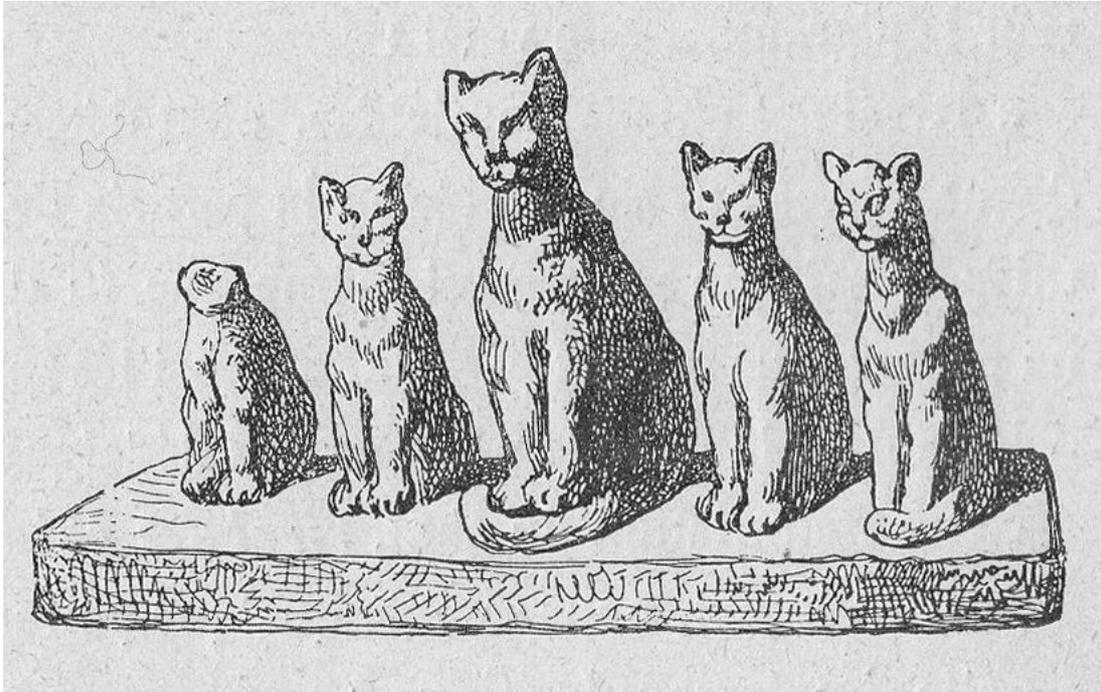
« Ennoa, de l'eau ! s'écrie Praxinoé, qu'elle est lente ! C'est affaire aux chattes de dormir mollement. Remue-toi donc, Vite, de l'eau !... »

Cette comparaison des chattes avec une esclave paresseuse donne bien l'idée de l'animal tel qu'il nous est parvenu.

Les *Poetae minores* de la décadence ont pour le chat un profond mépris ; ils l'accusent de tous les défauts et se répandent en

imprécations sur sa voracité et ses habitudes de vol.

Agathias, un épigrammatiste du Bas-Empire *scholasticus* à Constantinople, qu vécut de 527 à 565 sous le règne de Justinien, nous a laissé deux épigrammes funéraires dans lesquelles le chat ne joue pas précisément un beau rôle.



« Pauvre exilée des rocailles et des bruyères, ô ma perdrix, Ta légère maison d'osier ne te possède plus ! Au lever de la tiède aurore, tu ne secoues plus tes ailes, par elle réchauffées. Un chat t'a tranché la tête. Je me suis emparé du reste de ton corps, et il n'a pu assouvir son odieuse voracité. Que la terre te soit légère, mais qu'elle recouvre pesamment tes restes afin que ton ennemi ne puisse les déterrer. »

La seconde épigramme est encore plus méchante :

« Le chat domestique qui a mangé une perdrix se flatte encore de vivre sous mon toit. Non, chère perdrix, je ne te laisserai pas sans vengeance, et sur ta tombe je tuerai ton meurtrier. Car ton ombre qui s'agite et se tourmente ne peut être calmée que lorsque j'aurai fait ce que fit Pyrrhus sur la tombe d'Achille. »

Ainsi, pour avoir croqué une perdrix, le malheureux chat aura été immolé aux mânes de sa victime !

Les disciples renchérissent sur le maître. Damocharis, l'élève d'Agathias, touché de la douleur de son maître, composa à son tour l'épigramme que voici :

« Rival des chiens homicides, chat détestable, tu es un des dogues d'Actéon. En mangeant la perdrix de mon maître Agathias, c'était ton maître lui-même que tu dévorais. Et toi, tu ne penses plus qu'aux perdrix, et aussi les souris dansent en se délectant de la friande pâtée que tu dédaignes. »

Cette assimilation du chat, *rival des chiens homicides*, aux dogues d'Actéon, nous semble quelque peu exagérée ; peut-être est-elle simplement ironique ?

Champfleury, qui avait visité un grand nombre de musées consacrés à l'antiquité, dit n'avoir jamais rencontré de chat figuré sur un vase, sur une médaille ou sur une fresque. Pourtant il existe au musée du Vatican plusieurs représentations du chat en marbre ou en bronze. Au Cabinet des médailles, on trouve une cornaline gravée représentant un sceptre et un épi séparés par l'inscription

LVCCONIAE
FELICVLAE

« L'inscription qui paraît sur le cachet, écrit M. Chabouillet dans son catalogue, nous donne le nom de son possesseur qui fut une femme nommée Luconia Felicula. *Feliculae* veut dire *petite chatte*. Le travail annonce une époque assez basse. »

Une mosaïque du Musée de Naples – l'art de la mosaïque date du règne de Sylla, à peu près un an avant l'ère chrétienne – représente un chat croquant un oiseau ; et Millin, dans son *Voyage dans le Midi de la France*, dit avoir vu à Orange une autre mosaïque ; un chat attaquant une souris.

Tels sont les rares monuments consacrés aux chats sous la décadence existant dans nos musées.

Plus on avance dans l'histoire, plus fréquentes sont les représentations de chats. Ainsi au musée de Bordeaux, dans la salle des Antiques, se trouve un tombeau datant de l'époque gallo-romaine : il représente une jeune fille tenant dans ses bras un chat ; un coq est à ses pieds. De même qu'à

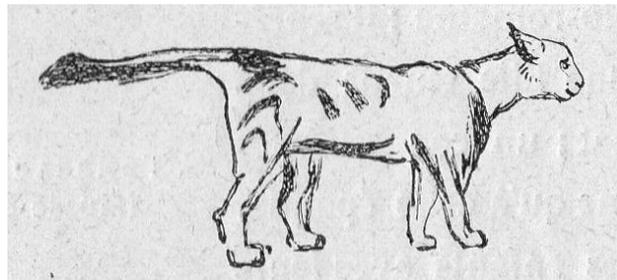


cette époque, on enterrait les enfants avec leurs jouets, de même on représentait les animaux familiers au milieu desquels ils avaient vécu.

Ce monument date, ne l'oublions pas, du IV^e siècle au moins.

Si les Grecs et les Romains se sont moqués de l'usage que faisaient du chat les Egyptiens et les populations du littoral africain de la Méditerranée, il n'en fut pas de même des Étrusques et des Tarentins qui semblent avoir été des premiers en Europe à utiliser cet animal. En raison de leur commerce direct avec l'Archipel et les Carthaginois, en même temps que des produits manufacturés, ils reçurent des chats d'Egypte : ceux-ci étaient entretenus non seulement comme animaux exotiques et bêtes de luxe, mais aussi comme destructeurs de souris.

Dans la Gaule, le chat ne paraît pas plus qu'à Rome ou en Grèce avoir été un animal domestique. Aussi, parmi les nombreuses, figurines en terre cuite fabriquées par les potiers de l'Allier, dans lesquelles les représentations d'animaux sont si fréquentes, ne trouve-t-on jamais le chat.





BONNE MÈRE, par Specht.

CHAPITRE VII - LE CHAT AU MOYEN AGE

Le chat en Europe ne semble guère avoir été bien connu tel que nous le voyons aujourd'hui, avant le Xe siècle.

Brehm cite une loi du pays de Galles qui prouve que dans la première moitié du Xe siècle, le chat était très peu répandu dans les îles Britanniques et avait une grande valeur.

« Le code du pays de Galles contient une disposition introduite par Howel Dha ou Howel le Bon, mort vers le milieu du Xe siècle, qui fixait la valeur du chat domestique et les amendes dont étaient passibles ceux qui tourmentaient, tuaient ou blessaient cet animal. Elle fixait également le prix d'un jeune chat qui n'avait pas encore attrapé de souris ; à partir du moment où il avait fait sa première victime, ce chat valait le double. L'acheteur avait le droit d'exiger que les oreilles, les yeux et les griffes fussent bien constitués, que l'animal fût bon chasseur de souris, et si c'était une femelle qu'elle élevât bien ses petits. Lorsque le chat vendu avait quelque défaut, l'acheteur pouvait se faire rembourser un tiers du prix d'achat. Quiconque tuait ou volait un chat sur le domaine du prince le payait d'une brebis ou d'un agneau ou bien était forcé de donner la quantité de blé nécessaire pour couvrir le chat mort ; suspendu par la queue, de manière à ce

que son museau touchât le sol. »

Cette loi très intéressante pour l'histoire de la science nous montre en effet qu'à cette époque le chat domestique était considéré comme un animal très précieux et qu'il ne descendrait pas du chat sauvage, car ce dernier existait alors en si grande quantité en Angleterre, qu'il n'eût pas été difficile de s'en procurer de jeunes autant qu'on aurait voulu, pour les apprivoiser.

Longtemps le chat fut regardé comme un être diabolique ; on en fit le compagnon des sorciers. Les peintres romantiques le représentent avec les hiboux et les cornues aux formes bizarres ; il fait partie du matériel des alchimistes.

Le moyen âge, qui brûla les sorciers et les savants, devait aussi brûler les chats.

A propos de cette affinité du chat et des sorciers – n'étant pas très versé moi-même dans les sciences occultes – je me suis adressé à l'un des écrivains spéciaux qui se sont fait le plus remarquer dans ces dernières années, M. Jules Delassus, qui a bien voulu m'envoyer ces lignes sur le chat fatidique des sorcières.

« Chats noirs et têtes de morts sont les accessoires obligés de tout oeuvre de goétie. Toujours ils apparaissent tristes dans le taudis du nécromant. Ce sont les larves lugubres et malfaisantes qui hantent la demeure maudite des ouvriers du mal. L'arsenal des évocations criminelles de Satan comporte toujours, à côté des clous de là bière d'un supplicé, des cornes d'un bouc qui fut aimé d'une femme et le crâne d'un chat nourri de chair humaine.

« Longtemps les chats noirs passaient pour sorciers : ne les voyait-on pas au Sabbat en compagnie du bouc et des crapauds ? Aussi bien souvent ils partagèrent le sort de leur maîtresse et périrent dans les flammes saintes des bûchers. Une habitude ancienne faisait brûler vifs des chats dans les feux de Saint-Jean.

« C'est que le chat noir a vraiment une apparence démoniaque. Assis, la queue enroulée sur les pattes, dans une pose rigidement hiératique, il darde ses yeux verts d'idoles, où étincellent des rêves étranges. Il semble bien l'incarnation ironique et méchante de l'Esprit du Mal. Et lorsque par les nuits sombres les rigoureux matous et les très souples chattes mènent sur les pignons dentelés les rondes folles au son de leur musique d'enfer, on croit entendre passer la Haute-Chasse ou hurler le Sabbat. Ils accompagnent leurs amours de cris lamentables, leur volupté paraît atteindre au sadisme, indice

très sûr de la présence du démon. Le chat noir d'ailleurs remplit près de la Sorcière le rôle d'Incube. Toujours frôleur, c'est un véritable amant. Dans les lits, il se pelotonne sous les couvertures aux creux du corps et pétrit les chairs mouvantes. Sa langue hérissée et dure provoque des jouissances douloureuses analogues à celles de l'accointance satanique ; en effet, comme la langue du chat la mentule du diable était couverte de pointes qui se rebroussaient.

« Compagnon des magiciens, le chat est une bête dangereuse à fréquenter : « Quiconque aime les chats, dit un très ancien proverbe, aura une belle femme. » C'est une ruse nouvelle du Maudit qui se sert du chat comme d'un charme pour ensorceler par les femmes ceux qu'il veut amener au dam. Car il est certain que celui qui a une belle femme va sûrement en enfer. Les chats et les femmes sont les créatures du diable. Leurs yeux ont un pouvoir fascinateur extraordinaire, signe d'une puissance nerveuse considérable. Les sorciers, qui pour leurs maléfices dépensaient beaucoup de force nerveuse, avaient avantage à s'entourer d'êtres possédant de grandes quantités de cette force nerveuse. Ces êtres constituent en quelque sorte des réservoirs où se récupéraient les fluides perdus. C'est ce qui explique l'emploi des animaux dans la sorcellerie : chats, chèvres, crapauds, tous ont les yeux phosphorescents et fixes, une attitude inquiète et un peu troublante.

« Et puis le chat a le même caractère que les sorciers. Il est renfermé, indépendant. Il méprise le monde dont il se sert pour satisfaire ses penchants sensuels. C'est un anarchiste, mais très pervers et très adroit. Calme et hautain, il traverse sans se souiller la société vulgaire qui le hait, mais à l'époque des amours il semble que sa sérénité l'abandonne. Eperdu, il clame à la lune ses plaintes de damné. Peut-être regrette-t-il sa splendeur passée, au temps où, consacré à la pure Isis par les collègues initiatiques, il avait en Egypte ses sanctuaires vénérés. Alors sa dépouille embaumée allait reposer dans les nécropoles de Bubaste, à côté des corps très beaux des reines et des pharaons puissants, tandis qu'aujourd'hui sa carcasse fantomatique se dessèche dans les gouttières à tous les vents. »

M. Edelestand du Meril, dans une brochure sur les usages populaires, écrit « qu'on croyait encourager les bonnes mœurs en jetant quelques chats dans les feux de la Saint-Jean ». En effet, l'abbé Leboeuf cite une quittance de cent sols parisis signée par un certain Lucas Pommereux en 1573 « pour avoir fourni durant trois années tous les chats qu'il fallait aux feux de la Saint-Jean, comme de coutume ».

Ces cruautés paraissent devoir être plutôt imputées à la

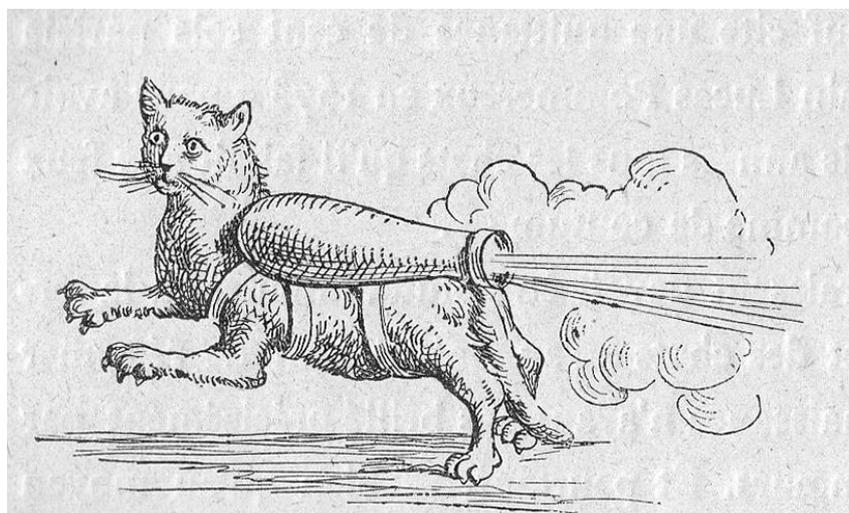
terreur des sorciers et des chats qu'au violent désir de réformer le moeurs, la Renaissance n'ayant pas brillé précisément par la pureté de ses moeurs. Et pourtant, — bien qu'au moyen âge on eût encore l'habitude d'attacher des chats sous fenêtres des veuves remariées comme confirmation d'un proverbe relatif à la lubricité de la race féline,— le chat est beaucoup moins impudique que le chien. Certes on entend souvent le chat parler d'amour, mais tandis que le chien choisit la rue pour boudoir, le chat se cache dans les endroits les moins fréquentés. Le chien étale au grand jour des passions que le chat enveloppe du manteau de la nuit.

Cette déplorable coutume de jeter des chats dans les feux de la Saint-Jean s'est conservée très longtemps, témoin ce quatrain accompagnant un dessin grossier daté de la fin du XVIIe siècle :

Un chat qui, d'une course brève
Monta au feu saint Jean en Grève,
Mais le feu ne l'épargnant pas
Le fit sauter de haut en bas.

Cet usage persistait encore en 1750 à Metz ; ce n'est que vers cette époque que la maréchale d'Armentières obtint de son mari la suppression de ces inutiles hécatombes félines.

Dans sa *Lettre sur les Chats*, Moncriff raconte cette scène :



LE CHAT CANONNIER.

Fac-similé d'un dessin du livre manuscrit du maître d'artillerie Christophe de Habsbug, donné en 1535 au Conseil des XXI de Strasbourg et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque de cette ville.

« Il se passé à Metz tous les ans une fête qui est à la honte de l'esprit : les magistrats viennent gravement sur la place publique exposer des chats dans une cage, placée au-dessus d'un bûcher auquel on met le feu avec un grand appareil ; et le peuple, aux cris affreux que font les bêtes, croit faire souffrir une vieille sorcière qu'on prétend s'être

autrefois métamorphosée en chat lorsqu'on allait la brûler. »

Il n'y a pas bien longtemps – en plein dix-neuvième siècle – ces cruels divertissements étaient encore pratiqués en Picardie dans le canton d'Hirson. Le premier dimanche de carême, on célébrait le *Bihourdi* ; dès que le signal était donné, tous les habitants apportaient leur part à un bûcher dressé au milieu du village ; la ronde alors commençait, les garçons tiraient des coups de fusil, les ménétriers jouaient du violon : à la perche du *bihourdi* était attaché un chat qui finissait par tomber dans le feu. Il fallait à ces barbares un feu de joie avec un chat rôti ! L'animal sauvé du feu est la marque du pas qu'a fait la civilisation dans les campagnes.

Chez les Flamands, jusqu'en 1618, – à cette année-là un arrêté interdit la fête – on avait l'habitude de jeter un chat du haut de la tour d'Ypres le mercredi de la seconde semaine de carême. Le chat, la plupart du temps, retombait sur ses pattes, et c'était là un heureux présage pour la moisson à venir.

Dans un très curieux ouvrage de Lorédan Larchey sur *les Origines de l'Artillerie française* se trouve représenté le facsimile d'un dessin assurément original : un chat portant attaché sur son dos une sorte de canon, qu'un inventeur du XVIIe siècle avait imaginé, rempli de vapeurs empoisonnées ; le chat canonnier envoyé ainsi dans les rangs des armées ennemies y répandait la terreur et les mauvaises odeurs qu'il semait faisaient fuir les soldats.

Chez les anciens peuples germaniques, le chat était pris pour symbole de l'adultère et en même temps de l'indépendance ; chez les Scandinaves et les peuples du Nord de l'Europe il était l'emblème de l'amour ; la déesse Faya était toujours représentée dans un char traîné par deux grands chats.

Certains, parmi les auteurs chrétiens, avaient coutume de donner au démon la forme du chat. Les sorciers également étaient supposés prendre la forme d'un chat noir, ce qui valut le plus souvent à ces innocents animaux d'être brûlés. Cette incarnation du chat noir a fait dire à l'auteur du *Plaidoyer d'un Chat, d'un Perroquet et d'un Chien* :

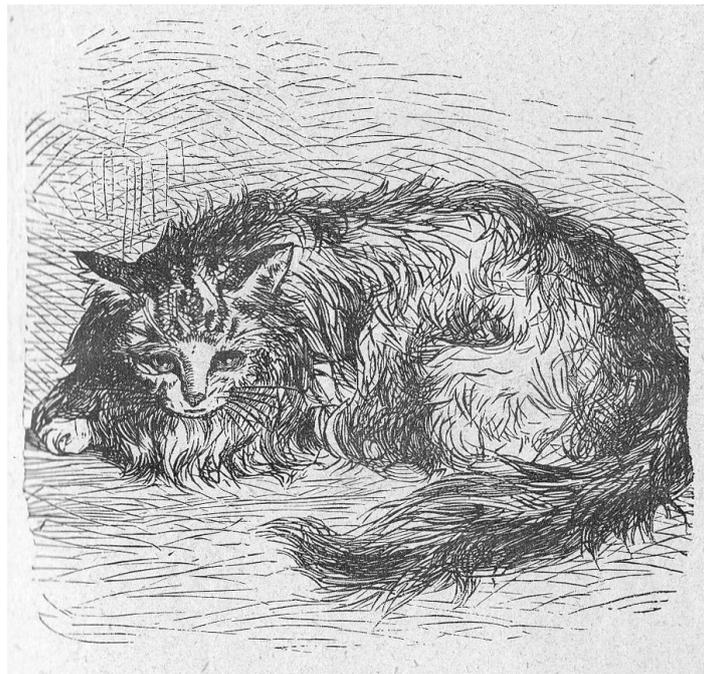
« Combien de femmes aimeraient autant se trouver avec le grand diable que seules avec un gros chat noir. »

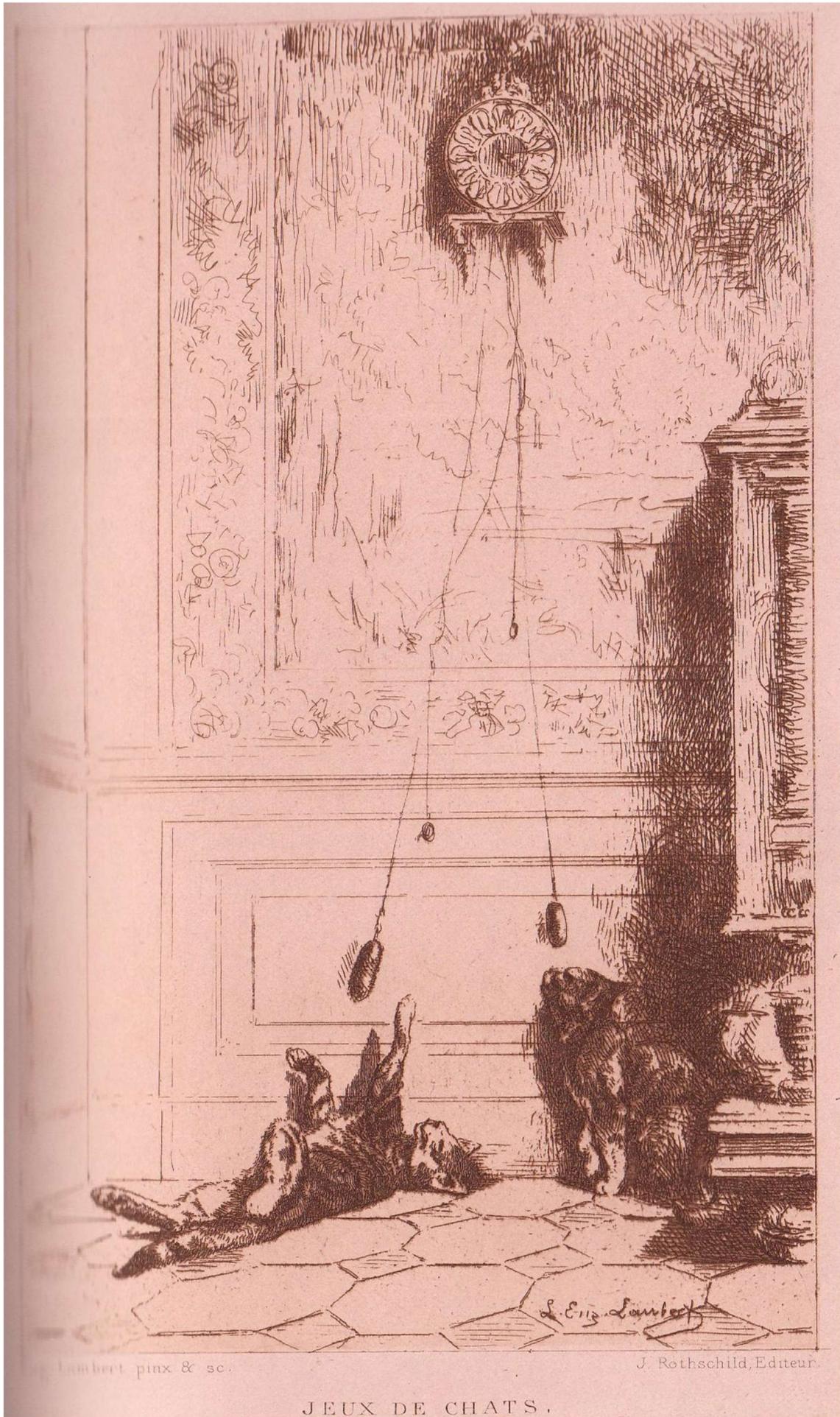
On n'a que l'embarras du choix pour trouver dans les légendes et les contes ou anecdotes, l'intervention satanique ou cabalistique du fameux chat noir. D'autres récits montrent le chat vainqueur du diable, et, dans ce cas, de mauvais esprits devenaient de bons diables.

On trouve, dans le *Livre des proverbes français*, de Leroux de Lincy, la curieuse légende des Chats de Beaugency.

Un architecte ne pouvait construire le pont de Beaugency. Il était bien parvenu à bâtir la presque totalité des arches, mais, dès qu'on finissait la dernière, elle tombait toujours. Cela était arrivé jusqu'à trois et quatre fois ; le pauvre architecte ne savait à quel saint se vouer ; enfin il appela le diable à son secours. Le diable se chargea de l'ouvrage à la condition que la première âme qui passerait sur cette arche lui appartiendrait.

L'architecte y consentit ; mais, l'arche bâtie, il s'avisa, pour tromper le diable, d'y faire passer un chat. Satan se mit dans une grande colère ; il fit tout ce qu'il put pour détruire son ouvrage, et, en donnant un grand coup de pied, fit pencher un contrefort qui est toujours resté hors de son aplomb ; pourtant il ne put venir à bout de son projet. Faut de mieux, le diable se décidait à emporter son Chat, lorsque celui-ci, malin s'il en fût jamais, lui décrira les mains et la figure en l'egratignant d'une manière horrible. Satan, malgré tout son courage, ne put résister à douleur et laissa échapper le pauvre animal qui, tout d'un trait, courut se réfugier à une lieue en Sologne. Cet endroit a reçu, à cause de ce mémorable événement, le nom de *Chaffin* (Chat fin). - Près de Chaffin, à cent pas, se trouve un tumulus nommé la butte de *Moque-Barre* et *Moque Souris* ; ce dernier nom vient, dit-on, de ce que, dans cet endroit, le Chat de Beaugency fit un affreux carnage de mulots, de belettes, rats, souris, etc. Depuis cette époque, les habitants de Beaugency ont été nommés Chats.





Lambert pinx & sc.

J. Rothschild, Editeur.

JEUX DE CHATS.



UNE FAMILLE DE CHATS. Dessin d'Eug. Lambert.



DUO SUR UN TOIT, par Weisser.

CHAPITRE VIII - LE CHAT DEPUIS LE MOYEN AGE JUSQU'A NOS JOURS.



Depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, la race des chats ne s'est pas sensiblement modifiée. Certes on a introduit en France, et principalement en Angleterre et en Belgique, des variétés nouvelles, des sous-races aux pelages chatoyants sur lesquelles j'aurai l'occasion de revenir ; mais il est un fait à noter, c'est que, bien qu'il n'existe pas, chez nous du moins, de sociétés d'amélioration de la race féline, il y a de nombreux amateurs qui s'occupent des chats avec passion

comme d'autres s'occupent des chiens ou des oiseaux.

Le chat, il faut bien le dire, appartenant à la classe des objets remuants faisant partie de la domesticité, est, avec le chien et les poules, un sujet de conversation entre nourrices et poupons et se retrouvée dans les premiers jeux de l'enfance. Rien d'étonnant alors qu'il soit chanté dans les couplets des poésies populaires de là campagne. On remplirait un volume de chansons sur les chats et dont on chercherait en vain les auteurs :

ABC

Le chat est allé
Dans la neige ; en s'en retournant
Il avait les souliers tout blancs.

Ou cette autre recueillie en Bas-Poitou : une société de souris étant allée au bal et à la comédie,

Le chat sauta sur les souris,
Il les croqua toute la nuit,
Gentil coquiqui
Coco des moustaches, miro joli,
Gentil coquiqui.

Les onomatopées du refrain qui encadrent chats et souris forcent l'enfant à ne pas oublier la chanson.

Qui rie connaît le *Chat de ma voisine* ; en voici le premier couplet avec l'air noté :

The image shows a musical score for the song "Le Chat de ma voisine". It is written in 2/4 time and marked "Allegro". The melody is on a single treble clef staff. The lyrics are written below the notes. The score consists of eight lines of music. The lyrics are: "Sur ma gout - tiè - re un jour je vis Un chat de bon - ne mi - ne Qui, sans s'oc - cu - per des sou - ris, Mi - au - lait en sour - di - - ne. Ah! il m'en sou - vien - dra, La - ri - ra, Du chat de ma voi - si - - ne".

Sur ma gouttière un jour je vis
Un chat de bonnè mine
Qui, sans s'occuper dés souris,
Miaulait en sourdine.
Ah ! il m'en souviendra,
Larira,
Du chat de ma voisine

Jérôme Bujeaud, dans ses *Chants et Chànsons populaires des provinces de l'Ouest*, cite un de ces couplets enfantins qui un forme un véritable croquis et dessine le mouvement de l'animal :

Le chat à la Jeannette
Est une jolie bête,
Quand il veut faire beau
Il lèche son museau.
Avecque sa salive
Il se fait la lessive.

Les enfants, et ce à quelque classe de là société qu'ils, appartiennent le cerveau meublé de thèmes, chants, histoires naïves se rapportant au chat. Cet animal forme aussi le fond sur lequel ont brodé Perrault et nos autres conteurs, de même que les conteurs norvégiens, allemands ou anglais : *le Chat botté*, *Maître Pierre et son Chat*, *le Chat de Wittington*, etc.



Dans tous les pays de nombreuses images enfantines sont consacrées au chat. Un de nos amis a bien voulu nous faire parvenir une de ces images très populaires en Russie ; nous en donnons la reproduction.

Dans les *Chats*, Champfleury raconte que « de son extrême jeunesse, il se rappelle une vieille toile servant de devant de cheminée qui représentait en face d'un pupitre de musique une douzaine de chats de toutes natures et de toutes couleurs, gros, allongés, noirs, blancs, angoras et matous à gouttière. Sur le pupitre etait ouvert dans son développement oblong le vénérable *Solfège d'Italie*. Les notes étaient remplacées par de petits rats qui imitaient à s'y méprendre les *noires* et les *blanches* : leurs queues indiquaient généralement les croches et les doubles croches. En avant de ses confrères, un beau chat battait la mesure avec la dignité qu'on est en droit d'attendre d'un chef d'orchestre ; mais sa patte posée sur le cahier de musique semblait prendre plaisir à égratigner les rongeurs emprisonnés dans les portées, et malgré les agréments de la clef de sol, je crois que les rats auraient préféré la clef des champs ».



Ce motif, cité par Champfleury, a du reste été repris par Breughel et les peintres flamands de son époque.

Et quel conte fantastique en quelques lignes que celui-ci, tiré des Mémoires de Chateaubriand :

« Les gens étant persuadés qu'un certain comte de Combourg à *jambe de bois*, mort depuis trois siècles, apparaissait à certaines époques et qu'on l'avait rencontré dans le grand escalier de la tourelle. Sa jambe de bois se promenait ainsi seule avec un chat noir. »

Racontez cela à un petit enfant, en l'enjolivant quelque peu, longtemps il verra le chat noir, accompagné de la jambe de bois, descendre l'escalier de la tourelle.

Le souvenir des légendes, où le chat joue le principal rôle et qui meublent le cerveau des enfants reste toujours vivace même quand ils arrivent à l'âge mûr ; c'est peut-être bien ce qui explique le pourquoi de l'affection de tant d'hommes pour les chats.



Parmi les chats modernes qui ont une histoire (je ne parle pas encore de ceux appartenant à certaines notabilités littéraires ou artistiques), il en est un qui mérite mieux qu'une mention ; il fut le chat le plus officiel de Paris, le Rothschild des chats, maître *Bis*.

Qui était ce *Bis* ?

Bis était un personnage important, un personnage gras comme un moine, qui vécut de ses rentés sous l'égide de la municipalité de Paris, rappelant l'Archiduc des chats dont parle le fabuliste :

... Un chat vivant comme un dévot ermite,
Un chat faisant la chattemitte .
Un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras.

Tous les quinze jours au moins on rédigeait son bulletin de santé ; il avait des domestiques veillant sur lui comme sur le Président de la République.

Bis a même eu son historiographe dans la personne d'un de nos meilleurs confrères de la presse parisienne, le spirituel Caribert (Oct. Lebesgue).

Il y a quelques années, raconte-t-il, une dame de bien trépassait, laissant un chat et une fortune. Son chat serait mort le premier qu'elle lui aurait peut-être, comme la fameuse princesse, édifié un tombeau ; mais il est peu probable qu'elle eût fait graver sur le marbre cette épitaphe :

Ci-gît une chatte jolie.
Sa maîtresse qui n'aima rien
L'aima jusques à la folie.
Faut-il le dire ? On le voit bien.

Aimé jusqu'à la folie, *Bis* s'en pouvait flatter. Mais, outre la fourrure soyeuse de *Bis*, sa gentillesse luronne et les câlineries de son ronron, sa maîtresse aimait encore autre chose : les pauvres gens. Devant que de quitter cette vallée de larmés, que la vie de *Bis* embellissait, elle rédigea son testament. Elle léguait tout son avoir à la municipalité du troisième arrondissement, à la condition qu'on entretînt sa tombe et que *Bis*, jusqu'à la fin de ses jours, pensionné dans une famille honorable, pût jouir d'une rente annuelle très élevée.

La municipalité, à la nouvelle de ce legs, se montra fort perplexe. C'est une charge qu'un chat sur les bras ! Cet animal, de sa nature, est capricieux. Il s'accroche volontiers aux choses et jusqu'à un certain point fait sienne la maison

où il gîte. Mais l'amour réveille en lui les pires instincts de vagabondage. Il tire des bordées comme un vieux marin. Il part à la découverte des plaintives Eurydices et c'est heureux quand il rapporte de ces échauffourées ses deux oreilles. Veiller sur un matou, a quelle responsabilité, Messieurs ! » dit M. Tantet. « Voilà une bête, dit M. Achille, qui nous donnera un fier tintouin ! »

On agita la question de savoir où ce rentier coulerait son existence paresseuse. Le tiendrait-on enfermé à la mairie sous l'œil vigilant des maires ? On se décida à le mettre en pension. Mais une difficulté surgit. S'il mourait chez ses pères nourriciers et si, à sa mort, pour prolonger le bénéfice de la rente, on substituait un chat inconnu ? Il fallut donc s'entourer d'expresses garanties !

On fit appeler des naturalistes qui examinèrent l'héritier. Ils le mesurèrent, décrivirent sa robe, le soyeux de l'étoffe, la disposition des taches, la couleur approximative des yeux. *Bis* eut son signalement rigoureux. M. Bertillon n'y trouverait rien à reprendre.

On s'enquit ensuite d'une pension et il fut placé chez une très brave femme, concierge dans le quartier.

Caribert, voulant connaître dans l'intimité ce personnage important, s'en fut interviewer l'excellente dame qui l'entretient

« C'est, Monsieur, lui a-t-elle dit, une bête amoureuse et pas fière. Il cause au monde, mais sans importuner, et c'est heureux, car son poil tombe et qu'il vous en remplit. Les premiers temps, je redoutais ces fredaines, et j'étais toujours à regarder si la porte était bien fermée, si *Bis* n'était pas sorti. Et c'était des angoisses quand ce petit gredin-là, comme pour me faire, des farces, se fourrait sous le lit. Deux ou trois fois je l'ai cru perdu ; j'appelais, je remuais les ciseaux qui coupent le mou, la tasse où son lait est versé. Pour me faire enrager, il ni bougeait pas. Enfin, il se décidait tout à coup à montrer le bout de son nez. Vous pensez si c'étaient des joies !

« ... Une fois, il nous a joué cette comédie comme ces messieurs de la commission étaient là qui venaient s'informer de la présence réelle de *Bis* et lui délivrer son certificat de vie. On appelle : pas plus de *Bis* que sur ma main. J'étais aux cent coups. « Je vous assure, Messieurs, qu'il n'est pas mort, disais-je, c'est un tour du petit coquin. » Je cherche, on cherche, nous cherchons. Ces messieurs ont la bonté d'appeler avec moi. Mais *Bis* est plus sourd qu'un pot. Je fourgonne sous le lit avec un balai, je regarde derrière le porte-manteau, je

cours à son plat, personne... Là commission se retirait, toute prête à déclarer que *Bis* n'existait plus, un de ces messieurs prenait déjà son chapeau, quand il vit de dessous mon buffet sortir mon *Bis* qui avait jugé à propos de s'y blottir... Faut-il que les chats aient de l'astuce ! Car on ne me sortira pas de la tête qu'il savait que nous le cherchions... »

Voici à titre de curiosité le texte du contrat régulier qui fut passé entre la municipalité du IIIe arrondissement de Paris et la gardienne de *Bis* :

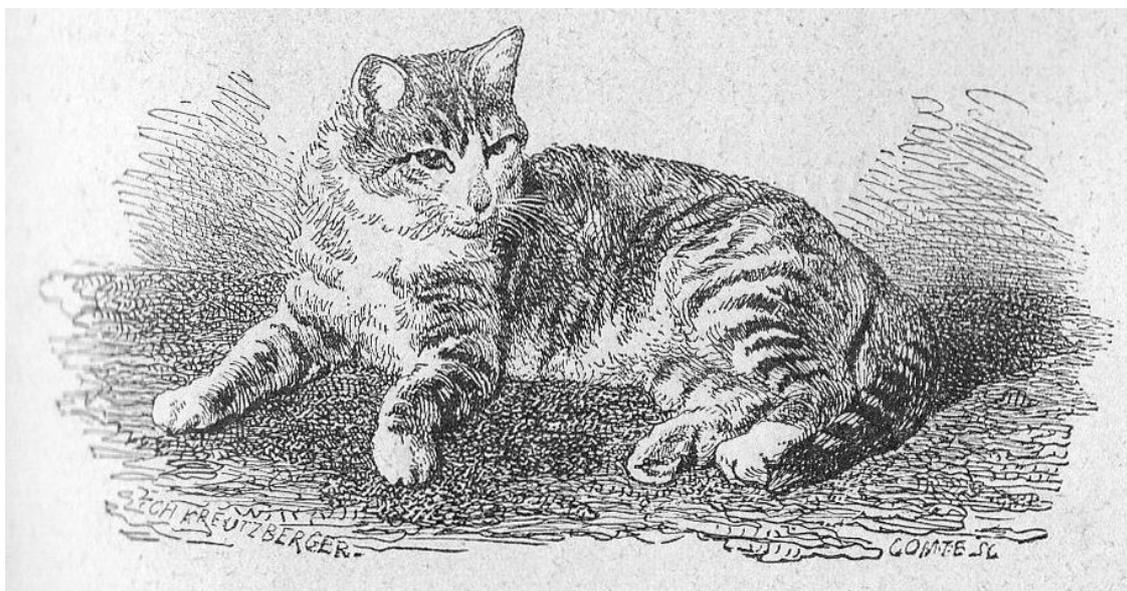
« La municipalité du IIIe arrondissement confie à Mme C. un chat dit de gouttière, coupé, dénommé *Bis*, sous poil blanc, âgé de onze ans environ et offrant cette particularité que son iris gauche reflète une teinte jaune verdâtre, et l'iris droit la teinte gris bleu.

« Mme C... s'engage à bien soigner le chat, à lui acheter chaque jour cinq centimes de foie et vingt centimes de lait.

« La municipalité versera tous les trois mois à Mme C..., la somme de 55 francs. Il est bien entendu qu'elle conserve le droit de reprendre le chat et de le confier à une autre personne sans avoir à alléguer de motif.

« A la mort du chat, les 10.000 francs laissés par la donatrice seront versés à la Caisse des écoles du IIIe arrondissement. »

Il y a quelques mois à peine, *Bis* a rendu son âme à Dieu. Pauvre *Bis* si connu, si considéré dans son quartier, il a fini comme un misérable chat de gouttière et la boîte aux ordures fut son cercueil !



En Angleterre si on s'occupe des chats au point de vue des expositions et de la vente, ils sont le plus souvent relégués à l'office, alors que leur nourriture se compose de déchets de boucherie que colportent traditionnellement de porte en porte les *cat's meat men* (littéralement : hommes de viande pour chat) ; chez nous, au contraire, dans les bonnes maisons, les chats sont presque aussi heureux que les enfants ; on les bichonne, on les caresse ; leur foie, leur mou, leur lait sont l'objet d'une inspection sévère : rien n'est trop bon ni trop beau pour eux.



HAUTE ÉCOLE, par Adam.



PREMIÈRES ESCARMOUCHES, par Specht.

CHAPITRE IX - ENNEMIS DES CHATS

Si en Égypte, l'Eldorado des matous, dans l'Inde et chez les Arabes, les chats étaient déifiés, ils ont eu et ont encore des ennemis irréconciliables. Buffon fut l'un des plus farouches détracteurs des chats « domestiques infidèles qu'on ne garde que par nécessité pour les opposer à un autre domestique encore plus incommode. Voleurs déterminés, ils n'ont de goût que pour faire le mal. Ceux qui sont les mieux apprivoisés n'en sont pas plus asservis ; toujours à demi sauvages, ils ne fréquentent que les greniers et les toits et souvent la cuisine et l'office pour rapiner ».

Honoré Scheffer et Toussenel surtout ont aussi fait retentir le cri de mort contre les chats, qui sont accusés par eux de tous les méfaits, attribués à tort, disent-ils, aux braconniers et aux maraudeurs au sujet de la disette du gibier.

« Je ne rencontre jamais un chat en maraude, écrit Toussenel, sans lui faire l'honneur de mon coup de feu. »

Beaucoup de chasseurs font aujourd'hui comme a fait Toussenel : ils suivent en cela le conseil du farouche fouriériste.

« J'engage vivement tous mes confrères en Saint-Hubert à faire

comme moi. » On ne croirait pas que celui qui a écrit ces lignes est le même qui a consacré de si charmantes pages aux oiseaux, aux chiens, et même aux loups et aux renards qu'il accuse moins que le chat.

L'article consacré par Toussenel au chat ne montre cependant pas de griefs bien sérieux.

« La passion des chats, dit-il, d'ailleurs, est un vice de gens d'esprit dégoûtés ; jamais un homme de goût et d'odorat subtil n'a été et ne sera en relations sympathiques avec une bête passionnée pour l'asperge. »

Bigre ! s'il fallait tirer des coups de fusil sur tous les amateurs d'asperges, la France serait bientôt dépeuplée !

Un autre grief du phalanstérien, cette fois contre la chatte, tient à son accouplement avec le chat sauvage. A en croire Toussenel, la race des chats sauvages serait aujourd'hui détruite si la chatte ne la perpétuait pas par ses fréquents croisements.

« Chose remarquable et bizarre, écrit-il, que ce soit ici la femelle qui fasse retour à la sauvagerie, car cette rétrogradation de la part de la femelle est contraire à la règle généraux de tous les animaux. On sait que dans toutes les races animales et hominales le progrès s'opère par les femelles. Ainsi il n'y a pas d'exemple que la chienne ait jamais compté de mésalliance avec un hôte des bois, le loup et le renard, tandis que tous les jours au contraire on voit la louve écouter les propos amoureux du chien, et même faire des avances à celui-ci dans le voisinage des bois. »

Outre que ces affirmations auraient besoin de preuves, il est un fait certain : c'est que le chat sauvage, en France du moins, qui est le pays où les chats domestiques sont les plus nombreux, devient excessivement rare. Ces accouplements de bête domestique à bête sauvage ne paraissent donc pas être si fréquents que veut, le voir Toussenel, qui du reste est obligé de reconnaître que « la chatte est la plus gracieuse et la plus souple de toutes les créatures ; on dit d'une femme éminemment gracieuse qu'elle a des poses de chatte. La chatte est le seul animal que l'embonpoint ne déforme pas. Sa câlinerie appelle la caresse ; sa fourrure étincelle, et son dos s'arrondit sous la main qui la flatte. Elle a pour sa maîtresse des inflexions de tête et des clignements d'yeux à elle et un langage confidentiel (ron, ron) pour son bonheur intime.

« Par toutes ces gentilleses et ces goûts raffinés, la chatte a eu de tous temps les gens d'esprit pour elle. » Plus loin,

dans l'intérêt de la cause, Toussenel établit une statistique tellement exagérée qu'il est impossible de ne la pas reconnaître inexacte. D'après lui, il y aurait en France au moins six millions de chats ruraux qui dévoreraient bon an, mal an, vingt-quatre millions de lapereaux et levrauts, soixante-douze mille perdreaux, deux milliards sept cent quatre-vingt-dix millions de petits oiseaux comestibles, c'est-à-dire mauviettes, alouettes, ortolans, etc. Qui voudra admettre cette formidable consommation comme réelle ?

En général, la majorité des chasseurs sont des ennemis des chats, qui, il faut le reconnaître, ne se font pas faute, de temps à autre, de s'offrir le régal d'un jeune gibier ; mais si à la campagne les paysans nourrissaient un peu mieux les destructeurs de souris qu'ils n'ont coutume de le faire, il est probable qu'ils n'iraient pas à travers les bois et les champs chercher un supplément qui leur est souvent nécessaire.

Si ces ennemis des chats, les chasseurs, ont certaines raisons ; qui expliquent leur haine séculaire, il en est d'autres qui éprouvent une horreur instinctive du chat par une sorte de phénomène nerveux, de maladie. Tel était Henri III qui tombait en syncope rien qu'à la vue d'un de ces animaux. Aussi Guyot-Desherbiers, qui a consacré un long poème à la glorification du chat, compagnon de Saint-Yves, a-t-il flétri ce souverain

Dont le sinistre naturel
Des chats l'a rendu l'adversaire !
De leur mépris jadis le poids
Avait imprimé l'anathème
Au front du dernier des Valois,
De nos Henrys le pénultième
Et le plus vil de tous les rois.
D'une réprobation juste
Exemple à jamais effrayant !
Voyez, devant le chat auguste,
Ce demi-homme défailant !
Méditez sa fin déplorable,
Sa vie encor plus misérable !
Saisi d'un trône chancelant
Il en fait le grabat du vice ;
Va de la crapule au cilice ;
De la nuit des assassinats
Lâche témoin, cruel complice ;
Sans doute, le regard des chats
Devenait son premier supplice.

Ronsard, qui pourtant était poète, éprouvait la même haine du chat :

Homme ne vit qui tant hâisse au monde
Les chats que moi, d'une haine profonde ;
Je hais leurs yeux, leur front et leur regard,
En les voyant je m'enfuis d'autre part.

Et Buffon, que j'ai eu déjà l'occasion de citer parmi les détracteurs de la race féline, a appuyé cette haine de son autorité scientifique :

« Quoique ces animaux, écrit-il, surtout quand ils sont jeunes, aient de la gentillesse, ils ont en même temps une malice innée, un caractère faux, un naturel pervers que l'âge augmente encore et que l'éducation ne fait que masquer. »

Il paraîtrait aussi, s'il en faut croire Léo Lespès, que Nadar, comme Henri III. avait une horreur instinctive du chat ; rien qu'a voir leurs griffes s'ouvrir, il éprouvait un tremblement nerveux.

Ne s'est-il pas fondé, cette année même, en l'an de grâce 1897, à Munster en Westphalie, une société qui s'intitule : *Antikatzen-Verein* et qui a pour but l'extermination des chats ! Les membres de cette sanguinaire association doivent certainement être d'enragés chasseurs, adeptes fervents des théories de Toussenel.



Il paraîtrait aussi qu'il y a une centaine d'années les parqueteurs avant de poser la dernière planche de leurs parquets, avaient la cruelle habitude d'enfermer sous les planchers un chat vivant ! Cela devait porter bonheur aux futurs habitants de la maison ; c'est ainsi qu'on retrouve dans les vieilles maisons que l'on démolit des chats desséchés, presque des momies, tout convulsés par les souffrances qu'ils ont dû endurer avant de mourir. Cette coutume barbare, heureusement pour la gent féline, a passé de mode.

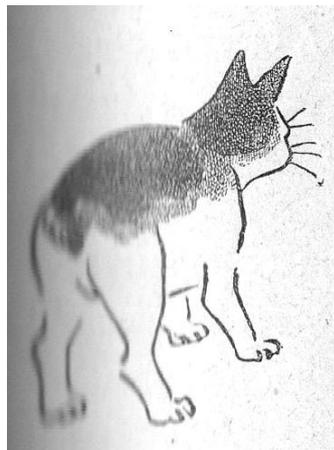
Mais, en revanche, combien d'apologistes se sont dressés pour défendre Minet, combien de *félinophiles* déterminés depuis les Égyptiens jusqu'à nos jours !



CHAPITRE X - LES AMIS DES CHATS

Certes, ils sont innombrables, les amis des chats, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours ; ils sont légion ceux qui firent leur compagnon aimé et la distraction de leur labeur, de ceux que Th. Gautier appelait les « tigres des pauvres diables ».

S'il fallait les nommer tous, et reproduire leur opinion sur leur animal favori, un volume ne suffirait pas.



Sans remonter jusqu'au déluge, je ne puis passer sous silence Mahomet, dont Muezza, le chat favori, est encore l'objet d'une grande vénération chez les Arabes.

A l'époque du prophète, le chat n'était pas très commun en Arabie ; ce n'était guère que dans la vallée du Nil qu'il était adoré à l'égal d'un Dieu ; plus tard, par vénération pour le prophète que les fidèles cherchèrent à imiter en toutes choses, il devint l'animal favori des musulmans.

Muezza est resté attaché à la célébrité du prophète :

Le législateur de l'Asie
Heureux soldat, prêtre inspiré,
Des caresses d'un chat tigré
Fit sa plus chère fantaisie.
Emportant son chat avec lui,
Lorsque ce héros s'est enfui,
Ensemble ils ont fondé l'hégire
Date éternelle à son empire.
Pour ne pas troubler son ami,
Vénérationnellement endormi
Dans les plis soyeux de sa manche
D'un fer généreux il retranche
La riche part de son habit
Dont le chat s'est fait un lit [Guyot-Desherbiers.]

Tournefort, dans son Voyage du Levant, raconte ainsi la légende de Mahomet et de Muezza :

« Mahomet rêvait à sa politique ; sur sa manche était accroupi Muezza.

« Pendant que le chat ronronnait, Mahomet songeait. Peut-être le poète songeait-il à son Paradis. Il songea longuement, le chat s'endormit. Forcé d'aller à ses devoirs, Mahomet prit des ciseaux, coupa la manche de son habit sur laquelle était accroupi le chat, et se leva, heureux de n'avoir pas troublé le sommeil de l'animal. »

Telle est la légende orientale, bien connue de tous les musulmans, que nous trouvons contée d'autre manière dans le *Cousin de Mahomet* :

« Les femmes turques montrent peu d'attachement à la loi de

Mahomet, elles ne se croient pas obligées d'exécuter tout ce que leur a commandé un homme qui a donné à son chat la préférence sur elles en le mettant au paradis d'où il les a exclues. C'est qu'elles ignorent ou feignent d'ignorer que ce vénérable chat était un *Vertueux*, c'est-à-dire un saint personnage. Voici un trait de son histoire. Le minet du prophète était un jour couché sur une manche de la veste de son maître et il méditait si profondément sur un passage de la loi que Mahomet, que l'heure appelait à la prière, n'osant le tirer de son extase, coupa sa manche pour ne pas le déranger. A son retour, il trouva son chat qui revenait de son assoupissement extatique et qui, voyant sous lui la manche que Mahomet lui avait coupée, reconnut l'intention de son maître pour lui.



« Il se leva pour lui faire la révérence, dressa sa queue et plia son dos en arc pour lui montrer plus de respect. Mahomet,

qui comprenait à merveille ce que cela signifiait, assura au saint homme de chat une place au paradis. Ensuite lui passant trois fois la main sur le dos, il lui imprima par cet attouchement la vertu de ne jamais tomber sur cette partie ; de là vient que les chats retombent toujours sur leurs pattes. J'ai souvent entendu de vénérables Turcs faire très sérieusement ce conte qu'il serait dangereux de tourner en ridicule en leur présence. »

Lorsque, ces dernières années, l'Académie des sciences enquêta pour donner une explication de la particularité que possèdent les chats de toujours retomber sur leurs pattes, on ne songea pas que c'était l'intervention de Mahomet qui opérerait ...

[L'Académie des sciences s'est, en effet, occupée de l'agilité du chat et de la faculté qu'il possède de toujours retomber sur ses pattes. A une des séances de la docte compagnie du mois d'octobre 1894, M. Marey a présenté à ses collègues une soixantaine d'instantanés chromo-photographiques obtenues dans son laboratoire du Parc des Princes et représentant, les uns et les autres, les divers sujets d'un chat faisant une culbute au cours d'une chute de 1m,50 de hauteur. Les premiers clichés représentent le chat les pattes en l'air ; les suivants, l'animal faisant des mouvements, sortes d'appels désespérés des pattes ; d'autres se retournant progressivement sur eux-mêmes, touchant enfin le sol des quatre pattes à la fois et se sauvant la queue en l'air. Les physiciens et mécaniciens, entre autres M. Marcel Desprez, soutenaient que cette chute était contraire à toutes les lois connues ; mais M. Maurice Lévy montra qu'il ne fallait voir là qu'une question strictement mathématique sur laquelle les opinions ne sauraient rester partagées, pas plus qu'elles ne sauraient l'être sur un théorème de géométrie. Au lieu de s'appuyer comme M. Desprez sur le principe mécanique dit des aires, il a établi mathématiquement que le chat peut par des déformations convenables se retourner sans emprunter aucun secours extérieur à lui-même. De même, un acrobate qui fait une pirouette en l'air, en se donnant un élan au moment de quitter le sol, pourrait encore, en opérant convenablement, faire la pirouette sans se donner cet élan initial.]

La légende prouve du moins que le prophète était plein de douceur pour les animaux, et qu'il donnait à son peuple l'exemple d'une mansuétude poussée à l'extrême ; du reste, quelques minutes avant sa mort, n'est-ce pas lui qui disait : « Si quelqu'un a lieu de se plaindre que je l'aie maltraité de coups, voici mon dos, qu'il me les rende sans crainte. »

Si nous remontons vers l'Italie, au nombre des grands amis des chats, il faut citer Scipion Nasica, dont la chatte tigrée portait au cou un collier fait de perles d'or. Voici Pétrarque

encore, qui, après la mort de sa bien-aimée Laure, se retira à Argua, et ne trouva plus pour charmer sa triste solitude que son chat dont le squelette est conservé religieusement au Musée de Padoue.

Pétrarque à son chat connaisseur
De ses sonnets doit la douceur.
Plein de foi le poète implore
Par ce dieu le pouvoir divin
Pour amollir le coeur de Laure,
Et ne l'implore pas en vain,
Soit qu'il chante son doux martyr,
Soit que son désespoir soupire
Le trépas de l'objet chéri,
Il entend le chat favori
Fidèlement monter son cri
Au diapason de la lyre [Guyot-Desherbiers.]

Torquato Tasso, l'auteur de la *Jérusalem délivrée*, ce divin poète, dans le fort de sa misère, était, chose triste pour ce génie, dépourvu même de chandelle pour écrire ; dans un joli sonnet dédié à son chat, il lui demandait « de lui prêter pendant la nuit la lumière de ses yeux ».

Rival de Virgile et d'Homère
(Quelqu'un l'a nommé leur vainqueur),
Le Tasse a soulagé son coeur
Entre un jeune Chat et sa mère.

« Tandis que la Fortune amère,
Leur dit il, me navre de coups,
Je cherche la paix près de vous,
Ainsi que, battu des orages,
Le pilote calculateur
De la Grande Ourse et de sa soeur
Saisit l'éclat régulateur
A travers le choc des nuages. »
Penser douloureux, mais flatteur !
Dans l'indigence et la disgrâce,
Un chat a consolé le Tasse !

Si Ronsard avait une peur instinctive des chats, Joachim du Bellay, chanoine de Notre-Dame de Paris et l'un des plus gracieux poètes du XVII^m siècle, adressait ses plus jolis, vers à chat Belaud.

Les poètes, à vrai dire, ne furent pas les seuls à se plaire dans la compagnie des chats : il est des hommes politiques, et non des moindres, qui ont poussé le goût des chats jusqu'à la manie. Tel était le cardinal Richelieu. Champfleury essaie d'expliquer ainsi cet amour porté aux chats par les

politiciens :

« Ces grands brasseurs d'hommes se fatiguent vite des des hommes, qu'à peu d'exceptions près ils tiennent pour des hommes rampants.

« Ce qu'on obtient des plus purs avec de l'argent, des places, des dignités, des honneurs, ils le savent trop bien.

« De ce côté, les hommes politiques n'ont pas d'illusion ; s'ils en avaient, ils ne seraient pas de grands politiques. Aussi l'animal indépendant leur plaît et par-dessus tout le chat, type de l'indépendance. »



RICHELIEU, par Morin.

Richelieu vivait au milieu d'une véritable ménagerie féline ; près de sa chambre était une « chatterie » qui était confiée

aux soins de deux de ses serviteurs dont l'histoire nous a gardé les noms : Abel et Teyssandier ; même à sa mort, le grand cardinal laissa une pension pour ses chats ainsi que pour les deux préposés à leur garde et à leur nourriture qui devait se composer uniquement d'une pâtée légère et de blanc de poulet.

Il est même étonnant à ce propos que Moncriff, qui avait fait cependant de grandes recherches sur les chats, n'ait pas parlé dans son très curieux ouvrage de la passion de Richelieu pour les félins : « Personne n'ignore, écrit-il, qu'un des plus grands ministres qu'eut la France, M. de Colbert, avait toujours des petits chats folâtrant dans ce même cabinet d'où sont sortis tant d'utiles établissements utiles et honorables à la nation. »

La passion féline-attribuée par Moncriff à Colbert ne serait elle qu'une légende détournée de sa source ? On pourrait être assez porté à le croire, car les peintres de son temps l'ont représenté souvent soit seul, soit tenant enchaînés le lion et l'aigle ; il aurait cependant été intéressant d'avoir le portrait de cet homme d'État, au milieu de ses chats comme on a vu celui de Henri III portant pendu à son cou une corbeille de petits chiens.

Champfleury dit-que Richelieu n'était pas un véritable ami des chats, car il ne se plaisait qu'à les posséder très jeunes ; étaient pour lui des saltimbanques dont les joyeuses gambades et l'agilité de clowns réjouissaient son caractère naturellement mélancolique et sombre.

Au moment de la mort, du cardinal, raconte un historien du temps, le nombre de ses favoris était de quatorze : Mounard le Fougueux, Soumise, Serpolet, Gazette, Ludovic le Cruel, Mimie Paillon, Feliman, Lucifer, Lodoïska, Rubis sur l'ongle, Pyrame, Thisbé Racan et Perruque. Ces deux derniers ainsi nommés parce-qu'ils étaient nés dans une perruque de Racan l'académicien.

Avec Richelieu et M. de Colbert, il faudrait encore citer parmi les amis des chats : Montaigne, de Fontenelle, Bernardin de Saint-Pierre, Sieyès, J.-B. Say, le peintre Landon, le poète Gray, de Lesdiguières, J.-J. Rousseau, et parmi les femmes : la duchesse du Maine, la duchesse de Mirepoix, dont le César est resté célèbre par sa joliesse ; Mme de Lesdiguières et sa chatte *Ménine* qui eut après sa mort les honneurs d'un mausolée ; la tendre Deshoulières avec sa chatte *Grisette* ; la belle madame Récamier avec sa chatte *Dorothée* ; Mme Desbordes-Valmore, puis tant d'autres encore, la liste en serait trop longue s'il fallait les citer toutes.

Mais un des écrivains les plus enthousiastes pour les chats est certainement Chateaubriand ; partout ces animaux le préoccupent, dans la fortune ou dans le malheur ; il éprouve même une telle admiration pour les chats qu'il est arrivé à se trouver une certaine ressemblance avec cet animal.



MONTAIGNE, par Morin.

« Ne connaissez-vous pas près d'ici, disait-il à son ami Marcellus, quelqu'un qui ressemble au chat ? Je trouve, quant

à moi, que notre longue familiarité m'a donné quelques-unes de ses allures. »

Ce qui frappe surtout Chateaubriand, c'est l'indépendance du chat ; il écrivait à ce propos à M. de Marcellus, son secrétaire d'ambassade :

« J'aime dans le chat ce caractère indépendant et presque ingrat qui le fait ne s'attacher à personne et cette indifférence avec laquelle il passe des salons à ses gouttières natales ; on le caresse, il fait gros dos ; mais c'est un plaisir physique qu'il éprouve, et non, comme le chien, une niaise satisfaction d'aimer, et d'être fidèle à son maître, qui le remercie à coups de pieds. Buffon a maltraité le chat, je travaille à sa réhabilitation, et j'espère en faire un animal à la mode du temps. »



CHATEAUBRIAND. par MORIN.

On voit que le penchant de l'auteur de *René* était désintéressé et qu'il n'avait pas d'illusion, il aimait bien le chat pour lui-même et dans de très, nombreux passages des *Mémoires* de Chateaubriand, on trouve cette préoccupation constante de réhabiliter le chat :

« Je me ferais volontiers, écrit-il, l'avocat de certaines oeuvres de Dieu en disgrâce auprès des hommes. En première ligne figureraient l'âne et le chat. »

Pauvre, émigré à Londres, Chateaubriand logeait vers 1797 chez une veuve irlandaise, Mme O'Larry, qui aimait aussi les chats : ce fut un trait d'union entre lui et son hôtesse.

« Liés par cette conformité de passion, nous eûmes le malheur de perdre deux élégantes minettes, toutes blanches comme des hermines, avec le bout de la queue noire. » Puis, parlant de la nature si régulière et si disciplinée des environs de Londres, il dit :

« Le moineau anglais, noirci par le charbon, se tait sur les chemins ; on n'entend jamais un chien aboyer ; on perfectionne les chevaux au point de leur défendre de hennir, et le chat lui-même, si indépendant, cesse de miauler sur la gouttière. »

En ambassade à Rome, Chateaubriand reçut du pape un chat.

« On l'appelait Micetto, dit M. de Marcellus. Le chat du pape Léon XII, dont M. de Chateaubriand avait hérité, ne pouvait manquer de reparaitre dans la description du foyer où je l'ai vu si souvent faire le gros dos. »

En effet, Chateaubriand l'a célébré dans le morceau qui commence ainsi : « *J'ai pour compagnon un gros chat gris et roux..* »

Mais c'est surtout chez les écrivains, chez les poètes, chez les natures délicates qu'on trouve les plus grands amis des chats.

Au premier rang de ceux qui défendirent les chats, ou plutôt leur rendirent justice, il faut mettre leur historiographe Moncriff. Son *Histoire des chats* lui valut d'entrer à l'Académie française, mais elle lui attira aussi un grand nombre de critiques injustes la plupart, car c'est un livre agréable « gravement frivole », comme disait lui-même l'auteur, étonnant même pour l'époque où les livres d'érudition étaient fort rares. Voltaire et Grimm, surtout Voltaire qui cependant lettres faisait patte de velours à

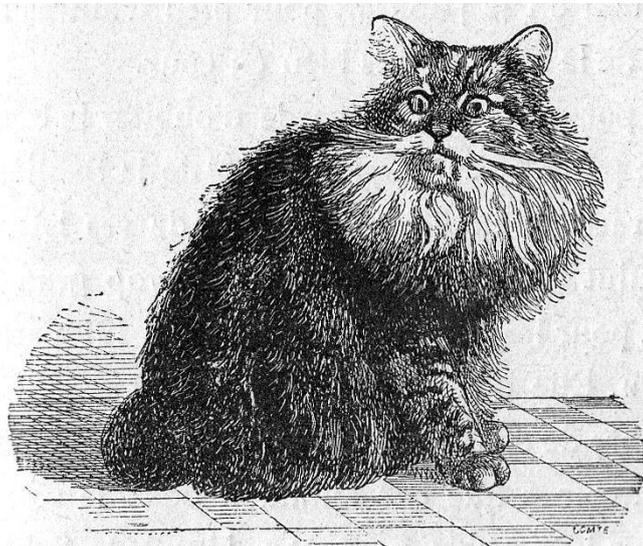
Moncriff, se moquèrent particulièrement de lui, disant qu'il fallait renvoyer cet homme à « ses gouttières ».



algré les autres titres de Moncriff, très minces, je l'avoue, on ne l'appela plus que *l'historiographe* du royaume.

C'est qu'aussi on le jalousait pour bien d'autres raisons : il était lecteur de la reine et très bien en cour.

Parmi les poètes, je n'aurai garde d'oublier le bon La Fontaine qui fit partager sa passion à Mme de la Sablière. Mme de la Sablière raconte en effet, dans une de ses lettres, que le fabuliste voulut un jour la guérir de la trop grande passion qu'elle avait pour les chiens, « passion qui lui paraissait peu raisonnable ». Elle consentit à remplacer ses chiens par un certain nombre de chats noirs, afin, lui disait encore La Fontaine, de n'avoir « que des animaux dont le commerce ne mène pas plus loin qu'on ne veut ». Mme de la Sablière commença par s'amuser des jeux de sa nouvelle famille féline, et finit par les tant aimer qu'ils partagèrent son intimité avec ses chiens revenus au bercail et... le bon La Fontaine.



LE CHAT DE VICTOR HUGO,
par Kreutzberger.

*c'est lui, c'est
mon chat, qui a fait dire à May
dans les jambes de quel et faire
le gros dos, le mot illustre : Dieu
a fait le chat pour donner à
l'homme le plaisir de caresser
la tige. Victor Hugo*

Chez les modernes, Hugo, Beaudelaire, Mérimée, Théophile Gautier furent de grands amis des chats.

Qui ne se souvient aussi de la très touchante page concernant le chat *Moquo*, de Michelet, écrite par Mme Michelet et qu'on trouve dans l'*Oiseau* du maître écrivain ?

Le chat favori de Victor Hugo, qu'on avait surnommé *Chamoine* à cause de son indolente paresse, trônait sous un dais de brocatelle cramoisie, au grand salon gothique du maître, place Royale, recevant les hommages et les caresses des invités.

Champfleury, plus éclectique, aimait les chiens et adorait les chats ; « pour comprendre le chat, il faut être, écrivait-il, d'essence féminine et poétique ».



Le disciple cher au maître Hugo, qui hérita le plus de sa passion pour les chats, c'est Théophile Gautier qui en a possédé une collection fort complète, depuis le chat sauvage jusqu'à l'aristocratique angora ; c'est lui qui écrivait : « Les pachas aiment les tigres ; moi j'aime les chats ; les chats sont les tigres des pauvres diables. Hormis les chats, je n'aime rien... » Pourtant, à une certaine époque, Gautier partageait les tendresses entre les chats et des rats blancs ; bizarre association !

On comprend mieux le chat du critique Sainte-Beuve, *Palémon*. C'était un magnifique chat à la robe tigrée qui avait ses franchises dans le cabinet de travail du maître, allongeant, à travers les montagnes de livres épars, sa souple échine velue, battant l'air de sa queue nerveuse, entr'ouvrant à peine, dans les voluptés de sa paresse, son grand oeil rond d'un vert doré.

Il ronronnait aux gronderies caressantes du critique et réservait ses meilleures câlineries pour l'ami de la maison, Théophile Gautier. A son approche, *Palémon* se convulsait, et fébrilement se couchait sous sa main large, douce et molle, cambrant son dos ou bien s'aplatissant, ainsi qu'un couleuvre, revenant sans cesse sur lui-même, ne se lassant jamais, comme hypnotisé, sous un contact magnétique.

On raconte qu'un jour *Palémon* ramena chez son maître une chatte de ses amies, dont, sans doute, il avait fait rencontre sur un toit du voisinage ; celle-ci, ronde, à pleine ceinture, mit bas dans le cabinet de travail de Sainte-Beuve, puis, mère dénaturée, s'enfuit en abandonnant ses petits qui furent élevés au biberon.

Il y en eut six, qui vécurent et furent distribués au voisinage ; pendant plusieurs jours, on vit appendu à l'une des fenêtres du rez-de-chaussée du numéro 11 de la rue A Mont-Parnasse un écriteau avec l'inscription suivante : « Il y a ici des petits chats à donner aux personnes qui les aimeraient bien et promettraient d'en avoir soin. »

Mérimée accordait une très grande intelligence aux chats et ne leur reconnaissait d'autres défauts qu'une excessive susceptibilité. Suivant lui, le chat prouve sa susceptibilité par une extrême politesse. « En cela, disait-il, l'animal ressemble aux gens bien élevés. »

Baudelaire, « être plein d'électricité », en possession de sa santé, n'était pas sans rapport avec les chats eux-mêmes. « Combien de fois nous promenant ensemble [Champfleury, *les Chats*], ne nous sommes-nous pas arrêtés à la porte d'une boutique de blanchisseuse de fin, sur le linge de laquelle un

chat étendu paresseusement s'enivrait de là délicate odeur de la toile repassée !



BAUDELAIRE, par Morin.

« Combien de contemplation, devant ces-vitres, derrière, lèsquelles de jeunes et coquettes repasseuses faisaient de jolies mines croyant avoir affaire à des adorateurs. »

Les chats, objet des tendresses de Baudelaire, à la louange desquels il consacra un de ses plus jolis sonnets, servirent longtemps de thème de railleries aux petits journaux.

[Je m'en voudrais de ne pas citer l'admirable sonnet de Baudelaire, intitulé le Chat :

Viens, mon beau chat, sur mon coeur amoureux :
Retiens les griffes de ta patte,
Et laisse-moi plonger dans tes beaux yeux,

Mêlés de métal et d'agate.

Lorsque mes doigts caressent à loisir
Ta tête et ton dos élastique,
Et que ma main s'enivre du plaisir
De palper ton coeur électrique,

Je vois ma femme en esprit. Son regard,
Comme le tien, aimable bête,
Profond et froid, coupe et fend comme un dard,

Et, des pieds jusques à la tête,
Un air subtil, un dangereux parfum,
Nagent autour de son corps brun.]

« Après Hoffmann, Edgar Poë et Gautier, il est devenu de mode dans ce petit coin-là (Baudelaire et ses compagnons) d'aimer trop les chats. Celui-ci qui va pour la première fois et pour affaires dans une maison est mal à l'aise et inquiet jusqu'à ce qu'il ait vu le chat du logis. Mais il l'a aperçu, il se précipite, le caresse, le baise ; dans son transport, il ne répond plus à rien de ce qu'on lui dit et est à cent lieues avec son chat. On regarde, on s'étonne de l'inconvenance ; mais c'est un homme de lettres, un original et la maîtresse de maison le regarde désormais avec curiosité. Le tour est fait. Étonnons ! Etonnons !... » Dans ce long, fastidieux et facile pastiche de La Bruyère, on reproche surtout à Baudelaire de ne pas aimer les chiens ; sans doute que pour son organisme délicat l'aboïement du chien avait quelque chose d'irritant. Pour ceux qui ne voient dans la vie qu'une sorte de course, de steeple semé d'obstacles, pour qui la pensée et la méditation ne sont rien, le chat, être indépendant, animal songeur, n'est qu'une inutilité semblable aux poètes.

Citerai-je encore, parmi les amis des chats, l'auteur dramatique Théodore Barrière ? Il en avait toujours une demi-douzaine entre les jambes et se prêtait avec bonheur à leurs jeux à leurs caresses. Un jour, son collaborateur Lambert Thiboust lui demandait pourquoi il s'entourait ainsi de chats comme une portière. « Mon cher, lui répondit-il, c'est depuis que je connais les hommes. » Barrière nous a laissé l'histoire d'un de ses camarades, un angora très doux, qui répondra au nom de *Fanfan*.

Fanfan était un philosophe et s'était un beau jour pris d'affection pour un pigeon ramier. Chat et pigeon, — celui-ci s'appelait *Corbin*, — faisaient un curieux mais excellent ménage.

Henri Murger, très lié avec Th. Barrière, contemplait, avec un étonnement sceptique, cette liaison singulière :

« Mauvaises relations, disait-il à son ami, — tu verras que ce la finira mal... Un jour ou l'autre le pigeon mangera le chat ! »



(CHAMPFLEURY, par Morin.

Or, certain matin, *Corbin*, qui était d'humeur voyageuse, voulut voir du pays — l'amour l'appelait peut-être en quelque colombier voisin ; — il s'envola donc au loin, trop loin, rentra le soir au logis avec une aile à demi brisée d'un coup de fusil, et le flanc tout saignant.

Fanfan le reçut avec joie, l'installa dans la corbeille, le soigna, le lécha... Mais il fut grisé par le goût du sang, et alors l'idylle devint une horrible tragédie... Pendant la nuit, ce fut un bruit de lutte, avec des battements d'ailes, de petits cris plaintifs et déchirants, que dominaient des rugissements féroces, des jurons sauvages, — puis des bruits sinistres de craquement d'os... Quand le soleil éclaira

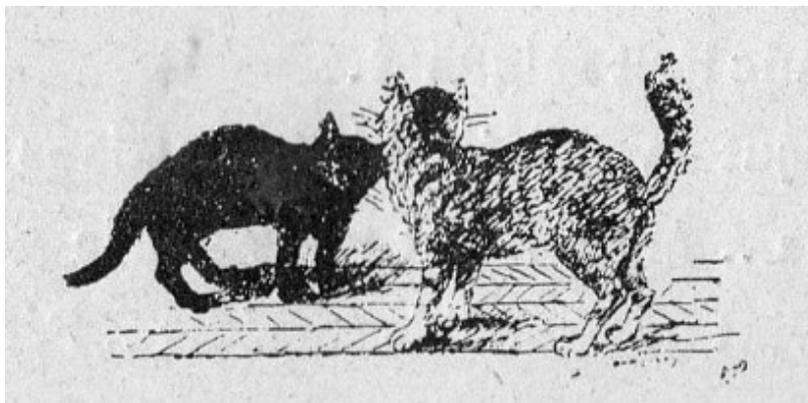
l'horizon, on put voir seul, dans sa corbeillê, au milieu d'un nuagé de plumes, avec autour de lui des membres affreux et des lambeaux de chair vive, le misérable *Fanfan*, qui digérait son ami ! — Endormi chat... il s'était réveillé tigre !

Aujourd'hui, l'un des plus grands amateurs de chats nous paraît être le poète François Coppée. Ainsi que le feu cardinal de Richelieu, il n'en a jamais moins de six ou huit, sans compter les invités, ceux-ci parfois nombreux.

Pendant les soirées d'hivêr, alors que bon feu pétille dans l'âtre, le poète est assis à son bureau, travaillant sous la lampe, cependant que les chats, alignés en file indienne, sont accroupis et silencieux, avec, de loin en loin, des ondulations de queue qui traduisent l'impatience des vertèbres.

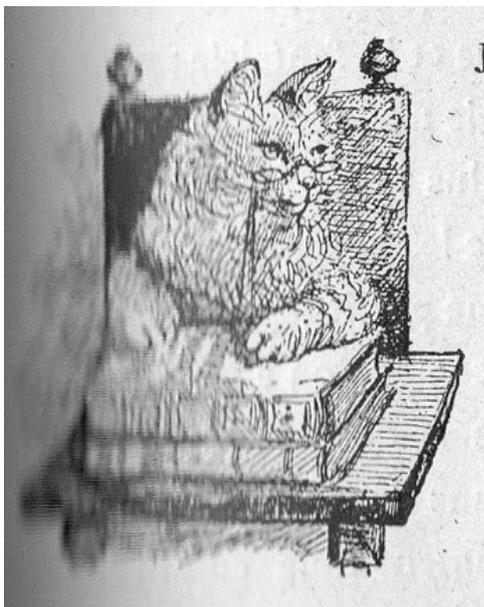
Parfois Coppée s'interrompt dans son travail, se lève, caresse ses chats, leur parle, cause avec eux, ainsi qu'il ferait avec des enfants, les admonestant et leur donnant des conseils :

« Le chat est un animal terrible et, indiscipliné, — leur dit il gravement. — N'avez-vous pas remarqué qu'il meurt toujours de mort tragique ? — Que cela vous serve de leçon ! » Puis il ajoute, en souriant : « Il n'y a même pas d'exemple qu'on ait vu un chat mourir dans son lit ! »





CHAPITRE XI - LE CHAT DANS LES ARTS



J'AI déjà dit combien souvent le chat se trouve représenté sur les monuments de l'ancienne Egypte. Animal grave et d'une rare pureté de lignes, le chat devait jouer un rôle important dans la peinture, la sculpture et même l'architecture. Chez les Egyptiens, la représentation du chat offre un caractère tantôt domestique ; on peut même dire qu'ils sont les seuls de l'antiquité qui aient compris le côté sculptural de l'animal sans pour cela s'écarter de la réalité.

Bizarrement accroupi, il se profile parfois à la manière des sphinx ;

d'autres fois son masque s'ajuste au corps d'un dieu, ou bien il est soudé à des instruments de musique affectant des formes bizarres. Plus souvent on le montre couché sur le fauteuil de sa maîtresse ou étendu sur un tapis allaitant des petits.

Après les Egyptiens, il faut citer les Japonais, dont les curieux albums, introduits depuis quelques années en France, prouvent qu'ils sont peintres de chats par excellence, comme ils le sont de la femme et du fantastique. Toujours cette rencontre du chat et de la femme !

Çà et là on trouvera reproduits, au cours de ce volume, quelques vignettes japonaises ; elles sont extraites des cahiers de croquis d'un artiste merveilleux, qui mourut au Japon il y a quelque soixante ans. Champfleury a aussi apprécié le talent de cet artiste populaire dans tout l'Orient, connu sous le nom de *Hok'sai*, et qui s'appelait en réalité Fou-Kou-Say :



Reproduction d'une peinture japonaise de Hok'sai.

« On ne saurait mieux en faire comprendre le mérite qu'en l'assimilant à Goya. Il en a le caprice et la fantaisie ; même sa manière de graver offre une analogie très marquée avec celle de l'auteur du *Caprice*. Hok'saï a plus fait pour nous rendre facile la connaissance du Japon que les voyageurs et les professeurs japonais qui ne savent même pas le japonais. Grâce à l'art répandu à profusion dans ses cahiers, on a pu se rendre compte de la civilisation japonaise et de l'intelligence d'un peuple qui, loin de s'endormir dans la tradition du passé comme les Chinois, marche résolument, à la conquête des découvertes industrielles européennes.

« Ce n'est pas le moment de rendre sensibles ces généralités ; mais telle est la puissance de l'art, qu'un simple cahier de croquis ouvre des horizons qu'il est difficile de ne pas signaler.

« Hok'saï fut un artiste profondément original, et quoique certains de ses dessins détachés puissent offrir de la parenté avec des croquis de Goya, on peut affirmer que l'artiste japonais ne connaissait rien des richesses artistiques de l'Espagne, l'oeuvre de l'auteur du *Caprice* et des *Tauromachies*, étant il y a cinquante ans absolument inconnu, même en France. »

« Hok'saï trouva dans sa nature, dans les institutions de son pays, dans les moeurs et les coutumes des habitants, dans la popularité que les cahiers de croquis obtinrent matière à exercer son génie, et plus qu'un autre, j'ai été frappé de génie, à cause des études de chats de l'artiste. »

Une page entière d'un des albums de Hok'saï est consacré à vingt-quatre croquis de chats dans différentes pages, et nous sommes le premier à regretter de n'en avoir pu donner davantage à nos lecteurs.

Un autre célèbre peintre de chats fut Godefried Mind, surnommé le Raphaël des chats, qui naquit à Berne en 1768. D'origine hongroise, il fut l'élève de Freundenberger qui a laissé peu de traces dans l'histoire de l'art. M. Depping, dans sa *Biographie universelle*, nous a donné quelques notes sur Mind. De cet article, j'extrai quelques détails qui intéresseront peut-être ceux qui réclament des artistes une meilleure interprétation de la race féline.

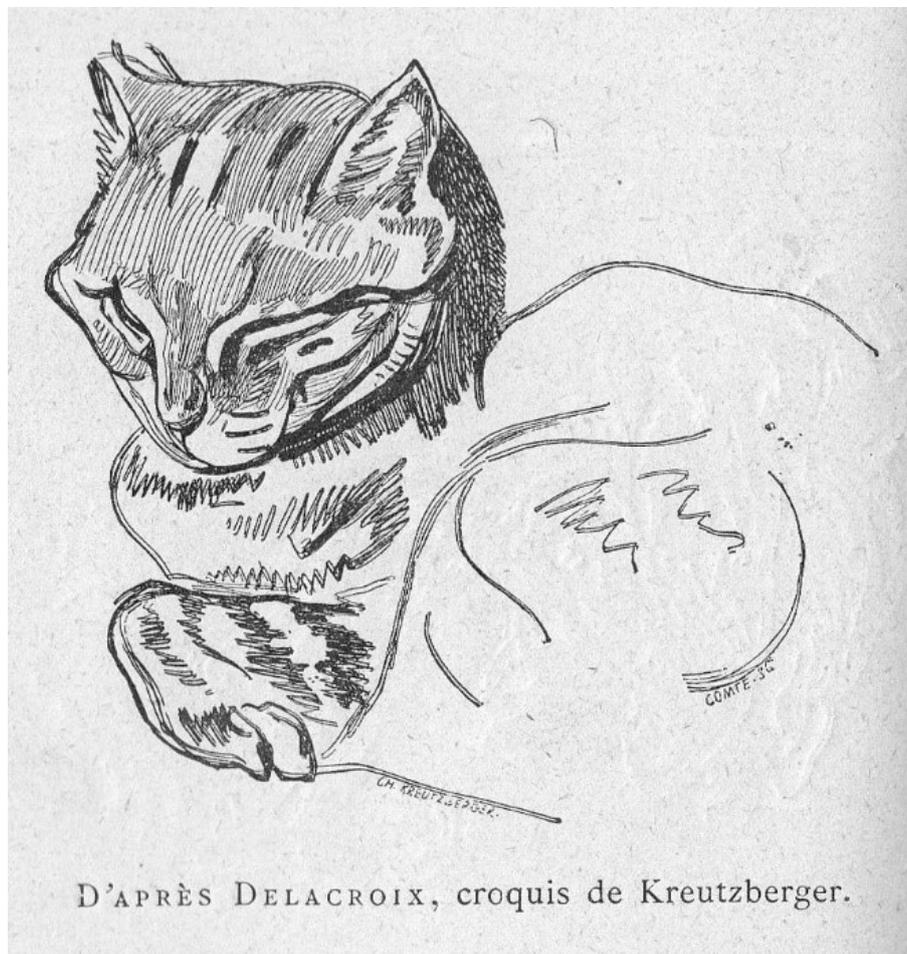
« Un goût particulier, dit M. Depping, porta Mind à dessiner des animaux, ou plutôt deux espèces d'animaux : les ours et les chats. Ces derniers surtout étaient ses sujets favoris, il se plaisait à les peindre à l'aquarelle dans toutes les attitudes, seuls ou en groupe, avec une vérité, un naturel qui n'ont peut-être jamais été dépassés. Ses tableaux étaient en

quelque sorte des portraits de chats ; il nuançait leur physionomie doucereuse et rusée ; il variait à l'infini les poses gracieuses des petits chats jouant avec leur mère ; il représentait de la manière la plus vraie le poil de ces animaux ; en un mot, les chats peints par Mind semblaient vivre sur le papier. C'est Mme Lebrun qui ne manquait jamais, dans ses voyages en Suisse, d'acheter quelques dessins de ce peintre, qui la première l'appela le *Raphaël des chats*. Plusieurs souverains, en traversant la Suisse, ont voulu avoir des chats de Mind ; les amateurs suisses et autres en conservent précieusement dans leurs portefeuilles. Le peintre et les chats étaient inséparables. Pendant son travail, sa chatte favorite était presque toujours à côté de lui, et il avait une sorte d'entretien avec elle. Quelquefois cette chatte occupait ses genoux ; deux ou trois petits chats étaient penchés sur ses épaules ; il restait dans cette attitude des heures entières sans bouger, de peur de déranger les compagnons de sa solitude. Il n'avait pas la même complaisance pour les hommes qui venaient le voir, et les recevait avec une mauvaise humeur très marquée.



« Mind n'eut peut-être jamais de chagrin plus profond que lors du massacre général des chats, qui fut ordonné en 1809 par la police de Berne, à cause de la rage qui s'était manifestée

chez ces animaux. Il sut y soustraire sa chère minette en la cachant ; mais sa douleur sur la mort de huit cents chats immolés à la santé publique fut inexprimable : il ne s'en est jamais bien consolé...



« Il avait aussi beaucoup de plaisir à examiner des tableaux ou des dessins qui représentaient des animaux.

« Malheur aux peintres qui n'avaient pas rendu ses espèces favorites avec assez de vérité ! ils n'obtenaient aucune grâce à ses yeux, quelque talent qu'ils eussent d'ailleurs.

« Dans les soirées d'hiver, il trouvait encore le moyen de s'occuper de ses animaux chéris, en découpant des marrons en forme d'ours ou de chats ; ces jolies bagatelles, exécutées avec une adresse inouïe, avaient un très grand débit.

« Mind de petite taille avait une grosse tête, des yeux enfoncés, un teint rouge brun, une voix creuse et une sorte de râlement ; ce qui, joint à une physionomie sombre, produisait un effet repoussant sur ceux qui le voyaient pour la première fois. »

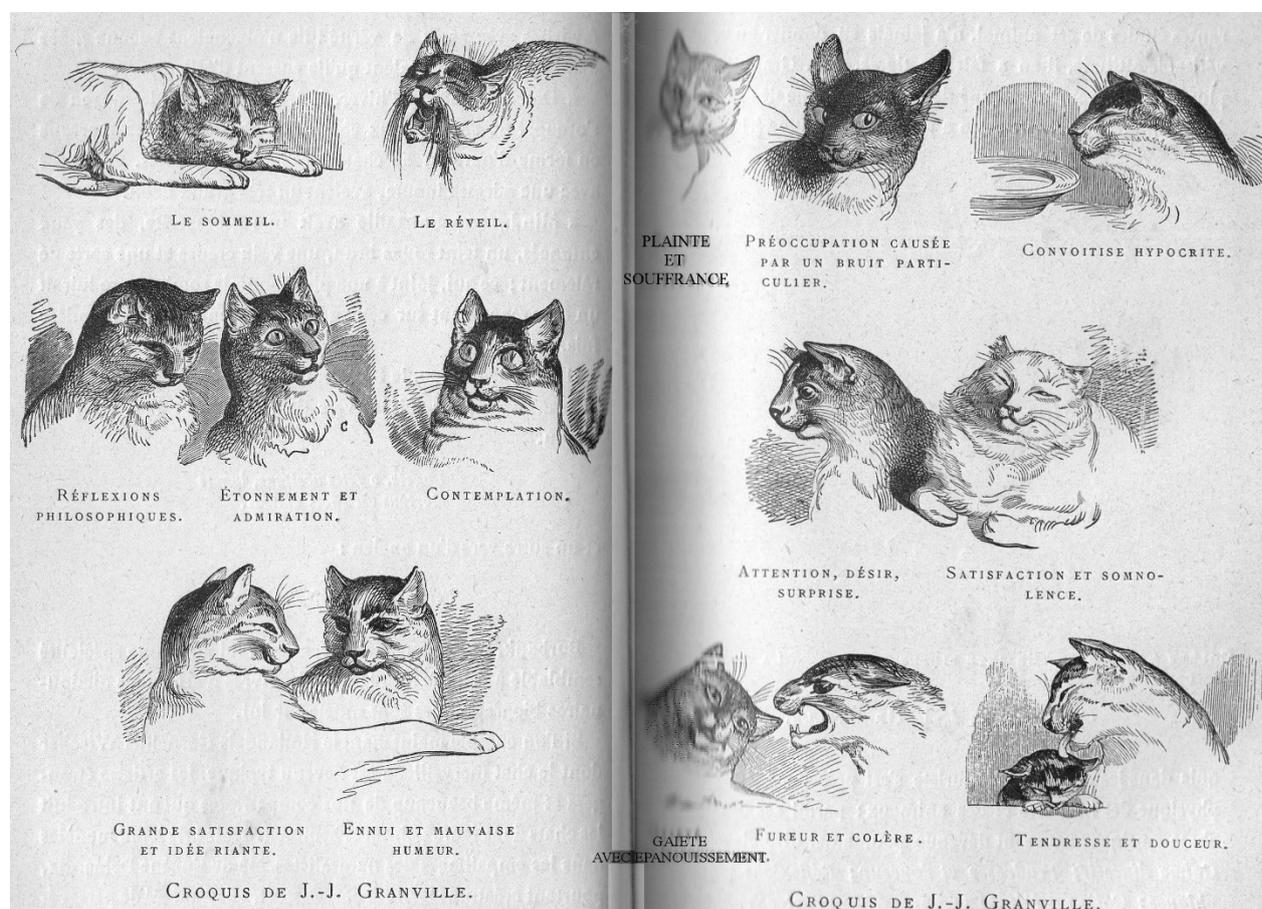
Il mourut à Berne, le 8 novembre 1814. On a parodié assez plaisamment pour lui les vers de Catulle sur la mort d'un oiseau.

Lugete, o feles ursisque, lugete
Mortuus est vobis amicus.

Et un autre vers d'un ancien :

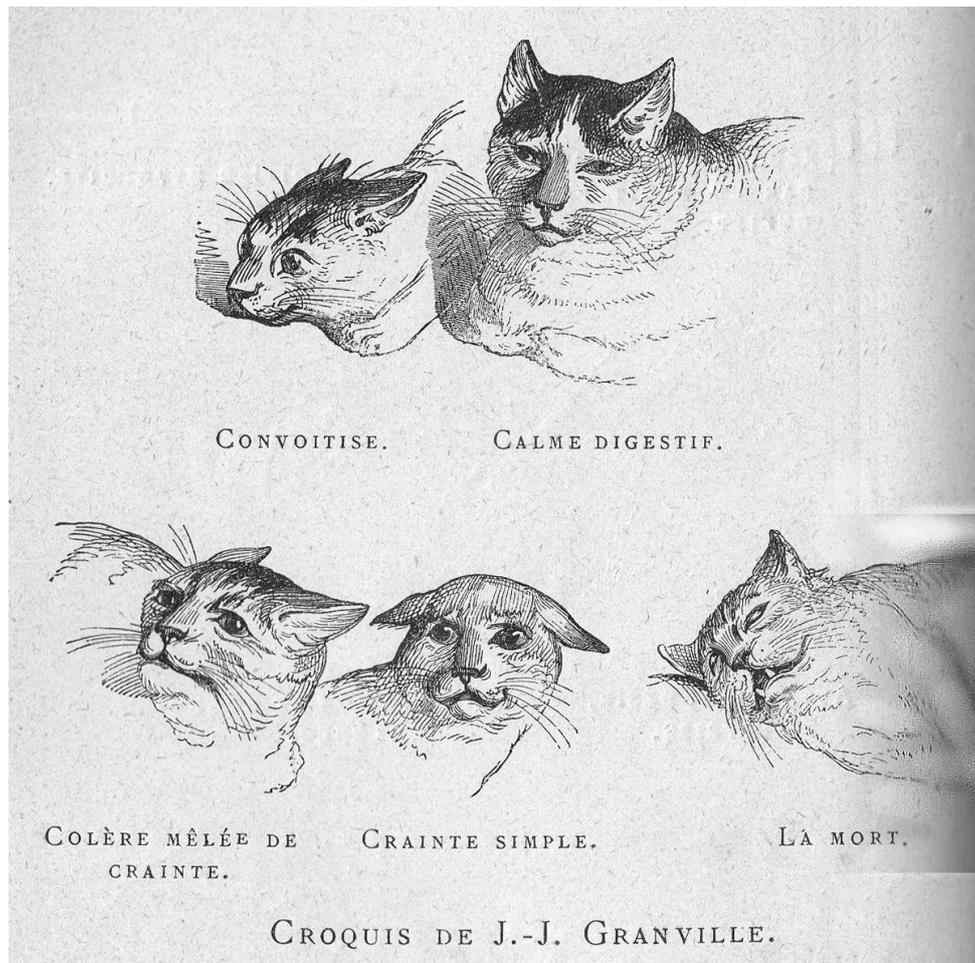
Felibus atque ursis flebilis occidit.

Burbank, un peintre anglais, se créa lui aussi une spécialité semblable à celle de Mind ; mais les livres d'art ou les dictionnaires biographiques sont muets sur lui.



Si l'on excepte maintenant le Hollandais Cornélius Wischer dont le chat merveilleux est devenu typique, les artistes étrangers et même beaucoup de nos compatriotes qui ont introduit les chats dans leurs peintures semblent avoir pris leurs modèles dans les empaillages des naturalistes. Même Eugène Delacroix, pourtant créature fébrile et nerveuse, et, cela, malgré de persévérantes études de cet animal, n'a jamais su donner au chat sa véritable attitude, il en a fait des tigres. J.-J. Granville s'est plus particulièrement occupé de la physionomie des chats. Le *Magasin pittoresque* de 1840 a

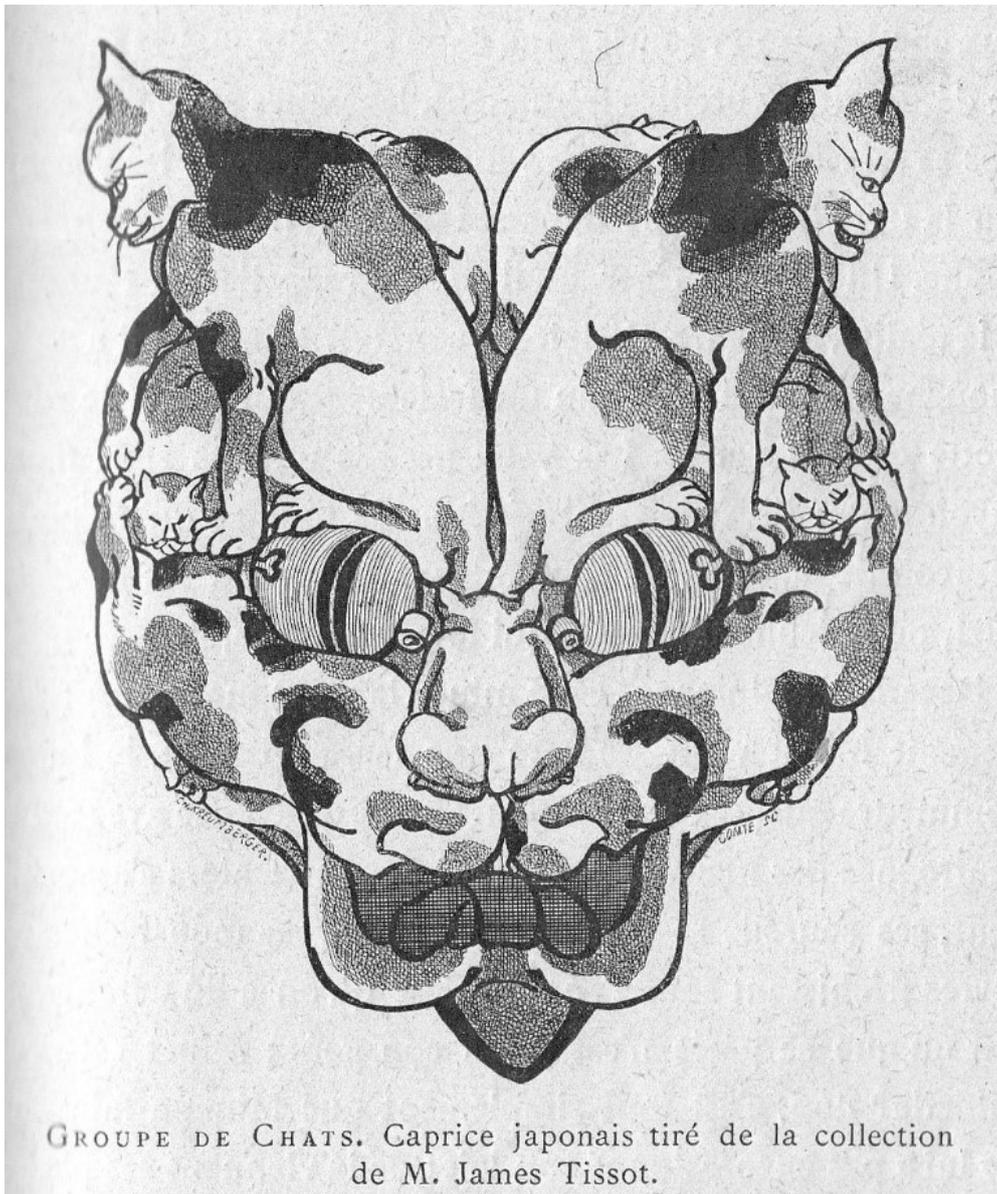
publié de lui une série de croquis dans lesquels le caricaturiste s'est préoccupé du rapport physique des hommes et des animaux ; parmi ses dessins de chats, quelques-uns sont devenus pour ainsi dire classiques : *Calme digestif* ; *Tendresse et douceur* ; *Réflexions philosophiques* ; *Colère mêlée de crainte* ; *Fureur et effroi*, toutes nuances d'une excessive complication que n'avaient cherché à rendre aucun de ses prédécesseurs plus préoccupés des mouvements du corps ou des lignes de la tête.



Le principe des physionomistes que le visage est le miroir de l'âme, avait toujours paru à Granville applicable jusqu'à un certain point aux animaux. Pour réussir comme il a réussi, il a certainement fallu à l'artiste une très longue patience d'observation des chats qui l'entouraient. Nous avons choisi parmi les soixante-quinze croquis de Grandville ceux qui reproduisent le mieux les plus habituelles attitudes du chat.

Le voici qui dort ; rêve-t-il ? peut-être bien, mais à quoi ? aux chattes ou aux souris ? aux deux sans doute. Les mâchoires se déserrant, les oreilles frémissent, les pattes se roidissent, son dos se resserre, s'élève et se voûte, c'est le réveil ; les yeux fixés sur la terre il s'absorbe dans ses

pensées, il médite en philosophe. Un bruit, si léger qu'il soit, le rappelle-t-il tout à coup à la réalité, sa figure s'éclaircit, son oeil s'anime : il a vu une mouche voler ou entendu un frôlement qui imite le rat qui trotte ou qui ronge. Les yeux grands ouverts sont fixes et rayonnants ; ils se laissent pénétrer de tout ce qu'ils peuvent recevoir de lumière, ils contemplent le ciel ou les oiseaux du ciel, ou la jeune maîtresse qui le gâte et le cajole.

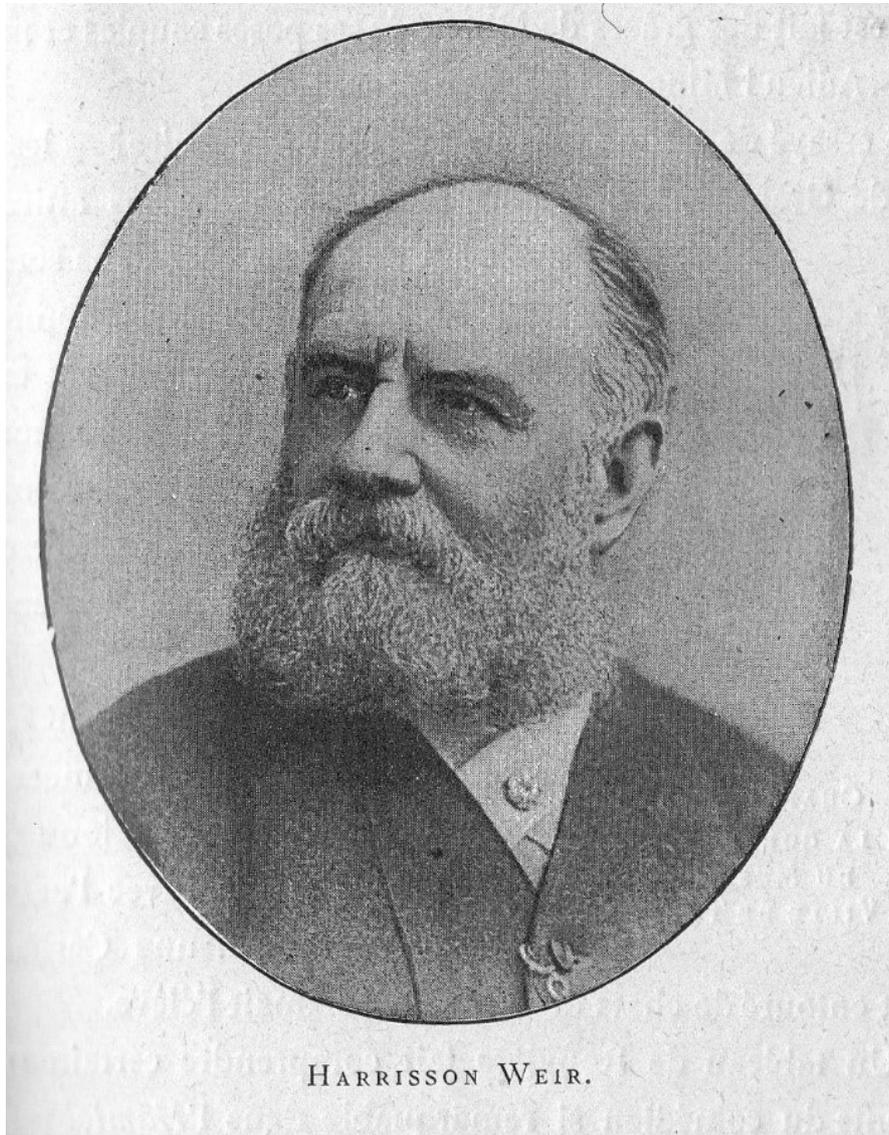


GROUPE DE CHATS. Caprice japonais tiré de la collection de M. James Tissot.

Regardez maintenant cette mine riante et malicieuse ; certainement Minet vient de faire une farce : il a dû, le brigand, commettre quelque léger larcin. Quelle différence avec sa mine renfrognée des mauvaises heures ! Ses yeux alors s'assombrissent, ses sourcils se froncent, ses joues, ses moustaches et ses lèvres fléchissent sous l'ennui ; c'est qu'on a dû déranger Minet ou que sa pâtée n'est pas à son goût ; Minet est-il donc difficile ? non, c'est tout

simplement que Minet a faim, et on ne lui a pas encore donné son lait ; de là viennent ses plaintes. Il entend la porte s'ouvrir : c'est pour lui cette belle tasse de lait tiède et sucré qu'on apporte ; son minois spirituel s'éveille, il est prêt à s'élancer ; la douce vapeur émeut voluptueusement l'odorat. N'a-t-il pas, à ce moment, la mine de ces convives friands qui se confondent en excuses et en remerciements équivoques tout en laissant emplir leur assiette jusqu'au bord ?

Très calme maintenant, Minet digère ; véritable grippeminaud, il s'est installé commodément pour faire la sieste ; il clignote des yeux, ses joues se renflent : ne le troublons pas.



HARRISSON WEIR.

Voyez maintenant cette maman chat : Quelle mère caresse son fils et le débarbouille avec plus de grâce, plus amoureusement . . . et quel marmot, en pareille circonstance est aussi

patient que le fils de la chatte !

Quel est celui-ci dont la figure s'épanouit avec tant de gaîté ? C'est Minet qui aura fait ses ongles au dossier d'un canapé ou sur les bras d'un fauteuil. Oui, mais, gare à la correction, Minet la craint, mais saura l'éviter.

Pauvre Minet, c'est sa fin, l'oeil est terne, le corps raide. C'en est fait des grâces de Minet, de ses poses souples et moelleuses. Adieu ! Minet ! *Alas poor Minet !*



J'ai essayé de traduire – était-ce bien nécessaire ? – les croquis de Grandville, qui, pour obtenir ces diverses attitudes, avait fait poser son chat dans son atelier, ; sans doute la physionomie de l'excellent Minet a dû souvent exprimer l'ennui ; Grandville ne nous a pas laissé ce portrait du chat ennuyé de poser devant son maître. C'est une lacune dans cette série si curieuse si bien observée.

« Une autre nature, vraiment féline, le comédien Rouvière, tourmenté du besoin de rendre ses sensations par le pinceau, se rencontra avec l'arlequin de la comédie italienne Carlin qui vivait entouré de chats dont il se proclamait l'élève.

« Un tableau de Rouvière fait comprendre certains mouvements du comédien si remarquable dans l'*Hamlet* par ses gestes violents, étranges et caressants : Rouvière a peint une chatte pleine d'indulgence pour son enfant qui médite quelque malice. L'inquiète curiosité du petit chat roux débutant dans la vie se manifeste dans les yeux spirituels de l'animal, qu'observe une mère qui a jadis connu de semblables caprices. Les lignes sont d'une telle délicatesse, les yeux si particulièrement bizarres, les mouvements obéissent à de si subites impulsions qu'il faut être félin soi-même pour rendre un pareil sujet. » [*Les Chats*, Champflery.]

Un comédien moderne et des plus fins, ami et élève d'Eugène Lambert, Saint-Germain, a bien voulu nous communiquer les originaux de quelques-uns de ses croquis, d'une belle venue et

d'une grande originalité de touche, destinés à illustrer un monologue de Feydeau, qu'on trouvera à la fin de volume. L'envoi du sympathique comédien était accompagné d'une spirituelle appréciation sur le chat, que je m'en voudrais de garder pour moi seul.

« Le Chat, m'écrit Saint-Germain, est un animal calomnié : les gens qui le débinent lui reprochent de n'avoir pas les qualités du Chien. Belle malice, c'est un Chat ! Toussenet lui reproche d'aimer les asperges, qu'est-ce que ça peut bien lui faire à M. Toussenet ? Le Chat est coquet, bégueule, discret ; j'aime cela ; il est indépendant et pas banal je n'aime pas la platitide ; il n'a pas toujours le nez dans le derrière de ses semblables, je lui en sais gré. Quand il a déjeuné convenablement, rien ne le ferait se déranger, ni gâteau, ni viande ; de quel Chien pourrait-on en dire autant ? On lui reproche de faire la chasse aux oiseaux, eh bien ! qu'est-ce que fait donc l'homme ? jalousie de métier ! et le Chat qui dame Nature a fait chasseur et pêcheur a bien plus de mérite que l'homme à chasser, il ne sert de son admirable adresse au lieu du fusil ! J'ai vu des Chats admirables, et les femelles sont en général les plus intelligentes. Il aime le logis, dit-on, eh bien ! il a parfois du mérite, car le logis qu'il habite n'est pas toujours somptueux, et ne pas le quitter pour un plus beau, c'est une vertu ! Il connaît très bien son maître, le devine, l'annonce, et est toujours avec lui.

« C'est un charmant animal, très propre, adroit, câlin, et es somme le plus admirable comme anatomie ; un savant allemand n'a-t-il pas consacré un album entier à l'anatomie du Chat ?

Rouvière, on le verra plus loin, a un digne successeur parmi les comédiens dans l'acteur Saint-Germain.

Parlerai-je des modernes ? Leurs oeuvres sont si connues qu'elles n'ont pas besoin de commentaires : Lambert, dont le nom de *Peintre des chats* restera ; Henriette Rönner, qui a un sentiment très exact de la délicatesse des lignes du chat ; parmi les fantaisistes, Willette, — chats et pierrots font toujours bon ménage ; — Steinlen, dont quelques dessins ont un charme particulier. Parmi les étrangers peu connus en France, Specht de Berlin et Harisson Weir, un peintre anglais qui est en même temps le président du *Cat-Club* de Londres.

D'autres encore ont dessiné ou peint des chats, mais beaucoup d'entre eux ont laissé trop libre cours à leur fantaisie, ne se doutant pas que rien n'est plus difficile à rendre qu'un masque de chats qui, comme l'a fait justement observer Moncrif, porte un caractère de « finesse et d'hilarité ».

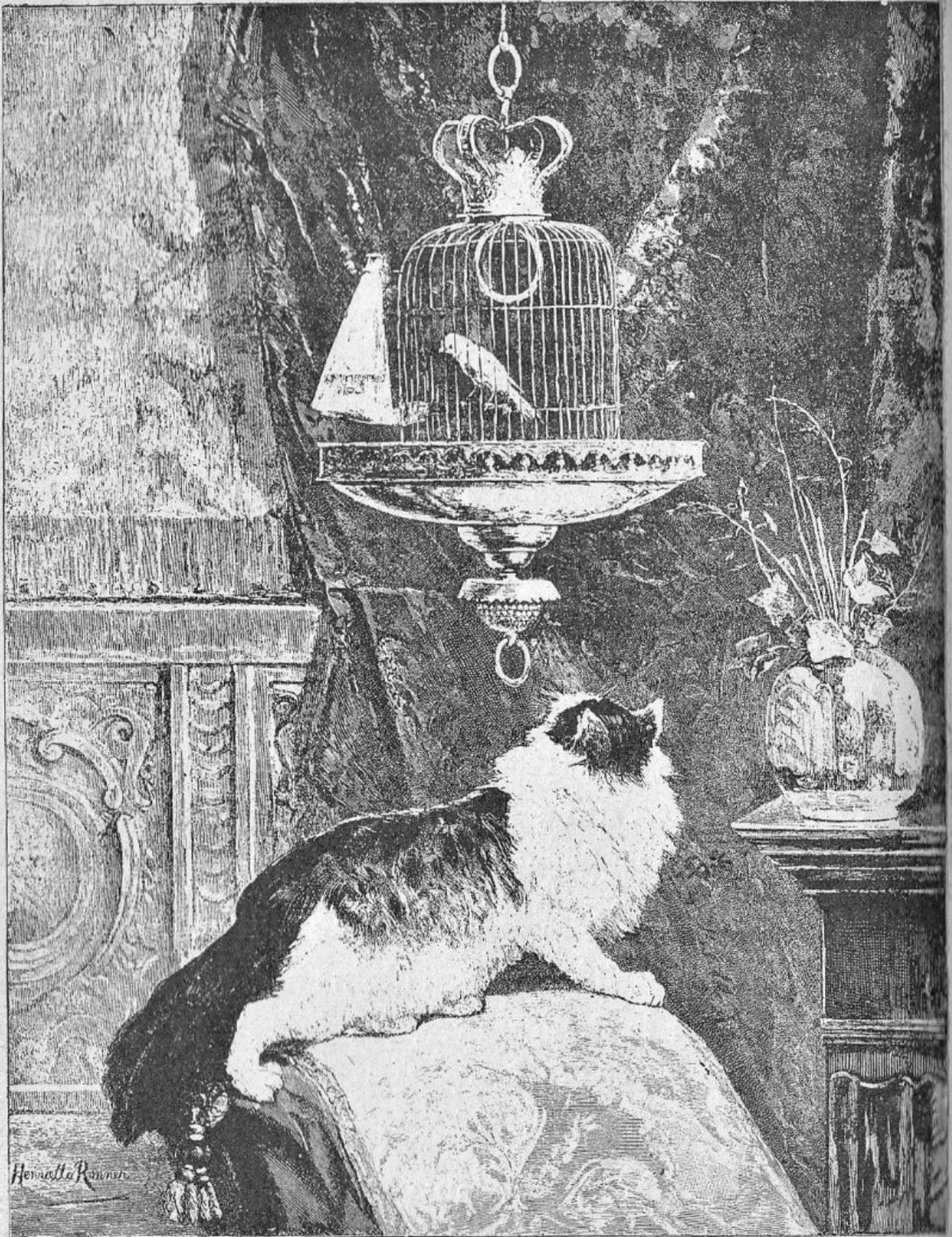


Il semble qu'en architecture on se soit moins préoccupé du chat. Au moyen âge, où tant d'animaux fantastiques décorent les façades des monuments, on trouve peu de chats, quoique cet animal fut déjà bien connu et commensal habituel des maisons ; l'auteur du *Roman de la Rose* ne compare-t-il pas le chat pour sa fourrure et sa vigueur à un chanoine prébendé ? Il est singulier, en tous les cas, que le masque du félin n'ait pas fourni aux artistes de cette époque quelque motif grimaçant dans la collection des diableries qui courent du haut en bas des églises des XI^e et XII^e siècles.

Mme Félicie d'Aizac, qui a écrit un travail très complet sur la zoologie relative à l'architecture [Revue de l'architecture, tome VII, 1847-48], fait entrer le chat dans le symbolisme ; mais il est impossible de tirer un seul fait précis de ce tourbillon de visées archéologiques. Moins rare est le chat dans les monuments de la Renaissance. Au musée de la ville de Troyes, on voit un chapiteau du XV^e siècle qui représente un chat.

Champfleury cite encore le bas-relief ornant le linteau de porte d'une maison de Ricey-Haute-Rive, sculpture primitive qui représente un chat, en compagnie de poules, d'un renard et d'une sorte de rat.

Sans doute regardé comme manquant de noblesse, les artistes laisserent la représentation du chat aux sculpteurs d'enseignes.



FRUIT DÉFENDU. Gravure de Henriette Rönner d'après son tableau
du Musée des Arts de Londres.



SUCCULENT DÉJEUNER, par Specht.

CHAPITRE XII - BLASONS ET ENSEIGNES RELATIFS AU CHAT

Animal bizarre, le chat devait naturellement entrer dans le bestiaire héraldique, composé surtout d'animaux nobles, mais aussi de bêtes chimériques. Vulson de la Colombière, qui a donné dans son *Livre de la Science héroïque* quelques blasons de chats, dit à ce propos :

« Comme le lion est un animal solitaire, le chat est une bête lunatique dont les yeux clairvoyants et étincelants durant les plus obscures nuits, croissent et décroissent à l'imitation de la lune ; car comme la lune, selon qu'elle participe à la lumière du soleil, change tous les jours de face, ainsi le chat est touché de pareille affection envers la lune, sa prunelle croissant et diminuant en même temps que cet astre est en son croissant ou en son décours. Plusieurs naturalistes assurent que lorsque la lune est en son plein les chats ont plus de force et d'adresse pour faire la guerre aux souris que lorsqu'elle est faible. »

Un autre commentateur des blasons a donné une interprétation différente et qui me semble préférable :

« Chat plus dommageable qu'utile, ses mignardises, sont plus à craindre qu'à désirer et sa morsure mortelle. La cause est

plaisante du plaisir qu'il nous fait. A l'instant de la création du monde, dit la fable, le soleil et la lune voulurent à l'envi peupler le monde d'animaux. Le soleil tout grand, tout feu, tout lumineux forme le lion, la beau, tout sang et tout généreux. La lune voyant les autres dieux en admiration de ce bel ouvrage fit sortir de la terre, un chat, mais autant disproportionné en beauté et en courage qu'elle-même est inférieure à son père. Cette contention apporta de la risée et de l'indignation ; delà risée entre les assistants et de l'indignation au soleil, lequel, outré de ce que la lune avait entrepris de vouloir aller de pair avec lui,



Créa par forme de mépris
En même temps une souris.

« Et comme ce sexe ne se rend jamais, le rendit encore plus ridicule par la production d'un animal le plus ridicule de tous : ce fut d'un singe, qui causa parmi la compagnie un ris démesuré. Le feu montant au visage de la lune, tant ainsi qu'elle nous menace de l'orage, d'un vent impétueux, pour un dernier effort et afin de se venger éternellement du soleil, elle fit concevoir une haine immortelle entre le singe et le lion, et

entre le chat et la souris. De là vient le seul profit que nous ayons du chat. »

Sur les bannières des seigneurs on voyait, dans l'ancien temps, des chats fantastiques, quelque chose comme les dragons qui ornent les étendards des Chinois.

Dans son ouvrage : *La Vraie et Parfaite Science des Armoiries*, Palliot dit que les Romains faisaient entrer leurs Chats fréquemment en leurs « Targues et Pavois ». La compagnie des soldats *Ordinis Augustei*, qui marchaient sous le colonel de l'infanterie, *sub magistro peditum*, portaient en leur escu

blanc ou d'argent, un Chat de couleur de prasine, qui est le sinople ou à mieux dire de vert de mer, comme qui dirait de gueules, le Chat courant et contournant la teste sur son dos. Une autre compagnie du même régiment appelée les Heureux Viellards, Felices Seniores, portait vn demy Chat ou Chat naissant de couleur rouge sur vn bouclier de vermeil, ou de gueules : In parma punicea diluciore qui semblait se jouer avec ses pieds comme s'il eût voulu flatter quoiqu'un. Sous le même chef, vn troisième Chat de gueules passant avec vn oeil et vne oreille qui en est vne rondelle de sinople à la Bordure d'argent, estoit portée par des soldats qui Alpini vocabuntur. »

Nous donnons ici, d'après Palliot, le dessin d'un de ses étendards, tel que cet auteur s'imaginait qu'il existait chez les Romains.

Les léopards que transmirent dans leur blason les Normands aux Anglais, durent être primitivement des chats. Pour les Suèves, les Vandales et les Alains qui portaient d'argent au chat de sable, il était le symbole de la liberté.

Dans leurs armoiries, les Bourguignons avaient un chat.

Toujours d'après Palliot, Clotilde « Bourguignotte, femme du roy Clovis, portait d'or un chat de sable tuant un rat de mesme ».



La famille Katzen portait d'azur à un chat d'argent qui tient une souris.

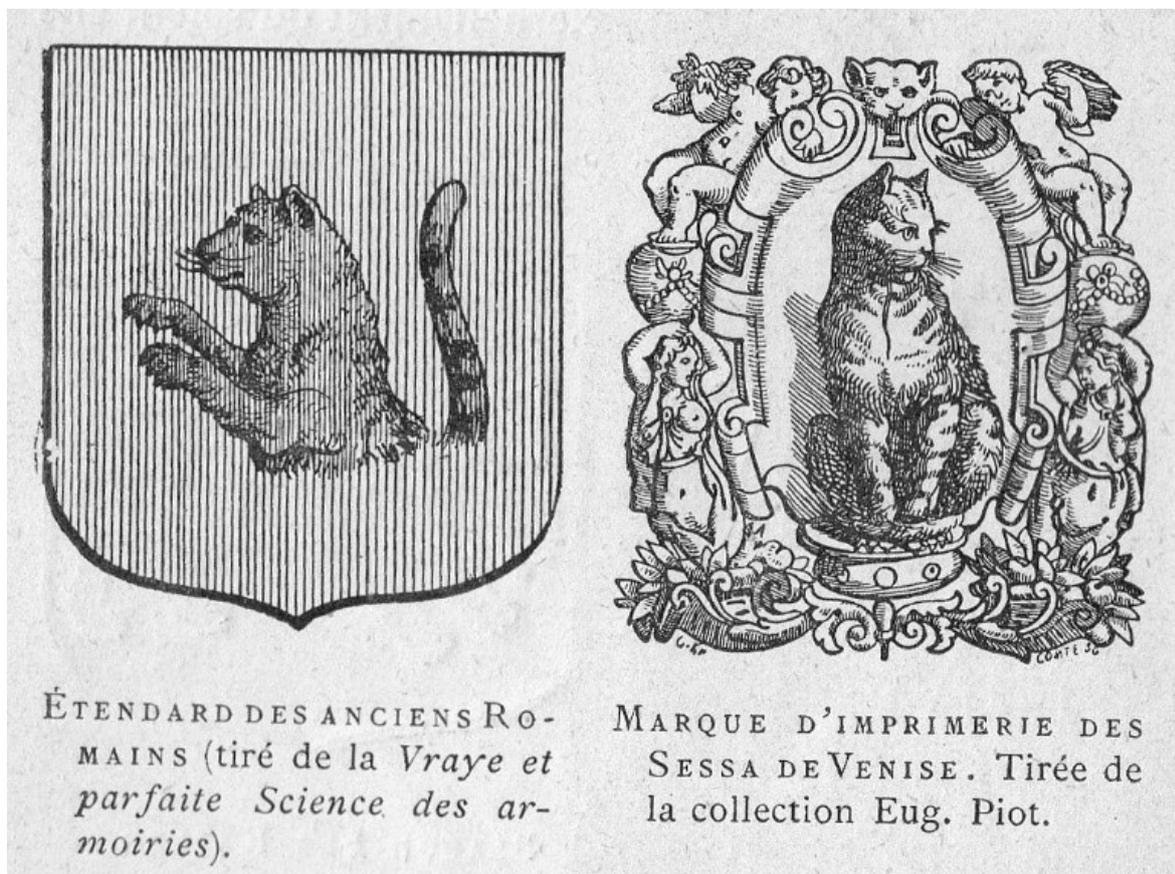
La Chetardie, un Limousin, portait d'azur à deux chats l'un sur l'autre d'argent.

Les Della Gatta, seigneurs napolitains, portaient d'azur à une chatte d'argent au lambeau de gueule en chef.

Chaffardon portait d'azur à trois chats d'or les deux du chef affrontés.

On pourrait encore relever nombre d'autres armoiries dans les blasons des familles européennes.

En terme héraldique le chat est dit *hérisonné* quand il leve le train de derrière plus haut que la tête, et *effarouché* lorsqu'il est baissé sur ses pattes ou plutôt rampant.



Mais à mesure qu'on, s'éloigne du moyen âge, le chat signifie indépendance : un chat était la « marque » des Sessa, imprimeurs de Venise au XVIIe siècle.

Les hagiographes nous dépeignent toujours Saint-Yves accompagné d'un chat ; Henri Estienne fait observer avec malice que cet animal est le symbole des gens de justice.

C'est à la République Française qu'il appartenait de répandre l'animal pour l'ajouter à son glorieux blason ; on plaçait le chat à côté de la statue de la Liberté.

Ils te rendront céleste fée
Ton compagnon le chat Haret,
Qu'avec toi la Gaule adorait,
Et certes ce vivant portrait
Te siéra mieux que le bonnet

Dont nos artistes t'ont coiffée. [Guyot-Desherbiers.]

Prudhon, le peintre républicain, avait composé une curieuse allégorie de la constitution : la Sagesse représentée par Minerve et associée à la Loi et à la Liberté. Derrière la Loi, des enfants mènent un lion et un agneau accouplés. La Liberté tient une pique surmontée du bonnet phrygien : à ses pieds est accroupi un chat.



LA LIBERTÉ. D'après Prudhon.



Frontispice du journal LE CHAT NOIR.

Le règne du chat finit avec celui de la République ; après il ne devient plus que le symbole de la perfidie. Le frontispice d'un pamphlet les *Crimes des Papes* montre aux pieds du prélat un chat emblème de l'hypocrisie de la trahison.

Mais où on retrouve fréquemment le chat, c'est sur les enseignes des marchands, souvent avec de singulières légendes ; le chat semble avoir occupé une place considérable dans l'imagination des boutiquiers. Combien de cordonniers n'ont-ils pas fait peindre sur leurs façades un *Chat botté*. Voici la *Maison du Chat qui pelote*, le *Chat qui pêche*. Quelques-uns en ont fait, au siècle dernier ; un sujet de calembours, comme dans les *Chats scieurs* (pour les chassieux), ou cet autre : *A la boîte pleine de malices*, qui se voyait à la porte d'un cordonnier facétieux ; de l'ouverture de la boîte sortait une tête de singe, une tête de chat et une tête de femme.

Combien y eut-il de *Chat noir*, dont le plus célèbre fut le cabaret regretté du gentilhomme R. Salis, seigneur de Chanoirville en Vexin.

Salis, qui mourut cette année, sur la brèche l'on peut dire, pendant une tournée de sa très artistique compagnie, fonda également un journal, le *Chat Noir*, humoristique gazette dont nous donnons ci-dessus le frontispice dû au crayon de Pille. C'est à ce *Chat noir* que débutèrent Donnay, Alphonse Allais, Auriol, Willette, Steinlen, Boukay, Lucien Hubert, et tant d'autres arrivés, aujourd'hui dans la littérature, les arts et même la politique. Ayant actuellement comme rédacteur en chef le fantaisiste Willy (Henry Gauthier-Villars), il a presque retrouvé sa vogue d'il y a quelques années. Un très curieux numéro du *Chat noir* parut, il y a quelques années, entièrement rédigé en langue provençale par Mistral, Paul Arène et Auguste Marin sous ce titre *Lou matagot*. *Lou matagot* désigne dans le Midi de la France le chat des rêves, le chat des sorcières le numéro spécial du *Chat noir* est devenu aujourd'hui rareté très recherchée des collectionneurs.

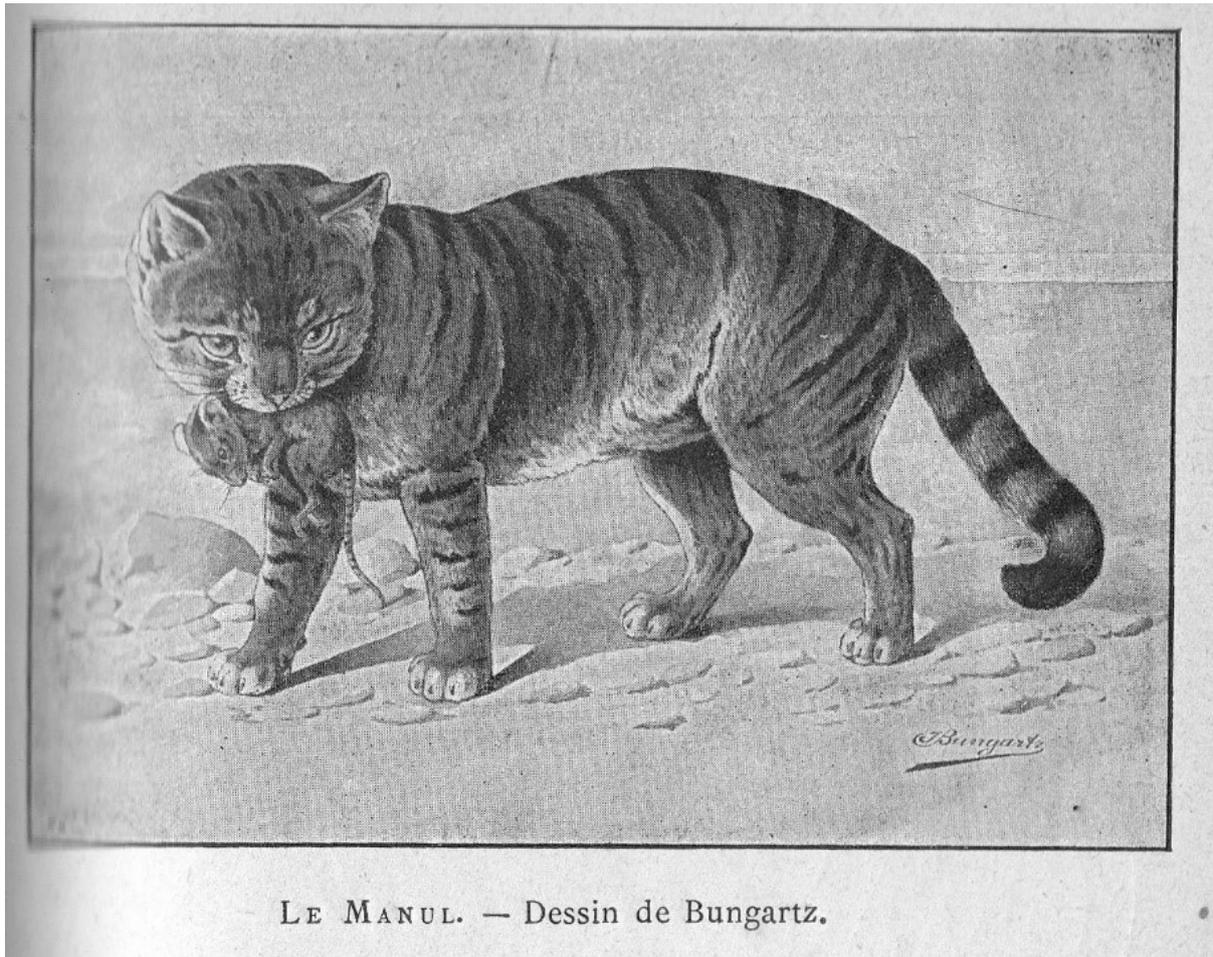
Aujourd'hui que s'effacent nos anciennes coutumes, que la pioche démolit tout ce qui était cher aux bourgeois parisiens, on n'est pas sans regretter quelques-unes de ces enseignes ; aussi n'aurai-je garde d'oublier celle d'une des plus vieilles maisons de la rue des Lombards, une confiserie qui porte à ses deux angles deux chats noirs fantastiques.

Les amateurs se souviennent encore du *Chat gris* qui servait d'enseigne à un cercle d'ingénieurs et d'employés d'une compagnie de chemins de fer. L'enseigne, qui n'existe plus depuis de longues années, était due au peintre Vogler. Puis le *Chat maraudeur*, le *Chat qui fume*, et bien d'autres encore.

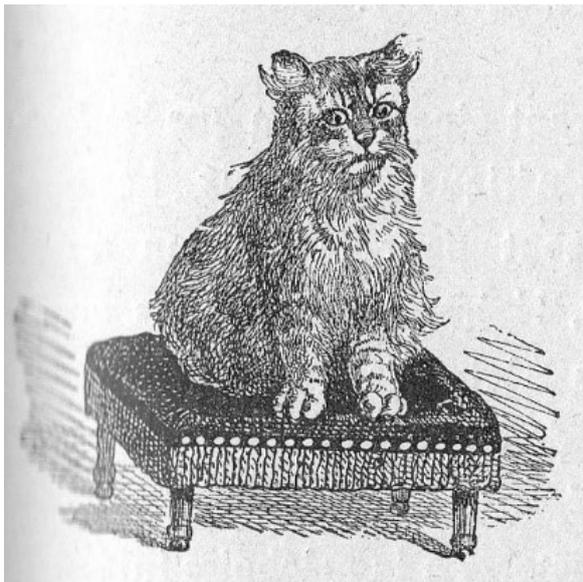
Du reste la silhouette de l'animal, sa malice proverbiale comparée à celle des femmes, son caractère de domesticité mêlée d'indépendance en faisaient un être destiné à la représentation publique.



DEUXIÈME PARTIE



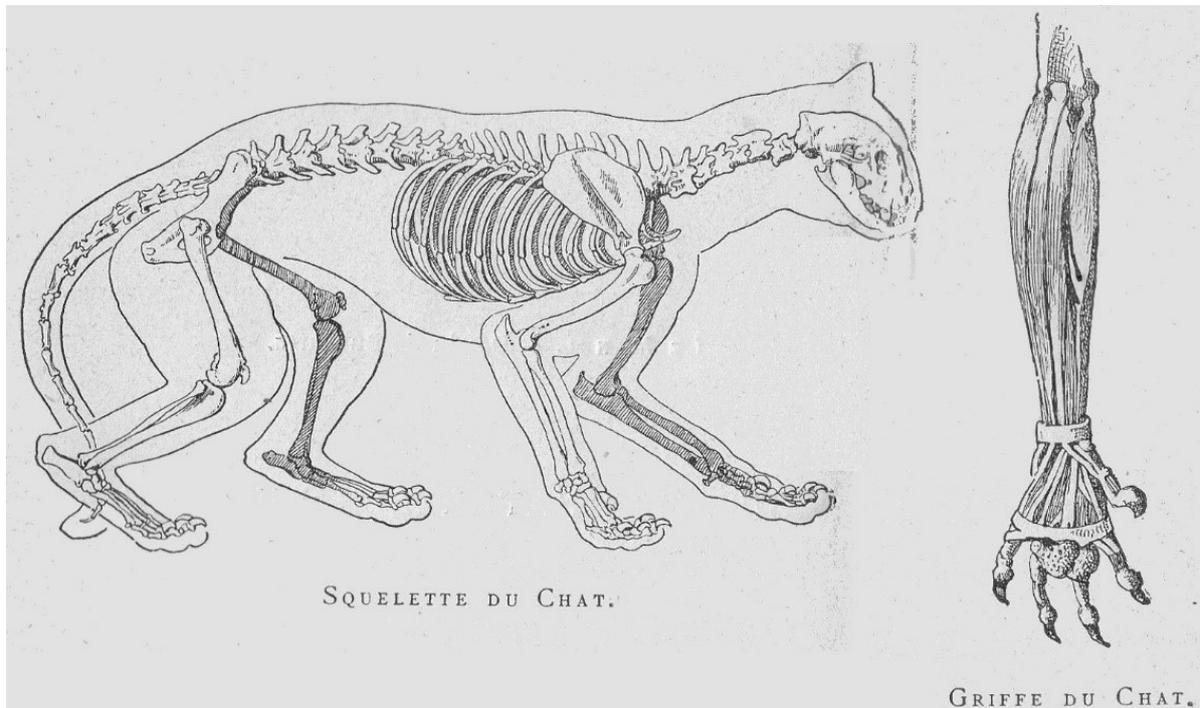
CHAPITRE PREMIER - HISTOIRE NATURELLE DU CHAT



Le genre « Chat » comprend toutes les petites espèces de félins à longue queue, sans touffe de poils aux oreilles, exception faite pour une ou deux espèces de création anglaise, mais récente et sans tracé de crinière. Je ne m'occuperai ici que du chat proprement dit laissant de côté les espèces qui se rattachent à lui, telles que le lynx et le guépard, qui, quoique apprivoisés dans certains pays, n'ont de représentants en Europe que dans nos jardins zoologiques ou d'acclimatation.

Je n'apprendrai à personne que le chat est un animal vertébré

et mammifère ; il appartient à l'ordre des carnassiers, famille des carnivores et tribu des digitigrades ; il forme le genre *Felis*, nom qui lui fut donné par Linné en 1735 dans son *Systema naturae*, conservant ainsi le nom que les Latins avaient donné à ce groupe générique d'animaux. Les caractères zoologiques généraux sont pour la tête un museau arrondi, un chanfrein court, légèrement arqué, les arcades zygomatiques très voûtées ; les mâchoires courtes et par conséquent très fortes, sont armées de trente dents, dont seize à la mâchoire supérieure ainsi réparties : six incisives, deux canines et huit molaires, et quatorze à la mâchoire inférieure, six incisives, deux canines et six molaires ; la dernière molaire inférieure est pourvue de deux pointes.



La langue des chats est hérissée de papilles cornées très rudes et dont la pointe est dirigée en arrière. Ils ont cinq doigts aux pieds de devant, quatre à ceux de derrière, tous armés d'ongles puissants, crochus, tranchants, rétractiles, se dressant vers le ciel à la volonté de l'animal, lui permettant de saisir et de déchirer sa proie, en se recourbant ensuite ; puis, lorsqu'ils sont en repos, ces ongles se logent entre les doigts, de manière à n'user par le frottement ni leur pointe aiguë ni leur tranchant intérieur.

Pour que le Chat en se jetant sur sa proie put la saisir et la retenir avec ses ongles aigus, il était nécessaire qu'ils, ne pussent s'user à leur extrémité, c'est pourquoi pendant le repos et pendant la marche, ils sont relevés et logés dans un véritable étui ou gaine, et ne sont pas placés aux extrémités des phalanges comme chez les autres animaux, mais un peu de

côté. Le retrait de la griffe se fait sans le service des muscles ; sous l'influence des fléchisseurs, les ongles en sortant produisent l'allongement de trois ligaments élastiques qui, placés l'un au dehors, le deuxième en dedans et le dernier au-dessus, prennent naissance à l'extrémité antérieure de la première phalange et viennent s'insérer à la racine de la troisième. L'action de ses muscles venant à cesser les ligaments reviennent sur eux-mêmes et entraînent la phalange onguéale et l'ongle qui vient se loger dans une gaine formée par la peau qui protège l'intégrité des pointes de l'ongle en le mettant à l'abri des atteintes des corps extérieurs.

Comme l'a dit Dupont de Nemours, les griffes et le pouvoir qu'elles donnent au chat de monter, sur les arbres sont pour lui une sorte d'expériences, d'idées dont le chien est privé.

Le nez est terminé par un mufle assez petit avec les narines percées en dessous et de côté. Les oreilles sont droites, triangulaires, assez courtes, uniformément velues sur tout leur pourtour. La pupille de l'oeil est verticale et fendue longitudinalement ; la queue est à peu près longue comme la moitié du corps. Les jambes, relativement à la longueur du corps sont assez courtes, mais robustes ; les chats ne peuvent pas courir comme le chien parce que leurs membres, et leur colonne vertébrale ont une flexibilité d'articulation qui les rend incapables de conserver sans de pénibles efforts la rigidité nécessaire à la course ; mais ils grimpent avec la plus grande facilité, se plient, se courbent, s'allongent avec une extrême souplesse et bondissent à une très grande distance. D'où qu'ils tombent ils se retrouvent toujours sur leurs pattes ; une explication pleinement satisfaisante de ce fait n'a pas encore été donnée, bien qu'on en ait proposé plusieurs.

Les sens sont très inégalement développés, l'odorat paraît obtus ; mais le toucher, la vue et surtout l'ouïe sont des plus fins.

Leur taille oscille, entre 25 à 30 centimètres et leur longueur corporelle de 42 à 55 centimètres. Des divergences sont fort accusées entre les zoologistes quant à la classification. Les uns ont multiplié les espèces, d'autres les ont restreintes. En cela nous nous rangerons à l'avis de M. Cornevin, le savant professeur de l'Ecole vétérinaire de Lyon, qui rattache les chats aux trois espèces suivantes :

Felis manul, manul ;
Felis maniculata, chat ganté ;
Felis catus, ordinaire.

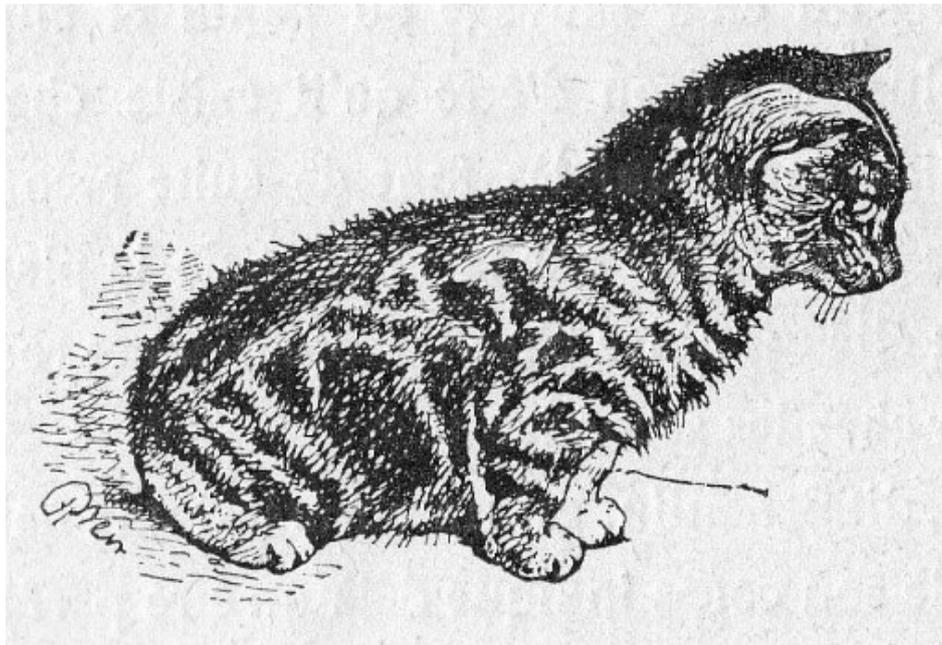
Et nous écarterons le Manul, peu connu, d'une taille égalant

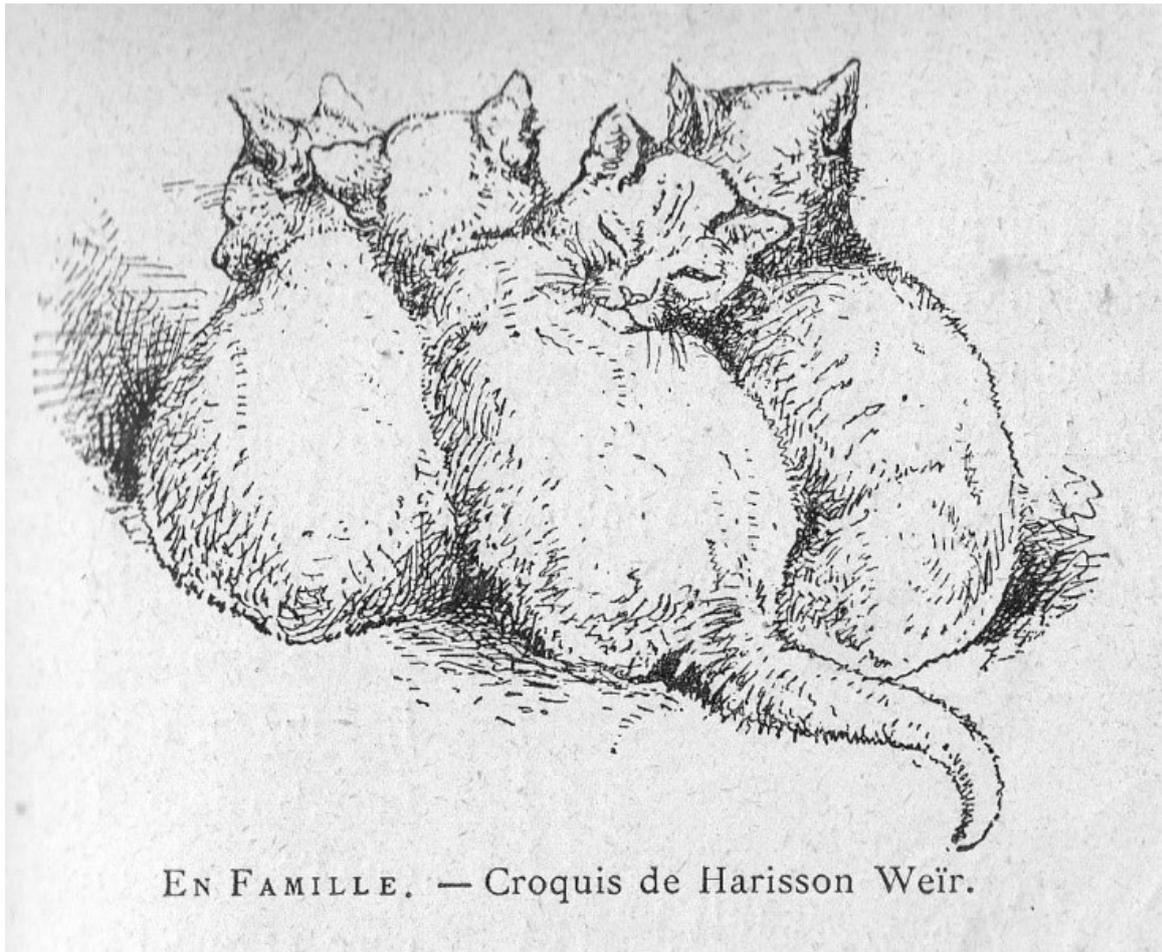
presque celle d'un renard, qui est cantonné dans les steppes de la Mongolie et de la Tartarie. Du reste, cette division si simple du chat sauvage ou ganté et chat ordinaire a d'autant plus de raison d'être qu'il existe chez ces deux genres des différences qui les font de suite reconnaître ; ces deux types se distinguent par la couleur de la plante du pied et des lèvres ; elle est noire chez les premiers et rose ou plutôt couleur chair chez les seconds.

« Le Chat, dit Scheitlin, est un animal d'une nature élevée ; La structure de son corps indique déjà un être parfait. C'est un petit Lion, un Tigre dans des dimensions réduites. Tout est symétrique en lui, aucune partie n'est ni trop grande ni trop petite ; aussi sommes-nous choqués du moindre défaut de régularité qu'il présente. Il n'a rien d'anguleux dans ses formes ; sa tête surtout, comme on peut le constater sur son crâne, a des lignes gracieuses, et nul autre animal n'a cette partie aussi belle.

« Le front a une courbure poétique ; tout le squelette est beau et dénote une mobilité extraordinaire et une adresse particulière pour tous les mouvements ondulés et gracieux.

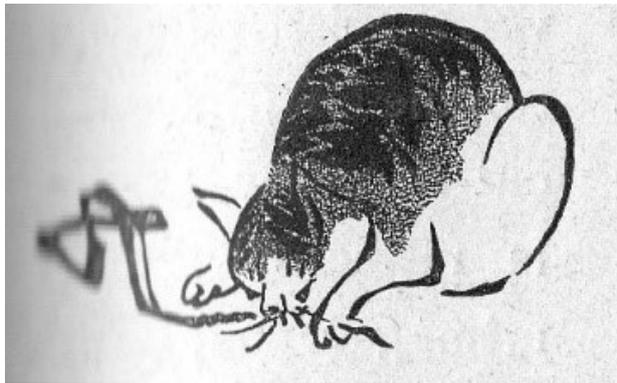
« Ses flexions ne se font pas en zigzags ou à angles aigus ; ses courbures sont à peine visibles. Il semblerait qu'il n'ait pas d'os, et tout son corps paraît n'être qu'une masse molle et flexible. Ses sens sont très développés et parfaitement en rapport avec ses formes corporelles. »





EN FAMILLE. — Croquis de Harisson Weir.

CHAPITRE II - OPINION DES NATURALISTES SUR LE CHAT



Buffon, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, a traité le chat en vrai procureur général. Les pages écrites par le célèbre naturaliste sont entachées d'une grande exagération et de nombreuses inexactitudes.

Sans doute, M. de Buffon, toujours très coquet, a dû avoir à se plaindre de la gent féline ; peut-être même que certain jour quelque matou mal avisé lui a déchiré à belles griffes ses manchettes de dentelles. Quand bien même il eût voulu porter aux nues les qualités du chien, on ne se rend pas bien compte de la raison pour laquelle Buffon a chargé de si sombres et si méchantes couleurs le portrait du chat.

« Le chat, a-t-il écrit, est un domestique infidèle qu'on ne garde que par nécessité, pour l'opposer à un autre ennemi domestique encore plus incommode, et qu'on ne peut chasser car nous ne comptons pas les gens qui, ayant du goût pour

toutes les bêtes, n'élèvent des chats que pour s'en amuser ; l'un est l'usage, l'autre est l'abus ; et, quoique ces animaux, surtout quand ils sont jeunes, ont de la gentillesse, ils ont, en même temps, une malice innée, un caractère faux, un naturel pervers, que l'âge augmente encore, et que l'éducation ne fait que masquer. De voleurs déterminés, ils deviennent seulement, lorsqu'ils sont bien élevés, souples et flatteurs comme les fripons ; ils ont la même adresse, la même subtilité, le même goût pour faire le mal, le même penchant à la petite rapine ; comme eux ils savent couvrir leur marche, dissimuler leur dessein, épier les occasions, attendre, choisir, saisir l'instant de faire leur coup, se dérober ensuite au châtement, fuir et demeurer éloignés jusqu'à ce qu'on les rappelle.



CROQUIS D'EUG. DELACROIX.

« Ils prennent aisément des habitudes de société, mais jamais des mœurs : ils n'ont que l'apparence de l'attachement ; on le voit à leurs mouvemens obliques, à leurs yeux équivoques ; ils ne regardent jamais en face la personne aimée ; soit défiance ou fausseté, ils prennent des détours pour en approcher, pour chercher des caresses auxquelles ils ne sont sensibles que pour le plaisir qu'elles leur font.

« Bien différent de cet animal fidèle, dont tous les sentimens se rapportent à la personne de son maître, le chat paroît ne sentir que pour soi,

n'aimer que sous condition, ne se prêter au commerce que pour en abuser ; et par cette convenance de naturel, il est moins incompatible avec l'homme, qu'avec le chien dans lequel tout est sincère.

« La forme du corps et le tempérament sont d'accord avec le naturel : le chat est joli, léger, adroit, propre et voluptueux ; il aime ses aises, il cherche les meubles les plus mollets pour s'y reposer et s'ébattre. Il est aussi très-porté à l'amour ; et, ce qui est rare dans les animaux, la femelle paroît être plus ardente que le mâle : elle l'invite, elle le cherche, elle l'appelle ; elle annonce par de hauts cris la fureur de ses désirs, ou plutôt l'excès de ses

besoins ; et lorsque le mâle la fuit ou la dédaigne, elle le poursuit, le mord, et le force, pour ainsi dire, à la satisfaire, quoique les approches soient toujours accompagnées d'une vive douleur. La chaleur dure neuf ou dix jours, et n'arrive que dans des temps marqués : c'est ordinairement deux fois par an, au printemps et en automne, et souvent aussi trois fois, et même quatre. Les chattes portent cinquante-cinq ou cinquante-six jours : elles ne produisent pas en aussi grand nombre que les chiennes ; les portées ordinaires sont de quatre, de cinq ou de six. Comme les mâles sont sujets à dévorer leur progéniture, les femelles se cachent pour mettre bas; et lorsqu'elles craignent qu'on ne découvre ou qu'on n'enlève leurs petits, elles les transportent dans des trous et dans d'autres lieux ignorés ou inaccessibles; et après les avoir allaités pendant quelques semaines, elles leur apportent des souris, de petits oiseaux, et les accoutument de bonne heure à manger de la chair rmais, par une bizarrerie difficile à comprendre, ces mêmes mères, si soigneuses et si tendres, deviennent quelquefois cruelles, dénaturées, et dévorent aussi leurs petits qui leur étoient si chers.

« Les jeunes chats sont gais, vifs, jolis , et seroient aussi trèspropres à amuser les enfans, si les coups de patte n'étoient pas à craindre; mais leur badinage, quoique toujours agréable et !,'ger, n'est jamais innocent, et bientôt il se tourne en malice habituelle; et comme ils ne peuvent exercer ces talens avec quelque avantage que sur les plus petits animaux, ils se mettent à l'affût près d'une cage, ils épient les oiseaux, les souris, les rats, et deviennent d'eux-mêmes, et sans y être dressés, plus habiles à la chasse que les chiens les mieux instruits. Leur naturel, ennemi de toute contrainte, les rend incapables d'une éducation suivie. On raconte néanmoins que des moines grecs de l'île de Chypre avoient dressé des chats à chasser, prendre et tuer les serpens dont cette île étoit infestée; mais c'étoit plutôt par le goût général qu'ils ont pour la destruction que par obéissance qu'ils chassoient; car ils se plaisent à épier, attaquer et détruire assez indifféremment tous les animaux ibibles, comme les oiseaux, les jeunes lapins, les levrauts, les rats, les souris, les mulots, les chauves-souris, les taupes, les crapauds, les grenouilles, les lézards et les serpens. Ils n'ont aucune docilité, ils manquent aussi de la finesse de l'odorat, qui, dans le chien, sont deux qualités éminentes; aussi ne poursuivent-ils pas les animaux qu'ils ne voient plus : ils ne les chassent pas; mais ils les attendent, les attaquent par surprise, et après'en être joués longtemps, ils les tuent sans aucune nécessité , lors même qu'ils sont le mieux nourris et qu'ils n'ont aucun besoin de cette proie pour satisfaire leur appétit.

« La cause physique la plus immédiate de ce penchant qu'ils

ont à épier et surprendre les autres animaux, vient de l'avantage que leur donne la conformation particulière de leurs yeux.

« La pupille, dans l'homme comme dans la plupart des animaux, est capable d'un certain degré de contraction et de dilatation : elle s'élargit un peu lorsque la lumière manque, et se rétrécit lorsqu'elle devient trop vive. Dans l'oeil du chat et des oiseaux de nuit, cette contraction et cette dilatation sont si considérables, que la pupille qui, dans l'obscurité, est ronde et large, devient au grand jour longue et étroite comme une ligne, et dès-lors ces animaux voient 'mieux la nuit que le jour, comme on le remarque dans les chouettes, les hiboux, etc. ; car la forme de la pupille est toujours ronde dèsqu'elle n'est pas contrainte. Il y a donc contraction continuelle dans l'œil du chat pendant le jour, et ce n'est, pour ainsi dire, que par effort qu'il voit à une grande lumière ; au lieu que dans le crépuscule, la pupille reprenant son état naturel, il voit parfaitement, et profite de cet avantage pour reconnoître, attaquer et surprendre les autres animaux.



« On ne peut pas dire que les chats, quoique habitans de nos maisons, soient des animaux entièrement domestiques : ceux qui sont le mieux apprivoisés n'en sont pas plus asservis ; on peut même dire qu'ils sont entièrement libres; ils ne font que ce qu'ils veulent, et rien au monde ne seroit capable de les retenir un instant de plus dans un lieu dont ils voudroient s'éloigner.

« D'ailleurs la plupart sont à demi sauvages, ne connoissent pas leurs maîtres, ne fréquentent que les greniers et les toits, et quelquefois la cuisine et l'office, lorsque la faim les presse. Quoiqu'on en élève plus que de chiens, comme on les rencontre rarement, ils ne font pas sensation pour le nombre; aussi prennent-ils moins d'attachement pour les personnes que pour les maisons : lorsqu'on les transporte à des distances assez considérables, comme à une lieue ou deux, ils reviennent d'eux-mêmes à leur grenier; et c'est apparemment parce qu'ils en connoissent toutes les retraites à souris, toutes les issues, tous les passages, et que la peine du voyage est moindre que celle qu'il faudroit prendre pour acquérir les mêmes facilités dans un nouveau pays.

« Ils craignent l'eau, le froid et les mauvaises odeurs ; ils aiment à se tenir au soleil ; ils cherchent à se gîter dans les lieux les plus chauds, derrière les cheminées ou dans les fours. Ils aiment aussi les parfums, et se laissent volontiers prendre et caresser par les personnes qui en portent l'odeur de cette plante que l'on appelle Xherhe-aux-chats, les remue si fortement et si délicieusement, qu'ils en paroissent transportés de plaisir. On est obligé, pour conserver cette plante dans les jardins, de l'entourer d'un treillage fermé : les chats la sentent de loin, accourent pour s'y frotter, passent et repassent si souvent par-dessus, qu'ils la détruisent en peu de temps.

« A quinze ou dix-huit mois ces animaux ont pris tout leur accroissement ; ils sont aussi en état d'engendrer avant l'âge d'un an, et peuvent s'accoupler pendant toute leur vie, qui ne s'étend guère au-delà de neuf ou dis ans ; ils sont cependant très-durs, très-vivaces, et ont plus de nerf et de ressort que d'autres animaux qui vivent plus long-temps.

« Les chats ne peuvent mâcher que lentement et difficilement ; leurs dents sont si courtes et si mal posées, qu'elles ne leur servent qu'à déchirer et non pas à broyer les alimens : aussi cherchent-ils de préférence les viandes les plus tendres ; ils aiment le poisson et le mangent cuit ou cru. Ils boivent fréquemment. Leur sommeil est léger, et ils dorment moins qu'ils ne font semblant de dormir. Ils marchent légèrement, presque toujours en silence et sans faire aucun bruit ; ils se cachent et s'éloignent pour rendre leurs excréments, et les recouvrent de terre. Comme ils sont propres, et que leur robe est toujours sèche et lustrée, leur poil s'électrise aisément, et l'on en voit sortir des étincelles dans l'obscurité lorsqu'on le frotte avec la main. Leurs yeux brillent aussi dans les ténèbres, à peu près comme les diamans, qui réfléchissent au-dehors, pendant la nuit, la lumière dont ils se sont, pour ainsi dire, imbibés pendant le jour. »

Les avocats, certes, n'ont pas manqué à notre ami le Chat, même parmi les naturalistes. Boitard, dans un plaidoyer de style moins châtié peut-être que celui de M. de Buffon, mais avec une grande sincérité d'accent, a été l'un des premiers à prendre la défense du chat. En voici le principal passage :

« Cet animal est d'un caractère timide ; il devient sauvage par poltronnerie, défiant par faiblesse, rusé par nécessité, et voleur par besoin : il n'est jamais méchant que lorsqu'il est en colère, et jamais en colère que lorsqu'il voit sa vie menacée ; mais alors il devient dangereux, parce que sa fureur est celle du désespoir, et qu'alors il combat avec tout le courage des lâches poussés à bout.

« Forcé dans la domesticité de vivre continuellement en société du chien, son plus cruel ennemi, sa méfiance naturelle a dû augmenter, et c'est probablement à cela qu'il faut attribuer ce que Buffon appelle sa fausseté, sa marche insidieuse, et il a conservé de son indépendance tout ce qu'il lui en fallait pour assurer son existence dans la position que nous lui avons faite, et, si l'on rend cette position meilleure, comme à Paris par exemple où le peuple aime les animaux, il abandonne aussi une partie de son indépendance en proportion de ce qu'on lui donnera d'affection. »

Sonini, un naturaliste qui fut le collaborateur de Buffon, ne jugeait pas le chat avec la même antipathie que son maître. En parlant d'une chatte angora, il écrit ceci : « Cet animal fut pendant bien des années ma plus douce société. Combien de fois ses tendres caresses me firent oublier mes ennuis et me consolèrent de bien des infortunes ! Ma belle compagne mourut, après plusieurs jours de souffrance, pendant lesquels je ne la quittai pas un moment ; ses yeux constamment fixés sur moi s'éteignirent et sa perte remplit mon cœur de douleur. »

L'abbé Galiani ne s'associe guère non plus aux récriminations de Buffon ; sa sympathie pour le chat est extrême, témoin ce fragment d'une lettre à Mme d'Epinay :

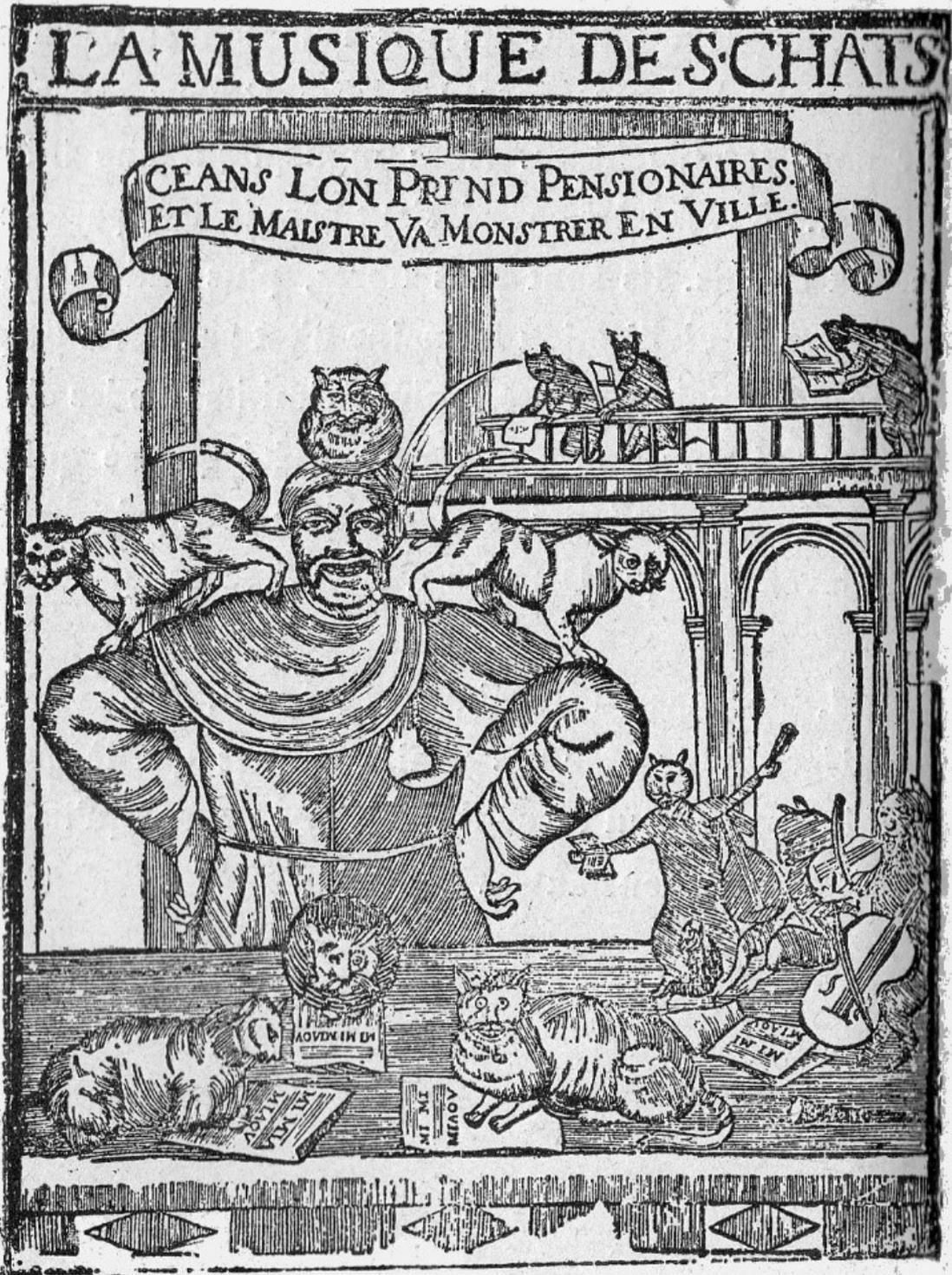
« Votre vie à Paris est moins insipide que la mienne à Naples où rien ne m'y attache, excepté deux chats que j'ai près de moi, dont l'un s'étant égaré hier par la faute de mes gens, je suis entré en fureur ; j'ai congédié tout mon monde. Heureusement, il a été trouvé ce matin, sans quoi je me serais pendu de désespoir. »

Ce serait assez de témoignages à décharge pour détruire le très partial réquisitoire de Buffon ; je veux néanmoins citer encore le passage suivant d'une lettre de Mme de Custine, qui semble une réponse directe aux attaques de Buffon :

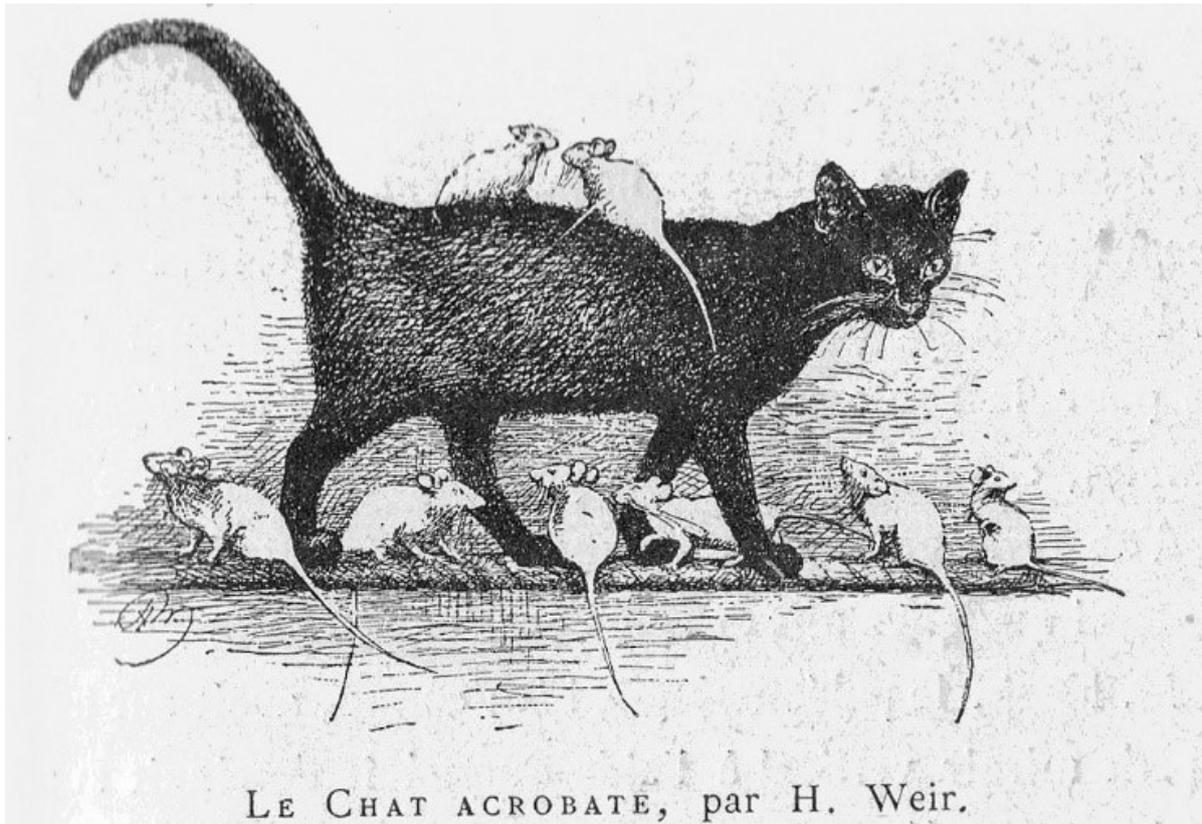
« Vous me battrez si je vous dis que l'attachement des chiens ne me touche pas du tout. Ils ont l'air condamnés à nous aimer ; ce sont des machines à fidélité et vous savez mon horreur pour les machines. Elles m'inspirent une inimitié personnelle... Vivent les chats ! Tout paradoxe à part, je les préfère aux chiens. Ils sont plus libres, plus indépendants, plus naturels ; la civilisation humaine n'est pas devenue pour eux une seconde nature. Ils sont plus primitifs que les chiens, plus gracieux ; ils ne prennent de la société que ce qui leur convient et ils ont toujours une gouttière tout près du salon pour y redevenir ce que Dieu les a faits et se moquer de leur tyran.

« Quand par hasard, ils aiment ce tyran, ce n'est pas en esclaves dégradés comme ces vilains chiens qui lèchent la main qui les bat, et qui ne sont fidèles que parce qu'ils n'ont pas l'esprit d'être inconstants... »





LE MONTRER DE CHATS SAVANTS. — D'après une gravure ancienne



LE CHAT ACROBATE, par H. Weir.

CHAPITRE III - INTELLIGENCE DU CHAT



A n'en pas douter, le chat est un animal d'une grande intelligence ; trop souvent il n'est estimé qu'au-dessous de sa valeur.

Prises dans leur ensemble, les diverses espèces sauvages de race féline manifestent toutes le même tempérament insociable, mais même les grands carnassiers - lions et tigres, - sont doués d'un degré considérable d'intelligence ; les exercices auxquels on les soumet dans les ménageries suffiraient à le prouver.

La caractéristique générale des facultés d'ordre supérieur que possède le chat, c'est que - contrairement à la plupart des chiens - s'il se trouve séparé de ses maîtres ou abandonné, il est rare qu'il ne sache parfaitement se tirer d'affaires, grâce à l'expérience intacte que lui ont léguée ses ancêtres.

M. Romanes, le secrétaire de la Société linnéenne de Londres pour la zoologie, dans son livre sur *l'Intelligence des animaux*, cite plus de cent cas prouvant l'intelligence et

l'esprit d'observation et de raisonnement du chat ; je lui en emprunterai quelques-uns des plus curieux :

« M. Meek, le paléontologue bien connu, avait sur sa table un petit miroir vertical à l'aide duquel il dessinait sur bois d'après nature l'image retournée des objets qui l'occupait. Se voyant dans cette glace, son chat chercha à plusieurs reprises à se rendre compte de cette apparition. Après avoir essayé en vain de l'atteindre, il se dit apparemment qu'il devait y avoir quelque chose qui le séparait de l'autre animal, et s'approchant en tapinois sans quitter l'image du regard, il lança un coup de patte derrière le miroir. Grande fut sa surprise de ne rien trouver, et ce ne fut qu'après maintes tentatives du même genre qu'il finit par renoncer à trouver la clef du mystère ; soit qu'il sentît que l'entreprise était au-dessus de ses forces, soit qu'il eût cessé de s'y intéresser. »

Les ruses de chasse qu'emploient les chats sont nombreuses : une expérience est facile à faire ; lorsque des amateurs de petits oiseaux leur jettent du pain, si un chat est dans le voisinage, il saura bien se rendre compte du moment où les oiseaux accourent ; et il reviendra journellement. Mais voici qui dénote une plus grande puissance de raisonnement :

« Pendant la dernière gelée, écrit un correspondant de M. Romanes, mes gens avaient l'habitude de jeter aux oiseaux les miettes qui restent après le déjeuner, et je remarquai plusieurs fois que mon chat s'embusquait dans le voisinage dans l'espoir de se procurer du gibier dans la genre ailée. Je ne prétends pas citer ce fait comme un exemple de raisonnement abstrait ; mais depuis qu'on ne jette plus de miettes dehors, j'ai vu mon chat répandre des miettes sur l'herbe dans l'intention bien évidente d'attirer les oiseaux. Deux membres de ma famille ont été également témoins de la chose. »

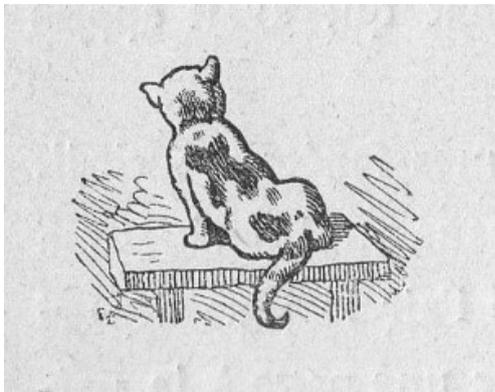
Le même cas a été cité par le docteur Klein et par plusieurs correspondants du journal *la Nature*. M. Romanes lui-même raconte qu'il a possédé un chat qui avait appris tout seul à ouvrir une porte.

« Je me suis souvent tenu à l'une de mes fenêtres, écrit-il, et j'ai vu la manière d'opérer du chat sans qu'il devinât ma présence. Il se dirigeait vers la porte de l'air le plus dégagé du monde, et d'un bond s'accrochait avec une patte à la poignée en forme d'anse, puis, pressant avec l'autre patte sur la gâchette, il jouait des pattes contre le montant pour repousser la porte. Je retrouve exactement les mêmes péripéties dans les écrits de nombre de mes correspondants. »

Il est certain que l'idée de pousser avec ses pattes de

dériorière après avoir soulevé le loquet doit être attribuée à un raisonnement adaptif indépendant de toute observation ; et c'est par la coopération de tous ses membres à un mouvement très peu naturel qu'il arrive en fin de compte à accomplir son dessein.

Il n'est pas rare de voir des chats de salon qui ont l'habitude de sauter sur une chaise et de regarder le bouton de sonnette quand ils ont envie de lait, ce qui est leur manière de faire savoir qu'ils désirent que l'on sonne le domestique chargé d'apporter leur boisson. Souvent aussi on voit des chats tirer les cordons de sonnettes, soit qu'ils aient envie de sortir, soit que c'est l'heure de leur dîner.



Voici encore un autre exemple qui prouve combien les chats sont doués sous le rapport de l'intelligence et de l'esprit d'observation. Couch, dans ses *Manifestations de l'Instinct*, affirme avoir connu un chat qui avait trouvé le, moyen d'ouvrir la porte d'une armoire pour se procurer du lait. Il s'asseyait sur une table à côté de l'armoire et administrait une série

de tapes à l'anneau de la clef ; la serrure étant vieille et jouant facilement, la clef finissait par tourner et le chat en venait ainsi à ses fins.

Un M. Brown de Greenock rapporte encore dans la *Nature* qu'il vit un jour un chat atteint par un charbon enflammé et sur le point d'être grillé vif, se précipiter dans une bassine d'eau pour éteindre le feu qui le menaçait ; il avait certainement vu des gens éteindre le feu par l'eau.

Le naturaliste Lenz raconte aussi au cours de ses ouvrages nombre d'histoires faisant ressortir l'intelligence du chat. Je n'en citerai qu'une :

Un habitant de Waltershausen avait un chat que l'on avait habitué à ne jamais rien prendre sur la table. Un chien gourmand et voleur devenu son compagnon se livrait à des larcins qui scandalisèrent notre chat et l'irritèrent à juste raison.

« Il se plaça dès lors près de la table et chaque fois que le chien sautait sur une chaise, il grimpait lestement sur la table, et au moment où son compagnon allait céder à sa fatale passion, il envoyait au larron un vigoureux coup de patte bien appliqué. »

Les chats en outre se familiarisent avec d'autres animaux. On connaît de nombreux exemples de liaisons très intimes entre chiens et chats, liaisons qui sont en contradiction formelle avec le proverbe connu. J'ai connu pour ma part une chatte qui se montrait des plus satisfaites lorsque son bon ami le chien la transportait dans sa gueule, à travers l'appartement. On a vu aussi d'autres chats qui dans les querelles entre chiens défendaient leurs amis de toutes leurs forces, et qui de leur côté étaient défendus par eux dans leurs démêlés avec leurs propres confrères.

Au Jardin d'Acclimatation du Bois de Boulogne, dans la rotonde des singes, plusieurs chats vivent en complète harmonie avec leurs amis quadrumanes ; il y en a même un qui, il y a deux ou trois ans, s'est installé le garde-malade d'une jeune guenon à laquelle on avait fait l'amputation d'un bras.

Brehm nous parle d'un cheval arabe bien connu *Godolphin* qui vécut plusieurs années dans les meilleurs termes du monde avec un chat ; et lorsque, en 1755, le cheval mourut, le chat s'assit sur le cadavre de son ami jusqu'à ce que l'on mît celui-ci en terre. Ne pouvant alors supporter la vue des lieux où il avait coulé des jours embellis par l'affection, le chat disparut ; on ne le revit que le jour où on le trouva mort dans une grange.

On raconte aussi souvent de la part des chats des traits extraordinaires d'intelligence ; ainsi les chats, vrais amateurs d'oiseaux, sont assez souvent dressés à ne faire aucun mal aux favoris emplumés de leurs maîtres.

Le naturaliste Giebel a vu lui-même, à diverses reprises, un de ces matous du nom de *Peter* prendre dans la cour et rapporter dans sa gueule, une bergeronnette qu'il avait dans sa chambre, mais qui se laissait parfois entraîner au delà des limites voulues par l'attrait de la liberté. Le chat ne faisait alors aucun mal au volage volatile. Chez un marchand d'oiseaux du quai de Gesvres, j'ai vu bien souvent un chat qui faisait la chasse aux souris dans les cages des oiseaux et ne touchait jamais à ces derniers.

« Dans le petit village de Chamalières, nous rapporte M. V. Meunier [Sélection et Perfectionnement animal], vivait un chat qui s'était donné mission de surveiller les poules et se comportait à leur égard exactement comme le chien de berger à l'égard des membres du troupeau. Extrêmement intelligent, il n'avait pas tardé à savoir que la place des poules n'est pas dans le jardin. Bientôt, il aida ses maîtres dans la chasse à la volaille délinquante, manoeuvrant à leur exemple pour lui faire réintégrer le domicile. Enfin, il se chargea seul de cette besogne, et on s'en rapporta à sa surveillance. Toute

poule en contravention avait aussitôt affaire à lui, était reconduite par lui au poulailler. Ayant un jour trouvé une poule errante dans la rue, il la mena droit au poste, c'est-à-dire à la cuisine. Sans doute que cette action eut un succès encourageant, car il la renouvela en toute occasion. Mais peut-être aussi, dans l'excès de ce zèle policier, lui arriva-t-il de prendre d'honnêtes poules pour ce qu'elles n'étaient pas et de confondre le tien du voisin avec le mien de ses maîtres, car on a dû lui faire perdre cette curieuse habitude.

« Cet animal était très affectueux et très caressant. Son attachement, sa sociabilité ne furent sans doute pas pour rien dans le mouvement qui le fit joindre ses efforts à ceux de ses maîtres dans la poursuite des oiseaux émancipés. Ce sont là des éléments trop peu appréciés, quoique très réels, du caractère de l'espèce du chat dans l'état de seconde nature que lui a faite la domesticité pour qu'on néglige de les signaler. »

Le chat de Chamalières n'est pas unique. Trustulumet, qui appartient à M. Louis Müller, fait la paire avec lui. Trustulumet était une chatte. Témoin des manoeuvres des poules qui, parquées au fond d'un jardin, s'envolaient chaque soir sur la crête du mur et, passant de là sur les murs voisins, donnaient lieu à des chasses ennuyeuses. Trustulumet se rendit compte : un beau soir, il se mit à faire le *chat de berger*, barrant le passage à toute poule qui sautait sur le mur et la forçant à rétrograder. Pendant plus de deux ans, il ne se passa guère de soir sans que M. Müller ne fût témoin de son manège [L. Muller, loc. cit.]. Cela ce passait en Vendée.

Nous venons de voir le *chat de berger* ou du moins son équivalent : le *chat garde-poules* ; nous avons vu auparavant le *chat de chasse* ; il y a aussi le *chat de pêche*.

Le chat, en général, n'aime pas à se mouiller ; mais il n'est pas rare de voir chez les meuniers des chats adonnés par plaisir à la pêche. Malheur au goujon qui, s'approchant du bord, donne dans leur affût. Leur méthode est la même que celle du jaguar. Quelques-uns apportent à leur maître le poisson qu'ils ont pris, et ceci mène insensiblement à ce qui fut jadis rapporté par le *Journal de Plymouth*, d'une chatte qui, à la batterie de Devil's-Point, « plongeait chaque jour dans la mer et rapportait dans sa bouche des poissons vivants qu'elle déposait dans le corps de garde pour l'usage des soldats ». [Roulin, *Histoire naturelle*.]

M. Porte, directeur du Jardin d'acclimatation, m'a également communiqué une curieuse observation au sujet du chat-pêcheur. Une vénérable chatte, appartenant à un de ses amis, n'a pas pour l'eau l'horreur que professent tous ses pareils.

Journellement on la voit se précipiter dans une petite rivière marécageuse, à la recherche de rats d'eau et de poissons. Elle et un gros chat, son fils, ont également pour habitude de suivre le jardinier de la maison, qu'ils ne quittent pas plus que son ombre. Or, un jour le jardin étant sous l'eau par suite d'une forte crue, le jardinier dut le traverser en ayant de l'eau jusqu'à la ceinture pour aller chercher une barque à quelque distance. Quel ne fut pas son étonnement en s'apercevant que les deux chats, après avoir longtemps hésité en miaulant, s'étaient décidés à le suivre à travers la nappe d'eau et nageaient vigoureusement derrière lui.

L'intelligence native du chat a permis à certains amateurs de les amener à un état de dressage tel qu'on a pu les présenter devant le public et leur faire exécuter, comme à des chiens, des exercices de clowns et d'équilibristes.

Il n'y a pas bien longtemps, un imprésario a présenté à Paris une troupe de chats exécutant les exercices les plus incompatibles avec leur caractère habituel en leur donnant comme comparses des oiseaux, des rats et des souris avec lesquels il faisaient très bon ménage.

A Bruxelles, ces dernières années, je me souviens d'avoir vu cinq chats dressés à faire toutes sortes de tours. Sonnant des cloches disposées sur un cerceau suspendu au plafond de la salle, ils annonçaient ainsi la représentation au public. Leurs talents divers, en attirant la foule, remplissaient de petites pièces blanches la poche du maître.

Rien de comique comme de voir, au lever du rideau, les cinq minets, assis en ligne, contemplant gravement leur public. A un premier signal donné, tous se levaient ; à un second signal, ils s'avançaient vers les cordes, et, se tenant debout, enfonçaient leurs griffes dans le bourrelet de laine qui devait faciliter leur jeu.

Après un moment d'attente, *Noireau* tirait la corde de la grosse cloche numero 1, *Blanchette* tirait celle du numero 2, *Tigré* secouait le numero 3, *Griffon* sonnait le numero 4, et *Moustache* faisait carillonner le numero 5.

Ces étranges sonneurs gardaient fort bien la mesure, et l'harmonie était rarement troublée par un coup de griffe intempestif. Après quelques minutes, un troisième signal était donné et les cinq chats quittaient la scène au milieu de bravos très mérités.

Parmi les dresseurs, il est un Anglais très célèbre qui s'intitule modestement « le Roi des Chats ». Ses sujets étaient au nombre d'une cinquantaine, de tout âge, de toutes

tailles, de toutes couleurs. Léoni Clarke, tel est le nom de ce dresseur émérite, n'est jamais venu en France, mais a parcouru toute l'Europe.

Parmi ses chats, les vieux routiers se reconnaissaient facilement à leur façon de travailler : ils ne s'aventuraient qu'a bon escient ; les jeunes, au contraire, qui ne possédaient ni l'expérience ni la circonspection inhérentes aux « cheveux gris » de leurs aînés, s'avançaient plus hardiment, culbutant parfois, mais aussi prompts à se relever pour recommencer leurs exercices avec un nouveau courage !

Après avoir couru sur les goulots de bouteilles disposées sur la scène, ils s'aventuraient – émules du célèbre Blondin – sur une corde tendue à une hauteur respectable, et plus heureux en cela que beaucoup d'artistes de nos cirques, ils avaient un filet pour éviter toute suite fâcheuse des chutes qu'ils pourraient faire.

Puis, sur la corde, Clarke plaçait pêle-mêle une centaine de souris, de rats et jusqu'à des canaris ; c'est au milieu de tout ce monde que les chats accomplissaient une seconde fois le parcours aérien. Il fallait voir avec quelles précautions ils s'avançaient ne posant la patte qu'après s'être assuré qu'ils le pouvaient impunément pour leurs amis... forcés, qui eux, ne semblaient guère se soucier du voisinage si rapproché des ennemis héréditaires de leur race.

On aurait dit que ces chats craignaient de faire du mal aux souris et aux rats : le monde renversé !

La représentation se continuait par le saut à travers des cercles enflammés, malgré l'aversion instinctive et innée que tout félin éprouve pour le feu, nos matous y passaient bravement.

Et même, bien avant que le kangourou boxeur ait fait son apparition, deux des chats de Clarke se livraient à un combat de boxe en règle, s'escrimant à qui mieux mieux, se décochant de savants et classiques coups de pattes. La joute, très loyale, se terminait heureusement sans effusion de sang : afin de reconforter les combattants, leur maître leur servait une lampée de whisky, dont, paraît-il, les chats sont très friands. Grâce cependant à la modération . . . du dresseur, on ne se trouvait pas dans l'obligation d'appliquer la célèbre loi Wet.

Pour clore le spectacle, un petit chat gris, à la mine fûtée et espiègle, montait dans les combles de la salle, s'installait dans une mignonne nacelle ; au signal donné, une corde était tirée, et, planant majestueusement au-dessus des

spectateurs, le chaton descendait lentement en parachute, au milieu de là salle.

Ce n'est qu'à force de patience, de persévérance, de douceur, de caresses et de récompenses qu'on peut arriver à un pareil résultat vraiment surprenant. Après tout cela, on peut bien croire vraies les qualités qui ont fait naître les regrets exprimés sur la mort du chat auquel il est fait allusion dans un livre publié en 1652, dédié à Gauthier Garguille et ayant pour titre :

Regrets facétieux et plaisants, harangues funèbres du sieur Thomassin, sur la mort de divers animaux :

« Les dieux prévoyans que je me pourrois mélancolier, demeurant toute seule, m'avoient fait présent d'un beau et gentil chatton, mais la mort ennuyeuse de mon bien en peu de temps me l'a osté à mon grand regret.

« Mon chat me donnoit mille et mille passe-temps, et pour affin qu'il m'en donnast encor davantage, je luy avois, l'année passée, arraché la queue...

« Se luy faisois tourner le rost, et s'il ne l'eust osé regardé du coin de l'oeil pour y toucher ! Il tenoit encore les clefs de la despence...

« Jamais il ne fit tort à personne, jamais il ne print rien de l'autruy, il fust plustot mort de male rage, de faim, ou eust mangé desoignons, viande de laquelle les chats ne sont guères frians, que de manger quelque chose qui luy eust esté donnée en garde . . .

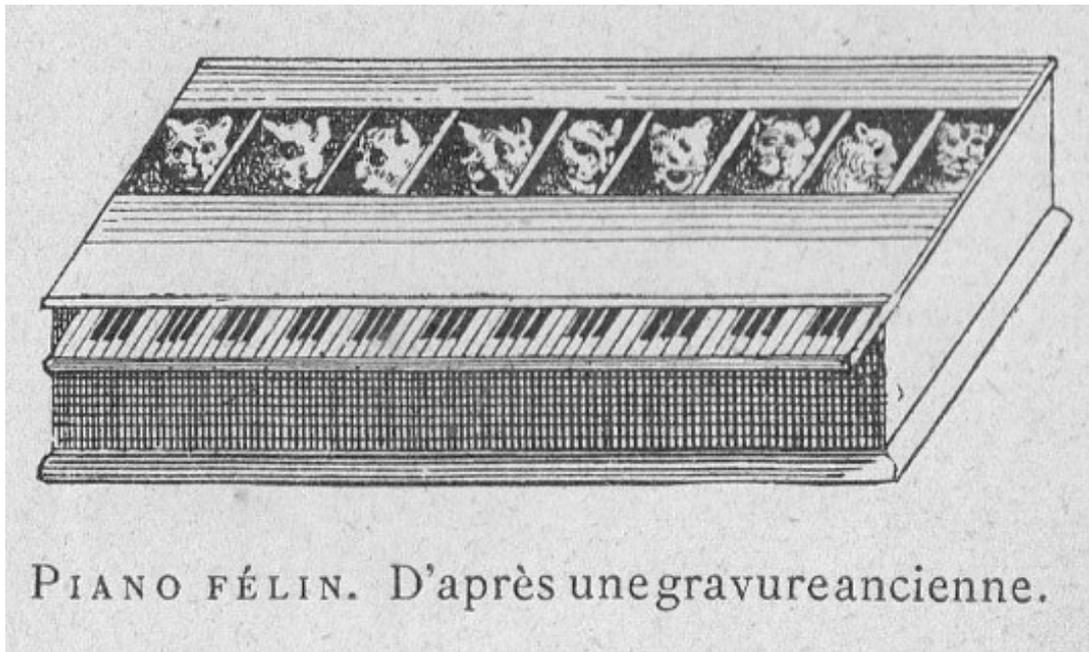
« Combien ay-je refusé d'offres que m'ont fait plus marchand que grand trafic, et plusieurs barons de haute chevalerie pour avoir mon chatton escourté, rondelet, marqueté de petites taches fort plaisantes à la vue... »

Enfin toutes les générations ont connu le chat de Guignol qui assisté à toutes les représentations exécutées par son maître et qui, comme l'a dit Léo Lespès « reste témoin muet et insensible du duel éternel entre Polichinelle et le commissaire, ne prenant même pas parti pour l'autorité ».

S'il en faut croire Moncriff, qui du reste partage cette idée avec Grew et le Clerc, les chats sont admirablement organisés pour la musique ; ils sont capables de donner diverses modulations à leur voix, et se servent de divers tons pour exprimer les différents sentiments qu'ils éprouvent.

« Une ancienne gravure représente un pitre ayant devant lui

une boîte divisée par cases ; dans chaque case se trouvait un chat, la patte droite attachée à une corde reliée elle-même à un clavier ; chaque fois que l'exécutant touchait une note, le fil tirait le membre du chat qui poussait un cri, un son, plutôt lequel, se répétant suivant le jeu des mains, produisait une véritable musique. Était-elle réellement harmonieuse ? Je l'ignore, mais enfin cela constituait un air. »



Valmont de Bomarc raconte qu'il a vu, à la foire de Saint-Germain, des chats qui exécutaient un concert qualifié par le directeur de la troupe de *miaulique*.

Les animaux étaient placés sur des tables avec un papier de musique devant eux, ayant pour chef d'orchestre un singe gravement placé au milieu d'eux.

« A un signal donné, les chats faisaient entendre des cris et des miaulements tristes et plaisants. »

On a cependant coutume, malgré ce que nous venons de rapporter, de donner l'appellation de *Musique de chat* à une musique dont les voix sont aiguës et discordantes.

Ce qui n'empêche pas que, depuis fort longtemps, on se soit occupé de cette question de l'application de la voix du chat au point de vue musical. M. Bruner a cité, dans *les Fantaisies bibliographiques, le Mémoire sur l'emploi des chats dans l'art musical, et sur le procédé de leur mordre la queue afin qu'ils miaulent de concert* (à Utrémifasola, l'an 913, in-4).

A propos des facilités de dressage du chat, un de mes amis et

confrères, Arnould Galopin, m'a présenté le sien, qu'il a habitué à aller chaque matin lui chercher son journal, et qui ne manque pas une fois son office, sans qu'on ait besoin de lui rafraîchir la mémoire. Ce fait, fréquent chez le chien, est assez rare chez le chat, pour qu'il soit cité ici.



ARNOULD GALOPIN ET SON CHAT MINOU.

Voici du reste ce que m'écrit Galopin au sujet de son chat Minou : « Attentif, soigneux, aimant et discret, Minou a vite su conquérir les sympathies de tous ; j'ai fait son éducation, et j'ai pu me convaincre de la fausseté des accusations de M. de Buffon à l'endroit de cet intelligent animal. Pour moi, Minou est un spirituel fils. Il m'attend à la porte quand je dois rentrer, pleure quand je m'absente. Il m'apporte même mes pantoufles, il ne les fait pas encore chauffer, mais ça viendra. Le matin, il me salue d'un « miaou » qui pour moi

signifie : (« As-tu bien dormi ? » et le soir quand je me couche, il chante encore « miaou », mais avec une autre intonation qui veut dire : « Dors bien, mon ami. » Je comprends maintenant le langage des Chats. Mais ce n'est pas tout : Minou est un observateur de premier ordre. Il suit tous mes mouvements, épie mes moindres gestes. Au mois de janvier dernier, je l'ai emmené régulièrement pendant quinze jours chez un marchand de journaux. Un matin, il est allé seul chez le marchand, croyant m'y trouver. J'ai voulu tenter une expérience. Elle a réussi. Ma bonne a ouvert la porte, Minou est retourné chez le marchand qui prévenu lui a mis un journal dans la gueule. Depuis Minou va chaque jour chercher le journal ; je lui ai fait confectionner un petit sac dans lequel je mets un sou. Le marchand prend le sou, donne le journal et Minou, fidèle commissionnaire, remonte quatre à quatre les escaliers. »

Le Chat qui suit son maître n'est pas aussi rare qu'on le croirait ; Breton en a connu deux qui d'une manière très aimable faisaient la conduite aux personnes venues pour rendre visite à leurs maîtres. « Ils les accompagnaient, dit-il, pendant dix à quinze minutes, puis en prenaient congé avec des caresses et des ronrons. »

La Société protectrice des animaux a publié jadis dans son *Bulletin* l'observation d'un Chat qui, durant le siège de Sébastopol suivait son maître partout comme un chien ; ce maître était un officier général.

Wood dans son *Histoire naturelle* consigne un fait encore plus extraordinaire : une jeune Chatte qui se constitua la servante de sa jeune maîtresse malade. « Ce qu'il y eut de prodigieux, ce fut la rapidité avec laquelle elle apprit à connaître les heures auxquelles je prenais des médicaments et de la nourriture, et la régularité avec laquelle elle éveillait au moment fixé, en la mordant légèrement au nez, ma garde-malade qui se laissait parfois aller au sommeil. La pauvre bête faisait attention, jusque dans ses moindres détails à tout ce qui m'arrivait, et aussitôt que j'avais l'air de la chercher du regard, elle était près de moi en faisant entendre un ronron plein d'affection. Je doute qu'il y ait aucun animal qui demande autant d'affection que le Chat et qui soit aussi capable de répondre à celle qu'on lui témoigne. »

Ces quelques exemples, que j'aurais pu multiplier, prouvent suffisamment la fausseté du mot de Buffon que : « Les chats n'ont que l'apparence de l'attachement. »

Et pour en terminer avec l'intelligence du Chat, cette histoire véridique qui est due à la plume d'un confrère grand ami des chats et conteur charmant, Louis de Grammont : « Un

mien ami habitait un hôtel, où le gaz était installé. Il y avait une chatte, laquelle, à cette époque, était mère de deux chatons, déjà grandets. Aux repas, madame la chatte, fort mal élevée, et ses petits avaient contracté l'habitude de grimper sur la table, pour happer quelques bons morceaux.

« Un matin, on déjeunait. La chatte et les minets étaient sur la table, comme de coutume. On apporte des côtelettes. Au même instant, une détonation se fait entendre. On court, ou s'informe. C'était une explosion de gaz, déterminée par je ne sais quelle imprudence de la cuisinière. Heureusement, personne ne blessé. Les gens rassurés, on se remet à table. Quant aux chats, ils s'étaient enfuis, épouvantés. »

« Et, pendant plusieurs jours, on n'eût d'eux aucune nouvelle. Sans doute, terrorisés, ils s'étaient réfugiés dans le grenier ou dans la cave, en quelque coin d'où ils n'osaient bouger.

« Puis, ils reparurent, la mère et les petits, ceux-ci suivant celle-là. Leur épouvante étant passée, ils reprirent leur vie ordinaire.

« A quelque temps de là, à déjeuner, ils étaient à table. Le domestique apporte des côtelettes... Immédiatement nos trois animaux dégringolent et se sauvent à toutes pattes !

« Evidemment, ils s'étaient dit : « L'autre fois, on a servi des côtelettes, et un vacarme épouvantable a éclaté. On apporte des côtelettes ; donc, il va y avoir un nouveau vacarme. Sauvons-nous ! » Et de fuir. Ce n'est qu'après avoir constaté qu'aucun bruit menaçant ne se faisait entendre qu'ils se décidèrent à revenir. »

Voyez combien un pareil raisonnement est complexe et tout ce qu'il suppose. Il implique la mémoire, l'association des idées, l'établissement d'un rapport de cause à effet entre deux phénomènes... Ce rapport est inexact, la mère chatte et ses enfants commettaient là le fameux sophisme : *Post hoc, ergo propter hoc*. La déduction n'en est pas moins remarquable.

Qu'on m'aïlle soutenir, après un tel récit, que les bêtes n'ont point d'esprit !

Le langage des chats. — Un philosophe naturaliste qui s'inspirait directement des doctrines du XVIIIe siècle, Dupont de Nemours, a étudié très à fond rintelligence des animaux ; dans un mémoire adressé à l'institut, il donne même le moyen de comprendre les animaux. *Étudier les animaux en nous*, telle était sa vie, et poussant son système jusque dans les dernières limites lil ajoutait :

On me demande comment on peut apprendre les langues des animaux et parvenir à se former de leurs discours une idée qui en approche ?

C'est la grande théorie du langage des animaux et il est évident pour qui vit familièrement avec des animaux et pour peu qu'on y prête attention, que les animaux ont un langage compréhensible à l'homme. Cette année même, un dresseur de cirque a présenté un chien parleur ; dans son ouvrage *Sélection et Perfectionnement animal*, Victor Meunier cite plusieurs faits de chien qui arrivaient à unir leur voix aux voix humaines, et Marco Battini a essayé de transcrire par onomatopées le langage de plusieurs espèces animales. L'abbé Galiani, qui s'est passionné pour ces questions, écrit : « Il y a des siècles, qu'on élève des Chats et cependant je ne trouve personne qui les ails bien étudiés. J'ai le mâle et la femelle : je leur ai ôté toute communication avec les Chats du dehors et j'ai voulu suivre leur ménage avec attention ; croirez-vous une chose ? Dans le mois de leurs amours, ils n'ont jamais miaulé ; le miaulèment n'est donc pas le langage de l'amour des Chats : il n'est que l'appel des absents.

« Autre découverte sûre : le langage du mâle est tout différent de celui de la femelle, comme cela devait être. Dans les oiseaux cette différence est plus marquée, le chant du mâle est tout différent de celui de la femelle ; mais dans les quadrupèdes je ne pense pas que personne se soit aperçu de cette différence. En outre, je suis sûr qu'il y a plus de vingt inflexions différentes dans le langage des Chats, et leur langage est une véritable langue, car ils emploient toujours le même son pour exprimer la même chose. »

Dupont de Nemours est encore plus précis : « Le Chat, écrit-il, a l'avantage d'une langue dans laquelle se trouvent les mêmes voyelles que prononce le chien et de plus six consonnes : l'*m*, l'*n*, le *g*, l'*h*, le *v* et l'*f*. Il en résulte pour lui un plus grand nombre de mots.

« Une meilleure organisation, des pattes et une plus grande étendue du langage *oral* donnent certainement au Chat isolé plus de ruse et d'habileté dans son métier de chasseur que n'en a le chien isolé. ».

Les railleurs souriront des affirmations de Dupont de Nemours ou de l'abbé Galiani ; il n'en restera pas moins acquis à ceux qui étudient les Chats qu'ils ont un langage propre, compréhensible à l'homme.

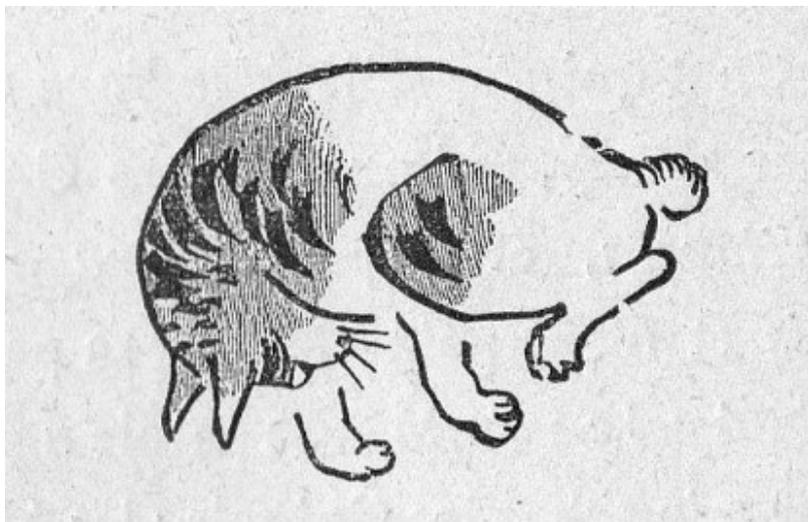
En sanscrit, le Chat qui s'appelle *Mârdjara* ou *Vidala* a sa parole indiquée par *mandj*, *vid* ou *bid*. Les Grecs, eux, appelaient le Chat *Ailouros*, et sa parole *laruggiein*. Les

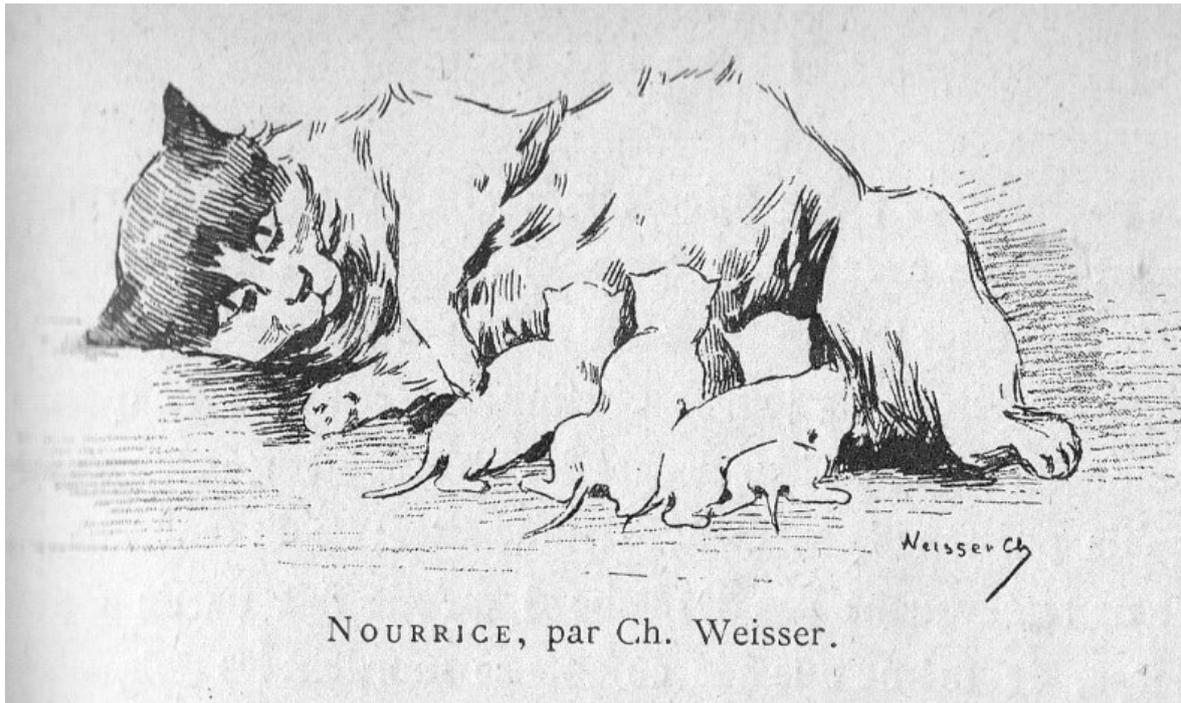
Latins disaient *Felis* et n'ont point désigné sa parole. Chez les Arabes on l'appelle *Ayel* ou *Cotth* et sa parole *naoua*. Le cri du Chat se traduit par *ming* chez les Chinois : les Allemands l'appellent *Katze* et sa parole miaouen ; les Anglais disent *Cat* et sa parole *to mew* (prononcez miou).

Mais ce sont les peuples occidentaux qui ont encore le mieux rendu par le son la parole du Chat. *Maoua* est un miaulement exclusivement oriental. Le *ming* des Chinois fait penser au son métallique d'un gong. Le *miauler* des Français, *miauen* des Allemands et le *mew* des Anglais exprime mieux le cri spécial du Chat.

Si trois esprits éminents de ces différentes nations qui ont traduit par des onomatopées positives le langage de l'animal pouvaient entrer en parfaite collaboration pour étudier le vocabulaire des Chats, peut-être arriverait-on à compléter les théories de Dupont de Nemours et à réaliser les vœux de l'abbé Galiani.

Actuellement il faut s'en tenir, pour le commerce des animaux, à ce que dit Montaigne : « Quand je me joue a ma chatte qui sçait si elle passe son temps près de moi, plus que je ne fais d'elle ? Nous nous entretenons de singeries réciproques ; si j'ai mon heure de commencer ou de refuser, aussi a-t-elle la sienne. »





CHAPITRE IV - HABITUDES ET MOEURS DU CHAT SON ENFANCE SES SENTIMENTS DE FAMILLE



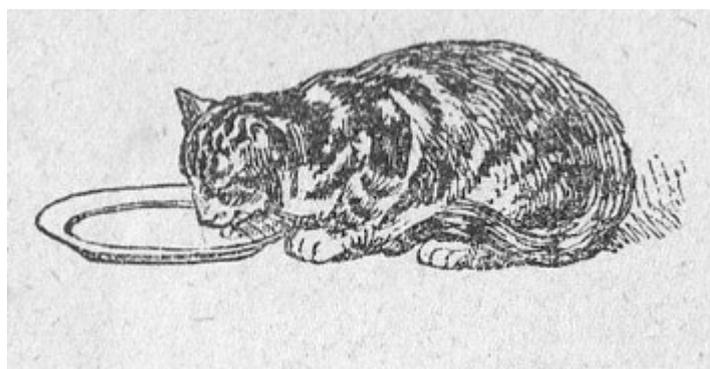
« Un petit chat, dit Champfleury, c'est la joie de la maison. » Le fait est que rien n'est amusant comme une famille de petits chats, si charmantes et si gracieuses créatures qu'il faut être véritablement un bourreau pour les détruire ; et pourtant combien en détruit-on chaque année ? La première émission de voix d'un petit chat est excessivement douce et tout à fait infantine ; ces êtres

minuscules sont tellement remuants que tout aveugles encore, ils quittent déjà leur couche dans laquelle la mère est obligée ensuite de les reporter. A peine y voient-ils, qu'ils ne tiennent plus en place et rampent plutôt qu'ils ne courent autour de leur mère en poussant de petits miaulements. Ils se mettent immédiatement à jouer avec tout ce qui court, roule, glisse ou vole ; c'est déjà l'instinct de la chasse aux souris et aux oiseaux qui commence à percer, ils jouent continuellement avec la queue de leur mère et avec la leur propre dès qu'elle est assez longue pour qu'ils puissent la saisir avec leurs pattes ; ils la mordent aussi et ne remarquent pas dès l'abord qu'elle fait partie de leur corps,

de même que nos enfants se mordent les doigts et les pieds qu'ils considèrent comme quelque chose qui leur est étranger. Les petits chats font les sauts les plus singuliers et les mouvements les plus gracieux. Leurs gestes, leurs jeux, aux quels ils se plaisent comme des enfants, les amusent eux et les personnes qui les aiment, pendant des heures entières dès que leurs yeux sont ouverts, ils savent distinguer le bon du mauvais, l'ami de l'ennemi. Lorsqu'un chien les aboie, ils font déjà le gros dos et le reçoivent en grinçant ; ce sont de véritables petits lions.

Le physiologiste Gratiolet, voulant étudier les sensations qui se produisent dans les organes quand un sentiment de plaisir s'éveille dans un organe sensitif quelconque, prit pour sujet le chat dans l'enfance.

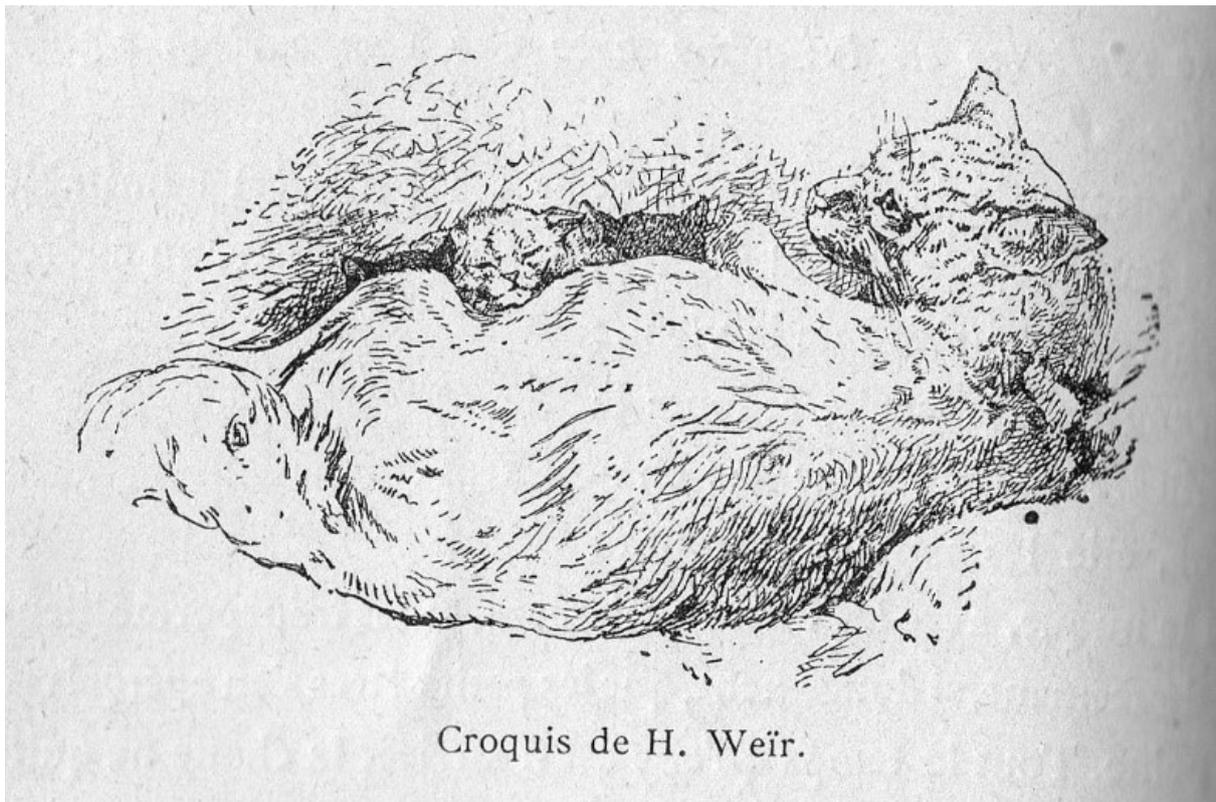
« Voyez un petit chat, dit-il, quand il s'avance lentement pour flairer un liquide sucré ; ses oreilles se dressent ; ses yeux largement ouverts expriment le désir; sa langue impatiente léchant les lèvres, déguste d'avance l'objet désiré. Il marche avec précaution, le cou tendu. Mais il s'est emparé du liquide embaumé ; ses lèvres le touchent, il le savoure.. L'objet n'est plus désiré, il est possédé. Le sentiment que cet objet éveille s'empare de l'organisme entier ; le petit chat ferme alors les yeux, *se considérant lui-même tout pénétré de plaisir.* Il se ramasse, il fait le gros dos, il frémit voluptueusement, *il semble envelopper de ses membres son corps, sources de jouissances adorées, comme pour le mieux posséder.* Sa tête se retire doucement entre ses deux épaules, on dirait qu'il cherche à oublier le monde désormais indifférent pour lui. *Il s'est fait odeur, il s'est fait saveur; et il se renferme en lui-même avec une componction significative.* »



L'amour de la mère chatte pour ses petits est admirable. Elle leur prépare un nid avant la naissance et dans un endroit caché, pour que rien ne la vienne déranger ; dès qu'elle redoute le moindre danger pour les chatons, elle les saisit par la

peau de la nuque, avec les lèvres seulement, et les transporte ailleurs si doucement, si doucement, que les petits êtres s'en aperçoivent à peine. Tout le temps qu'elle est nourrice, la chatte ne quitte sa progéniture que pour chercher sa nourriture. On pourrait citer nombre d'anecdotes montrant à quel point le sentiment maternel est développé chez la chatte,

je me contenterai de deux qui me paraissent tout à fait dignes de croyance. La première nous est rapportée par Dupont de Nemours : « J'avais deux chattes, écrit-il, l'une mère de l'autre : toutes deux en gésine. La mère avait mis bas le jour précédent. On ne lui avait ôté aucun de ses petits. La jeune étant à sa première portée eut un accouchement très pénible. Elle perdit la connaissance et le mouvement à son dernier petit encore non dégagé du cordon ombilical. La mère tournait et retournait autour d'elle, essayant de la soulever, lui prodiguant tous les mots de tendresse qui chez elle sont très multipliés des mères aux enfants.



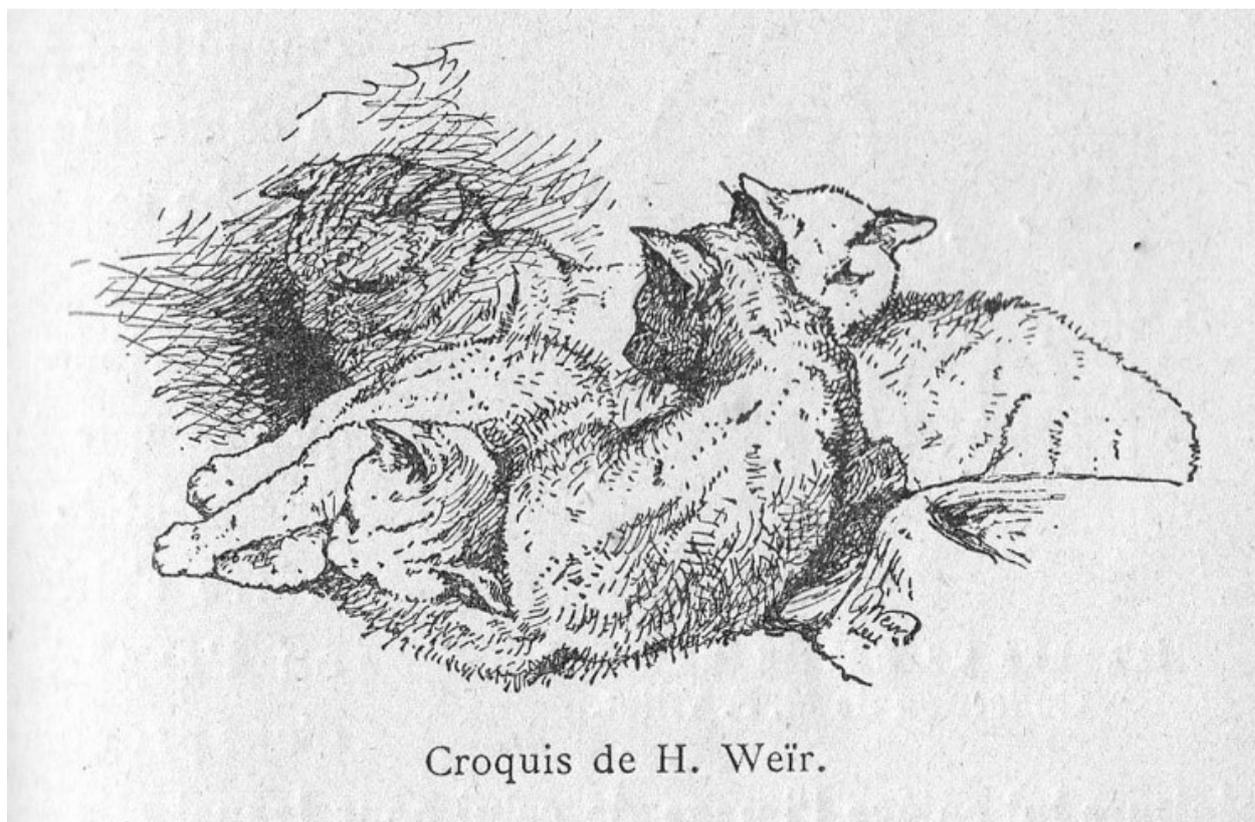
Croquis de H. Weïr.

« Voyant à la fin que les soins qu'elle prenait pour sa fille étaient superflus, elle s'occupa en digne grand'mère des petits qui rampaient sur le parquet comme de pauvres orphelins. Elle coupa le cordon ombilical de celui qui n'était pas libre, le nettoya, lécha tous les petits, et les porta l'un après l'autre au lit de ses propres enfants pour leur partager son lait. Une bonne heure après, la jeune chatte reprit ses sens, chercha ses petits, les trouva tétant sa mère. La joie fut extrême des deux parts, les expressions d'amitié et de reconnaissance sans nombre furent singulièrement touchantes. Les deux mères s'établirent dans le même panier ; tant que dura l'éducation elles ne la quittèrent jamais que l'une après l'autre, nourrirent, caressèrent, guidèrent ensuite indistinctement les sept petits chats, dont trois étaient à la fille et quatre à la grand'mère.

« J'ignore, s'écrie Dupont de Nemours pour mieux conclure, dans quelle espèce on fait mieux. »

J'emprunterai l'autre trait à l'auteur de la *Folié des animaux*, Pierquin de Gembloux :

« M. Moreau de Saint-Méry, dit-il, avait une chatte souvent mère et toujours inutilement, parce qu'on ne lui laissait pas élever sa famille. Cependant, pour ne pas trop l'affliger et donner quelque écoulement à son lait, on ne lui ôtait qu'un petit chaque jour. Pendant cinq jours, elle avait subi ce malheur. Le sixième avant qu'on eût visité son panier, elle prend le dernier enfant qui lui restait, le porte au cabinet de son maître et le lui dépose sur les genoux. Le nourrisson fut sauvé ; mais la mère le rapportait tous les jours et n'avait point de tranquillité que le maître n'eût fait au petit quelque caresse, pour bien lui prouver qu'on ne lui enlèverait point cette fois. »



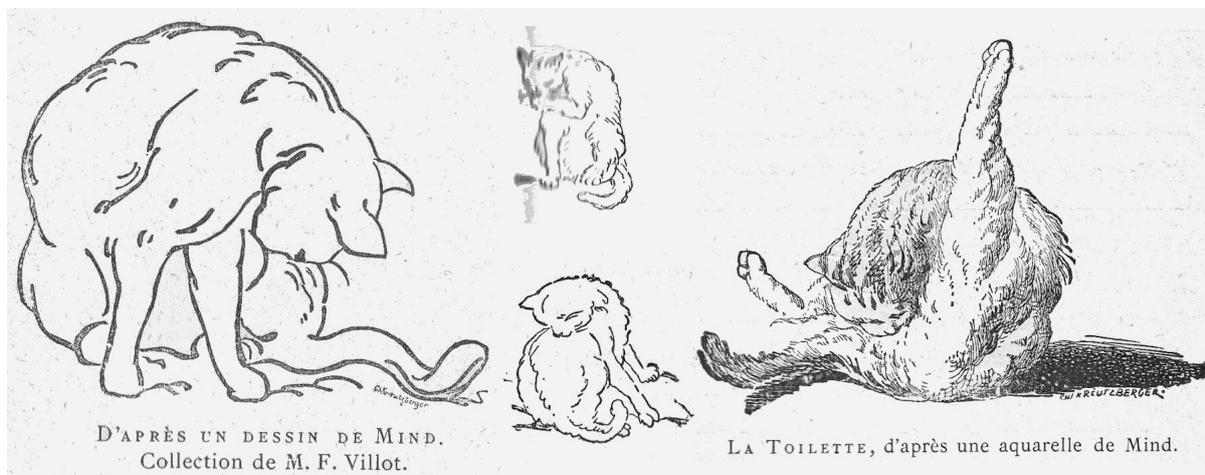
Croquis de H. Weir.

Le peintre anglais Weir, que j'ai déjà eu l'occasion de citer, est un des rares artistes qui aient su rendre avec un grand sentiment de vérité les différentes attitudes des petits chats couchés entre les pattes de leur mère ; c'est que Weir avait et a encore pour les chats une véritable passion.

Quand le petit chat a atteint l'âge de six semaines, c'est habituellement l'époque de la séparation ; il est sevré, son

éducation est ébauchée ; on l'a promis depuis sa venue au monde à des amis émerveillés des délicatesses de la mère et de la mâle tournure du père. Quand il est parti, la chatte inquiète cherche son petit, l'appelle pendant quelques jours jnusqu'à ce que heureusement la mémoire s'altérant, ou l'espérance d'une prochaine progéniture lui enlève l'image de celui pour lequel elle avait montré tant de sollicitude.

Un fait assez curieux est que parfois la chatte qui allaite porte son affection sur des êtres autres que ceux de son espèce. On connaît de nombreux exemples de chattes nourrices petits chiens, de petits lapins, de petits écureuils ou même de petits rats.



White [*Natural History of selborn*] rapporte que, dans une ferme d'Angleterre, une chatte ayant mis bas pendant la nuit, on avait profité de sa première absence pour aller noyer au loin ses petits. La pauvre mère s'était fatiguée à courir la maison, cherchant, appelant et donnant tous les signes d'une douleur bien naturelle en pareil cas, mais qui chez les animaux abâtardis par la domesticité est en général beaucoup moins vive. Elle était encore en quête lorsqu'un enfant qui voulait la régaler, déposa dans le panier d'où l'on avait enlevé les chatons une nichée de jeunes rats qu'il venait de découvrir. La chatte revenant au bout de quelques instants trouva ces petits êtres demi-nus et gémissants, auxquels d'abord elle prit à peine garde. Elle se coucha dans son panier sans prendre aucune précaution, mais aussi sans faire aucun mal aux nouveaux occupants.

Ceux-ci, dans le premier moment, furent-ils effrayés en sentant si près d'eux l'ennemi constant de leur race ? Je serais très porté à le croire. Quoi, qu'il en soit, ils se remirent promptement et, le besoin leur aidant à surmonter une antipathie naturelle, ils saisirent les mamelons de la chatte et commencèrent à téter de bon appétit. La nourrice les laissa faire d'abord sans colère ; puis, éprouvant peut-être quelque

soulagement par suite de la succion, elle commença à y prendre plaisir ; bientôt elle s'intéressa aux petits rats, et avant la fin de la journée elle s'était déjà occupée de faire leur toilette. De ce moment, elle les avait adoptés.

Tous les habitants de la ferme étaient venus voir cette singulière famille ; les voisins accoururent à leur tour ; enfin les visites se multiplièrent au point de devenir une incommodité; pour y mettre un terme, on prit le parti de détruire les petits rats. Je regrette que l'expérience n'ait pas été poussée jusqu'au bout; il eût été curieux de voir si, une fois capables de vivre par eux-mêmes, nos jeunes animaux n'eussent pas été empressés de fuir, leur nourrice; de voir si elle-même, du moment où elle ne leur aurait plus été nécessaire, n'eût pas perdu pour eux toute affection. Qui peut dire si l'ancien instinct reprenant le dessus, elle n'eût pas un beau jour fait curée de ces êtres dont elle avait pris d'abord tant de soin ?



Le chat a le sentiment de la propreté porté à la dernière limite; il ne supporte pas la moindre souillure sur son poil ; on le voit toujours se lécher lorsqu'il a terminé son repas nettoyer sa robe, lisser les poils de son pelage avec sa langue où sa bouche peut se porter.

La toilette de sa tête et des endroits inaccessibles à la véritable langue est faite à l'aide de sa patte qu'il mouille avec sa salive, et passe et repasse jusqu'à ce qu'il ait obtenu la satisfaction complète à sa coquetterie. Aucune région n'est négligée, et toutes les parties de son être, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de sa queue, sont lustrées et brillantes. Cette qualité, si connue de tout le monde, se trouve bien exprimée dans la chanson populaire que l'on retrouve dans le recueil de Jérôme Bujeaud (*Chants et Chansons populaires de l'Ouest*) :

Le chat à Jeannette
Est une jolie bête ;
Quand il veut se faire beau,
Il se lèche le museau ;
Avecque sa salive
Il fait la lessive.

Leur propreté s'étend au delà des soins de leur toilette ; ont, en effet, même l'habitude d'enterrer leurs excréments qu'ils recouvrent avec précaution de terre, de sable ou de cendre, afin de les dérober complètement à la vue.

« Au physique comme au moral, a dit Scheitlin, le chat vise toujours à s'élever ; il ne connaît pas le vertige, ses nerfs sont à toute épreuve. Il grimpe jusqu'aux plus hauts sapins, sans s'occuper de savoir comment il en descendra. Cependant la peur ne lui est pas inconnue, car quelquefois il reste perché à une grande élévation, en réclamant du secours, sans oser descendre ; et, lorsqu'enfin il se décide à regagner le sol, il ne le fait qu'à reculons. Il cherche toujours à arriver le plus haut possible, c'est-à-dire à atteindre la perfection dans l'art de grimper ; pourtant il n'est pas sans avoir conscience du danger qu'il court ; les animaux inférieurs, seuls, sont insouciantes.

« Lorsqu'on veut le faire tomber, il s'accroche après tout ce qui l'entoure.

« Il sait apprécier les distances et l'espace, et reconnaître si une surface est verticale ou oblique : avant de faire un saut périlleux pour la première fois, il réfléchit et compare, se rend compte de sa force et de son adresse et s'essaye. Quelquefois il hésite assez longtemps avant d'agir ; mais ce qu'il a réussi à faire une fois, il le fera cent autres ; sinon il s'exercera et l'essayera de nouveau plus tard. Il apprécie moins bien le temps. Cependant on voit parfaitement qu'il connaît l'heure du dîner, puisqu'il est toujours présent lorsqu'on met la table. Mais, à cause même de sa vie libre sur les hauteurs et de son oeil nocturne, il a plus besoin du sentiment de l'espace et des lieux que de celui du temps et

des heures. »

Il a aussi le sentiment des couleurs et des sons, car il reconnaît l'homme à ses sabots et à sa voix, et demande à sortir si on l'appelle du dehors.

L'urine du chat, surtout celle du mâle, a une odeur pénétrante, très puante et persistante. La miction chez les mâles s'opère sans s'accroupir comme font les femelles et les jeunes.

La durée moyenne de la vie du chat est de dix à douze ans, mais elle atteint parfois, ainsi que l'on en a un grand nombre d'exemples, jusqu'à vingt-deux et même vingt-cinq ans. Le chat est adulte à quinze mois ; le mâle est d'humeur vagabonde, la femelle est beaucoup plus sédentaire. Dans la saison des amours, ces animaux, qui, généralement, ont peu de rapports habituels entre eux, se rapprochent. Les chattes entrent en chaleur deux fois par an ; au printemps et en automne, et quelquefois même trois fois dans la même année.

On sait les concerts qui préludent au choix de l'époux qui, au clair de lune, vient chanter son invocation, ses tendresses, en véritable troubadour. Qui n'a pas entendu les réponses en solo et en chœur qui s'échappent des toits, des massifs des jardins ou des greniers de la ferme ? Le silence qui succède à ce premier acte est bientôt interrompu par un nouveau *boléro*, qui fournit le prétexte d'autres chants, au beau milieu de la nuit, vous privant d'un sommeil réparateur. Au lieu de doux songes que vous perdez, vous avez l'oreille percée par des sons sauvages qui s'élèvent *crescendo*. Vous êtes forcés de supporter ce vacarme ; tout ce que vous pourriez tenter pour faire cesser votre cauchemar serait inutile. Il vous faut même entendre le cri de guerre des soupirants rivaux, qui commence par un son plaintif et finit par un sifflement particulier, provocation au combat dont le motif est le *Crescite et multiplicamini*.

Plus d'un des soupirants aux faveurs des belles est bien maltraité dans ces duels et tournois de la galanterie où les coups, les horions et les hideuses blessures ne sont pas ménagés.

Pendant cette période des amours, le chat répand une odeur *sui generis* fort désagréable. La gestation dure cinquante-cinq à cinquante-six jours. La chatte fait généralement deux portées par an, la mise bas a lieu vers la fin d'avril ou dans les premiers jours de mai et au mois d'octobre.

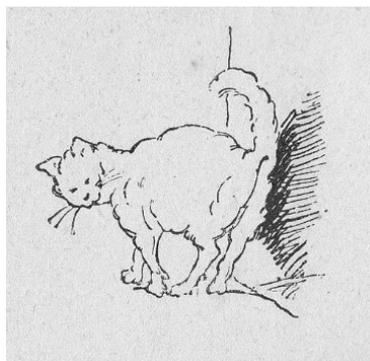
Le cri habituel du chat, qui a des modulations et des inflexions bien différentes, a été désigné sous le nom de

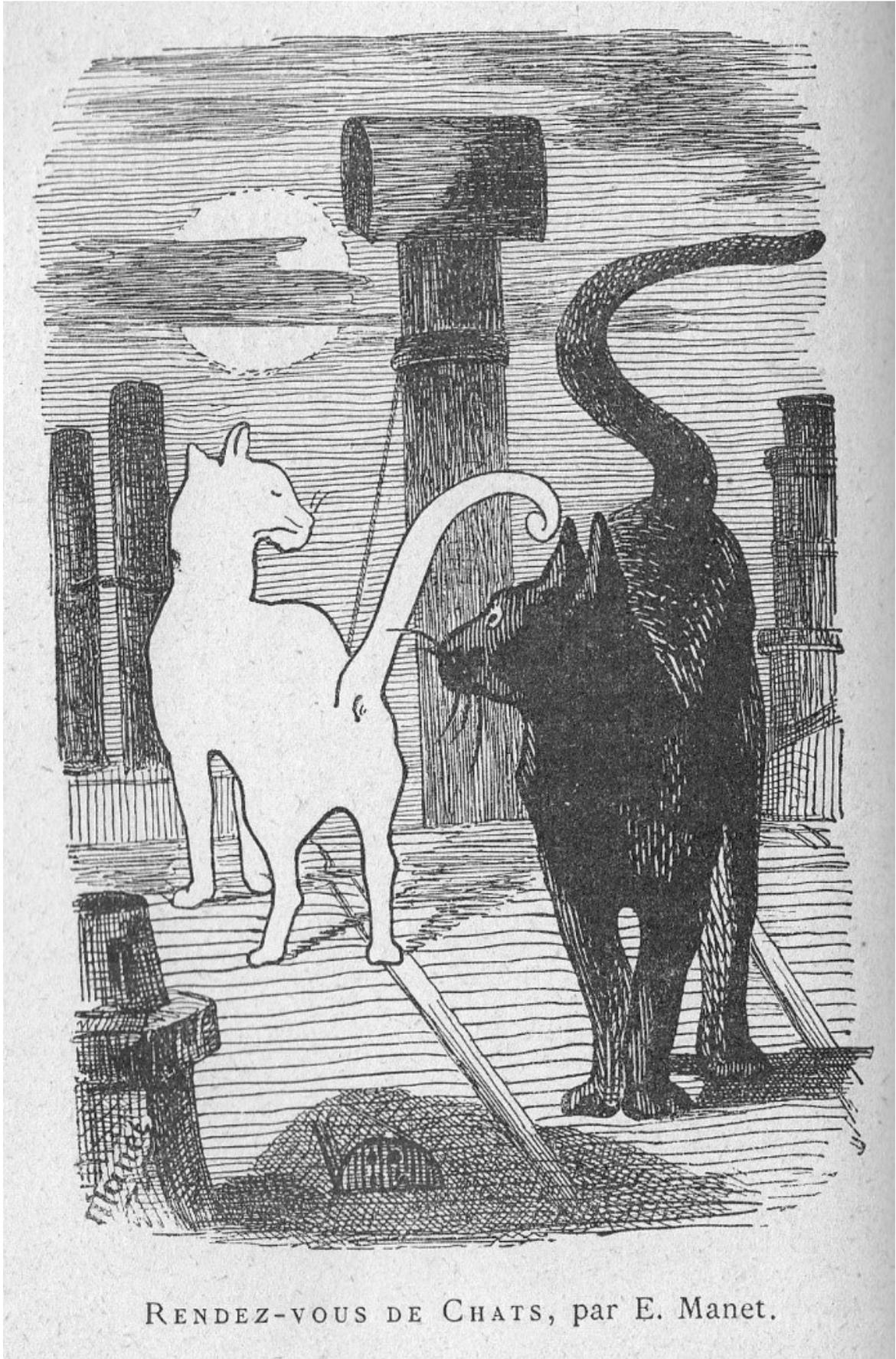
miaulement ; il mérite certes le nom de langage. Son intonation et son rythme diffèrent suivant le sexe. La mère a un cri particulier pour appeler ses petits, un pour les guider, un autre pour les prévenir du danger et les gronder de leurs incartades et de leur désobéissance. Le chat miaule d'une façon toute différente pour exprimer ses caresses et son amitié à ses maîtres. Il varie encore pour s'exprimer entre époux. Il sait demander, à ne pas s'y méprendre, à boire, à manger, à sortir ou à rentrer, etc. Son mécontentement est traduit par des cris particuliers ; il a son cri de guerre, de mépris, de colère : c'est unè sorte de sifflement, on dirait parfois qu'il crache au nez de son ennemi : il jure, comme on le dit communément. Il exprime son contentement, sa satisfaction lorsqu'il est caressé, par un bruit particulier analogue à celui d'un rouet et qui a reçu le nom de ronron. Dans, certains cas, il traduit ses affections, ses désirs et sa bonne humeur par un murmure sourd et continu. Le langage du mâle est tout différent de celui de la femelle.

L'abbé Galliani, qui a ainsi que je l'ai déjà dit, étudié le langage des animaux, dit qu'il y a « plus de vingt inflexions différentes dans le langage des chats et leur langage est une véritable langue, car ils emploient toujours le même son pour exprimer la même chose ».

On a souvent dit et répété que le chat s'attachait plus à la maison qu'aux habitants ; je crois qu'il y a eu confusion. Si on a remarqué que des chats, emportés, bien enfermés dans un panier ou dans un sac à de grandes distances, revenaient au logis d'ou ils avaient été arrachés, de nombreux exemples prouvent que, lorsque les maîtres viennent habiter la nouvelle maison avec ces animaux, ceux-ci sentent qu'ils sont chez eux, et ils y restent sans crainte et sans chercher se sauver.

Signalons encore, parmi les particularités des habitudes du chat, sa passion pour la valériane (*Valeriana officinalis* et *Valeriàna phu*) lorsqu'ils rencontrent cette plante, ils se roulent, se frottent dessus, paraissant trouver à cette action des délices incomparables, probablement à cause de l'odeur que dégage cette racine, désagréable d'ailleurs à nos sens olfactifs.





RENDEZ-VOUS DE CHATS, par E. Manet.



EN CONTEMPLATION, par K. Wingarth.

CHAPITRE V - UTILITÉ DU CHAT



IL me semble que l'on devrait davantage apprécier les chats pour les services incontestables qu'ils peuvent rendre.

Il est certain qu'il y a des « chats de salon » qui ne détruisent jamais aucune souris ; mais l'histoire, bien connue, de ce jeune Anglais qui fit toute une fortune dans les Indes, à l'aide de son chat, ne me paraît point absolument invraisemblable, car je me figure parfaitement quelle dut être la joie du monarque tourmenté par les rats de la légende, lorsque le chat de l'étranger vint à semer la terreur et la mort dans les rangs de ces ennemis jusqu'alors invincibles. Il suffit de la simple présence d'un

chat pour en imposer à ces hardis fripons et les forcer à la retraite. Cet ennemi cruel qui les suit pas à pas, avec des yeux qui brillent d'une lumière étrange au sein des ténèbres, cette créature mystérieuse et terrible qui les saisit à la gorge avant même qu'ils soupçonnent sa présence, les remplit d'effroi ; plutôt que de rester exposés au danger, les poltrons préfèrent s'en fuir. Le fait seul de la présence d'un chat pour effrayer les rats et les souris est si vrai que, dans ces dernières années, un Américain a fabriqué des chats en porcelaine, aux yeux phosphorescents, qui suffisent, paraît-il, pour débarrasser les maisons de ces rongeurs inutiles et dangereux.

La quantité de rats et de souris qu'un chat peut détruire, est considérable ; il serait difficile d'y croire, si les chiffres n'étaient là pour en témoigner. Je vais donner à ce propos le résultat des expériences et des observations de Lenz. « Pour savoir, dit-il, quelle peut être la part prise par un chat à la destruction des souris, j'ai utilisé l'année 1857, qui fut extrêmement féconde en petits animaux de cette espèce. Le 20 septembre, j'enfermai dans une petite loge, disposée pour expériences de ce genre, deux petits chats angora-métis, tigrés de brun sur robe fauve, et qui étaient âgés de quarante-huit jours. Je leur donnais pour nourriture quotidienne du lait et du pain, et en outre, à chacun, de quatre à dix souris qu'ils ne manquaient jamais de dévorer complètement. Lorsqu'ils eurent cinquante-six jours accomplis, je ne fournis plus à chacun d'eux que du lait et, dans les intervalles, quatorze souris adultes, ou tout au moins à moitié adultes. Les jeunes chats mangeaient tout sans rien rejeter, se trouvaient au mieux de ce régime et montraient le lendemain leur appétit de la veille... Bientôt après, les mangeurs de souris en question, ayant été relâchés, j'enfermai à leur place, vers neuf heures du soir, un jeune chat angora-métis, âgé de cinq mois et demi, et je ne lui donnai rien à manger pour la nuit ; le jeune animal montra d'abord de la tristesse en se voyant enfermé et privé des ébats de son jeune âge. Le lendemain matin, je lui donnai pour toute la journée un mélange de lait et d'eau, à parties égales. J'avais une provision de quarante mulots fraîchement tués, et, de temps en temps, je lui en donnais un certain nombre. A neuf heures du soir et, par conséquent, en vingt-quatre heures de captivité, le prisonnier avait mangé 22 souris, dont la moitié demi-adultes. L'animal ne rejeta rien et continua à se très bien porter. Pendant toute l'année, mes chats furent occupés nuit et jour à prendre et à manger des souris, et néanmoins chacun d'eux mangea encore, le 27-septembre, dans l'espace d'une demi-heure, huit souris que je leur donnai comme extra. D'après ces expériences, j'admets d'une manière positive que, dans les années où il y a beaucoup de souris, tout chat demi-adulte mange, en moyenne, 20 souris par jour, c'est-à-dire

7.300 souris par an. Dans les années où les petits rongeurs sont moins abondants, j'évalue ce même total à 3.650, ou bien à un équivalent en rats au lieu de souris... »

Cette seule statistique permettrait de réclamer un peu de bienveillance en faveur des chats que l'on a si souvent calomniés.

Et ce n'est pas seulement dans les habitations que nos amis les Chats prennent force rongeurs, mais partout où ils le peuvent, même dans des endroits où la majorité des autres bêtes ne pourraient vivre. Ainsi dans beaucoup de villes des États-Unis, à Pittsburg principalement, l'industrie de la conservation des comestibles par le froid a pris une extension considérable. Ces magasins froids, *Cold storage warehouse*, rendent de réels services dans un pays où la production est fort étendue, où en raison de la pléthore momentanée du marché, beaucoup de marchandises devraient être jetées ou vendues à bas prix. Pendant plusieurs mois, lors de la création de ses établissements, les *Cold storage warehouse* de la ville de Pittsburg n'abritaient ni rats ni souris ; il y faisait trop froid et surtout le froid y était trop persistant — la température permanente étant de 4 à 6° au-dessous de zéro. — Les rongeurs qui s'y glissaient mouraient ou se hâtaient de ressortir. Pourtant quelques-uns d'entre eux réussirent à résister, si bien qu'au bout d'un certain temps leur présence devint manifeste. Mais ce n'était point des rats comme les autres ; ils se trouvaient être vêtus d'une fourrure étonnamment longue et épaisse ; leur queue même, par une sage dispensation de la Providence, était également recouverte d'un pelage épais et chaud, faute de quoi cela n'est pas douteux, cet appendice se fût bien vite gelé, gangrené et détaché. Pour se débarrasser des rats qui se trouvaient parfaitement acclimatés et qui devenaient très abondants, on fit venir des Chats. Ils moururent. Le froid était trop vif pour eux, et ils n'y pouvaient résister. Au bout de quelques essais il s'en trouva un qui put tenir bon. C'était une Chatte et d'une fourrure exceptionnellement épaisse. Elle était évidemment mieux pourvue et plus en état de tenter la lutte contre le froid. Sa fourrure la sauva et elle survécut. Un beau jour, elle donna naissance à une portée de sept petits Chats. Nés et élevés — avec grand soin — dans le milieu peu hospitalier où ils virent le jour, métaphoriquement parlant, ils se développèrent en Chats solides, bien râblés, pourvus d'une admirable fourrure : ils sont devenus les ancêtres d'une postérité abondante qui est si bien adaptée au froid que c'est elle qui peuple tous les magasins froids de Pittsburg. Tous ces Chats sont vigoureux, trapus ; leur pelage très épais ressemble à celui des Chats sauvages des forêts du Canada. Cette race spéciale, qui doit son existence à la fois à la sélection et à l'influence du milieu ambiant, est

principalement caractérisée par la longueur de la queue et par le développement considérable des sourcils et des moustaches. Ces soies ont à peu près le double de la longueur accoutumée, et dans l'obscurité où vivent ces animaux, les organes tactiles jouent évidemment un rôle beaucoup plus important et plus considérable que dans les conditions ordinaires. L'acclimatation et l'adaptation sont parfaites ; il paraît même que si un Chat de cette nouvelle variété est tiré de son habitat et mis au dehors, durant l'été surtout, il meurt en quelques heures, ne pouvant endurer la température extrême. Cela est fort possible. Sans vouloir entrer dans des théories scientifiques, on peut dire que c'est là un cas très curieux d'acclimatation, d'adaptation dans un milieu anormal - à joindre à beaucoup d'autres d'ailleurs - qui tire surtout son intérêt du caractère particulier du milieu. Ce ne sont certes pas les industriels de Pittsburg qui nieront la très grande utilité du Chat.

Non seulement les Chats savent nous débarrasser de cette vermine dangereuse : les petits rongeurs, qui font l'assaut de nos maisons, mais aussi des serpents les plus dangereux tels que la vipère et le crotal. Les moines qui habitaient autrefois l'île de Chypre avaient dressé des Chats à la chasse des reptiles qui infestaient leurs territoires.

Debrèves, dans son *Voyage du Levant*, dit' à ce propos : « Près de Paphos, plus tard Bafa, est un cap célèbre à la pointe de l'île de Chypre ; on l'appelle le Côté des Chattes. En voici la légende : « Il y avait un monastère dont les religieux entretenaient autrefois une certaine quantité de Chats pour faire la guerre aux serpents qui désolaient la contrée.

« Ces animaux étaient parfaitement disciplinés ; au son d'une certaine cloche, ils se rendaient tous à l'abbaye pour prendre leur repas, et retournaient ensuite dans les campagnes, où ils continuaient leur chasse avec un zèle et une adresse admirables. »

Rengger, qui a assisté, au Paraguay, à la poursuite des reptiles par les Chats, raconte cette scène de la façon suivante :

« Il m'est arrivé plus d'une fois, au Paraguay, de voir des Chats poursuivre des serpents à sonnettes, sur des points où le sol était sablonneux et privé de gazon, et les harceler jusqu'à ce qu'ils fussent morts.

« Ils donnent des coups de pattes au reptile avec leur adresse instinctive, et se jettent aussitôt de côté pour éviter l'élan de l'ennemi. Si le serpent s'enroule sur lui-même, le Chat reste longtemps sans l'attraper et tourne autour de lui

jusqu'à ce que la bête malfaisante soit lasse de diriger la tête dans tous les sens pour suivre ses mouvements.

« A ce moment, il lui applique un nouveau coup de patte, et il s'élançait vivement sur lui. Si le serpent cherche à fuir, le Chat le prend par la queue comme pour jouer avec lui. En procédant ainsi par une série de coups de pattes répétés, les Chats arrivent ordinairement à tuer leur ennemi en moins d'une heure ; mais ils n'en touchent jamais la chair. »

Le Chat détruit aussi une grande quantité d'insectes nuisibles, dévastateurs de nos plantes, tels que les hannetons et les sauterelles. Diverses administrations publiques, la douane, les postes, etc., etc., entretiennent un certain nombre de Chats pour lesquels un budget spécial est affecté.

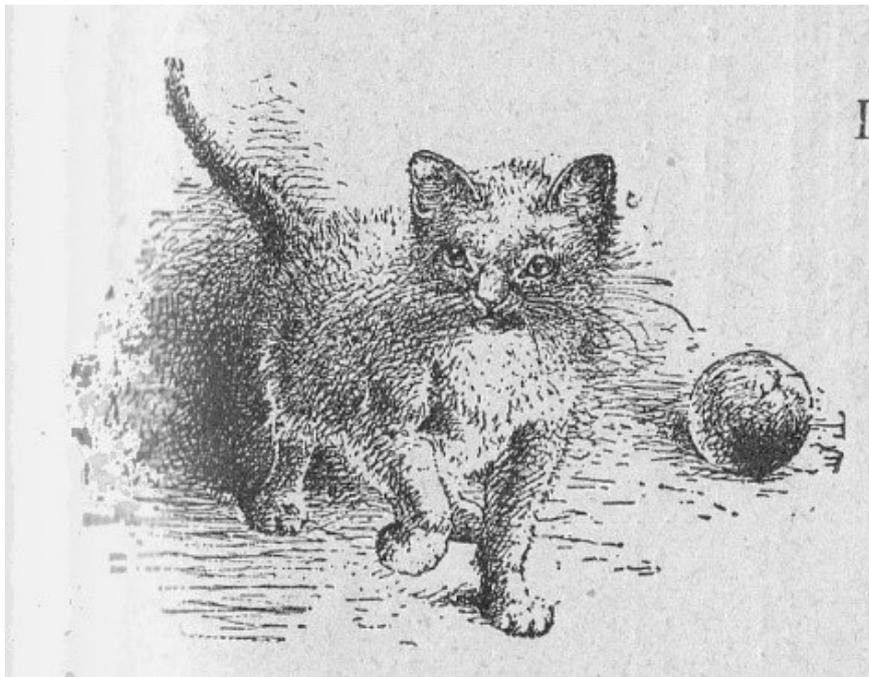
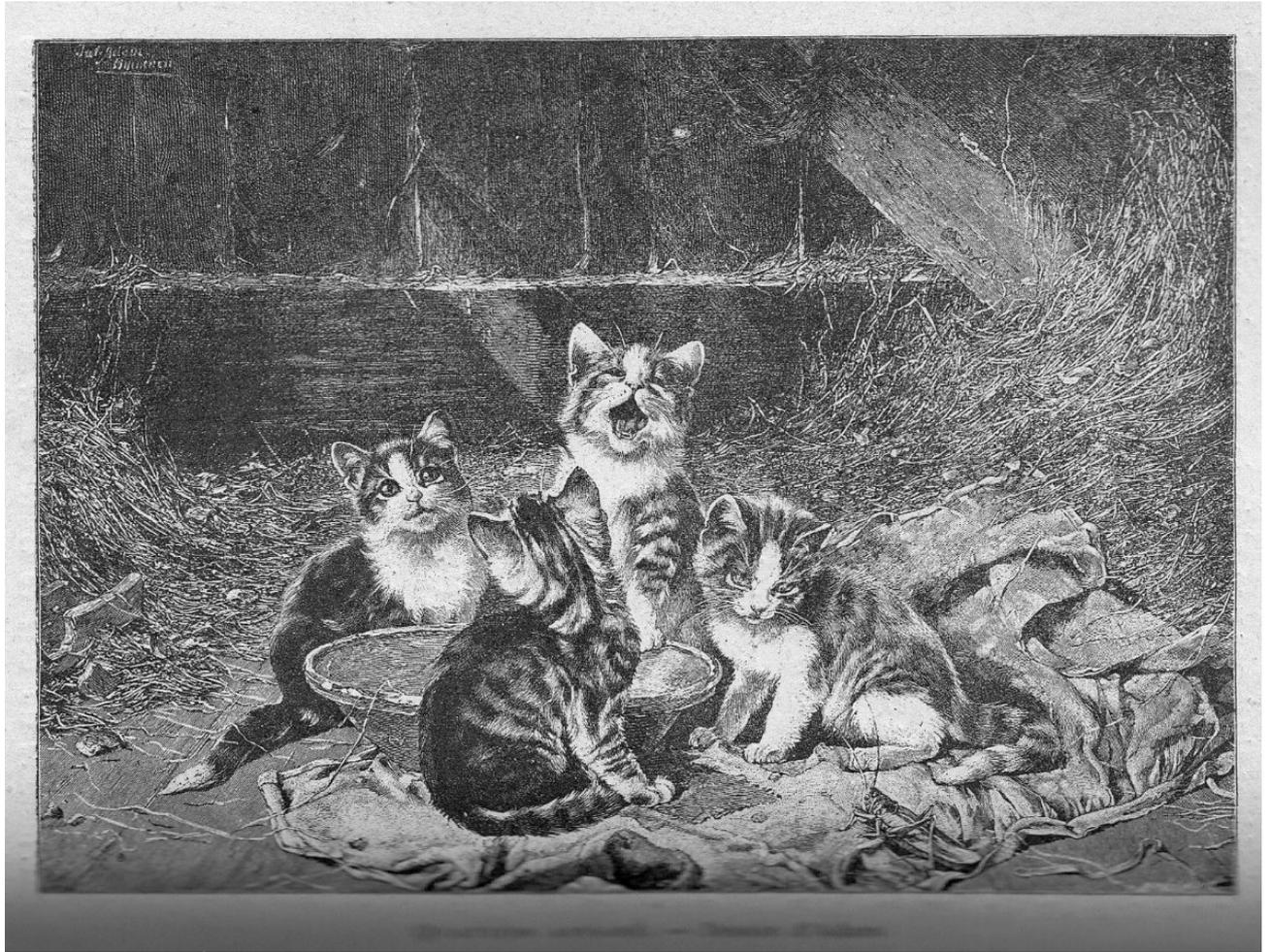
C'est que, sans le Chat, l'homme est impuissant à se débarrasser de ce fléau dévastateur représenté par la gent trotte-menu.

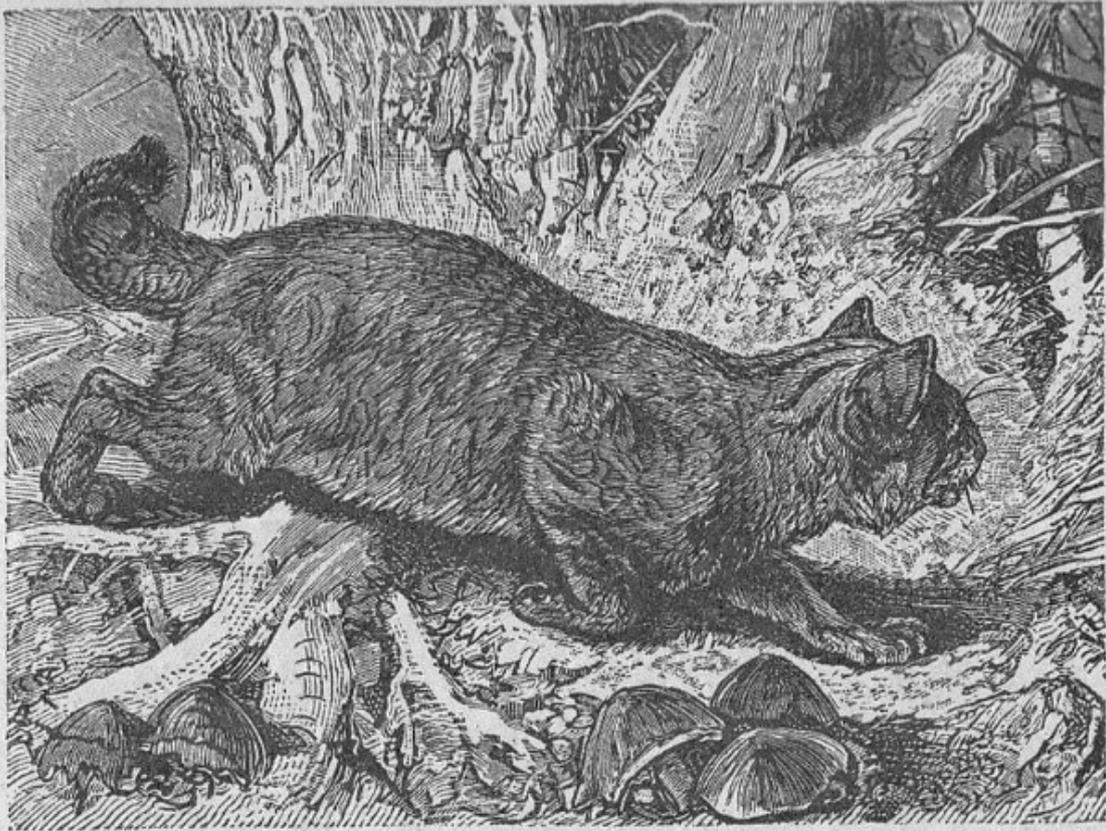
Aussi rien n'étonne lorsqu'on se rappelle l'histoire, la légende peut-être, de la haute fortune de Richard Whittington, auquel Mme Levesque fait allusion dans son poème *Minet*, publié en 1736 :

[. . .] Enfin, charmant Minet, pour établir ta gloire,
Des faits de tes pareils je veux faire un mémoire :
Ceux qui l'applaudiront passeront pour savans,
Ce que lit autrefois l'illustre Lesdiguière.

[. . .] La passion des Chats est celle des grands coeurs,
Elle entraîne après soi d'héroïques honneurs.
Un quidam par son Chat fut gouverneur à Londres,
Demandez aux Anglais, ils en pourront répondre.
Un autre était au point d'être mis en prison,
Les tours d'un petit Chat payèrent sa rançon. [. . .]

L'histoire du célèbre Chat de Whittington est du reste contée tout au long dans la comédie de *Footte le Nabab*. Est-elle vraie ? En tous les cas elle n'est pas invraisemblable.





CHAT SAUVAGE. — Dessin de Specht.

CHAPITRE VI - CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES RACES

Les races de chats se sont formées sans l'intervention de l'homme, par apparition brusque de caractères spéciaux ou par suite de l'influence du milieu ; le peu d'empire qu'a l'homme sur cet animal indépendant explique le fait. Les principaux de ces caractères portent sur le raccourcissement de la queue, la disposition des oreilles, les particularités de la peau et des poils. D'après ces bases, M. Cornevin, le très savant professeur de l'École vétérinaire de Lyon, a établi le classement suivant :

SYNOPSIS DES RACES DE CHATS

SECTION I. — Races à queue normale

PREMIÈRE CATÉGORIE (oreilles petites et dressées).	}	Pelage court.	{	peau blanche	{	grise	commune	<i>Felis catus vulgaris.</i>	
				ou pie avec		fauve	espagnole.		
		robe variée	}	gris clair avec dessous	{	rouge et bleu	des pattes noir.	cypriote.	du Cap
		peau noire		robe rappelant celle		de l'isastis.	islandaise.		
DEUXIÈME CATÉGORIE (oreilles tombantes).	}	Pelage long.	{	robe grise à reflets bleuâtres	{	des chartreux	<i>F. c. carthusianorum</i>		
				robe uniformément rougeâtre		de tobolsk ou	du Korassan.		
				robe brunâtre		canadienne.			
		Pelage long et soyeux		angora	<i>F. c. setigera.</i>				
								à oreilles tom- bantes ou chi- noises	<i>F. c. auriculosa.</i>

SECTION II. — Races à queue courte, parfois déjetée de côté, conique ou terminée par une nodosité

malaise ou sia-
moise *F. c. torquata.*

SECTION III. — Race anoure

de l'île de Man *F. c. anora.*

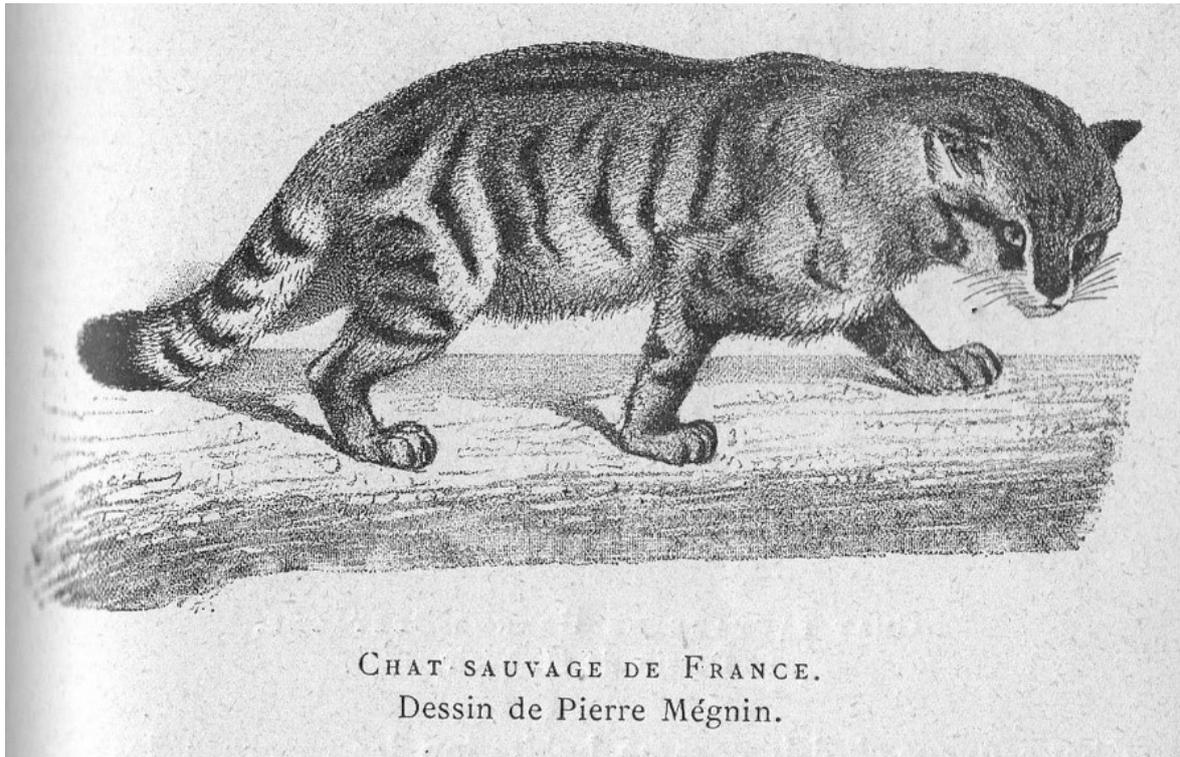
Cette classification laisse de côté le chat sauvage (*Felis catus*), qui paraît être la souche du chat domestique, mais qui est notablement plus fort et plus vigoureux, que lui.

Le chat sauvage est gris tigré fauve ou brunâtre en dessus, les parties inférieures sont fauve clair ; sa queue est remarquable ; elle est très fournie, du même diamètre dans toute sa longueur et terminée par un large anneau noir ; chez le chat domestique la queue est moins fournie et presque grêle. Au premier aspect, il se distingue du chat domestique par son pelage plus riche, ses moustaches plus abondantes, son regard sauvage, ses dents plus fortes et plus tranchantes. Il a de plus une tache d'un blanc jaunâtre à la gorge.

Ce chat fait une chasse active aux oiseaux et aux petits mammifères. Dans quelques circonstances, il s'est même montré dangereux pour l'homme ; fort heureusement le chat sauvage est devenu très rare dans notre pays, il est cependant encore assez commun dans certaines parties de la Suisse, dans la forêt de Thuringe et dans le Caucase. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'il n'existe ni en Norvège, ni en Suède, ni dans le nord ou le centre de la Russie ; il est vrai que le lynx — de la même famille — le remplace avec avantage dans ces contrées.

Vivant solitaire au milieu des forêts et des hautes futaies, le Chat sauvage choisit comme habitation les cavernes, les anfractuosités de rochers, ou encore les terriers de renards

ou de blaireaux où il trouve un logement tout préparé. C'est surtout la nuit qu'il se livre à la chasse, et bien qu'il nous débarrasse d'une quantité considérable de petits rongeurs nuisibles, il préfère le jeune gibier. Sa méthode pour attaquer son ennemi est assez lâche : jamais il ne lui fait face, il lui saute sur le dos et l'assassine – c'est le mot – en lui brisant les vertèbres cervicales ou en lui coupant les carotides avec ses formidables dents pointues, coupantes comme des lancettes. S'il manque son coup, il bat vivement en retraite, grimpe sur un arbre et attend avec patience et vigilance le moment propice à une nouvelle attaque. Mangeant relativement peu, il tue pour le plaisir de tuer.



Craignant l'homme, il fuit rapidement devant lui, tant qu'il n'est pas attaqué ; mais dans ce cas et surtout lorsqu'il est blessé, sa colère devient terrible et il se montre d'un courage extraordinaire. Il attaque le chien avec la même énergie.

« Le Chat sauvage, a écrit Tschudi, craint si peu les chiens qu'il descend volontairement de l'arbre et les attaque avant l'arrivée du chasseur. Une lutte terrible s'engage alors. Le Chat exaspéré trace de ses ongles de profonds sillons dans la chair de ses adversaires, et cherche à les atteindre aux yeux ; il se défend avec une rage opiniâtre tant qu'il lui reste une étincelle de vie, et sa défense est longue, car peu d'animaux ont la vie aussi tenace.

« Dans le Jura, un Chat sauvage mâle, couché sur le dos, tint

tête à trois chiens et resta maître du champ de bataille.

« Il avait enfoncé ses griffes dans le museau de deux d'entre eux, pendant qu'il tenait en respect le troisième en lui serrant la gorge dans ses puissantes mâchoires. Ce mode de défense, qui exigeait un courage extraordinaire et une adresse inconcevable, témoignait en même temps de l'extrême prudence de l'animal, car c'était le seul qui pût le mettre à l'abri des morsures du chien. »



CHAT SAUVAGE DE GRANDE-BRETAGNE.
Dessin de H. Weir.

Les Chattes sauvages – chez lesquelles la durée de la gestation est de neuf semaines environ – font généralement leurs petits dans un tronc d'arbre, une anfractuosité de rocher ou un terrier. Elles nourrissent leurs petits avec une grande sollicitude, cependant elles les défendent très mollement. Cette anecdote rapportée par Lenz en est une preuve :

« En 1865, mon charpentier traversait un fourré à cinquante pas environ de ma maison, sur le côté méridional de l'Hermustein, où se tiennent un grand nombre de lapins de garenne, lorsqu'il crut entendre des miaulements partant d'un terrier élargi. Cette découverte le combla de joie, car quelques jours auparavant il m'avait exprimé le désir d'avoir de petits Chats sauvages. Il se mit donc à creuser le terrier, et y trouva trois petits Chats de la grosseur d'un rat.

« Les ayant mis dans son sac, il s'en allait, lorsqu'il

aperçut la mère rôdant autour de lui, les oreilles dressées. Cependant elle se tint toujours à distance et ne fit jamais mine de vouloir l'attaquer.

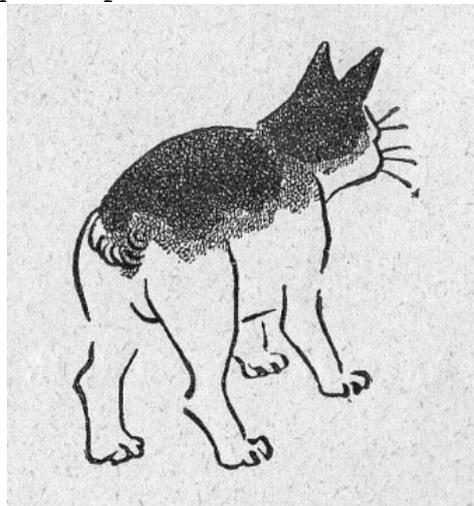
« Sa taille était celle d'un gros lièvre. Les petits, par leur couleur et par leur queue courte et épaisse, se distinguaient facilement de nos jeunes Chats domestiques. Ils étaient extrêmement sauvages, griffaient, mordaient et criaient d'une manière féroce. On employa vainement tous les moyens possibles pour les apprivoiser et les soigner ; ils ne voulurent ni manger ni boire, et se démenèrent comme des diabolotins jusqu'à leur mort. »

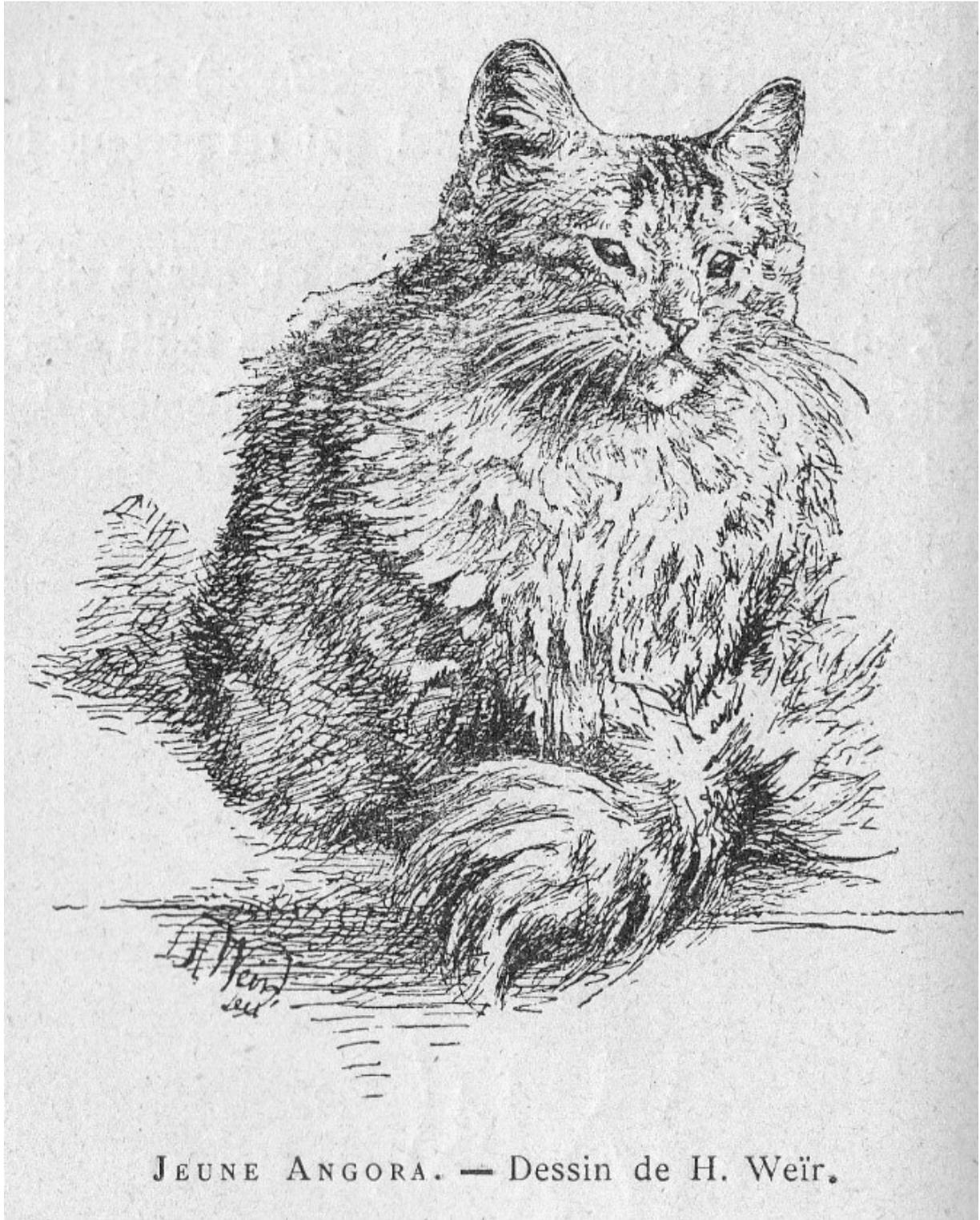
On confond assez souvent le chat sauvage avec les *chats marrons*, c'est-à-dire les chats domestiques vivant d'une vie plus ou moins sauvage.

Le chat manul (*catus manul*) est encore une espèce de chat sauvage, qu'on rencontre dans les contrées montagneuses des steppes tartares et mongoles ; sa hauteur dépasse celle de renard ; son pelage est un mélange de poils d'un jaune blanchâtre et de poils bruns ; sa tête est tachetée de noir ; deux bandes noires s'étendent sur ces joues ; ses oreilles courtes, larges, émoussées sont jaunes extérieurement ; sa longue queue est touffue, uniformément poilue et annelée jusqu'à la pointe qui est noire.

De même le chat ganté (*calus maniculatus*) dont l'habitat est la Nubie ou le Soudan oriental, qui est presque impossible à apprivoiser.

La même espèce existe depuis trois ou quatre siècles au Paraguay, où elle a été domestiquée, mais sa taille s'est rapetissée ; elle ne peut se reproduire que difficilement dans les forêts sud-américaines ; où pourtant les moyens de subsistance ne manquent pas.

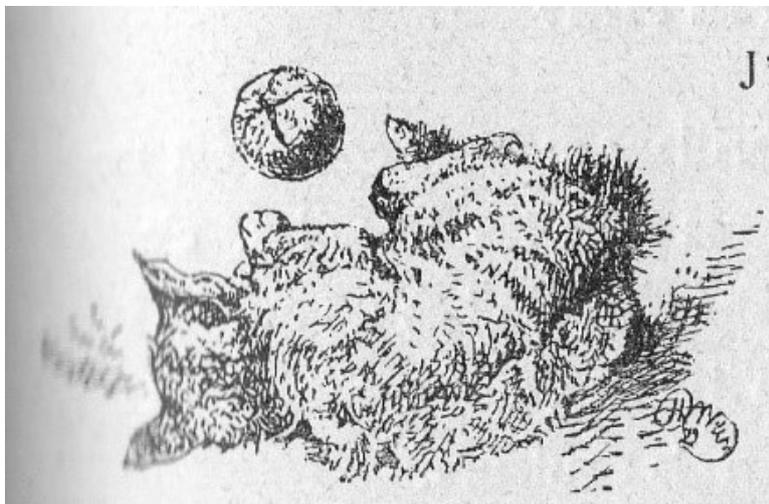




JEUNE ANGORA. — Dessin de H. Weir.



CHAPITRE VII - LES RACES DE CHATS DOMESTIQUES



J' ai déjà donné au cours de cette étude la souche probable du chat domestique, je n'y reviendrai donc pas. — Sa coloration, je l'ai dit aussi, est extrêmement variable. Les caractères généraux sont : les oreilles assez petites, velues à l'extérieur, à peu près nues à

l'intérieur, la queue longue et effilée, les poils courts.

Le dimorphisme sexuel est causé par un poids du mâle plus fort et parce qu'il n'a jamais plus de deux couleurs dans sa robe, tandis que la femelle en peut montrer trois.

Le poids vif moyen est de 4 kilogrammes.

Le poids moyen de la peau de. 380-grammes.

Le poids moyen du cerveau, 32 grammes.

A peu près tout ce que j'ai pu dire du chat sauvage s'applique au chat domestique. Mais il y a plusieurs sous-races : dont voici les principales.

Le Chat Ibérique (*Felis catus hispanicus*), désigné par Linné et Bôddaert sous le nom de *F. C maculatus*, est très répandu en Europe, et assez recherché des amateurs.

Fort doux, docile, très attaché, très caressant et intelligent, c'est un chat d'agrément, quoique fort habile chasseur de vermine. C'est de lui que l'on a dit :

Mais que sait-on, dit Montaigne,
Lorsqu'avec son chat d'Espagne
Un homme prend ses ébats,.
Si le chat n'a pas en tête
Que l'homme n'est qu'une bête
Propre à divertir les chats ?

Son pelage, dont le poil est brillant et assez court, est taché de plaques irrégulières, tricolores chez les femelles, c'est-à-dire rouge vif, noir foncé et blanc pur, et chez les mâles, bicolores. Cependant on affirme qu'il existe, en Espagne et en Portugal, des mâles présentant les trois couleurs.

Le **Cypriote** est invariablement gris clair avec le dessous des pattes noires : on en trouve à longs poiles.

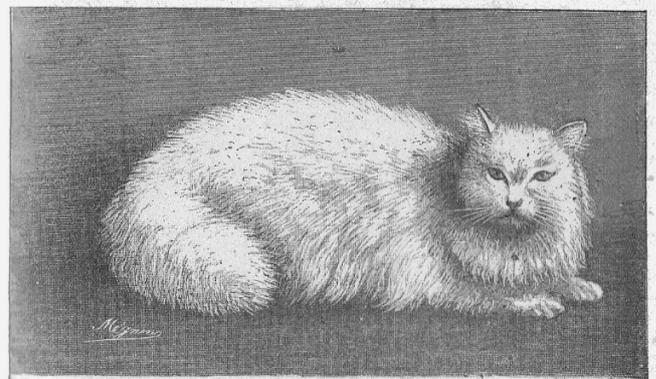
L'**Islandais** est gris bleu ; quant au **Chat du Cap**, il est de robe rouge et bleue ; on en voit qui, avec un pelage bleuâtre, présentent une raie dorsale rougeâtre.

La race nègre ou de Gambie se trouve sur la côte occidentale d'Afrique, en Guinée et en Gambie ; la peau est noire et ridée, la figure courte, le poil long, les oreilles un peu nues et les jambes trop longues, ce qui donne à ces chats un aspect singulier.

Le **Chat d'Abyssinie** ne diffère du chat de Gambie qu'en ce qu'il est rayé ; c'est un très joli animal domestiqué dans certaines parties de l'Égypte.



Le **Chat des Chartreux** a le pelage long et laineux, de couleur bleuâtre foncé uniforme ; forte est la taille et belle la prestance, mais ils ont une tendance générale à la paresse. Les sous-races de ce groupe sont celles de Tobolsk, du Korassan et du Caucase. Le chat de Tobolsk est à très longs poils laineux, comme il convient à un animal des pays froids, sa couleur est uniformément rougeâtre. Ceux du Caucase et du Korassan semblent difficiles à distinguer du chat des chartreux type ; leur pelage est seulement un peu plus rougeâtre.



Le Chat d'Angora ou **Angora** se trouve répandu un peu partout ; originaire d'Angora en Anatolie, c'est certainement la plus belle race qu'on puisse rencontrer.

On dit que le poil de l'Angora s'altère et change quand ces animaux quittent leur pays d'origine ; cela semble être, car parmi les races spécimens importés directement et dont on a vu quelques exemplaires dans les jardins zoologiques de Londres ou d'Anvers, le poil est encore plus long et plus soyeux ; c'est la race préférée des Turcs et des Arméniens.

De grande taille, son poil, très long, est fin et soyeux, surtout dans la région du cou, du ventre et à la queue ; sa couleur varie : il est tantôt d'un blanc remarquable, d'autres fois grisâtre, ou d'un fauve pâle, mais rarement mélangé. Les lèvres et la plante des pieds sont roses couleur de chair.

Les oreilles sont plutôt grandes que petites, pointues avec une touffe de poils au sommet.

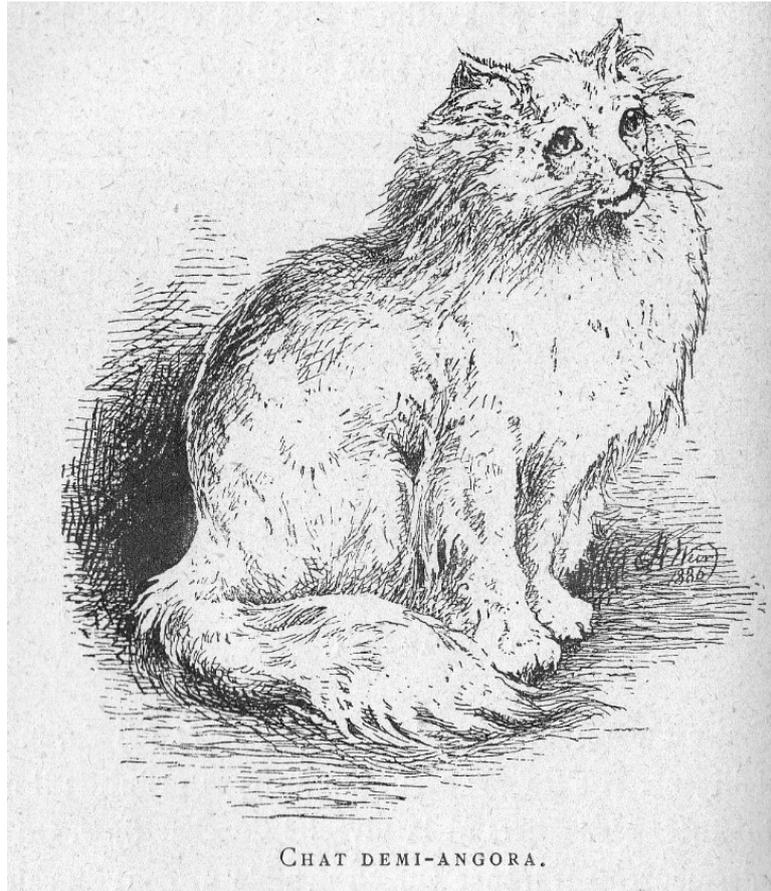
Les plus rares et les plus estimés sont les Angoras blancs sans mélanges aucuns, avec les yeux bleus.

Ce chat est paresseux, indolent, dormeur et frivole, mais fort intelligent. Il s'éloigne beaucoup du type primitif ; il n'a ni les instincts carnassiers ni la vivacité du chat tigre. On le voit majestueusement trôner sur un meuble élégant du salon ou dans les magasins des villes où il semble figé, dans une immobilité complète, comme, un objet d'art magnifiquement réussi. Sa pose et son attitude prolongées pendant des heures lui donnent l'aspect d'un sphinx.

Ils prennent, en songeant, les nobles attitudes
Des grands sphinx allongés au fond des solitudes,
Qui semblent endormis dans un rêve sans fin.

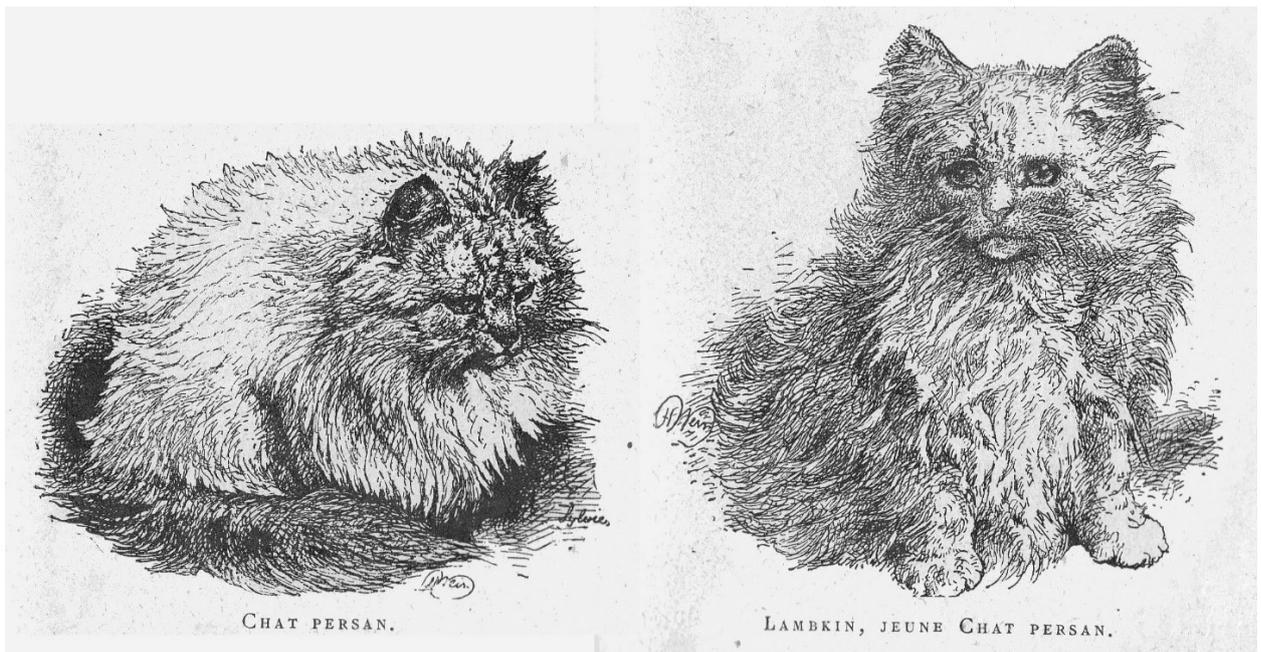
L'angora est plutôt un animal de luxe qu'autre chose ; sa place n'est guère que dans les salons ; les souris et les rats le laissent assez indifférent. Il affectionne le coin du feu, les lits, les fauteuils, où il fait des siestes fréquentes et prolongées. Les mouvements sont plus lents que ceux du chat à poil ras, et il est moins carnivore.

En France, il y a très peu de vrais angoras, mais les demi-angoras sont très nombreux ; ils sont jolis néanmoins et se rapprochent sensiblement, du type pur : si leur poil est moins long, il est tout aussi soyeux.



CHAT DEMI-ANGORA.

Le Chat Persan diffère quelque peu de l'angora, sa taille est généralement plus forte ; la tête est plus grande avec les oreilles moins pointues ; les yeux sont grands, pleins et ronds, avec une grande expression de douceur, les pattes et même les pieds sont couverts de longs poils.



CHAT PERSAN.

LAMBKIN, JEUNE CHAT PERSAN.

Il y en a de nombreuses variétés comme couleur ; par des sélections on obtient à peu près toutes les couleurs, sauf cependant celle particulière aux chats « écailles de tortues ».



Le Chat Russe diffère également du chat persan et de l'angora, en ce qu'il est encore de plus grande taille, comme corps, mais moins haut sur pattes. Il a une crinière ou plutôt une collerette fournie de poils épais et soyeux ; sa couleur est en général plus sombre.

Dans la catégorie des races à oreilles tombantes, une seule race est à signaler.

Le Chat Chinois (*F.-C- sinensis*) ; par la longueur de son poil, il rappelle le chat des chartreux : on le trouve en Chine dans la province de Pet-chi-li et dans toute la Mantchourie. On l'engraisse et on le consomme comme, le chien de cette race spéciale appelée *chow-chow* ; il sert aussi comme sujet d'exportation, d'échange entre les Mandchous et les habitants du pays de Kiliaque, qui donnent en revanche des fourrures de zibeline. Il a été assez rarement introduit en Europe. Cependant Baudelaire, cet ami des chats, s'est occupé de lui :

« Un jour, écrit-il dans la *Revue fantaisiste* de 1861, un missionnaire, se promenant dans la banlieue de Nankin, s'aperçut qu'il avait oublié sa montre et demanda à un petit garçon quelle heure il était.



« Le gamin du Céleste-Empire hésita d'abord ; puis, se ravisant, il répondit : « Je vais vous le dire. » Peu d'instant après, il reparut, tenant dans ses bras un fort gros chat, et, le regardant, comme on dit, dans le blanc des yeux, il affirma sans hésiter : « Il n'est pas encore tout à fait midi. » Ce qui était vrai.

« Pour moi, quand je prends dans mes bras ce chat extraordinaire, qui est à la fois l'honneur de sa race, l'orgueil de mon cœur et le parfum de mon esprit, que ce soit la nuit, que ce soit le jour, dans la plaine lumière ou dans l'ombre opaque, au fond de ses yeux adorables, je vois toujours l'heure distinctement, toujours la même, une heure vaste, solennelle, grande comme l'espace, sans division de minutes ni de secondes, une heure immobile qui n'est pas marquée sur les horloges, et cependant légère comme un soupir, rapide comme un coup d'œil.

« Et, si quelque importun venait me déranger pendant que mon regard repose sur ce délicieux cadran, si quelque génie malhonnête et intolérant venait me dire : « Que regardes-tu là avec tant de soin ? Que cherches-tu dans les yeux de cet

être ? Y vois-tu l'heure, mortel prodigue et fainéant ? » Je répondrais sans hésiter : « Oui, je vois l'heure ; il est l'éternité ! »

Les chats de **Race à queue courte ou terminée par une un nodosité** se trouvent principalement dans l'extrême Orient : aux Indes anglaises, au Siam et dans l'archipel malais.

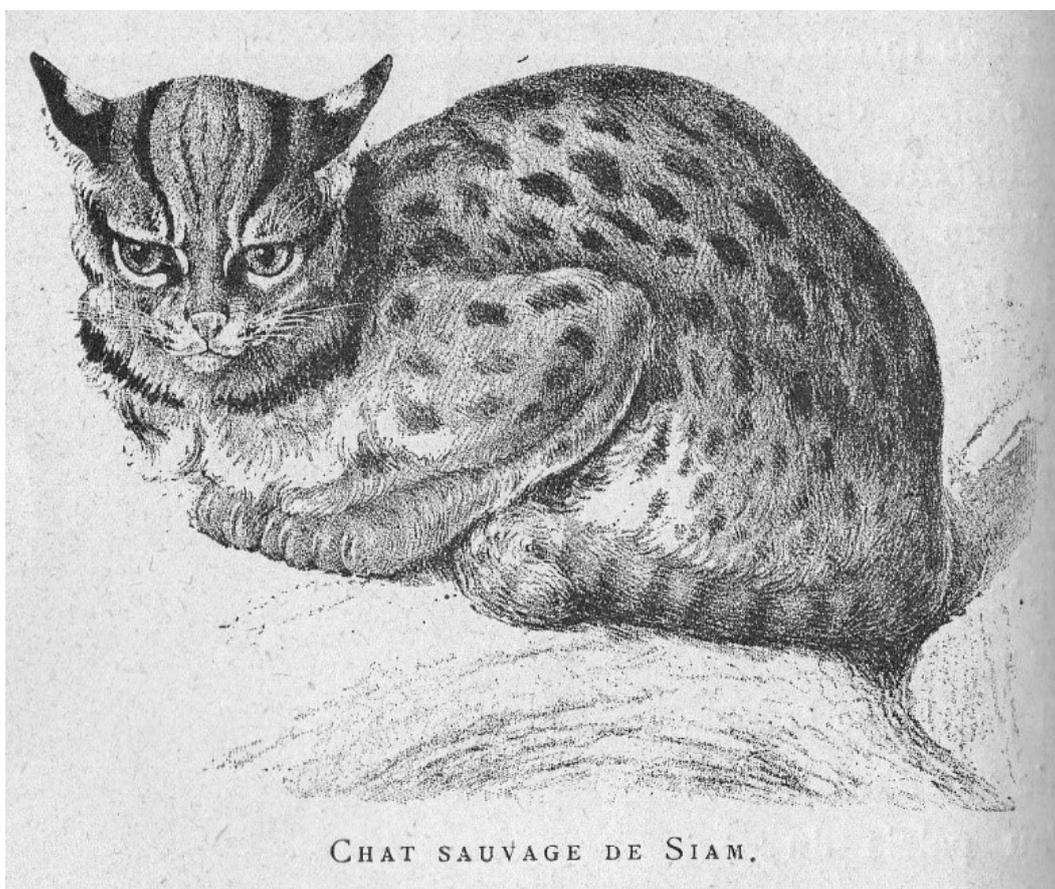
Le type principal de cette race est le *Chat de Siam ou Malais* qui commence à être assez répandu en Europe, mais qui est resté rare pendant de longues années. H. Weir, dans son livre *Our Cats*, dit que de 1871 à 1887, il n'en a été exposé que 19 dont les 15 chattes dans les différentes expositions anglaises. Depuis, de nombreux Anglais et des Français, ayant fait dès voyages au Siam, l'espèce fut un peu plus répandue.



Il paraît que la vraie race n'existe qu'au palais du roi de Siam où il est difficile de s'en procurer. Le roi est très jaloux de cette race royale, c'est pourquoi il ne laisse pas exporter de mâles entiers.

Leur nourriture consiste en riz bouilli et poisson ; ils mangent aussi de la viande et préfèrent les petits oiseaux et les petits quadrupèdes. Ils sont très attachés à leur maître et le suivent comme des petits chiens.

Ils sont très difficiles à'élever jusqu'à l'âge de six mois ; ils naissent presque blancs, avec une petite ligne gris foncé sur le bord des oreilles ; les extrémités noircissent graduellement jusqu'à l'âge d'un an.



CHAT SAUVAGE DE SIAM.

D'après M. H. Weir, les points caractéristiques du chat de Siam sont les suivants :

Taille et forme : un peu plus petits que ceux de notre chat d'Europe, à profil élégant et gracieux, plat et un peu long ; jambes minces et un peu courtes, pieds plus longs, moins arrondis que chez le chat ordinaire, cou long et mince.

Tête petite, large entre les yeux, se rétrécissant à la nuque et entre les oreilles, front plat et fuyant, nez long et assez

large, joues se rétrécissant vers la bouche, lèvres pleines et arrondies ; oreilles assez grandes et larges à la base, peu velues à l'intérieur ; oeil en forme d'amande, obliquant vers le nez, à iris d'un beau bleu opalin, à pupille lumineuse et rougeâtre dans l'obscurité et à la lumière.

Queue plus courte que celle du chat ordinaire, un peu grosse à la racine, se rétrécissant progressivement jusqu'à l'extrémité.

Poils courts, un peu laineux, doux et soyeux au toucher, brillants et lustrés sur la face, les jambes et la queue.

Couleur à fond de teinte unie, un peu plus foncée sur le dos ; le café au lait, le gris argenté pâle, l'orange clair, le fauve brillant sont les couleurs préférées. On admet aussi les bruns plus ou moins foncés, presque chocolat, pourvu qu'ils soient sans tache ; mais, nous le répétons, les couleurs claires doivent être préférées.

Marques : Oreilles noires ; cette couleur ne dépassant pas ces organes ; masque noir, queues et jambes noires. Le noir ne peut s'étendre sur le corps ni le tacher.

Conditions : En pleine santé, le chat de Siam ne doit pas être trop gras, avoir le poil doux clair, brillant, lustré, couché plat sur le corps qui doit montrer les muscles durs et fermes.

En France, il existe aujourd'hui d'assez nombreuses familles de chats de Siam ; parmi celles-là, je citerai toute une nichée qui vit depuis plusieurs années dans le laboratoire du professeur Milne-Edwards au Muséum, une autre appartient au sénateur Waldeck-Rousseau : toutes deux sont de sujets purs ; notre maître François Coppée en possède aussi un spécimen mais de race moins pure.

A côté de ces chats de Siam, domestiques, qui paraissent devoir devenir les chats de salon de l'avenir, il en est de sauvages dans les forêts du Siam ; le Jardin d'Acclimatation en possède un très joli spécimen ; leur robe est à fond roux semée de taches circulaires noires avec gorge blanche.

Ces chats à queue relativement courte établissent la transition naturelle entre les races à queue de longueur ordinaire et celle sans queue.

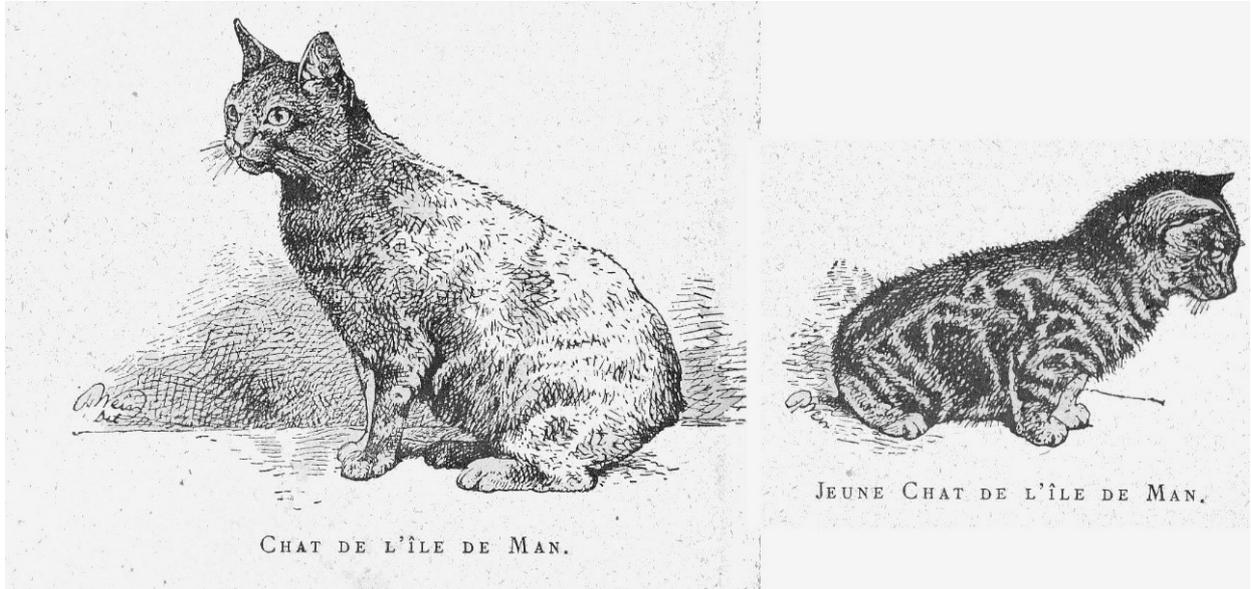


Les *Chats sans queue* sont originaires de l'île de Man, dans la mer d'Irlande. Leur queue est indiquée par un simple moignon, leur pelage est uniformément noir. Il y a de fortes probabilités pour que cette race ait été importée et que son point de départ fut le Japon, peut-être la Chine, pays voisins de l'Indo-Chine et de la Malaisie, patrie des chats à queue courte, car sur les images et les peintures japonaises ou chinoises, il n'est pas rare de voir des représentations de chats sans queue.

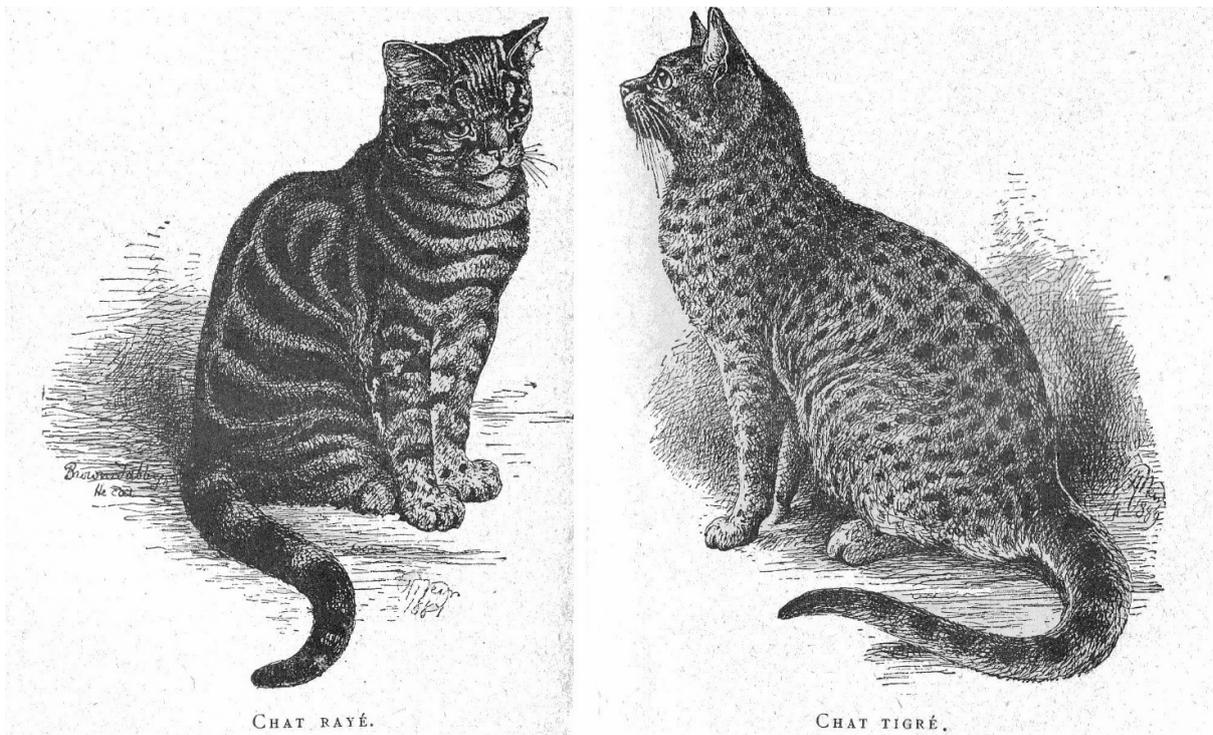
Les chats de l'île de Man, qu'on appelle aussi des *Manx*, sont très familiers et bons chasseurs de souris ; mais il n'y a que certains amateurs anglais qui aient su conserver pure la race ; les accouplements avec des chats à queue longue donnent des produits féconds, la pureté de la race ne peut se maintenir qu'avec beaucoup de soins ou à l'aide de nouvelles importations.

Ces chats possèdent une particularité très curieuse : les jambes postérieures sont plus fortes que les antérieures, de sorte qu'il court non plus comme un chat, mais bien plutôt

comme un lièvre. La tête est un peu petite pour la taille, les yeux sont grands, ronds et pleins, les oreilles moyennes et un peu arrondies au sommet. Comme couleur, les chats de l'île de Man varient beaucoup ; cependant on n'en connaît pas de blancs, et les noirs sont très rares.



La fréquence des expositions félines en Angleterre a fait que nombre d'amateurs s'intéressant aux Chats, ont pour ainsi dire créé de nouvelles races, qui ne sont que des variétés différant surtout par la couleur, les mouchetures et les zébrures.



Telle est une espèce fort répandue dans le Royaume-Uni et qui a été dénommée TORTOISESHELL (écaille de tortue). Ce Chat doit être noir rouge et jaune. Le coloris doit être large et solide et les taches bien définies. Les yeux doivent être orange, la queue longue et plus forte à la base, les formes gracieuses et élégantes. Assez bas sur pattes, c'est certainement un animal d'un très joli aspect, mais qui n'est qu'un produit artificiel obtenu par de savantes sélections. Quelques types encore plus jolis ont les pattes de devant, le poitrail blanc et une tache également blanche entre les yeux se prolongeant comme une liste jusqu'au museau.



Voici encore le CHAT RAYE, qui est très commun dans les expositions anglaises ; il en est de *noirs rayés*, d'autres de *rayés et tachetés*, d'autres *bruns rayés*, d'autres uniformément *mouchetés*. Ce sont des Chats d'exposition.

De même le CHAT D'ARKANGEL, ainsi nommé on ne sait trop pourquoi, car il a passé en Angleterre par de multiples dénominations : *Chat bleu*, *Chat bleu russe*, *Chat espagnol*, *Chat américain* ; c'est tout simplement une variété claire du Chat noir vulgaire. Weir, qui en a vu de nombreux exemplaires,

avoue que le plus beau de cette espèce, qui fut couvert de médailles aux diverses expositions, n'était que le produit d'une Chatte tachetée avec fond blanc et d'un Chat tacheté avec fond noir. Néanmoins ces Chats sont très jolis et méritaient de figurer, ici ne fût-ce que comme curiosité.



CHAT D'ARKANGEL.

Telles sont rapidement étudiées les principales races de nos chats domestiques.



JEUNE CHAT. — D'après une photographie instantanée.



CHAPITRE VIII - LES MALADIES DES CHATS



A cause de leur caractère indépendant et de la presque complète liberté dont ils jouissent, les chats sont en général moins sujets à des maladies que les autres animaux domestiques. Peu d'affections leur sont particulières ; elles ont toujours une assez grande analogie avec celles dont sont atteints les chiens.

Comme les chiens, les chats sont parfois victimes d'une maladie particulière au jeune âge. Elle a même sévi à différentes époques d'une façon épizootique.

M. A. Landrin, qui a écrit un petit *Traité sur le Chat*, dit qu'elle fut observée sur une vaste échelle, en Europe, et notamment en France, en Italie, en Allemagne et en Danemark, en 1779, où elle frappa tous les chats.

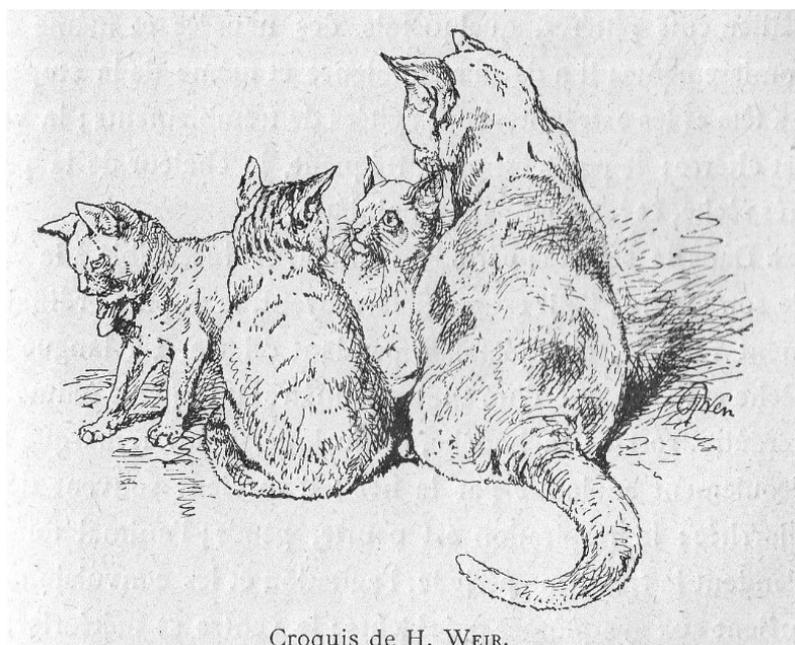
Pendant les années 1782, 1783 et 1784, Barnier raconte que les fermes des environs de Chartres perdirent tous leurs chats. On l'observa aussi vers 1835, dans plusieurs localités de la

Brie, surtout dans le canton de Claye, où elle avait été désignée sous le nom d'épizootie.

On la constate de nos jours assez fréquemment à l'état isolé ou sporadique sur un certain nombre de chats.

Cette affection, de nature essentiellement catarrhale, se manifeste, comme chez les jeunes chats, sous la forme de coryza, d'angine, de pneumonie et de gastro-entérite. Elle est caractérisée par de la tristesse, de l'abattement, des ébrouements et de la toux. L'animal malade est somnolent, abattu, paresseux ; il se déplace difficilement, craint le froid et cherche toujours à se rapprocher du foyer. Il témoigne un dégoût profond pour les aliments. On voit survenir des vomissements glaireux. Les yeux, les lèvres et les joues se gonflent ; on dirait que la tête se tuméfie ; son poil se hérisse, devient terne, sa fourrure est comme salie. Il ne s'occupe plus de sa toilette, pour laquelle il prend si grand soin à l'état de santé. Un mucus séro-sanguinolent s'échappe de ses naseaux et de ses yeux. L'animal prend bientôt un aspect repoussant, il devient laid et répand une odeur infecte. Il tombe dans un état de prostration complet, auquel succèdent par intervalle des convulsions. L'affaiblissement augmente, et l'animal ne tarde pas, si l'on ne porte rapidement remède à cet état de choses, à succomber.

Les mêmes phénomènes nerveux que l'on observe dans la maladie des jeunes chiens se produisent aussi chez le chat. Comme remède, il n'y a que l'hygiène, de la bonne viande crue coupée en très menus morceaux, des fortifiants, et, comme aux petits enfants, de l'huile de foie de morue ; puis, par jour, une ou deux pilules de salol de 50 centigrammes.



Croquis de H. WEIR.

La **rage** atteint aussi les chats ; chez eux elle est aussi, sinon plus dangereuse que chez le chien ; les symptômes sont les mêmes, quant au remède, il n'y a que la vaccination. La cause en est uniquement, comme chez tous les autres animaux, la contagion.

Voici maintenant une maladie très particulière au chat, c'est le **typhus contagieux**, qui a été observé dans différents pays d'Europe et étudié à l'école de médecine de Montpellier d'une façon très complète ; le Dr Buniva, de l'Université de Turin, a aussi fait d'elle une étude particulière. Ces différents travaux ont été utilisés par le Dr Guersant et mis à contribution par lui pour la rédaction de son histoire médicale du chapitre *Typhus contagieux dans l'espèce chat*, dans son *Essai sur les épizooties*.

« Dans la première période de la maladie, dit-il, la queue est tombante, la tête penchée, le col allongé, les oreilles sont flasques et froides, les membres raidis ; l'animal éprouve des bâillements réitérés, quelquefois des nausées et même des vomissements ; il a de la somnolence et même de la stupeur. La tête et les extrémités sont agitées de tremblements ; la voix est altérée ; le pouls est petit, fréquent, la chaleur de la peau très sèche, et la constipation opiniâtre.

« Dans la seconde période, l'animal est insensible à la voix de son maître ; l'oeil est petit, larmoyant, la pupille ordinairement rétrécie, quelquefois cependant dilatée. La langue est sèche et recouverte d'un enduit jaunâtre ; un mucus écumeux, verdâtre, sort de la bouche, et quelquefois on remarque un écoulement analogue par le nez ; il survient souvent de la diarrhée ; la respiration est courte, gênée ; l'animal tousse. Pendant la troisième période, l'agitation et les convulsions se mêlent aux symptômes précédent ; le ventre se météorise, le corps prend une teinte jaunâtre, et le malade meurt dans un état de prostration, ou au milieu des convulsions, du quatrième au cinquième jour.

« Les altérations qu'on a observées sur les cadavres prouvent qu'il existe dans cette maladie une affection générale de presque toutes ; les membranes muqueuses. Les narines, la bouche, l'oesophage, la trachée-artère, les bronches, et surtout les intestins, sont ordinairement en partie remplis d'un mucus séreux blanchâtre, jaunâtre et sanguinolent, étendu à la surface de la membrane interne qui tapisse tous ces organes. On y remarque, en outre, des espèces d'ecchymoses ou des taches noires, si fréquemment appelées gangréneuses. On a retrouvé de semblables altérations sur le foie et le poumon.

« Il paraît que cette maladie, de même qu'on l'observe dans le

typhus contagieux chez l'homme et les autres animaux, est aussi quelquefois accompagnée d'autres phlegmasies que celles des membranes muqueuses. Hallé a trouvé, sur un chat qui en était mort, un épanchement de matière purulente à la base du cerveau, près de l'ethmoïde.

« Des faits très nombreux prouvent que cette maladie se communique rapidement entre chats qui habitent les villes, et de ceux-ci aux chats, sauvages. Buniva a fait périr plusieurs chats qu'il avait fait venir d'un pays qui n'était pas infecté, en leur inoculant avec une lancette la bave d'un chat malade. Quelques expériences entreprises d'abord par le même médecin et ensuite par ses élèves, semblent même prouver que, dans certaines circonstances, les chats peuvent communiquer la maladie aux boeufs ; mais on n'a pu parvenir à l'inoculer aux veaux ni à d'autres animaux.

« L'homme en paraît toujours exempt. Les chats peuvent-ils, à leur tour, contracter le typhus du boeuf, et cette maladie leur aurait-elle été communiquée par les bêtes à cornes ? Cette question n'est pas encore résolue. Buniva rapporte un fait, d'après Finazzi, qui semblerait faire présumer que la communication serait possible. Pendant l'épizootie qui régna sur les boeufs en 1776, une personne ayant exposé à l'air des peaux de bêtes à cornes mortes de la maladie, deux chats mangèrent des morceaux de chair détachés de ces peaux. Quelques heures après, l'un mourut dans des convulsions, en poussant des hurlements affreux, et on trouva à l'ouverture du cadavre des taches gangréneuses sur les viscères du bas-ventre, et le tissu cellulaire sous-cutané distendu, dans plusieurs endroits, par un peu de sérosité épanchée.

« Le second chat éprouva les mêmes accidents ; il fut pris ensuite d'un grand vomissement, et tomba dans un état de langueur, mais ne mourut pas.

« La difficulté d'administrer des remèdes à ces animaux, et le peu de succès de ceux qui ont été tentés jusqu'à ce jour, ont déterminé Buniva à proposer l'assommement de tous les chats affectés du typhus contagieux. Une raison semblerait encore militer en faveur de son opinion : c'est qu'il serait peut-être à craindre que ces animaux, en se cachant dans les vacheries, ne communiquassent la maladie aux bêtes à cornes. Cependant les chats sont des animaux utiles, et dont la conservation est presque devenue nécessaire à nos besoins. Il est donc avantageux de rechercher les moyens avec lesquels on pourrait combattre une maladie qui est pour nous une véritable perte. »

Suit une thérapeutique proposée par les médecins de Montpellier, basée sur l'administration des vomitifs et des

amers, et l'application de vésicatoires et de sétons.

Buniva, lui, conseillait, après l'administration des vomitifs, l'emploi de tisanes huileuses. Ce qu'il faut chercher à détruire dans ce cas, c'est l'élément miasmatique, au moyen de sels de quinine et réveiller l'organisme par des granules d'arséniate de strychnine.

A propos delà diphtérie du Chat, voici une observation qui m'est transmise par un vétérinaire anglais M. H. Gray :

« J'ai été souvent consulté par les propriétaires de chats malades au sujet de la nature d'une affection assez curieuse ; était-ce de la diphtérie ?

« Avant que j'eusse observé les faits suivants, je doutais de l'existence d'une affection diphtérique chez le Chat. Bien que j'aie rencontré plusieurs cas présentant des symptômes analogues à ceux que je vais décrire, je n'ai jamais pu amener les propriétaires à me permettre de faire l'autopsie et, naturellement, n'ai jamais pu constater la présence des membranes diphtériques dans la gorge du Chat.

« Les sujets soumis à mon observation étaient trois jeunes Chats persans de huit mois, très gras, de couleur bleu ardoisé, splendides représentants de la race.

« Un autre Chat de là même portée, élevé avec ceux-ci, était vendu et quittait le logis le 10 février. De plus, vers cette époque, un Chat errant rôdait dans les alentours de la maison ; toutefois les propriétaires n'étaient pas certains de l'avoir vu avant la vente du quatrième sujet.

« Ce dernier resta en parfaite santé dans sa nouvelle demeure jusqu'au 25, époque à laquelle il présenta les mêmes symptômes que ceux que j'ai observés sur les trois autres malades. Il mourut le 28.

« Les trois autres ne présentèrent rien d'anormal jusqu'au 4 mars, époque à laquelle ils cessèrent brusquement de manger. Le 8, j'étais appelé pour les examiner.

« Je les trouvai tous trois dans une grande prostration. Ils étaient allongés sur le sol de la cuisine. La position du corps indiquait une grande faiblesse ; ils étaient assoupis, somnolents. Ils gardèrent cette position, geignant quand ils se déplaçaient ou dès qu'on les touchait ; un seul avait encore assez d'énergie pour offrir quelque résistance quand on voulait le prendre.

« Les symptômes suivants étaient communs à tous les animaux :

poil piqué, terne ; pupille dilatée ; léger écoulement nasal, haleine très fétide. Si on ouvrait la bouche, la respiration était accompagnée d'un bruit de glouglou, et la bouche restait passivement ouverte, à moins qu'on ne stimulât l'animal en lui passant une cuillère sous la bouche. Le voile du palais était enflammé et très vascularisé. Je n'ai pas examiné complètement la bouche, n'ayant pas d'assistant assez adroit pour maintenir les Chats. Aucun de ces animaux ne voulait manger et j'ai remarqué, perlant aux poils des lèvres, quelques gouttes de lait qu'ils avaient oublié de lécher.

« Quelquefois il'y avait de légers vomissements qui, malgré la grande prostration des sujets, ne semblaient pas leur avoir fait perdre beaucoup de poids.

« Deux de ces Chats avaient une démarche chancelante.

« Sur aucun je n'observai d'écoulement muco-purulent dans les oreilles, comme je l'avais remarqué dans d'autres cas analogues.

« Cette stupeur et cette prostration accentuées, la fétidité de la respiration, l'acuité de l'attaque, compliquées d'une inflammation de la gorge, me conduisirent à établir le diagnostic : angine maligne ou diphtérie du Chat. J'essayai de soutenir les forces des malades avec du brandy, de l'essence de boeuf de Brand, mais je portai un pronostic grave qui fut pleinement justifié, car deux des Chats moururent dans la nuit du 8 et le troisième le matin du 9.

« Le 10 au matin je pus obtenir les trois cadavres. L'ouverture de la tête de deux d'entre eux me permit d'examiner le pharynx et le larynx ; j'y découvris une membrane diphtérique, ce qui me permit de supposer que cette affection avait quelque connexion avec la diphtérie humaine. J'envoyai alors l'autre tête non ouverte et la moins mutilée des deux autres au professeur M. Fadyau. Il m'apprit depuis que dans les trois têtes il avait trouvé dans le pharynx et à la face supérieure de la voûte du palais une membrane blanc grisâtre presque continue. Les essais de culture n'avaient révélé la présence d'aucun bacille diphtérique dans la membrane ; elle contenait une variété d'organismes dont l'un des plus abondants était un petit bacille qui donnait sur l'agar de larges colonies d'un blanc opaque ressemblant à celles du *Staphylococcus albus*. Il m'apprit aussi qu'il n'avait pu transmettre la maladie à un jeune Chat (six mois) en le nourrissant avec du lait renfermant des particules de la membrane diphtérique.

« Cette affection semble être très préjudiciable aux races à robe claire de Perse. J'ai vu des cas chroniques, chez

lesquels la toux était rauque et ressemblait au chant d'un coq diphtérique.

« Toutes les fois que j'ai rencontré ces cas d'angine maligne chez le Chat, j'ai toujours essayé de savoir si l'un des membres de la famille avait été, avant ou après la maladie du Chat, atteint d'une affection de la gorge, mais je n'ai jamais pu arriver à prouver ce fait. Je puis dire cependant que les animaux appartenant à de riches propriétaires et que les conditions hygiéniques se trouvaient à peu près réalisées. »

Les **maladies parasitaires** dont peut être atteint le chat sont nombreuses ; elles sont causées soit par des parasites animaux, soit par des parasites végétaux. Je ne parlerai ni des puces ni des poux qui ne sont qu'un inconvénient et dont on peut facilement débarrasser les chats au moyen d'insufflation de poudre de pyrèthre ou de poudre de staphysaigre dans le fond des poils, et aussi dans le lit de l'animal où vivent les larves de puces.

La **gale** est une affection cutanée qui attaque assez fréquemment le chat et qui est toujours de forme sarcoptique.

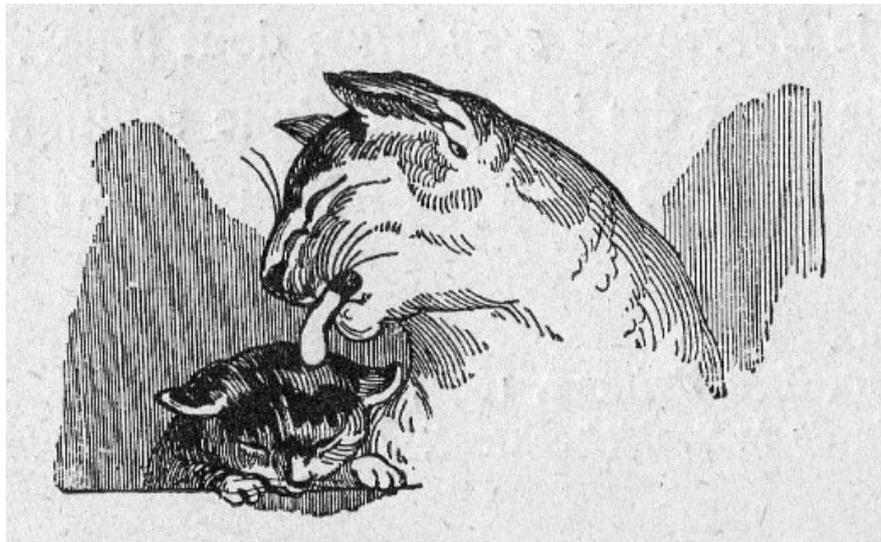
Le chat n'est pas comme le chien sujet à un grand nombre de dermatoses dartreuses, parce qu'il a su garder la plupart de ses instincts primitifs, et que la nourriture animale qu'il sait trouver quand on ne la lui donne pas le préserve des maladies constitutionnelles qu'un régime anormal fait développer chez le chien. Les chats angoras, qui appartiennent à une espèce artificielle qui a perdu l'instinct de la chasse aux souris, sont les plus sujets aux affections constitutionnelles de la peau.

La cause de la gale sarcoptique du chat est unique, c'est un parasite, le *Sarcoptes minor*, que nous ne décrirons pas ici, ne voulant pas faire un ouvrage scientifique, mais pratique ; il pronostic de la gale du chat est assez sérieux à cause des difficultés que l'on a à traiter ces animaux assez indociles, auxquels on ne peut faire prendre de bains, et à cause aussi, de ses propriétés très contagieuses aux autres animaux et même à l'homme.

Dans le traitement des maladies parasitaires des autres animaux, on emploie les bains, impossibles avec le chat ; la benzine ou le pétrole ne réussissent pas non plus, car leur application provoque chez le chat un malaise général ; avec perte d'appétit, fièvre ardente et souvent la mort ; il n'est pas jusqu'à l'innocente pommade d'Helmerich qui, par suite du besoin impérieux de cet animal de se lécher, ne puisse être absorbée et causer des purgations dangereuses. M. Anaker [*Thierzart. 1875*] a fait des recherches sur le meilleur

antipsorique applicable au chat et a trouvé le baume du Pérou qui, tout en étant un excellent acaricide, ne produit pas le moindre malaise chez cet animal si délicat. On dissout le baume dans quatre parties d'alcool, et on emploie environ 32 grammes de cette dissolution pour deux applications qui sont suffisantes. Cette préparation a, outre son effet curatif certain, le grand avantage de pouvoir être employée sur les animaux d'appartement et sur les chiens de salon eux-mêmes, son odeur de vanille étant très agréable.

En signalant une épidémie de gale qui a régné sur les chats de la contrée d'Offenbourg, M. Bell a indiqué comme remède efficace une lotion composée de chlorure de zinc à dose d'un gros dans un litre d'eau [*Thierarztliche Zeitung*, 1843]. M. Pierre Mégnin [*Bulletin de la Société centrale de médecine vétérinaire*, 27 juillet 1876] signale un prurigo chorioptique auriculaire du chat qu'il a pu observer chez deux chats d'un même propriétaire à Paris. Ces animaux étaient en proie à une démangeaison qui leur ôtait tout repos et qui causait même quelquefois de véritables attaques frénétiques. Ils ne portaient que quelques excoriations superficielles résultant de grattages sur la face postérieure de l'oreille, mais l'examen de l'intérieur de l'oreille fit découvrir à M. Mégnin un parasite, le *Chorioptes ecaudatus*, dont il parvint à débarrasser ces chats par des injections d'une solution de sulfure de potasse au centième - on pourrait aussi dans un cas semblable employer des injections avec la solution de baume de Pérou qui est indiquée plus haut.



Quant aux maladies causées par les vers ou *helminthes*, elles sont assez peu nombreuses chez le chat, les ascarides et les ténias les incommodent rarement. Un ténia cependant est spécial à l'espèce *chat*, c'est le *taenia crassicolis* qu'on rencontre dans l'intestin grêle et qui a pour cause un cysticerque spécial au genre souris ; de même un ascaride,

l'ascaris mystax, commun au chat et au chien. Je ne veux pas faire ici oeuvre de science ; quand un chat a des vers, peu importe au propriétaire qu'ils portent tel ou t el nom ; ce qu'il faut, c'est l'en d ebarrasser. Il y a de nombreuses poudres vermifuges, mais ls plus efficace est la poudre de noix d'arec fra che qu'on fait absorber au chat  a raison d'un gramme dans un peu de lait ; deux doses suffisent pour faire rendre au chat ces h otes peu agr eables.

Quant aux blessures ou autres maladies accidentelles dont peuvent  tre atteints les chats, elles sont les m emes que chez les chiens, elles sont moins fr equentes et souvent moins graves, voil a toute la diff erence. Notons cependant le cancer et principalement le cancer des l evres, pour lequel il n'y a, h elas ! point de rem ede bien efficace.



CHAPITRE IX - LA CASTRATION DES CHATS

La castration des chats est une op eration que l'on pratique assez fr equemment ; elle rend l'animal plus attach e   la maison et lui enl eve toutes vell eit es d'excursion ; il devient s edentaire et plus caressant, mais aussi plus paresseux.

Son corps prend un volume plus considérable et il a une tendance à l'obésité ; sa fourrure devient plus épaisse et plus soyeuse, en un mot il se domestique davantage. Certaines personnes font émasculer leurs chats dans le seul but de faire perdre à leurs urines cette odeur désagréable, persistante, particulière aux matous.



Voici comment se pratique l'opération : il faut avant tout prendre des précautions pour éviter les atteintes des dents et des griffes du futur eunuque.

On lui fait entrer la tête et les pattes de devant dans un sac ou bien on l'enveloppe dans une toile en lui ménageant la possibilité de respirer.

Les deux pattes de derrière étant maintenues par, un ou deux aides, on pratique une incision avec le bistouri de chaque côté du scrotum. Les testicules s'en échappent, à l'aide des doigts on fait la torsion, des cordons testiculaires, et on détache ainsi les testicules. On pourrait même faire la section avec les ciseaux sans avoir à redouter l'hémorragie. L'opérateur devra préserver ses aides et faire attention à lui-même afin d'éviter le jet d'urine que le patient ne manque jamais de lancer au moment de l'opération. La cicatrisation s'opère par première intention en quelques jours sans déterminer de fièvre traumatique bien apparente.

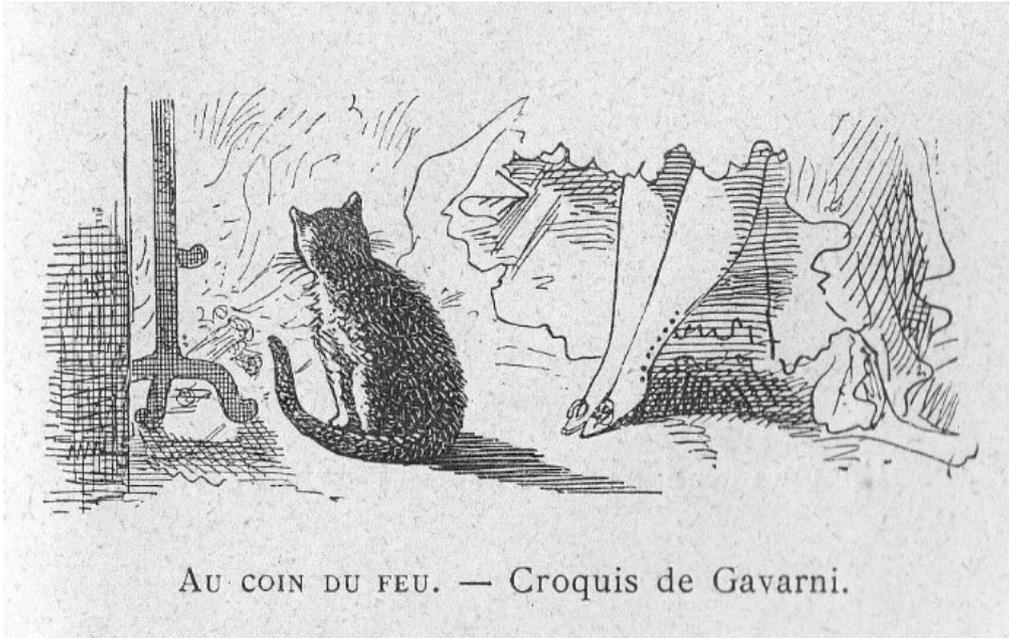
Lorsque l'opération est pratiquée avant l'âge adulte, la tête des animaux opérés devient moins volumineuse, leurs moustaches sont moins fortes et leurs griffes moins développées ; leur voix elle-même se modifie.

Il paraîtrait, si nous en croyons le bon poète Catulle Mendès, que cette opération peut pousser le chat à se suicider de désespoir

« Rue Mansard, j'eus un chat, à qui l'on donna le nom d'un personnage de la *Walkyrie*. Mime était beau comme un amour. C'était un matou d'un noir superbe ; il répandait une odeur formidable et ne se faisait pas faute de lacérer mes rideaux. On fut bien obligé de le confier à un homme de l'art, qui nous le ramena dans un état absolu de neutralité. A dater de ce jour, Mime s'enfonça dans une tristesse plus noire que lui-même. Nous habitons au cinquième étage. Mime avait coutume, à certains moments de la journée, de faire un petit tour sur la corniche de zinc qui régnait au long de la façade intérieure,

sous nos fenêtres. Un matin, je le vis - ou je crus le voir - s'élançer *volontairement* de cette corniche dans la rue. En tombant, il rencontre un réverbère contre lequel il se casse les reins. Je vous affirme que je garde l'impression que Mime s'est suicidé. »

N'est-ce pas, plutôt qu'un suicide, une sorte de folie qui s'est emparée du chat de Catulle Mendès, à la suite de l'opération subie ?

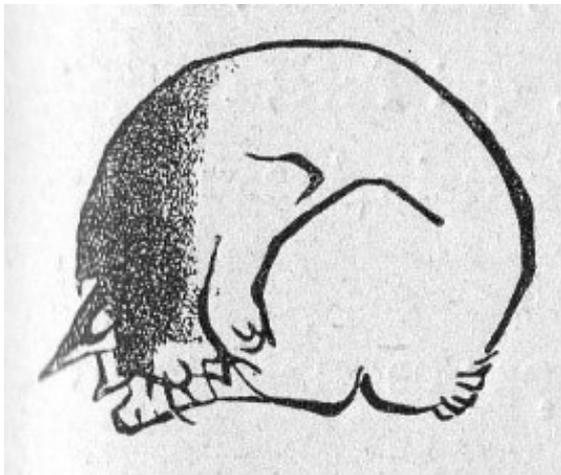




LE CHAT DE CAMPAGNE. — Dessin de Ribot.



CHAPITRE X - LE CHAT DEVANT LES TRIBUNAUX



Fréquemment les chats ont été mêlés à des affaires juridiques. De tous les animaux, c'est certainement lui qui a occupé le plus les divers tribunaux civils et correctionnels. J'ai eu l'occasion de citer le cas de cette brave femme qui avait légué son chat à la ville de Paris : ce fait n'est pas unique dans les annales judiciaires : nombre de legs en France ont été faits, par-devant notaires, à des chats, legs attaqués par des

héritiers avides et qui profitaient de l'affection de leur défunt parent pour les animaux, pour vouloir faire interdire le testateur en l'accusant de folie.

Un des procès les plus curieux du milieu de ce siècle fut celui intenté par un frère à sa soeur ; il voulait la faire interdire « parce quelle avait fait monter en bague la dent de son chat mort », ce qui, suivant le demandeur, constituait un véritable acte de démente et d'imbécillité. Madame Crémieux plaida pour l'âme des chats et obtint gain de cause.

Si du tribunal civil on passé aux justices de paix ouà la correctionnelle, le nombre des procès devient encore plus considérable. Une affaire entre autres eut, en 1865, un retentissement assez considérable, elle est même connue en justice sous le nom d'*Affaire des chats*. Deux jugements contradictoires furent rendus. Voici le cas : Un propriétaire des environs de Fontainebleau, M. L., voyant sa propriété envahie par les chats du voisinage, et ayant employé inutilement tous les moyens possibles pour les éloigner, finit par s'adresser à un garde forestier, lequel disposa des pièges qui firent quinze victimes en peu de temps. Des plaintes furent adressées au commissaire de police par les propriétaires des chats. Procès-verbal fut dressé contre M. L. et le garde, qui furent appeés devant le tribunal de simple police de Fontainebleau et par devant M. Richard, juge de paix.

Voici le texte de la sentence prononcée par ce magistrat :

« Le Tribunal,

« Ouï les parties dans leurs dirès, moyens et conclusions ;

« Vu l'article 479 du Code pénal et l'article 1385 du Code Napoléon ;

« Sur l'existence des contraventions :

« Attendu que la science et la jurisprudence reconnaissent plusieurs, espèces de chats, notamment le chat sauvage, animal nuisible, pour la destruction duquel seulement une primé est accordée, et le chat domestique, hôte de la maison comme le chien, et au même titre, à peu près, aux yeux du législateur ;

« Attendu que le chat domestique n'est point *res nullius*, mais la propriété d'un maître, qui a, dès lors, le devoir de surveiller, autant que faire se peut, et le droit de protéger à la fois l'animal qui lui appartient ;

« Attendu que le chat, par sa nature et par ses instincts, échappe à une surveillance de tous les moments ; qu'il est impossible, sous ce rapport, de l'assimiler aux autres animaux domestiques, dociles au frein et au joug, ou faciles à priver de la liberté d'aller ou de venir ;

« Attendu que le chat, malgré le peu de sympathie qu'il inspire, à raison de son caractère et à raison des inconvénients auxquels sa présence nous expose, n'en est pas moins d'une utilité incontestable, destiné qu'il est à purger non seulement les habitations, mais encore les terrains y attenants, d'animaux rongeurs, incommodes et dangereux ; que

les services rendus ne s'arrêtent pas à la seule demeure de son maître, et qu'il est donc très équitable d'avoir de l'indulgence pour un animal toléré par la loi et utile à tous, soit directement, soit indirectement ;

« Attendu que le chat, même domestique, est en quelque sorte d'une nature mixte, c'est-à-dire un animal toujours un peu sauvage et devant demeurer tel à raison de sa destination même, si l'on veut qu'il puisse rendre les services qu'on en attend ;

« Que, pour ce motif, la plus grande latitude doit être laissée au juge dans l'appréciation de prétendues fautes qui, le plus souvent, ne sont imputables qu'à l'imprudence ou à la négligence même de ceux qui se plaignent, l'homme ayant pour se protéger, sinon contre tout dégât, au moins contre les larcins du chat, sa raison et son expérience ;

« Attendu que la maison du sieur E... est fermée par une porte cochère en fer dont les barreaux ont 0m,09 d'écartement avec un soubassement de 0m,55 seulement ;

« Que cette porte offre ainsi un passage facile et le seul peut-être durant la nuit, dans le quartier, à tout chat poursuivi dans la rue, et que ne point réprimer les meurtres et mutilations de chats, dans les circonstances où ils se sont produits, pourrait entraîner des conséquences fâcheuses sous plus d'un rapport ;

« Attendu que la loi ne veut point que l'on se fasse justice à soi-même ;

« Que l'article 1585 du Code Napoléon accorde une action en dommages-intérêts à celui qui est lésé, pour qu'il poursuive devant les tribunaux la réparation du préjudice qu'il a subi ;

« Que, si la loi de 1791, titre XI, article 12, *in fine*, permet, en effet, de tuer les volatiles, l'assimilation que l'on essaye d'établir des chats avec les volailles n'est rien moins qu'exacte puisque les volailles sont destinées à être tuées tôt ou tard et qu'elles peuvent être tenues, en quelque sorte, sous la main, *sub custodia*, dans un endroit restreint et complètement fermé, tandis que l'on ne saurait en dire autant du chat, ni le mettre ainsi sous le verrou, si on veut qu'il obéisse à la loi de sa nature ;

« Que d'ailleurs la loi du 28 septembre 1791 exige un concours de conditions qui font défaut dans l'espèce, notamment le flagrant délit, et qu'en définitive tout étant de droit strict en matière pénale, il est impossible de raisonner par analogie et d'appliquer à la police urbaine, par suite d'une

interprétation bienveillante d'un côté, mais dangereuse de l'autre, les dispositions d'une loi intitulée : Code rural de 1791 ;

« Attendu que, si la défense soutient que le meurtre des chats a eu lieu par suite d'une nécessité impérieuse, c'est là une obligation dont la preuve est encore à faire, car ni larcin, ni dégât, ni flagrant délit, ni rien de ce qui constituerait un cas de légitime défense ou de force majeure, à l'égard d'un chat déterminé, n'a été aucunement établi ;

« Attendu que les arguments tirés du gros bon sens de l'équité ou de la nécessité ne doivent jamais faire perdre de vue au juge que dans tout litige, quelque minime qu'il soit, son unique mission est de dire la loi et de l'appliquer, surtout en présence du texte clair et formel de l'article 479 du Code pénal ;

« Attendu que les arguments tirés des observations du consul Cambacérès au Conseil d'État, malgré la grande autorité qui s'attache toujours à un nom célèbre, n'est jamais que l'expression d'une opinion individuelle, très respectable sans aucun doute, mais sans force de loi ;

« Que d'ailleurs le prétendu droit de tuer, dans certains cas, le chien, animal dangereux et prompt à l'attaque, sans être enragé, ne saurait donner, par voie de conséquence, le droit de tuer le chat, animal prompt à fuir et qui n'est point assurément de nature à beaucoup effrayer ;

« Attendu que la preuve de tout prétendu dommage incombe à celui qui se plaint, et qu'en dépit de la difficulté de la preuve en pareille matière, afin d'obtenir la séparation du préjudice causé, rien, dans la loi, cependant, n'autorisait les inculpés à tendre des pièges, surtout après coup, de manière à allécher par un appât, de l'aveu même des inculpés, tout aussi bien les chats innocents de tout un quartier que les chats coupables ;

« Attendu, enfin, que nul ne doit faire à la chose d'autrui ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fit à sa propre chose ; que tous les biens, d'après l'article 516 du Code Napoléon, étant ou meubles ou immeubles, il en résulte que le chat, conformément à l'article 528 du même Code est, sans contredit, un meuble protégé par la loi comme les autres, et qu'en conséquence les faités incriminés tombent directement sous l'application de l'article 479, paragraphe premier, du Code pénal, qui punit d'une amende ceux qui ont volontairement causé un dommage à la propriété d'autrui ;

« En ce qui touche le garde forestier G... ;

« Attendu que G... a reconnu avoir participé à la destruction des chats, en exécution, a-t-il dit, d'un ordre de l'inspecteur des forêts ; mais, attendu que la preuve de cette assertion n'a point été faite ; que d'ailleurs, en eût-il fourni la preuve, un subordonné n'est point tenu d'obéir aveuglement à un ordre donné en dehors de tout pouvoir, surtout quand cet ordre n'a et ne peut avoir évidemment, d'autre force qu'un conseil ;



« Attendu, en définitive, qu'en matière de contravention la loi ne reconnaît point de complicité et que, dès lors, l'inculpé G... a déclaré, en outre, à la première audience, qu'il avait tendu des pièges dans le jardin du sieur E... dans le bçt de prendre des chats dont il a dit avoir coupé les pattes et le museau, afin d'obtenir le paiement de la prime, vu l'impossibilité où l'on était de pouvoir distinguer si les pattes de l'animal ainsi mutilé provenaient d'un chat domestique ou d'un chat sauvage ;

« En ce qui concerne l'inculpée, femme B..., domestique :

« Attendu que, si l'obéissance est le premier devoir des subordonnés, il n'en est pas moins vrai que le serviteur, quel qu'il soit ; n'est point un être complètement passif, devant subir fatalement toute impulsions qu'il plaira au maître de lui

donner *per fas et nefas* ;

« Attendu qu'il est impossible d'arguer qu'en tuant à coups de marteau, les chats pris aux pièges l'inculpée B... a obéi à une force majeure à laquelle elle n'a pu résister ;

« Que la culpabilité se trouve encore aggravée par la pluralité des exécutions de ce genre ;

« Pour ce qui regarde l'inculpée femme B... ;

« Attendu qu'il résulte des circonstances de la cause qu'elle n'a point *agi ab irato*, mais qu'elle a pris au contraire une part directe à la destruction des chats avec une rigueur qui n'a point été l'effet d'un seul instant ;

« En ce qui touche l'inculpé E... :

« Attendu qu'il a reconnu à la première audience que, sa maison étant gravement incommodée par les chats, on avait le droit d'agir comme on l'avait fait ;

« Attendu qu'aujourd'hui il avoue même avoir pris une part directe à la destruction des chats, au nombre de six, tandis que le garde forestier G... ne reconnaît que trois contraventions à sa charge, pendant que la domestique B... déclare avoir tué sept chats, et que le ministère public relève quinze contraventions du même genre ;

« Attendu que les contraventions imputables à G... sont de six, d'après la déclaration même du sieur E... et que sept contraventions, quant aux trois autres inculpés, restent seules parfaitement établies par la déclaration même de l'inculpé B...

« En ce qui touche B..., mari de l'inculpée :

« Attendu que si, aux termes de l'article 7, titre II, de la loi du 6 octobre 1791, le mari est civilement responsable des délits commis par sa femme, cette disposition est spéciale à la police rurale et ne peut, en conséquence, s'appliquer par extension à la police urbaine ;

« Attendu, en outre, que si, en thèse générale, le mari n'est pas civilement responsable des délits et quasi-délits de sa femme, n'étant pas présumé lui avoir donné mandat de délinquer, la même règle devra certainement s'appliquer aux contraventions commises par la femme, en dehors de tout intérêt pécuniaire appréciable pour le mari, et d'ailleurs sans sa faute et à son insu :

« En ce qui touche le cumul des peines :

« Attendu que le système du cumul des peines, en matière de contraventions, est admis par la jurisprudence ; que ce système est rationnel et équitable ; qu'il est d'ailleurs inscrit dans la loi du 22 mars 1841, article 12, et dans celle du 17 mars 1850, article 8 ;

« Mais attendu, après tout, que le ministère public a été le premier à insister sur l'admission de circonstances atténuantes de la part du juge, conformément aux dispositions des articles 483, *in fine*, et 463 du Code pénal ;

« Attendu enfin que toute partie qui succombe doit être condamnée au frais de l'instance ;

« Par ces motifs ;

« Jugeant contradictoirement et en dernier ressort,

« Renvoie B..., mari de l'inculpée B..., de la poursuite dirigée contre lui, comme civilement responsable, et relève les quatre inculpés en cause de huit contraventions sur quinze ; mais les retient pour sept où ils ont été les co-auteurs, à l'exception d'une seule contravention à la décharge de l'inculpé G..., qui n'y a point pris part ;

« Et condamne non solidairement, mais par corps (art. 56 et 467 du Code pénal), lesdits inculpés, savoir :

« 1er Le garde forestier G..., à 1 franc d'amende pour chaque contravention, qui sont au nombre de six ;

« 2me La domestique B..., à 1 franc d'amende pour chaque contravention, au nombre de sept ;

« 3me Les inculpés, mari et femme E..., à 1 franc d'amende chacun pour chaque contravention, au nombre de sept ;

« 4me Et, enfin, tous les inculpés, solidairement, à tous les frais de l'instance. »

Cette affaire des chats a donné lieu à appel de la sentence de simple police ainsi que nous en trouvons mention dans le journal *le Droit*, qui rend compte de l'audience du 25 août 1865.

Voici en quels termes il raconte dans ses colonnes l'infirmité du jugement :

« Nos lecteurs n'ont pas oublié la sentence en date du 15 mai

dernier, par laquelle M. le juge de paix de Fontainebleau a condamné quatre personnes de cette ville à l'amende, pour le meurtre de sept chats.

« Appel a été interjeté de ce jugement par les condamnés.

« Madame Georges Lechevalier, du barreau de Paris, leur avocat, après avoir rendu hommage à l'érudition de M. le juge de paix, qui, à propos d'une question en apparence peu importante, a trouvé moyen de rappeler tous les grands principes du droit et de l'ordre social, raconte les faits à l'occasion desquels le procès a eu lieu.

« M. et Mme E... virent, au commencement de cette année, leur jardin devenir le lieu de rendez-vous de tous les chats du voisinage. Un jour, c'était une cuisse de chevreuil que l'un d'eux emportait ; le lendemain, un arbre de luxe était brisé ; toutes les nuits, enfin, c'était un vacarme infernal et M. E. pouvait dire comme Boileau :

Et quel fâcheux démon, durant des nuits entières,
Rassemble ici les chats de toutes les gouttières ?

« Que faire ? On prévint les voisins à qui l'on attribuait la propriété des animaux dévastateurs, en les priant d'avoir à retenir un peu chez eux ces rôdeurs de nuit ; mais les visites des infatigables coureurs continuèrent de plus belle.

« Il fallait aviser : on plaça quelques pièges ; six ou sept chats y furent pris ou tués. Aussitôt émoi public ; haro général des voisinès de M. E... contre ce meurtrier des compagnons de leur vieillesse solitaire :

Et le nombre des chats, de par la renommée,
De bouche en bouche allant croissant,
Ayant la fin de la journée,
Il se montait à plus de cent.

« C'est dans ces circonstances que sont intervenues la poursuite du commissaire de police et la sentence de M. le juge de paix.

« L'avocat donne lecture de ce jugement et constate que jamais, sans même excepter l'*Histoire des chats* par le sieur Moncrif, de l'Académie française, jamais la situation juridique et l'importance sociale de ces intéressants animaux n'ont été aussi compendieusement exposées.

« Entrant dans la discussion, l'avocat dit que, si M. le juge de paix n'avait pas si dédaigneusement repoussé dans un jugement « les arguments tirés du gros bon sens », il se

serait borné, pour toute plaidoirie, à rappeler ce que, dans un procès analogue, Racine fait dire à son Petit-Jean des *Plaideurs* :

Pour moi je ne sais faire tant de façon
Pour dire qu'un matin vient de prendre un chapon.
Tant y a qu'il n'est rien que votre chien ne prenne
Qu'il a mangé là-bas un gros chapon du Maine ;
Et la première fois que je l'y trouverai,
Son procès est tout fait, et je l'assommerai !

« Mais, de par M. le juge de paix, le bon sens étant sans valeur pour la solution de la question, il faut l'examiner de plus près.

« E..... avait évidemment le droit de défendre sa propriété contre ses dévastateurs. Quel moyen pouvait-il prendre ? Autrefois, il aurait fait un procès aux animaux eux-mêmes, et aurait pu, au besoin, recourir contre eux aux armes spirituelles, comme firent, en 1522, à ce que nous apprend le président de Thou, les habitants de l'évêché d'Autun, qui sollicitèrent et obtinrent contre tous les rats du diocèse une sentence d'excommunication ; mais ce moyen n'est plus possible, et l'histoire ne nous dit pas s'il était efficace.

« Que faire ? Un procès aux propriétaires des chats, comme M. le juge de paix l'indique ? Mais ces propriétaires, il aurait fallu les connaître, et pour cela tout d'abord constater l'identité des chats ; or, si l'on en croit le proverbe suivant lequel la nuit, ils sont tous gris, c'était chose difficile ; il ne restait donc que le moyen qui a été employé.

« Mais le chat, « ce domestique infidèle », comme l'appelle Buffon, est-il d'ailleurs bien digne de tout l'intérêt que lui témoigne M. le juge de paix ? A en croire Toussenel, il paraît que les chats n'accomplissent pas très scrupuleusement leur mission sociale, car le spirituel écrivain nous apprend qu'il a assisté au spectacle « d'un groupe de chats et de rats devisant de bonne amitié ensemble, fraternisant aux dépens de l'homme, et se partageant sans vergogne les entrailles des pigeonneaux et des lapins de choux ».

« Et M. Toussenel ajoute que, pour sa part « il ne rencontre jamais un chat en maraude, au bois ou dans la plaine, sans lui faire l'honneur de son coup de feu », Eh bien ! cette destruction des chats, à laquelle M. Toussenel se fait gloire de contribuer le plus qu'il peut, M. E... ne s'y est livré que contraint par la nécessité ; il ne peut pas être condamné.

« M. le procureur impérial Delapalme s'en est rapporté à la sagesse du Tribunal, lequel a statué en ces termes :

« Le Tribunal,

« Attendu qu'il est constant en fait que E... a chargé G .. de placer des pièges dans son jardin ;

« Que, d'autre part, il est certain que plusieurs chats ont été pris à un piège et tués ;

« Mais attendu que le témoin B..., jardinier, qui entretient le jardin d'E..., a déclaré devant le premier juge, ainsi qu'il résulte des notes d'audience, qu'il avait constaté des dégâts sur les plantes et les fleurs du jardin, dégâts causés par les chats, et qu'il a enfin ajouté que des arbres de luxe ont été abîmés dans ledit jardin par ces animaux ;

« Que dès lors E... se trouvait dans la nécessité de prendre des mesures pour défendre sa propriété ;

« Attendu, d'ailleurs, que l'article 479 du Code pénal punit seulement ceux qui ont volontairement causé du dommage aux propriétaires *mobiliers* d'autrui, et qu'en conséquence, rien n'établissant à qui appartenait les animaux détruits, et même s'ils *appartenaient* à *quelqu'un*, cet article ne saurait être applicable ;

« Dit qu'il a été mal jugé, bien appelé, et mettant à néant ce dont est appel :

« Infirme :

« Décharge les appelants de toutes les condamnations prononcées, contre eux. »

Les chasseurs, eux, seront toujours de l'avis de Scheffer et de Toussenet : il faut détruire les chats, les pires des braconniers.

A un de mes amis, grand clerc en matière de droit de chasse, M. Valadon, rédacteur judiciaire du journal *l'Eleveur*, j'ai posé la question suivante :

Un chat de ferme qui abandonne le logis de son maître pour aller chasser dans les champs peut-il être détruit par le garde de la propriété dont il détruit le gibier ?

Après m'avoir cité les deux jugements contradictoires que je viens de donner, il ajoute :

« Lorsque j'ai parlé de la nécessité de protéger le gibier et de faire respecter le droit de chasse, j'ai démontré qu'en

leur qualité d'animaux domestiques, ils ne peuvent être détruits qu'en cas de légitime défense.

« En ce qui concerne le chat, le possesseur d'un droit de chasse n'est pas tenu aux mêmes ménagements, en raison de son caractère indépendant, qui en fait plutôt un commensal qu'un véritable animal domestique ; son naturel reprend facilement le dessus et s'il quitte l'habitation de son maître temporairement ou définitivement pour se livrer à ses instincts carnassiers, il n'est plus qu'un animal sauvage, une bête, de rapine qui ne mérite pas plus de protection que les autres carnassiers malfaisants et nuisibles.

« Si, malgré les considérations ci-dessus, le propriétaire d'un chat voulait arguer de sa qualité d'animal domestique et faire dresser un procès-verbal contre l'auteur de sa mort, en s'appuyant sur l'article 479, paragraphe 3 du Code pénal qui interdit de blesser ou tuer les animaux appartenant à autrui, et en conséquence, réclamer des dommages-intérêts, il faudrait d'abord qu'il justifiât de la propriété de l'animal [Tribunal de la Seine. Jugement du 1^{er} août 1865]. Ensuite, il s'expose lui-même à ce qu'on lui réclame aussi des dommages-intérêts, peut-être plus considérables, car, aux termes de l'article 1385 du Code civil, il est responsable des dommages causés dans les champs ou dans les bois par son animal (ici le chat) égaré ou échappé. Non pas que le gibier puisse être considéré comme une propriété, mais parce que le DROIT DE CHASSE est un des accessoires les plus réels de la propriété et qu'il disparaît lui-même avec le gibier détruit exterminé par les chats. [« Vous n'êtes pas, dit fort justement M^{me} Jullemier (page 13, *Des Procès de chasse*), propriétaire du gibier qui erre dans vos champs et dans vos bois, mais vous avez sur ce gibier un droit éventuel, un droit de garde ; tant qu'il reste chez vous, vous pouvez empêcher qu'on ne vienne le tuer ou le prendre.] »

Les tribunaux de simple police d'Argenteuil (jugement du 12 janvier 1886), de Poitiers (jugement du 24 mars 1887), de Rambouillet (3 mars 1866) et un autre jugement indiqué par notre confrère Lajoie confirment cette théorie que, si le préjudice existe, la nécessité de le faire cesser étant de droit, *la destruction des chats vagabonds est licite.*

[Comparez : arrêts, cassation, 17 décembre 1864 - 17 novembre 1865 - 7 mars 1868 - 7 juillet 1871.]

M, Villequez, lieutenant de l'ouvrier, doyen de la Faculté de droit de Dijon, est aussi affirmatif [*Du droit de destruction des animaux malfaisants ou nuisibles.* - Septième édition.] :

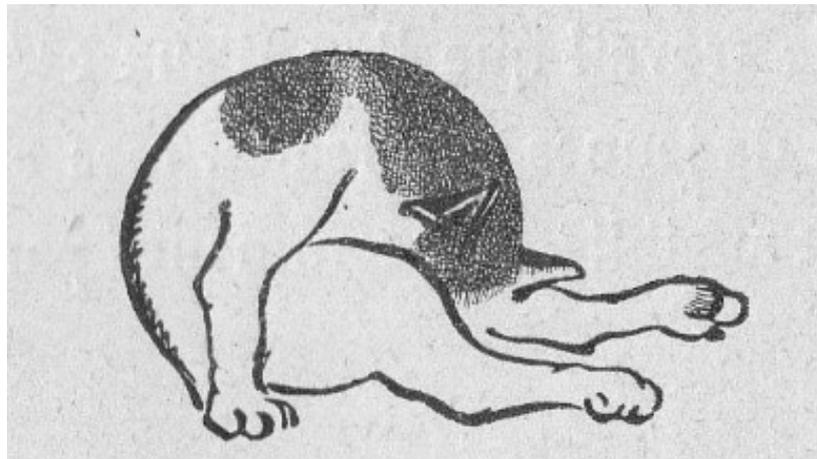
« *Les chats échappés des fermes et des villages commettent aussi de grands dégâts. Ceux qui ont perdu l'esprit de retour,*

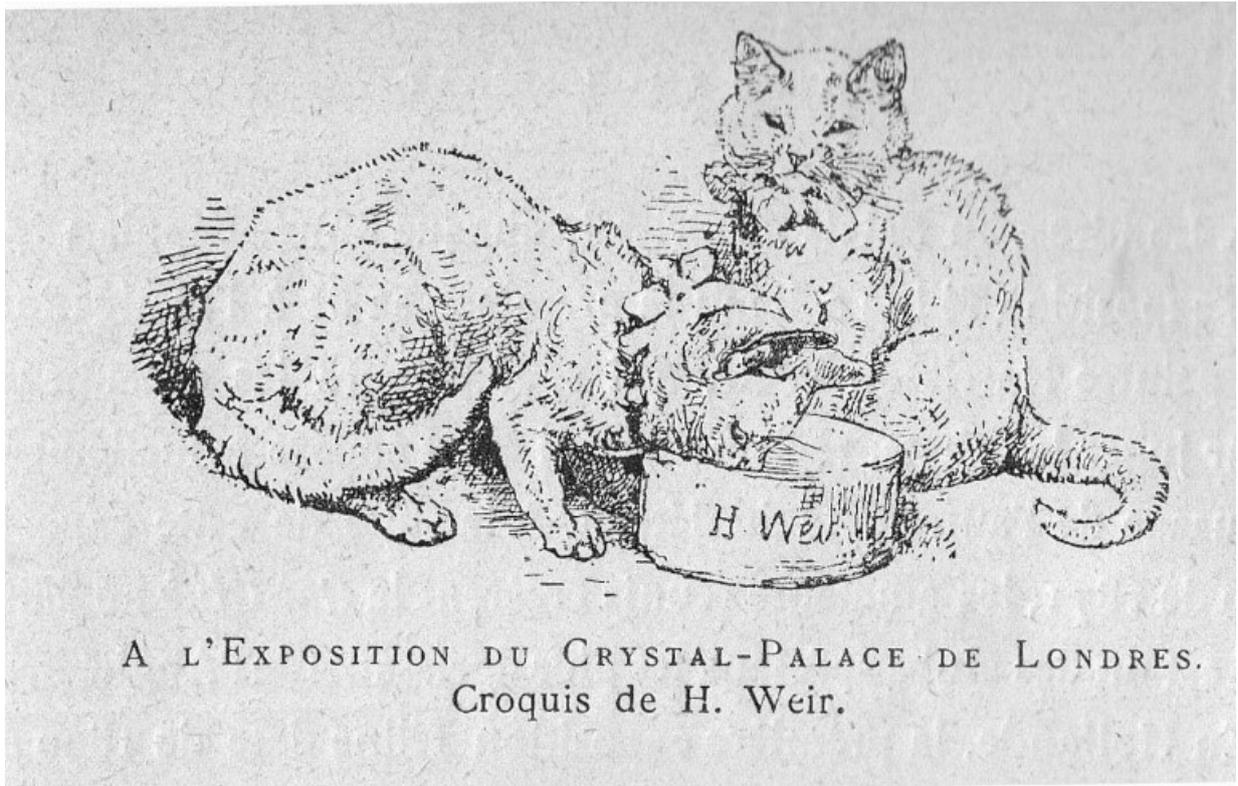
n'appartenant plus à personne, peuvent être tirés *sans scrupule et sans délit*. J'en ai souvent rencontré ainsi au bois et à des distances très éloignées des habitations. Longtemps je me suis abstenu de les tirer ; mais, depuis que j'ai eu l'occasion d'observer le travail que l'un d'eux exécutait au milieu d'une compagnie de jeunes perdreaux, mes scrupules se sont considérablement affaiblis. J'ai commencé par celui-là, auquel j'ai repris son perdreau ; il a été suivi depuis de plusieurs autres. »

Ni cet éminent auteur, ni la jurisprudence n'affirment qu'on peut tuer tous les chats qui sont rencontrés dans les champs, à une faible distance des bourgs et villages ; mais ceux qui sont pris en flagrant délit de vol, ou même simplement convaincus d'être coutumiers de fréquents vagabondages, peuvent être occis.

Inutile d'ajouter que ceux qui habitent les bois et sont devenu tout à fait sauvages, le fusil doit en faire prompt justice ; grand nombre d'arrêtés préfectoraux autorisent leur destruction, même sans permis de chasse.

J'enregistre les déclarations de M. Valadon sans commentaire.





CHAPITRE XI - LES EXPOSITIONS DE CHATS



En France à peu près tous les animaux domestiques que nous honorons de notre estime et de notre amitié sont dotés de clubs spéciaux qui se dévouent à leurs progrès, prennent souci de leurs intérêts, les défendent contre tout venant, les patronnent dans les journaux, et leur dressent périodiquement, sous forme d'exposition, autels et piédestaux autour desquels les fervents ne manquent jamais. Jusqu'en 1896 le chat avait fait exception, alors que le serin lui-même avait su

grouper en un robuste faisceau les forces unies de ses admirateurs. C'est à M. Fernand Xau, directeur du *Journal*, et à M. Porte, directeur du Jardin d'Acclimatation du Bois de Boulogne, que reviennent l'honneur d'avoir organisé en France la première véritable exposition féline.

A Londres, au Palais de Cristal, chaque année depuis 1871 une exposition féline a lieu ; la première se fit à l'instigation du peintre Harrisson Weir, qui seul élaborait les règlements pour juger les chats, règlements qui sont encore actuellement en usage de l'autre côté du détroit. A la suite de cette

exposition de 1871, les amateurs réunis créèrent la *Cat-Club* anglais, qui est un des clubs spéciaux les plus florissants de l'Angleterre.

En Hollande, la première exposition féline date de 1890 et en Belgique de 1891. Voici en quels termes un journal de Bruxelles, *Chasse et Pêche*, rendait compte de cette exposition :

« La première exposition de chats, organisée par le *Cat-Club*, a eu un succès de curiosité inouï au point de provoquer des encombrements de voitures devant les « Salons modernes » de la Brasserie flamande. Beaucoup d'amateurs possesseurs de beaux chats se sont encore abstenus, hésitants, ne sachant au juste ce que les juges leur demandent. Maintenant ils seront fixés sur la direction à donner à leur élevage, sur le choix à faire dans les portées venues au monde à la suite de rencontres fortuites au bord des gouttières. Bientôt peut-être se décideront-ils à ne plus laisser ces rapprochements aux caprices des nuits noires, favorables, dit le dicton, à la production des chats gris.



LE JURY DE LA 1^{re} EXPOSITION FÉLINE DE PARIS AU JARDIN D'ACCLIMATATION.

« Les juges aiment la variété dans les couleurs, mais leurs *desiderata* sont arrêtés. Les chats à poil ras doivent être marqués régulièrement, rayés, cerclés ou mouchetés, et les marques doivent faire contraste avec la couleur du fond ; s'ils ont des taches, celles-ci doivent être régulières ; s'ils sont unicolores, non seulement ils doivent être zains,

mais d'une teinte unie et uniforme partout.

« Parmi les chats à poils, jas, nous n'avons pas rencontré notre idéal, mais il y en avait d'un volume étonnant ; le chat bien connu du Café Riche a été éclipsé par un minou de 15 kilos, pour lequel les juges ont demandé un prix spécial. Le lapin géant des Flandres est dépassé de cent coudées. Les chats à long poil doivent être jugés d'après la longueur et la richesse de la robe, sans avoir trop égard aux marques. Malheureusement, nous sommes à l'entrée de l'hiver, c'est-à-dire au moment de la mue, de sorte que si l'on pouvait revoir dans trois mois les exemplaires qui, pour le moment, sont veufs de la crinière, des touffes garnissant l'intérieur des oreilles, de la longue toison du dos et des pattes, sans parler du panache de la queue, les premiers seraient peut-être, les derniers, et les modestes mentionnés deviendraient des lauréats.

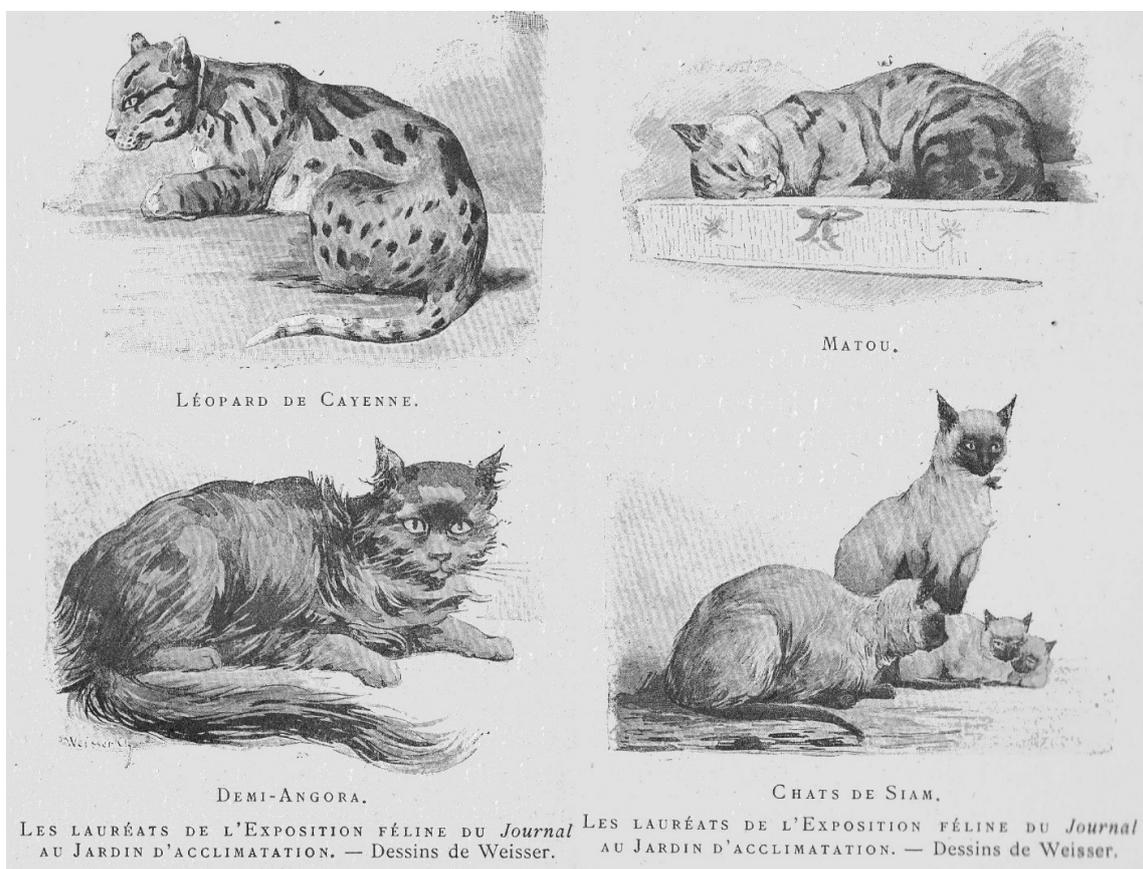
« Les exposants ont encore beaucoup à apprendre, mais les organisateurs aussi. Ainsi, s'il y avait eu une classe pour les chats tricolores : blanc, noir et roux, assez abondants dans le pays, certes, les inscriptions n'auraient pas fait défaut, comme il est arrivé maintenant. Les chats écaille de tortue brillaient aussi par leur absence, mais il y avait dans la classe instituée à leur intention une chatte à quatre couleurs : blanc, roux, gris et, noir, à laquelle il a été accordé un second prix pour l'originalité des marques. Remarqué parmi les chatons un superbe exemplaire élevé en Angleterre, bien rayé et bien foncé ; son nom est Abélard. Il y a de ces baptêmes qui portent malheur, sinon Abélard eût figuré avec honneur à la tête des reproducteurs mâles. »

Quant à l'exposition de Paris, organisée par le *Journal*, au Jardin d'acclimatation, elle a été, on peut le dire, un remarquable succès : plus de quatre cents chats exposés, et, comme visiteurs, on a compté le dernier jour cinquante mille entrées au Jardin!

Il faut dire aussi que c'était une innovation : c'était la première exposition de ce genre qu'on voyait à Paris. Puis le cadre était merveilleux, et comme nous le disait un des juges, M. Lhoëst, le sympathique directeur du Jardin zoologique d'Anvers : « Si le Palmarium du Jardin d'acclimatation était situé plus près du centre de Paris, aucune ville au monde ne pourrait montrer rien de pareil. » Les cages élégantes qui logeaient les chats étaient au milieu d'un véritable jardin des tropiques. C'était M. Porte lui-même, l'aimable directeur du Jardin d'acclimatation, qui avait présidé, avec sa sollicitude habituelle, à l'installation de ses hôtes temporaires.

La composition du jury était réellement exceptionnelle : MM. F. Coppée, de l'Académie française ; Catulle Mendès, A. Theuriet, A. Sylvestre, O. Mirbeau, E. Lambert, Deschaumes, A. Porte, directeur du Jardin d'acclimatation ; Lhoëst, directeur du Jardin zoologique d'Anvers ; Pierre Mégnin, de l'Académie de médecine ; l'artiste Steinlein et Maurice Vaucaire.

Ce qui attira particulièrement l'attention des visiteurs, ce fut la catégorie des chats étrangers et des chats sauvages : sous ce dernier nom figuraient des félins qui peut-être n'étaient pas de véritables chats, parmi lesquels un *Cerval*, véritable animal féroce qu'il aurait été dangereux de caresser ; du reste, il prévenait son monde par des sifflements caractéristiques ; par contre, il y avait, dans la même catégorie, un petit *Leopard de Cayenne*, présenté par Mlle Dufresne, doux, caressant et joueur comme un véritable chat.



Les chats étrangers domestiques étaient surtout représentés par des *Chats de Siam*, si jolis avec leur robe café au lait et leur museau, oreilles, pattes et queue noirs ; ils étaient au nombre d'une dizaine. Cette section aurait dû être nettement séparée des autres ; à ce compte, la jolie famille de cette race, composée du père, de la mère et des trois petits, à Mme Waldeck-Rousseau, aurait eu un premier prix : elle n'a eu qu'un second, parce que le petit léopard, à Mlle Dufresne, a eu le premier !

Parmi les chats indigènes, tous parisiens, figuraient, en majorité, les chats *coupés*, ayant acquis généralement, par suite de l'opération, une taille colossale. C'est un de ces chats, un bel angora, c'est vrai, qui, a eu le premier grand prix d'honneur ; le second grand prix a été attribué à un beau chat rayé *entier*, un vrai type pour la conformation et la couleur ; à notre avis, il devait avoir le premier prix d'honneur, parce que les *reproducteurs* doivent toujours passer avant les *eunuques*, dans une exposition qui doit avoir pour but d'encourager la production des belles races.

Beaucoup d'amateurs, possesseurs de beaux chats, s'étaient abstenus, hésitants, ne sachant au juste ce que les juges demanderaient. Maintenant ils seront fixés sur la direction à donner à leur élevage, sur le choix à faire dans les portées venues au onde à la suite de rencontres fortuites au bord des gouttières.

Ainsi fut fondée l'exposition féline de Paris ; elle a lieu maintenant régulièrement tous les ans. La première, malgré la rapidité avec laquelle elle a été organisée, a réussi très brillamment.

Les propriétaires de chats lauréats de la première exposition féline de Paris furent :

Premier grand prix d'honneur, M. Lézy.

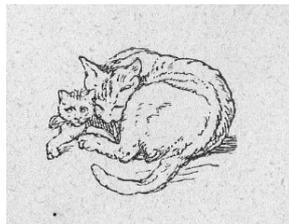
Second grand prix d'honneur, M. Khil.

Grand prix, offert par le Jardin d'acclimatation. — Médaille d'or, grand module, M. Weil.

Prix spécial accordé au chat le mieux domestiqué, offert par M. Vadon. — Mlle Dufresne.

Il nous reste à espérer qu'on ne s'arrêtera pas maintenant en si bon chemin ; maintenant que des expositions félines ont lieu chaque année à Paris, les amis des chats sauront se grouper et fonder non pas une société pour l'amélioration des races de chats, mais au moins un club français des amateurs de chats.

De semblables sociétés existent depuis plusieurs années en Angleterre, en Belgique et en Hollande, et sont très florissantes.





S.-K. HUYSMANS ET SON CHAT. — Par Delâtre fils.



CHAPITRE XII - CONCLUSION



EN manière de conclusion à cet ouvrage, dans lequel j'ai essayé de réhabiliter quelque peu notre ami le Chat, tout en cherchant intéresser les amateurs, à les guider, à leur dire ce qu'est et ce qu'a été cet animal si charmant, en manière de conclusion, dis-je, je ne saurais mieux faire que de citer les diverses opinions qui m'ont été communiquées par quelques uns de nos contemporains grands amis de notre ami le chat.

Le maître Emile Zola aime toutes les bêtes ; quant aux chats, il les adore.

Interrogé par un de nos confrères [G. Docquois, *Bêtes et Gens and lettres*], « j'ai commencé, lui a-t-il dit, par en mettre deux dans les *Nouveaux Contes à Ninon* une chatte blanche et une chatte

noire. Dans le foyer du théâtre de Bordenaire dans *Nana*, il y a un gros chat rouge qui n'aime pas l'odeur du vernis dont le vieux comique Bosc s'est enduit les joues pour faire adhérer une barbe postiche. Dans la *Faute de l'abbé Mouret*, il y a un trio de chats. Un d'eux, tout noir, s'appelle Moumou. Ces trois-là sont des chats rustiques, comme j'en ai à Médan. Il y a aussi François, le chat au regard dur, ironique et cruel, d'une fixité diabolique ; François, le matou énigmatique de Thérèse Raquin. Et puis, oh ! et puis, ma préférée, - la Minouche de la *Joie de vivre*, la Minouche, une petite chatte blanche, l'air délicat, dont la queue, à l'aspect de la boue, a un léger tremblement de dégoût, ce qui n'empêche pas cette bête de se vautrer quatre fois l'an dans l'ordure de tous les ruisseaux.

« Les chats furent toujours mes favoris, j'en ai tout un groupe à Médan... »

François Coppée, le doux et illustre poète des *Humbles* et des *Intimités*, a des chats par douzaine,

« Ce sont de véritables dynasties : comme dans l'Égypte ancienne. Le plus vieux des trois qui nous restent s'appelle Bourget - ce n'est pas, croyez-le, une irrévérence à l'égard de l'auteur de *Cruelle énigme* - Bourget. Zézé, dans l'intimité, est un grand chat noir efflanqué de vieillesse, c'est le Chevreul de l'espèce, il a plus de vingt ans ! ce qui est énorme pour un chat. Remarquez ses oreilles à l'état de dentelles : c'est que Bourget s'est beaucoup battu et a beaucoup chassé les oiseaux, quoique étant coupé.

« Voici maintenant Loulou, un angora gros et fourré comme un manchon de dévote. Il est plutôt petit, et ce qu'il a de particulier, c'est qu'il court sur ses pattes à la façon des taureaux de la Camargue. J'ai consulté à ce sujet des savants en matière féline ; on m'a dit qu'il est d'une race très pure et spéciale ; ce serait un angora portugais. Loti a vu à Mahé des chats persans dans le genre du petit Loulou, mais deux ou trois fois grands comme lui.

« Quant à mon troisième commensal, c'est un chat populaire du nom de Mistigris, et remarquable par... son appétit excessif [*G. Docquois, Bêtes et Gens and lettres*]. »

Depuis, François Coppée a d'autres commensaux chats, parmi lesquels un Siam.

Catulle Mendès aime les chats pour leur beauté uniquement ; en dehors de l'admiration qu'ils provoquent en lui, il ne leur voue aucune affection. Quoique ayant toujours tenu le chat pour une bête mauvaise, il les aime et leur accorde même

certaines prérogatives ; ainsi, il posséda deux chats : Faffner et Fasoll, qui dînaient à sa table.

Le chat est l'animal préféré de Pierre Loti ; il trouve que c'est une adorable bête, élégante, distinguée, profondément pensante et exquise à toucher et à regarder. Pour lui, le chat est doué d'un parfait raisonnement. Le récit qu'il a fait de la vie de ses diverses « moumouttes » en fournit moult exemples. Les parallèles histoires, en particulier de madame Moumoutte Blanche et de madame Moumoutte Chinoise, sont émouvantes au dernier point. L'une avec sa riche fourrure de bourgeoise bretonne, l'autre dérisoirement vêtue de son pauvre paletot râpé de Chinoise nécessiteuse, pauvre paletot qui laisse par place voir la traîne de la peau, ces deux-là forment un contraste singulier... Mais je ne veux pas raconter après Pierre Loti l'histoire touchante de scs deux moumouttes. Que nos lecteurs se reportent au livre de la *Pitié et de la Mort*.

J'aurais voulu donner les portraits des Chats de M. Pierre Loti ; malheureusement ces indépendants se sont absolument refusés à poser devant un appareil photographique. Il me faudra donc me contenter de la description faite par le maître lui-même, qui, en me la faisant parvenir, l'a accompagnée de cette charmante appréciation sur les Chats :

« Leur intelligence égale au moins ou surpasse celle des Chiens, dont ils n'ont d'ailleurs jamais la trivialité ni la soumission obséquieuse, ni la ridicule importance.

« Dans des petits corps élégants, ce sont de petites âmes patriciennes, mais, ombrageuses, très fermées au vulgaire, pénétrables seulement pour certains initiés de leur choix.

« Fantasques, le plus souvent distraits, ils s'absorbent dans des rêveries et ne daignent pas nous écouter toujours.

« Ils sont capables de tendresses profondes et exclusives, mais un rien les froisse et ils restent longtemps à pardonner.

« Mes chats ? Les voici :

« 1er *Le Chat*. — Il n'a pas de nom. C'est le Chat par excellence, et on l'appelle « le Chat », comme les romains disaient « Urles ».

« Un Siamois de 4 ans, couleur loutre rose avec des yeux bleu turquoise, la queue, les gants, les oreilles et le nez en velours noir (on trouvera ses pareils au Jardin d'acclimatation). Intelligence supérieure et mémoire extraordinaire. Fantasque, un peu déséquilibré. Très grand

seigneur. Affectueux et câlin à l'excès, me tient de longs discours.

« 2me *Belaud*. — Jeune matou de gouttière. Deux ans. Gris moucheté, avec ventre blanc. Très affectueux lui aussi. Enfant et sans gêne. N'a pas la distinction du précédent. Accès de mélancolie, pendant lesquels il vient me conter des choses, d'une petite voix plaintive. Provenance inconnue. Un jour, on l'a trouvé miaulant dans un corridor, tout petit, à peine sevré. Et il n'a plus voulu partir.

« 3me *Ratonne*. — Vieille Chatte de gouttière ; ventre blanc, bonnet, manteau et queue noirs. Il y a environ deux ans, étant déjà âgée, est venue demander l'aumône, d'une voix à fendre l'âme. Elle était maigre, lamentable, mourante. Accueillie avec charité, n'a pas voulu s'en aller et est devenue notre commensale. Est restée discrète, craintive, ne se laissant caresser que par moi, me regardant avec des yeux tendres et me suivant partout. Câline avec passion quand nous sommes seuls ensemble, en fuite dès que quelqu'un paraît. Tenue irréprochable, propreté immaculée, dans une pelure peu fournie. Reçoit des précédents quelques griffes, que d'ailleurs elle ne rend jamais. »

Pour Sully-Prudhomme, le chat est un animal trop fier et d'un caractère trop indépendant.

Un fervent des chats est J.-K. Huysmans.

« En matière de bêtes, je n'aime, a-t-il écrit un jour, que les chats, mais je les aime, déraisonnablement pour leurs qualités et en dépit de leurs nombreux défauts. Je n'en possède qu'un, mais ne saurais vivre sans un chat. »

« J'ai été et suis encore, » nous écrivait tout récemment J.-K. Huysmans, « un ami diligent de la race féline, mais depuis la mort de mon dernier Chat, je ne possède plus de spécimen de cet animal ; mon affection est donc, à l'heure actuelle, toute platonique.

« Rien n'est en effet plus malaisé que de trouver un Chat caressant et discret, placide. Si on ne l'élève pas soi-même, l'on se heurte à des habitudes que rien ne peut extirper et si on les prend tout jeunes, l'on s'expose à bien des mécomptes.

« Tel fut mon cas. De bonnes, religieuses, après le trépas de mon camarade de logis, m'offrirent deux jeunes frères nés dans leur couvent. J'espérais trouver dans ces gamins élevés en un milieu débonnaire et pieux, des chats recueillis et déjà graves ; et pas du tout ; on les avait laissé courir dans les jardins de la communauté, si bien que, dès leur arrivée chez

moi, ils grimpèrent après les meubles et les lambris comme après des arbres et ce fut un pillage en règle. Je dus restituer, au bout de quelque temps, ces jeunes fauves.

« Point ne songeais à m'en procurer d'autres quand un ami, un soir, m'apporta un petit monstre, une boulette de poils, intéressante par sa couleur, car c'était le ton « chartreux » (à ce propos, ce vieil adjectif du moyen âge ne s'emploie plus que pour la robe des chats qui par conséquent nous ont rendu un vrai service philologique, en nous conservant ce terme).

« Mais, pour en revenir à ce chartreux, il tenait plus du singe que du félin et il se révéla plus turbulent encore que ses prédécesseurs. J'avais affaire à un terrible noctambule qui chambardait tout le logis et vous réveillait dans un bris d'objets cassés. Force me fut donc de l'évincer, à son tour – et las de ces expériences, je me privai de compagnie féline – pour quelque temps du moins. »



Stéphane Mallarmé « ne s'embarrasse guère d'examiner si le chat est hypocrite, est fourbe, comme on le prétend. C'est un animal nécessaire à un intérieur ; il le complète ; c'est lui qui polit les meubles, en amoindrist les angles, lui qui donne à l'appartement due mystérieux. Il est bien le dernier bibelot, le couronnement suprême. »

Grand admirateur de la race féline, Stéphane Mallarmé en possédait un qui comme ceux de Pierre Loti est rebelle aux inventions humaines.



« Ma Lilith, nous écrivait-il quelques semaines avant sa mort, est maintenant bien vieille, jadis personne superbe, ce ne sont plus que deux yeux d'or juste dans ce qu'il faut de noir pour leur laisser toute leur valeur. Vous la décrire, pour un artiste cela manquerait de ressemblance intime. Reste à vous confier un dessin à l'encre qu'en vain essaya

dernièrement Whistler : le modèle disparut déjà sous un lit avant que le grand peintre eût rien tracé, si bien que l'indication poursuivie en causant est tout chat... » Nous donnons ce croquis du grand peintre anglais ; en nous l'envoyant, le maître poète Mallarmé l'a accompagné de ces quelques lignes sur le Chat. »

« Le Chat va de la divinité au lapin ; poursuivi, hors les portes, par le rustre brutalement, il redevient, à l'intérieur, dans des recoins d'ombre, quelque chose comme nos lares, l'idole de l'appartement. J'ajoute et souvent ai dit qu'il satisfait, pour cela doux aux solitaires, le besoin de la caresse, en offrant, sur lui, la place exacte ; y compris, si on parle philosophiquement, l'au delà, indispensable, par le déroulement ou la fuite de sa queue. »

« J'adore, » a écrit quelque part Armand Silvestre, « Ces frères que nous fait le pouvoir de souffrir. Pour le chat « adoré » est le mot, et je suis absolument Égyptien à l'endroit de ce mystérieux animal qui dans chaque prunelle a la profondeur et les étoiles d'un coin du ciel. »



Courteline, le brillant et joyeux fantaisiste, est également un des grands adorateurs de la race féline ; il est un peu le père de toutes les bêtes qui vagabondent sur la Butte Montmartre ; je l'ai entendu conter à ce sujet de très curieuses anecdotes, dont malheureusement la place n'est pas ici.

Son amour pour les chats lui a pris dès le berceau, d'où il se laissait glisser à l'âge de huit mois pour s'en aller à quatre pattes chercher sous l'ombre des meubles le chat de la mère Popo (sa nourrice). Aujourd'hui, il en possède plusieurs et il les aime tous également.

Les chats de Courteline sont gens sages, et ils se sont laissé portraicturer ; mais leur maître est rebelle à toute interview ; tout ce que j'ai pu obtenir de lui, ce sont les noms de ses compagnons félins, et quels noms ! Ils ne peuvent certes pas nier leur origine montmartroise : le Purotin de la rue du Ruisseau ; Charles Scherer, dit l'Infâme, dit la Terreur de Clignancourt ; la Mère dissipée ; le Petit Turbulent, et le Rouquin de Montmartre.

Edmond Deschaumes, qui fit partie du jury de l'Exposition féline du *Journal*, professe la même affection pour les Chats et pour les Chiens ; témoin cette lettre qu'il nous écrivait tout dernièrement :

« Vivant depuis des années au milieu d'une véritable menagerie, j'ai pris surtout plaisir à étudier les rapports des bêtes entre elles et j'ai reconnu, non sans honte, qu'elles sont bien plus sociables que les hommes. Rien n'est plus faux, par conséquent, que la locution verbale : « Comme Chien et Chat » qui prétend définir, par comparaison, le dernier degré de la haine.

« J'ai vu mes Chiens et mes Chats vivre constamment en la plus parfaite intelligence. Ma singe elle-même, qui s'entend avec tout mon petit monde, servait de bonne d'enfant à nos chatons, quand ma Chatte élevait ses petits.

« Je crois donc que tous les animaux élevés ensemble connaissent et pratiquent l'amitié beaucoup mieux que d'anciens camarades de collègue, et je les envie.

« Ils sont exempts des perfidies de la fausse amitié et ne connaissent pas l'amertume des désillusions qui nous amènent au scepticisme *bien parisien* : la plus grande des souffrances pour un coeur droit et généreux.

« Ma Chatte est morte des suites de ses amours avec un jeune Chien de la maison. Je ne l'ai pas remplacée encore. La cause

de sa mort prouve qu'il n'y a pas de haine – loin de là ! – entre les races canines et félines.

« Cette pauvre bête était une brave Chatte de gouttière, très fine, de robe noire et blanche, très maigre aussi parce qu'elle avait beaucoup trop aimé. Elle était discrète, silencieuse et très attachée à la maison. Souvent elle sautait sur mon bureau, barbouillait une page toute fraîche et filait ensuite son rouet, l'air tout satisfait de son oeuvre. Elle avait raison... Elle a relevé souvent mon énergie, ou fait justement litière de ma vanité. Je n'ai jamais eu de conseiller littéraire plus judicieux ni plus impartial.

« Maintenant, quand le feuillet est noirci, quand je doute en regardant la corbeille à papier qui me fascine, la petite Chatte noire et blanche n'est plus là pour me dire, en s'étalant dédaigneusement : « Ce n'est pas ça. Recommence ! »

« Vous le voyez, mon cher confrère, j'avais une Chatte qui aimait mon Chien et qui était fort sévère pour mon « écriture ». Elle était parfaite et c'est assurément à cause de sa perfection qu'elle est morte. »

Parmi les jeunes de la littérature, un de ceux dont le talent est le plus original et le plus fécond, est certes Ernest La Jeunesse, qui vint il y a deux ou trois ans de Nancy à la conquête de Paris accompagné de cinq superbes Chats : Elsa, Thaïs, Paphnuce, Bérénice et Boudolha. Dans un de ses prochains romans, il nous contera cette arrivée dans la Ville-Lumière, et sa passion pour les félins. Voici du reste un passage inédit de ce roman, *l'Inimitable* :

« Assis sur un banc, il pétrit sa bête entré ses doigts, la regarda dans les yeux : « Ecoute, dit-il, voilà un petit moment que tu t'ennuies avec moi. Et bientôt nous serons ennuyés tous deux de ne plus nous ennuyer ensemble. Je vais te plaquer salement, mon pauvre ami. J'aurai tout fait pour éviter ce lâchage, mais il y a les choses et la fatalité. Et puis il me restera un Chat, – moi. Je suis plus Chat que toi. Je suis Chien aussi. Tu ne te rappelles pas (car tu n'étais pas né), j'ai ameuté des Chiens dans la rue, en parlant leur langue sans la comprendre, furieusement, languissamment, en une tendresse ululante, en une douleur crispée au tour. Tu m'as entendu miauler et ça ne t'a pas épaté parce que tu me connaissais, parce que, avant toi, ta mère ne s'y était pas laissé prendre, me connaissant si bien ! mais des Chats en des rues se sont enfuis à ma voix et sont revenus, ont rôdé autour de mon appel et leurs yeux ont brillé vers mes yeux, ont cherché en moi le Chat et sont restés là, se demandant pourquoi j'étais moins sot que les autres hommes, étant plus bête qu'eux.



ERNEST LA JEUNESSE ET SES CHATS.

« Je suis une bête, mon ami, la bête qui griffe, qui mord, qui se tord, qui saute, qui gambade et qui rue : je possède l'art des hurlements inhumains et je le possède de naissance, j'ai eu des rêves de bête et des désirs de bête, je n'ai découvert personne avec qui causer, les Chiens ayant des termes spéciaux pour traiter d'éthique et les hommes n'aboyant qu'en secret. Je te fais ces confidences, petit, avant de te quitter. Tu devais être mon confesseur muet, mon complice impuissant, tu devais être le tranquille compagnon de mes luttes, le témoin serein de mon inquiétude, mon âme avec du poil dessus. Tu connais mon secret et mon avenir (que je ne connais pas) pour avoir dormi sur mon coeur, pour l'avoir égratigné et pour ne pas savoir dire les mots des hommes. Tu garderas ces secrets dans ta vie de petit Chat : ça ne te gênera pas pour chercher à manger, pour chercher à ronronner. Te souviendras-tu de moi, de ma longue marche ? Te rappelleras-tu que, enfant sans gîte, je t'ai cherché un gîte ? D'ailleurs je te rencontrerais dans quelques mois, dans quelques jours, que je ne te reconnaîtrais pas ! Ah ! mon pauvre enfant ! mon pauvre enfant, adieu ! »

« Il l'embrassa d'un baiser fou, long, éternel, en une étreinte passionnée, puis il le posa à terre et marcha sans se retourner.

« Il se retourna après dix pas.

« Le Chat l'avait suivi et le regardait d'un tel regard que le coeur d'André s'amollit désespérément : « Ah ! ma pauvre bête, tu m'as compris ! Ah ! tu m'aimes ! Ah ! tu ne veux pas me quitter : tune me quitteras pas. » Il prit le Chat, lava ses pattes tachées de boue et le remit sur sa poitrine. »

Louis dê Grammont, que j'ai déjà eu l'occasion de citer parmi les amis de la gent féline, avait pour les Chats une véritable passion. Voici son opinion sur eux :

« Mais je ne laisserai point passer cette occasion de proclamer ma prédilection pour les chats, — ces animaux si jolis, si gracieux, si « féminins », dont le nom seul est, pour quiconque les aime et les a beaucoup fréquentés, délicieusement suggestif.

« Ce qui me plaît du chat, outre sa joliesse, la grâce de ses mouvements, son extraordinaire souplesse, c'est son absolue indépendance.

« Le chat n'est pas un domestique, c'est un hôte. Il daigne vivre avec l'homme, il ne vit pas que pour l'homme. Il est avec nous en symbiose. Façon d'être qu'il ne partage qu'avec les moineaux, ces doux anarchistes.

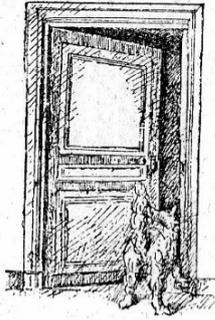
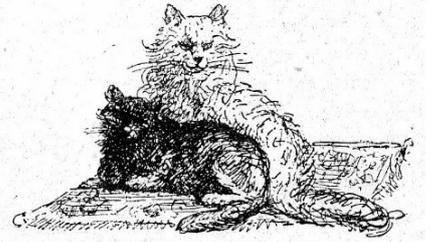
« On les a beaucoup calomniés. Oh prétend qu'ils sont incapables d'affection, qu'ils s'attachent aux lieux, non aux personnes... Quelle erreur ! Les chats, comme les animaux, comme les enfants, aiment ceux qui les aiment, les soignent, les caressent. Il faut n'avoir jamais hospitalisé aucun félin pour soutenir de si révoltantes hérésies.

« On dit qu'ils sont traîtres... Hélas, ce sont les seuls êtres qui ne m'aient jamais trahi !

« J'écrirais des volumes, si je voulais éditer tous les souvenirs qu'évoque en moi le *chat*; si je voulais passer en revue tous les hôtes à la soyeuse fourrure, aux dents aiguës, à la prunelle mystérieuse, qui se sont succédé dans mon domicile ; depuis Popul, qui fut occis comme braconnier dans la forêt de Bondy par les ordres du duc d'Aumale ; depuis Tayo, qui, lorsqu'un chauve s'asseyait à ma table, bondissait sur le dôme ivoirien, et, à la grande terreur delà victime, y exécutait de fantaisistes exercices d'équilibre, jusqu'à Kangourou, qui, malgré sa couardise native, mourut comme un preux, tué en duel pour les beaux yeux de ma Moutonne. Je n'en finirais pas, si je voulais tout raconter ! »

Georges Feydeau, l'auteur tant applaudi de si jolis monologues et qui ne compte plus ses succès au théâtre, a consacré à Minet une charmante fantaisie qui trouve tout naturellement sa place dans *Notre Ami le Chat*. Les illustrations qui l'accompagnent sont de l'acteur Saint-Germain, elles ne seraient pas désavouées par nos meilleurs dessinateurs de Chats.

LE PETIT MÉNAGE



LE PETIT MÉNAGE

Minet, le roi des angoras,
Doux et blanc, soyeux, gros et gras,
Avait pour légitime épouse
Une belle chatte andalouse
Aux poils brunis et pleins d'appas.
C'est moi qui fis leur mariage.
Oui, moi, par un beau jour d'avril ;
Mais mariage tout civil . . .
Sans messe – aujourd'hui c'est l'usage ;
Car j'avouerai que mon chat,
Nouveau Daniel Rochat,
Ne fait pas très bon ménage
Avec la gent à rabat.
Oui, ces messieurs ont la sottise
De nommer péchés capitaux
La luxure et la gourmandise ;
Et Minet a ces deux défauts.
D'ailleurs chacun son goût sur terre !
Moi, mon chat est libre penseur.
C'est son droit ! mais n'ayez pas peur.
Minet n'est pas révolutionnaire.

Ronronnant, dormant
Bien paisiblement,
Je crois qu'il pratique
Peu la politique.
Pourvu qu'il soit bien.
C'est ce qu'il désire,
Et j'ai le droit de dire
Qu'il ne lui manque rien.
Depuis près de six semaines
Durait leur lune de miel,
Et leurs jours s'écoulaient sans fiel
Loin des soucis et loin des peines :
Toujours tous les deux,
Bien heureux,

Ils coulaient des moments d'ivresse,
Miaulant, remplis d'allégresse,
Leurs duos amoureux.

. . .

Sur cette entrefaite,
Connaissance est faite
Avec le chat d'un mien voisin,
Chat, je crois, un peu cousin
De ma chatte l'andalouse,
Et l'épouse
De Minet.

. . .

II fait ronron doucement
En se frottant lascivement
Contre la robe délicate
De la chatte.
A quoi bon hésiter ?
Triboulet
- C'est là son nom - est une belle bête
Dont la tête
Enflamma le coeur
De plus d'une vierge féline.
Bref, ce don Juan séducteur
Vient tourner et faire la mine
Auprès de sa jeune cousine.
L'occasion est bonne ;
Il compte en profiter,
Et, confiant dans sa personne,
Notre amoureux
Se montre... plus qu'audacieux.
Tout justement Minet voyage :
Monsieur chasse... dans le grenier.
Pas besoin de se méfier !
Helas ! ma chatte un peu volage

Commence à plier.
L'on badine, on cause
En langue de chat,
Et le scélérat
Gagne enfin sa cause !

. . .

Mais, patatras, au bon moment
Et par la porte entre-bâillée
— Que n'était-elle verrouillée ! —
Minet subitement
Comme une bombe
Tombe.
Lui ! Nom d'un matou ! Nos deux chats
Franchement ne l'attendaient pas.
Dame ! On le croyait à la chasse.
Ces maris ! Jamais à leur place !
Le voilà furieux !
Frémissant sous l'outrage,
Et faisant, plein de rage,
Dés bonds prodigieux.
Les éclairs brillent dans ses yeux.
Il fait : « pfut ! pfut ! » son dos se voûte . .
Ce sera terrible, sans doute !
Oui ! tremblez, pauvres amoureux !
Quelles effroyables tempêtes,
Et quels cataclysmes affreux
Vont s'amonceler sur vos têtes,
Malheureux !
Déjà je prévois un carnage,
Et tout pâle, les yeux hagards,
Je n'en veux pas voir davantage
Et je détourne les regards ! . . .
. . . Mais quoi ? Rien ? Tout est silence !
Seul, dans l'air rouie un ronron régulier,
Et pas de bruit, de violence,
Pas de combat ?
C'est singulier !
Ah ça, Minet, cette vengeance ?...
Minet ! ah ! c'est un esprit fort !
Savez-vous bien ce qui se passe ?
Minet, cet époux en disgrâce,
Sachant se soumettre à son sort,
Philosophiquement s'endort
Auprès, du couple qui s'embrasse
Voici l'histoire, mes amis !
C'est celle de bien des maris !
Prenez-la comme on vous la donne :
Je n'y veux désigner personne.

Et pour la fin je citerai cette belle page de Champfleury, le

premier, qui, dans notre siècle, consacra aux chats un livre, depuis longtemps épuisé malgré de nombreuses éditions.

« Le chat est *naturel*, c'est ce qui le fait calomnier. Jouant naturellement dans sa monde sa partie, quand il a faim, il le dit. Veut-il dormir, il s'étend. S'il a besoin de sortir, il le demande.

« Mais pourquoi cette constante ingratitude, reprochée sans cesse au chat, ne lui a-t-elle pas aliéné le coeur de pauvres gens qui ont reporté toutes leurs affections sur la tête d'un animal si égoïste ? car le culte du chat, pour n'être plus une religion, n'a pas été interrompu depuis l'Egypte ancienne ; et si, aujourd'hui on ne l'enveloppe plus de bandelettes mort, il est entouré pendant sa vie de soins qu'il préfère à coup sûr l'embaumement.

« Dans les palais et les mansardes, le chat est traité sur un pied d'égalité par le riche et par le pauvre.

« Ce n'est ni « un serviteur infidèle », ni « un serviteur inutile » comme Buffon l'a écrit ; l'animal travaille selon sa mesure avec un dévouement d'esclave.

« Voilà, dans la cour, un chat tapi près d'un tuyau de plomb qui sort d'une maison. On peut appeler l'animal, il est à son poste et ne lèvera pas la tête. Accroupi sur le pavé, il fourre de temps en temps sa patte sur le tuyau et l'en retire avec des signes de vive contrariété.

« Le chat a vu un rat disparaître par ce tuyau. De lui-même, il s'est condamné à guetter pendant des heures entières le rat qui finira par succomber.

« Ainsi un animal qualifié d'égoïste aura rendu service ce jour-là. »

« Pour débarrasser un appartement de souris, il ne demande rien, se contentant de manger les ennemis du logis. Et la maison est privée de souris, la présence seule du chat les empêche de s'y introduire ; même par son apparente fainéantise, l'animal est une sentinelle vigilante, qui, du moment où il a planté sa tente dans un endroit, écarte les rongeurs.

« Faut-il accuser le matou, qui a subi l'opération des chapons, de son indolence pendant que les souris commettent des dégâts à sa barbe ? Il est désarmé. Ce n'est pas lui, on le pense, qui a sollicité l'inhumaine castration qui l'empêche à jamais d'obéir aux instincts de sa race.

« L'homme a voulu la société du chat. Le chat n'a pas recherché la société de l'homme.

« Laissez l'animal courir en paix dans les bois et dans les jardins, il se moquera de la desserte et ne viendra pas s'étendre, sur les tapis des salons. Le chat saura suffire à ses besoins, trouvera sa nourriture, couchera dans un arbre : huit jours de liberté lui rendront son indépendance naturelle.

« L'homme, pour faire oublier ses vices, aime à faire croire à ceux des êtres qui l'entourent.

« - Le chat est la personnification de l'égoïsme, répètent sentencieusement de graves messieurs, à qui je ne voudrais pas demander le plus léger service. »

